Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12841 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 13 MAI 1986

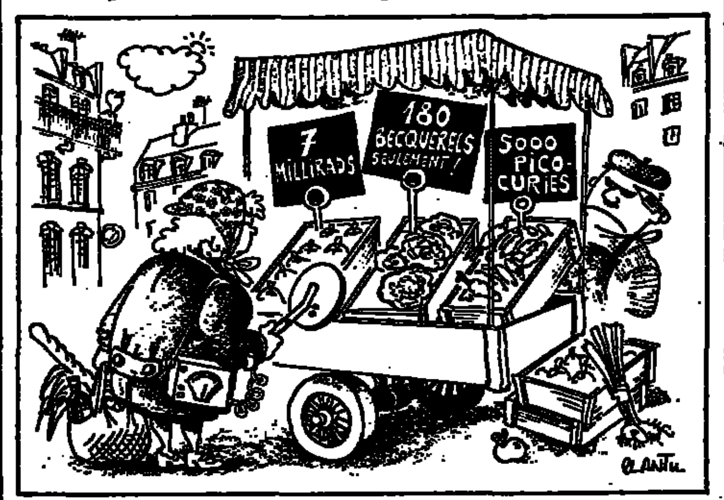
LE NUAGE RADIOACTIF EST PASSÉ AU-DESSUS DE LA FRANCE

Le gouvernement tente d'apaiser la polémique sur les effets de l'accident de Tchernobyl

La France a bien été survolée par un nuage radioactif après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Les experts ajoutent cependant que cela était sans danger pour la population.

L'insuffisance des informations diffusées étant dénoncée de divers côtés, le gouvernement a finalement décidé la mise en place d'une « structure interministérielle d'information ».

L'accident aurait fait quatre victimes, selon les autorités soviétiques. La situation serait maîtrisée mais, « jusqu'à ce jour, il existait une possibilité théorique de catastrophe », a reconnu un responsable à Moscou.



Lire pages 8 et 9 nos informations et les articles de MAURICE ARVONNY, ROGER CANS et FRANCK NOUCHI

Désinformation nucléaire

Le gouvernement subit aujourd'hui le choc en retour de sa désinformation à laquelle, y compris dans ces colonnes, on s'est trop facilement laissé prendre. On peut accuser l'Union soviétique de ne pas avoir prévenu ses voisins de l'accident de Tchernobyl, mais les autres pays européens, qui n'avaient pas été davantage avertis, se sont efforcés de donner des consignes visant à réduire les effets, même bénins, du nuage radioactif.

Le gouvernement français n'a pas assumé sa responsabilité alors qu'elle était légère : il suffisait au ministère de la santé, premier responsable de la protection contre la radioactivité, de diffuser quotidiennement les informations recueillies par son service spécialisé, le SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants). D'autant que les conclusions des prélèvements semblent être rassurantes. Or on a laissé le directeur du SCPRI, le professeur *Pierre Pellerin*, seul maître de la communication, bien que son service ne soit pas conçu pour informer le public. Et le professeur Pellerin a fait l'erreur de retenir l'information sous prétexte que la santé des Français n'aurait pas été en cause.

Les Italiens, dix ans après, ont appris la leçon de Seveso. En prenant tout de suite des mesures, fussent-elles disproportionnées par rapport au danger réel, ils ont évité les réactions incontrôlées d'une population tenue dans l'ignorance. La France, elle, n'a pas retenu la leçon du « Mont-Louis », pourtant récente (1984). Lorsque le cargo français chargé de fûts d'hexafluorure d'uranium destiné aux Soviétiques a coulé au large d'Ostende, le gouvernement français avait été complètement pris de court. Le Commissariat à l'énergie atomique était semble-t-il prêt à fournir l'information sur le chargement du « Mont-Louis », mais les autorités préférèrent charger le secrétariat d'Etat à la mer, incompétent en matière nucléaire, du monopole de la communication.

Lorsqu'il s'agit de l'atome, les responsables français sont comme tétanisés. Pris entre les écologistes — devenus pourtant bien sages — et les « ayatollahs du nucléaire », comme disent certains industriels pour désigner les ingénieurs chargés du programme français, le gouvernement a fait le gros dos et s'est cantonné dans le silence. Aux questions insistantes, il a opposé des déclarations apaisantes. C'est une erreur psychologique majeure : alors que tous les Européens se mobilisaient pour connaître la vérité sur Tchernobyl, le silence français a fini par inquiéter.

La preuve est faite, une fois de plus, que le lobby nucléaire ne peut en même temps être juge et partie, c'est-à-dire fabricant, vendeur... et contrôleur. La création d'une cellule interministérielle d'information est en effet nécessaire, mais plus encore, indispensable celle d'une autorité européenne de contrôle véritablement indépendante des gouvernements et des industriels du nucléaire.

L'ÉCHÉANCE PRÉSIDENTIELLE

Le PS souhaite que M. Mitterrand soit de nouveau candidat

La plupart des dirigeants socialistes ont, samedi 10 et dimanche 11 mai, pris la parole à l'occasion du cinquième anniversaire de l'accession de M. François Mitterrand à l'Elysée. Tous ont émis le souhait que M. Mitterrand soit de nouveau candidat en 1988, terme normal de la phase de « coexistence », ou avant, si celle-ci devait être interrompue par une crise que, pour sa part, M. Jospin, premier secrétaire du PS, ne souhaite pas.

Si les dirigeants du PS se retrouvent derrière M. Mitterrand, chacun cherche à tirer profit de la « modernisation » du parti qu'ils appellent tous de leurs vœux et à se placer quand la succession du président de la République sera véritablement ouverte.

Cinq ans, ce n'est pas assez; sept non plus, d'ailleurs : Lionel Jospin, Laurent Fabius, Pierre Bérégovoy s'étaient tous donné le mot pour célébrer, à leur manière, l'accession de M. François Mitterrand à la présidence de la République. Tous ont suggéré que M. Mitterrand soit de nouveau candidat en 1988, ou avant. Tous, comme pour faciliter cette candidature, et une réélection, souhaitent la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel.

Ces appels — M. Jospin est bien le seul à n'y voir qu'une coïncidence — font figure de cadeau d'anniversaire. A moins qu'ils ne soient allés au devant d'un désir non encore formulé du principal intéressé. Après tout, il n'est pas impossible que tous aient décelé chez le président ce fameux syndrome de l'Elysée, qui veut que le titulaire de la plus haute charge aspire lui-même à sa propre succession. Si tel est le cas, seul M. Rocard, silencieux, fait mine de ne pas comprendre.

Mais en appeler à M. Mitterrand, n'est-ce pas aussi et surtout, pour les socialistes, le meilleur moyen d'éviter de se séparer? L'exemple, ou le contre-exemple marseillais, devrait en faire réfléchir quelques-uns.

Ceux qui, en effet, au sein du PS, veulent devenir — le moment venu — califes à la place du calife sont légion. Chacun s'est empressé d'installer sa *« résidence secondaire »*, comme dit M. Poperen.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DE M. MADELIN

Les déconvenues du libéralisme

« Qui sème les libertés récolte les emplois », écrivait l'an passé M. Alain Madelin dans sa chronique au *Figaro-Magazine* (1). Pour l'économiste de la *« bande à Léotard »* au Parti républicain, le redressement de l'économie française passe par le *« recul du dirigisme »*, par la révision de lois qui *« étouffent la société civile »* et par la réduction des aides publiques. Désentravés, les entrepreneurs français vont retrouver naturellement le goût de l'initiative et de l'investissement.

Devenu ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, M. Madelin s'est vite heurté à des réalités industrielles et politiques peu en rapport avec le *« pur et parfait »* de l'idéal libéral. Lorsque M. Besse, PDG de la Régie Renault, est venu lui réclamer une rallonge de sa dotation budgétaire d'abord : le ministre de l'industrie a refusé, mais M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a, lui, accordé 2 milliards de francs.

Dans l'affaire Valéo ensuite : M. Madelin était opposé à ce que l'équipementier automobile français soit classé « Défense » pour retarder la tentative d'OPA du financier italien M. Carlo de Benedetti. Il jugeait cette méthode fort peu libérale et, de plus, non conforme à la nécessité de favoriser l'émergence de groupes européens. M. Balladur a passé outre. Sur ces deux dossiers, le ministre de l'industrie a perdu du crédit sans tirer de bénéfice pour sa théorie puisque l'on a fait œuvre d'*« antilibéralisme »* derrière lui. Les industriels ont simplement appris à quelle porte frapper.

Moins symbolique mais plus importante fut la révision du budget 1986; dans ce genre d'exercice, le ministre de l'industrie réclame traditionnellement pour les entreprises des crédits supplémentaires que le ministre des finances conteste. Mais M. Madelin s'est voulu *« le maître-étalon du libéralisme »* et a cru trouver un avantage politique en supprimant promptement plus de crédits que ses collègues du RPR. Il a inversé les rôles des ministères en présentant lui-même des coupes sérieuses dans son budget. Le résultat fut que les crédits de l'industrie ont été amputés de *485 millions de francs, ceux de la* garantie du Fonds industriel de modernisation (FIM) de 500 millions et ceux de la filière électronique de 450 millions de francs.

Or M. Madelin n'allait pas tarder à s'apercevoir qu'il s'était privé par ces coupes de tout moyen d'agir. Les crédits de politique industrielle pour 1986 (2,5 milliards de francs) ayant été engagés aux deux tiers par l'équipe précédente (400 millions de francs ont été par exemple versés à La Chapelle d'Arblay avant le 16 mars), le nouveau ministre a dû trancher dans le peu qui lui restait et sa caisse est désormais vide pour les actions de développement (productique). Le FIM pouvait lui donner de l'oxygène. Il avait été créé en 1983 par M. Fabius, alors ministre de l'industrie, afin d'offrir à son ministère une relative autonomie financière par rapport au Trésor. La quasi-disparition du Fonds de garantie risque de priver M. Madelin, dès l'automne, de ce moyen d'action, d'autant que la Rue de Rivoli milite ouvertement pour la suppression pure et simple du FIM qu'elle considère comme *une machine de guerre dirigée* contre elle.

La *« réalité »* rencontrée par M. Madelin est-elle simplement cette guerre entre l'industrie et les finances ? En partie oui. La rivalité de la tutelle des entreprises entre les deux ministères est traditionnelle et la composition du gouvernement, qui a confié les ministères techniques à l'UDF (logement-transports ; communication-culture et industrie-P et T) et les cordons de la bourse au RPR, l'a renforcée en lui donnant un enjeu politique. M. Léotard s'en rend compte à propos de l'audiovisuel. M. Madelin a vite compris lui aussi que cette répartition des rôles allait lui donner la mauvaise part : à lui la fermeture des chantiers navals et les difficultés, à M. Balladur les fruits des mesures agréables, qu'elles soient ponctuelles (Renault) ou générales (baisse de la fiscalité). Mais là n'est pas l'essentiel.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 43.)

(1) Numéro du 30 mars.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTÉGRISME EN ÉGYPTE

La fièvre monte à Assiout

De notre envoyé spécial

Assiout (Haute-Egypte). — Comme chaque lundi, mercredi et vendredi, à 17 heures, les commerçants de la rue du Martyr-Ali-Makarem, à Assiout (1) (350 kilomètres au sud du Caire), baissent leur rideau de fer et rentrent chez eux. Cette conduite, contraire à l'esprit des affaires, qui ne commencent en haute Egypte qu'au coucher d'un soleil ardent, est dictée par la prudence. *« Ils vont arriver d'un moment à l'autre »*, nous murmure un pharmacien pressé de partir. « Ils », ce sont les islamistes qui se sont emparés de la mosquée Al Gamia al Chareya pour en faire leur quartier général et le siège de leurs conférences.

Dans la rue quasiment déserte ne subsistent que quelques badauds que l'on ne remarquerait pas s'ils ne faisaient de visibles efforts pour être discrets. Ce sont vraisemblablement des *mokhber* (policiers subalternes en civil), qui, d'ailleurs, disparaissent au fur et à mesure qu'affluent les jeunes barbus en djellaba et calotte blanche. De jeunes officiers déguisés en islamistes, ou en étudiants, vont prendre la relève. Des nattes recouvrent bientôt la chaussée, et la rue est fermée au trafic automobile et pédestre par un service d'ordre composé de jeunes islamistes portant un brassard vert.

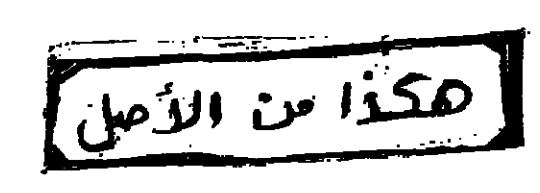
A moins d'une centaine de mètres alentour, plusieurs centaines d'hommes des brigades anti-émeute, armés de bâtons et de boucliers, attendent dans leurs camions bleus tandis que des camionnettes transportant des officiers quadrillent le quartier. Le ban et l'arrière-ban des officiers ont été appelés, jusqu'aux membres du service de lutte contre la fraude fiscale !

Vers 19 heures, plus d'un millier de personnes, des étudiants pour la plupart, se sont rassemblées soit dans la mosquée, soit dans la rue. Après la prière du soir, l'imam annonce le cheikh Mahallaoui, ce prédicateur réputé pour être un pur et dur, que Sadate, selon ses propres termes, a *« jeté en prison comme un chien »*, en septembre 1981.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(Lire la suite page 5.)

(1) La province d'Assiout comptait en 1984 près de 2 millions d'habitants, dont plus de 700 000 chrétiens.



débats

JEUNESSE

L'accent mis par le gouvernement sur la volonté d'ouvrir plus d'emplois pour les jeunes ravive les souvenirs de Marcel Bleustein-Blanchet et lui inspire de nouvelles suggestions. Laurent Lefils s'étonne qu'à l'heure de la pluridisciplinarité on confine encore les étudiants en lettres dans une sorte de ghetto.

Etudiants en pas grand-chose

Trop de diplômes ressemblent fort à de la monnaie de singe

par LAURENT LEFILS (*)

QUI a fréquenté peu ou prou les facultés de lettres, qui a observé les visages des *apprentis philosophes*, des apprentis littéraires ou des apprentis historiens, pour ne citer qu'eux, sait ce qu'est le désarroi. Surtout s'il a connu par ailleurs le regard confiant des futurs gestionnaires, financiers, juristes ou économistes. Pour ceux-ci, l'avenir est bien entendu incertain, et la réussite difficile. Néanmoins, ils savent que ce qu'ils étudient est, relativement au monde du travail et à la bonne marche de la société, utile, concret, comme disent *certains*, indispensable même, et, ma foi, s'ils poussent assez loin la *course aux diplômes, fort bien rémunéré.*

Mais les littéraires, par exemple ? Mais ceux dont les préoccupations portent sur la timidité chez Stendhal ou sur les imbéciles selon Flaubert ? Voilà de vraiment intéressants sujets, et qu'il n'est guère mauvais de connaître quelque peu pour les *discussions entre amis, mais*, dites-moi, en quoi cela rétablira-t-il la balance des *paiements* ? *Puis*, surtout, cela nourrit-il bien son homme ?

J'ironise et exagère. Reste que se profile sous l'ironie une réalité des plus malheureusement chiffrables : que bon nombre d'étudiants en lettres *n'ont d'horizon que la reconversion* radicale, ou bien l'ANPE. Laissons *à ceux qui voient dans la* littérature un pur divertissement pour oisifs et paresseux la triste sottise de trouver ça normal, et gageons que la fatalité ne règne pas plus ici qu'ailleurs, que les choses pourraient être autres et qu'il est possible, oui, de revaloriser les études de ce type à condition d'en changer profondément l'organisation.

Aussi sont-ce non seulement les *dirigeants des universités, professeurs* et administrateurs, qui sont interpellés dans ces lignes, c'est aussi la classe politique, celle qui planche ou planchera sur les réformes de l'enseignement supérieur.

Telles qu'elles se déroulent aujourd'hui, les études littéraires *n'ont pratiquement de débouchés* directs que dans l'éducation. Or là *n'est point le but de tout le monde.* Au demeurant, chacun sait que les places en ce domaine sont fort rares. La recherche, alors ? Mais, outre le caractère long, difficile et périlleux du cursus qui y mène, chaque étudiant en lettres ne rêve pas obligatoi*rement de professer plus tard* dans les amphithéâtres et d'écrire de savants *traités salués par* les collègues.

Contre le cloisonnement

Imaginons, par exemple, un étudiant qui souhaite travailler dans la production culturelle audiovisuelle, dans l'édition ou, même, dans les services publics chargés de la diffu*sion du savoir* (*mairies, maisons de* la culture et autres institutions). *Une formation spécifiquement* littéraire ne suffira guère à lui ouvrir les portes. Pourquoi ? Parce que le grave défaut des études littéraires à l'Université est d'être... littéraires et littéraires seulement.

Personne n'ignore que, hormis *l'enseignement* peut-être, le *monde* contemporain du travail exige la pluridisciplinarité, c'est-à-dire l'acquisition de compétences solides en matière de nouvelles technologies, d'économie, de droit et d'autres domaines encore, selon des répartitions différentes, bien sûr, relativement à la profession visée.

C'est donc le très anachronique *cloisonnement des disciplines qui est* en cause, c'est lui qu'il s'agit de bouleverser. *Multiplier*, par conséquent, les possibilités pour l'étudiant de s'initier à différentes connaissances qu'on lui demandera de maîtriser le jour où il se présentera sur le marché de l'emploi. Telle liberté se pratique rue d'Ulm, et depuis longtemps, pourquoi pas dans les universités ? Et que l'on comprenne bien : il n'est pas question ici de favoriser les systèmes d'équivalences, lesquels permettent de passer dans la pièce d'à côté, mais laissent *intactes les cloisons.*

L'organisation de stages dans ces *disciplines dites fondamentales* (lettres, histoire, philosophie...) serait également une très heureuse initiative. Savoir s'ils doivent être obligatoires — pour ma part je ne le pense pas — est un autre problème ; l'important est que chaque étudiant puisse, s'il le désire, en effectuer. C'est que seuls les stages pourront lui apprendre ce que sont véritablement les exigences de la profession à laquelle *il se destine*, et lui *permet*tront ensuite, précisément, de s'ini*tier à des domaines que peut-être il* croyait jusque-là, pour lui du moins, superflus.

Ce n'est pas ici le lieu d'aller plus loin dans les propositions de simple bon sens ; ce qui compte, pour le moment, c'est de comprendre le gaspillage d'études qui, pour passionnantes qu'elles soient, sont couronnées par des diplômes qui, à y bien regarder, ressemblent fort à de la monnaie de singe !

(*) Etudiant en lettres.

A quand un ministère de l'espoir ?

Les entreprises devraient réserver aux jeunes un pourcentage de leurs emplois

par MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET

LE proverbe chinois affirme : *« Il suffit d'attendre assez longtemps au bord de la rivière pour voir passer le cadavre de son ennemi. »* J'ai envie de le paraphraser sur le mode pacifique en disant qu'il suffit d'espérer assez longtemps sur les rives d'une société pour y voir se réaliser ses idées, reprises par d'autres. *Et dans le cas* présent, tant mieux !

Il y a seize ans, dans *le Monde* daté du 24 mars 1970, sous le titre « Cent mille emplois pour cent mille *étudiants* », *je proposais la création* d'un cycle professionnel d'initiation à l'entreprise pour les jeunes parvenus au terme de leurs études supérieures. Ce cycle, d'une durée d'un an, organisé pour les intéressés sous le signe du volontariat aurait été, du côté des entreprises, soumis à la règle d'un quota — modeste — de 1 %, *chaque entreprise se voyant* dans l'obligation d'accueillir un étudiant pour cent salariés. Soit un bilan potentiel, à l'époque, de quelque cent mille jeunes, qui auraient pu embrayer naturellement chaque année sur la vie professionnelle ; *avec pour chacun d'eux, la possibi*lité de rester dans l'entreprise au bout de cette période probatoire s'ils y avaient fait leurs preuves.

J'ai prêché dans le désert pendant *seize ans !*

Porte close

Mon projet, qui m'avait valu d'innombrables lettres de jeunes, avait pourtant été bien accueilli par les milieux gouvernementaux. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, a trouvé l'idée excellente *et bien accordée à l'esprit de sa nou*velle société. Il a même confié à Jacques Delors le soin de m'accompagner pour la présenter, avec la caution morale du gouvernement, aux principaux dirigeants du patronat français, à commencer par le *président du CNPF.*

Malheureusement, nous avons trouvé porte close. Je veux dire qu'on nous a écoutés avec un intérêt poli, qui dissimulait mal une certaine incrédulité, et même une incrédulité certaine.

Sept ans plus tard, j'ai tenté une nouvelle offensive. Comme Diogène, je cherchais un homme capable de m'aider à faire passer mon idée dans le *dispositif institutionnel. Je l'ai* trouvé. Pierre Sudreau, député de Blois, a déposé sur le bureau de l'Assemblée, le 31 mai 1977, une proposition de loi qui, consacrée à l'emploi des jeunes, reprenait le système du quota du 1 %. Mais ce texte, renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, n'en est jamais ressorti. En tout cas, il n'a jamais été discuté à l'Assemblée (l'a-t-il seulement été en commission ?).

Aujourd'hui, changement de décor. L'idée de brancher en direct l'école ou l'université sur l'entreprise est désormais à la mode. On l'adopte, on la fête, on l'adule, on lui fait même des petits. Dans *le Monde du 9 avril* dernier, j'ai lu qu'Yvon Gattaz, président du CNPF (les présidents se suivent et ne se ressemblent pas), se propose de mettre en œuvre cinq cent mille contrats de *formation alternée.*

Et surtout le conseil extraordinaire qui s'est tenu à Matignon le *13 avril, a décidé de mettre au point* un « plan d'urgence » encourageant les entreprises, au moyen de dégrèvements sociaux, à embaucher des jeunes, notamment à l'issue d'un contrat de formation alternée.

Bravo! Je suis profondément heureux que ce coup de fouet à l'initiation professionnelle soit donné avec une ampleur aussi impressionnante. *Mais je crois que cela ne suffit pas* et qu'on peut aller plus loin.

C'est pourquoi je propose à nouveau, avec la passion de convaincre qui m'habite quand je suis moi-même convaincu, de compléter ce dispositif par mon système de cycle probatoire d'un an, soumis à la règle du *quota. C'est en effet* la seule *façon d'obtenir* la participation de l'ensemble du tissu industriel fran*çais et de rendre crédible le projet* pour les jeunes. La seule façon aussi d'obtenir que ceux-ci soient réellement mis à l'épreuve du monde professionnel. Un contrat de formation alternée risque toujours de n'être qu'un passeport provisoire pour l'entreprise. C'est *incontestablement* un remarquable outil pédagogique *et une très bonne façon de consacrer* le rapprochement, si nécessaire, de l'université et de l'entreprise — rapprochement auquel j'ai contribué en mon temps en encourageant la création du CELSA de mon ami Guillebean.

Pour de véritables emplois à l'essai

Mais cela ne résout qu'en partie le *problème de l'emploi des jeunes.* Ce que je suggère marque une étape de *plus. Il ne s'agirait plus seulement* d'un complément d'études en forme de stage — même avec l'espoir, toujours hypothétique, d'une embauche — mais d'un véritable emploi à l'essai.

Il s'agirait aussi de passer du bénévolat patronal à l'exercice d'un *devoir de solidarité nationale*, assorti là aussi, bien sûr, des allégements de charges qui en rendrait la pratique supportable pour les employeurs.

Au lendemain du premier conflit mondial de *1914-1918*, obligation avait été faite aux entreprises, sur l'initiative du président de la République, Alexandre Millerand, de réserver un certain pourcentage de *leurs emplois aux mutilés de guerre.* Ce que la France avait fait alors pour ses soldats amoindris, ne peut-elle le faire aujourd'hui pour ceux qui portent en eux son avenir ?

Nous avons des ministères pour tout : pour les relations extérieures, pour l'agriculture, pour l'environnement, pour l'éducation nationale. A quand un ministère de l'espoir pour *les jeunes* ?

Ecouter les enfants

L'article de Robert Solé intitulé « L'enfance violentée » (*le Monde* du 22 avril) soulève de graves problèmes sur lesquels il convient de ne pas transiger. En effet, lorsque l'indifférence semble être encore plus *indifférente qu'elle-même*, elle offre un visage terrifiant.

Ne faudrait-il pas, au-delà des discours, des règlements, des lois et des connaissances scientifiques, dont usent les spécialistes, redonner consistance aux attitudes dictées par le cœur ? Comment pourrait-on prétendre contribuer à la perpétuation *d'une société de tolérance si nous* n'apprenons même pas à nos enfants *à écouter en leur donnant* l'exemple ? Si on souhaite qu'ils nous écoutent, écoutons-les, afin qu'ils ne soient pas tentés de se moquer de nous lorsque nous prononçons des mots comme « valeurs » ou « dignité » humaines.

L'enfance maltraitée renvoie à des carences de communication beaucoup plus larges qu'on ne se l'imagine. Et c'est à nous, adultes, *qu'incombe la tâche de les combler.*

Personnellement, j'ai trois enfants, et ils m'ont plus appris sur la communication que bien des livres et d'éminents professeurs. Ecouter *les enfants, c'est revenir aux sources* de la communication.

Docteur Michel HANNOUN,
député de l'Isère,
secrétaire de la commission
des affaires culturelles
et sociales.

Une réponse de M. Yvan Blot

Une tribune libre de M. Georges Sarre (*le Monde* du 14 avril) me met en cause indirectement dans un article intitulé « Un coup de force » par la phrase suivante : « Certains élus RPR/UDF, issus du GRECE ou du Club de l'Horloge ne *proférent-ils pas les mêmes* idées d'exclusion, de ségrégation, d'inégalité, de répression érigée en système ? ».

Je tiens, en ma qualité de président d'honneur du Club de l'Horloge et élu RPR, à préciser que le Club de l'Horloge et le GRECE n'ont absolument pas les mêmes idées. *Par ailleurs, M. Georges* Sarre nous prête des idées qui sont les siennes : l'exclusion et la ségrégation sont des idées partagées par toutes les idéologies prônant la haine *sociale, y compris la lutte des* classes, qui relève de la même typologie mentale que la lutte des races. L'inégalité, au sens d'injustice, c'est-à-dire au sens où le conçoit M. Sarre, est renforcée par le socialisme, qui crée un appareil politique et une bureaucratie *privilégiée* face à la masse ordinaire des citoyens non politisés. La « répression érigée en *système* » *est une excellente défini*tion du socialisme des pays de l'Est, et du fascisme, qui, *ne l'oublions* pas, est né historiquement du socialisme (voir la biographie de Mussolini).

YVAN BLOT,
député RPR
du Pas-de-Calais.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

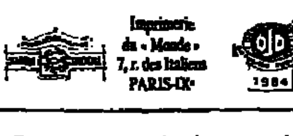
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 56 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

« L'INVENTION DU CHOMAGE »

de R. Salais, N. Baverez et B. Reynaud

Une histoire qui finit mal

ET si le chômage était une création récente, produite *par l'évolution de notre* société ? Auteur du livre *l'Invention du chômage*, avec deux autres spécialistes, Robert Salais ne formulerait pas ainsi la question. Elle vient pourtant à l'esprit, à la lecture de cette longue analyse qui lui *permet de retracer* l'histoire d'une catégorie sociale — *les chômeurs* — de 1895 à nos jours. Une histoire qui finit mal.

Aux origines, il paraît tellement difficile de distinguer le *chômeur parmi les personnes qui* n'ont pas d'occupation reconnue *que les statisticiens opposent le « noyau stable »* à la *« population flottante »*, où l'on trouve déjà les vagabonds, les handicapés, les femmes, les travailleurs isolés et les travailleurs à domicile. Le chômeur, lui, ne *pourra être défini que « le jour où nous aurons à lui appliquer un remède »*, note un expert en 1910. C'est-à-dire quand on pourra s'en préoccuper socialement.

En fait, l'émergence de la *catégorie moderne du chômeur* date des années 30 et apparaît comme le double du salariat, dont l'augmentation est simultanée. Ses caractéristiques — comme les niveaux de chômage constatés à l'époque — sont directement liées à *l'évolution*, vers un modèle rationnel d'activité, lequel *coïncide* avec la montée en puissance de la grande entreprise et du taylorisme.

Pour en arriver à la *conception* actuelle du chômage, il faudra *ensuite attendre peu de temps.* Le Front populaire, la Libération et surtout l'influence de John Maynard Keynes vont rapidement conforter ce qui s'ébauchait dans la *réalité*. Avec la *« convention du plein emploi »*, on assiste au transfert de *« la gestion globale du marché du travail à l'Etat, investi de la mission de veiller au plein emploi »*. Sur cette lancée, le chômage est *« extériorisé »* par l'entreprise.

Pourtant, ce modèle va se gripper. C'est à l'occasion de *l'élaboration du* Ve Plan (1965-1970) que, pour la première fois, les statisticiens constatent un écart de 600 000 personnes entre l'addition de la population active occupée et les prévisions de la population active disponible. *Incrédules, d'abord, les spé*cialistes devront, dans les années suivantes, admettre que ce signe avant-coureur aurait mérité plus d'attention.

Robert Salais et ses coauteurs en tirent une hypothèse que leur livre explore. *« La crise contemporaine est fondamentalement une crise des représentations du travail et des catégories anciennement établies »*, écrivent-ils. *Le rôle dominant de l'Etat, le* désengagement de l'entreprise, nous empêcheraient de réfléchir aux transformations que subissent les catégories *« emploi salarié »* et *« chômage »*.

Or de nouveaux modèles d'emploi se créent, tels l'intérim, le contrat à durée déterminée, le temps partiel ou même les formules d'insertion pour les jeunes, qui remettent en cause la relation *de travail. Il existe des catégories* intermédiaires qui rendent nécessaires d'autres moyens d'analyse et d'observation. Surtout, cela justifierait d'autres rapports sociaux, où l'information deviendrait indispensable. Ce que les lois les plus *récentes devraient* favoriser, à commencer dans l'entreprise.

ALAIN LEBAUBE.

★ Editions PUF, collection « Economie et Liberté », 280 pages, 135 F.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur malencontreuse, nous avons indiqué, dans *le Monde* du 6 mai, page 2, que le livre de François Bloch-Lainé et Jean Bouvier, *la France restaurée*, était édité au Seuil. Il est en fait sorti chez Fayard.

étranger

AMÉRIQUES

Paraguay

Le régime du général Stroessner se heurte à l'hostilité croissante de Washington

De notre envoyé spécial

Asuncion. – Les temps ont bien changé. Qui aurait cru que l'un des principaux adversaires du *général* Stroessner à Asuncion serait un jour l'ambassadeur des Etats-Unis ? Il ne se passe plus *de jour sans* qu'un personnage officiel ou l'un des journaux du régime ne s'en prenne au représentant américain. A la fin d'avril, le quotidien *Diario de Noticias* compara même dans un éditorial l'ambassadeur, M. Donald Clyde Taylor, à Kadhafi ! Il accusait le diplomate de s'être montré dans une manifestation d'un millier et demi de médecins et d'infirmières en grève à *l'Hôpital* des cliniques, le principal établissement de la capitale. Pour le journal, une telle présence était un encouragement à la subversion.

Les défenseurs du système ont toujours donné *dans* la *galéjade. Le* lendemain de la manifestation, l'ambassade publiait un démenti : non seulement M. Taylor n'était pas sur les lieux, mais, au moment des *faits*, il *se* trouvait en visite officielle à l'autre bout de la ville. Incapable de prouver ce qu'il avait avancé, le journal maintint néanmoins *son* « jugement ». Un jugement qu'on connaît bien à Asuncion, car il est répété jour après jour par les autorités : l'ambassadeur est coupable d'« ingérence » dans les affaires intérieures du pays.

Depuis son arrivée, en novembre dernier, M. Taylor n'a pas chômé : il a *visité syndicats*, partis, *ministres*, journalistes, militaires, patrons des secteurs public et privé, universitaires, responsables de l'Eglise. Apparemment rien de répréhensible.

Son tort néanmoins, aux yeux des officiels, est d'avoir rencontré à plusieurs reprises les dirigeants de l'Accord national, cette coalition de l'opposition que le gouvernement taxe d'« *irrégulière* » et contre laquelle il manie volontiers la matraque. Le diplomate a même eu le front de faire inviter aux Etats-Unis des « *déserteurs* » du parti Colorado officiel, M. Carlos Romero Pereira.

En vérité, les partisans du général Stroessner sont devenus particulièrement irrascibles depuis que le président Reagan a douté publiquement du caractère démocratique de leur régime. Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a même regretté *que* le Paraguay *n'ait pas suivi* l'évolution de ses voisins. Son adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams, est allé plus loin en parlant de « *dictature* » à propos des méthodes utilisées par le général président.

Le journal du parti Colorado *Patria a aussitôt répliqué en s'interrogeant* sur les « *origines obscures* » de M. Abrams. L'antisémitisme fait partie des *réflexes* conditionnés chez les tenants du système dont on sait avec quel empressement il a *accueilli les anciens nazis.*

« Déstabiliser en douceur... »

Les Etats-Unis ne prêtent plus d'assistance économique et militaire au régime paraguayen. Le dernier prêt de l'Agence interaméricaine pour le développement (AID) au gouvernement d'Asuncion date de *1979. Des* raisons économiques et non politiques expliquent que les Etats-Unis par la suite aient réservé *leur aide* à *des* organismes ou des projets particuliers : le Paraguay avait franchi, en 1979, la barre des 1 000 dollars de revenu annuel *per capita* au-delà de laquelle on considère, à Washington, qu'un pays est en voie de développement avancé et n'a donc besoin que d'aides ponctuelles – « *de peuple à peuple* » – et non de gouvernement à gouvernement.

Quant à *l'assistance militaire* en crédits et en matériel, elle a été interrompue par une loi du Congrès américain. Seuls sont maintenus les programmes d'entraînement de militaires paraguayens aux Etats-Unis.

Tout le monde sait, à *Asuncion*, où vont les préférences de M. Donald Taylor. Le général Stroessner a vieilli et son régime avec lui : il est lâché ou mis en cause par l'Eglise, le patronat et même certains secteurs de son parti.

Il serait donc irréaliste pour le gouvernement américain de miser sur un tel homme qui non seulement refuse toute évolution démocratique, mais se révèle incapable, selon washington, de s'adapter aux changements nécessaires dans l'économie.

L'ambassadeur américain lorgne donc plus volontiers vers les Colorados dissidents et l'opposition. *Le* danger, avec les rebelles du parti officiel, serait qu'ils gardent les *vieux réflexes autoritaires* et ne comprennent pas suffisamment les évolutions nécessaires : ils sont donc invités aux Etats-Unis pour un amical *aggiornamento. « La politique américaine consiste à déstabiliser en douceur le général Stroessner »*, conclut M. Euclides Acevedo, l'un des dirigeants du pari *fébrériste*, de l'opposition.

CHARLES VANHECKE.

● *M. Stroessner en visite au Brésil. – Le général* Stroessner s'est rendu, le vendredi 9 mai, dans l'Etat brésilien du Parana, voisin du Paraguay, pour y assister à la prestation de serment du nouveau gouverneur. Ce *déplacement paraît destiné* à faire taire les commentaires récents sur l'affaiblissement physique et politique du dictateur paraguayen. Le consul de ce pays à Curitiba, dans l'Etat du Parana, a assuré que « *la santé du général est bonne* » et a démenti *les* rumeurs selon *lesquelles il* songerait à aller se faire soigner en République fédérale. – *(Reuter.)*

Manœuvres diplomatiques en Amérique centrale

A quelques semaines de la date-butoir du 6 juin, prévue par le groupe de Contadora pour la signature de l'acte de paix, les déclarations des dirigeants se multiplient en Amérique centrale. Le *président* nicaraguayen a ainsi réaffirmé, samedi 10 mai, qu'il ne signera l'acte de Contadora à Panama que si les Etats-Unis « *cessent leur agression* ». M. Ortega a *fait cette déclaration* quelques heures après que le président colombien, M. Belisario Betancur, eut affirmé à Bogota que le Nicaragua signerait ce traité régional de paix.

Le président hondurien José Azcona a, de son côté, déclaré dimanche que, en cas d'invasion du Nicaragua par les Etats-Unis, le Honduras « *restera neutre, mais ne la condamnera pas* ». M. Azcona a justifié ces propos en expliquant qu'aucun « *gouvernement n'a le droit de soumettre son peuple* » et s'est déclaré convaincu que les « *dictatures d'Amérique latine doivent céder le pouvoir* ». Il a de nouveau accusé le gouvernement sandiniste de « *violer les libertés* » et proclamé publiquement son soutien aux revendications de l'opposition antisandiniste.

A *Lima, un programme en quatre* points destiné à obtenir une paix durable en Amérique centrale a *été* proposé samedi au président péruvien Alan Garcia par son homologue salvadorien, Jose Napoleon Duarte, en visite officielle de quatre jours dans la capitale péruvienne.

Outre la signature de l'acte de Contadora, ce programme envisage un dialogue simultané entre le Nicaragua et la Contra, d'une part, *et* entre le Salvador et ses opposants armés, d'autre part. Il prévoit aussi la création d'un Parlement d'Amérique centrale, dont les membres seraient élus, et soutient la réunion des *présidents* d'Amérique *centrale qui* doit avoir lieu le 23 mai dans la localité guatémaltèque d'Esquipulas, à la frontière du Honduras, du Salvador et du Guatemala. – *(AFP, UPI.)*

● *Six commandants rebelles quittent Eden Pastora.* – Six commandants antisandinistes combattant sur le front sud ont rompu avec Eden Pastora et ont rejoint les forces alliés à l'opposition nicaraguayenne *unie* (UNO), *afin d'obtenir* l'aide américaine. Eden Pastora, chef de l'Alliance démocratique révolutionnaire (ARDE), a toujours refusé de se joindre à des forces qui acceptent *d'anciens soldats de Somoza comme* le fait l'UNO. – *(AF.)*

Etats-Unis

Ancien dissident soviétique vivant en Israël M. Chtcharansky est acclamé à New-York

New-York *(AFP, AP, Reuter).* – L'ancien dissident juif soviétique, Anatoli Chtcharansky, a été acclamé et porté en triomphe, dimanche 11 mai, à New-York, lors d'un *rassemblement de « solidarité avec les juifs soviétiques »* organisé, comme chaque année, devant le bâtiment des Nations unies. La manifestation regroupait une foule *estimée à environ* deux cent cinquante mille à trois cent mille personnes.

M. Chtcharansky a plaidé pour la libération de dissidents actuellement détenus en Union soviétique et demandé que soient imposées, dans ce but, des sanctions politiques et économiques contre Moscou. « *Nous ne devons jamais oublier des gens comme Sakharov, qui ont élevé leur voix pour la lutte des opprimés* », *a-t-il ajouté*. Libéré en février dernier, après avoir passé huit années en prison, M. Chtcharansky est arrivé, jeudi 8 mai, aux Etats-Unis pour une visite de douze *jours, au* cours de laquelle il doit rencontrer le président Reagan.

Dans une interview à l'hebdomadaire *US News and World Report*, publiée samedi, l'ancien *refuznik* a *déclaré* qu'à son avis les Occidentaux surestimaient les idées démocratiques des Soviétiques en général. « *Je ne crois pas*, a-t-il dit, *que la majorité des gens pensent qu'il soit important d'avoir un Etat démocratique.* » Interrogé sur les chances de réformes venant de l'intérieur de l'URSS, il les juge nulles et estime que le combat mené par Andréi Sakharov est « *réellement sans espoir* ». Mais, ajoute-t-il, « *Sakharov luttera, non parce qu'il croit qu'il peut changer le système, mais simplement parce que sa conscience le lui demande* ».

Selon M. Chtcharansky, l'émigration juive est le seul mouvement en faveur des droits de l'homme qui ait connu quelque succès en Union soviétique : « *Cela vient de la détermination des juifs, du soutien de la communauté dans le monde, et des problèmes économiques de l'URSS* ».

L'ancien dissident estime que le nombre de prisonniers d'opinion est, en URSS, de l'ordre de quinze mille à vingt mille personnes, dont quatre cents à cinq cents « *criminels dangereux pour la sécurité de l'Etat* ».

Chili

● *Inculpation d'un médecin et d'un avocat.* – Un procureur militaire de Santiago a inculpé, dimanche 11 mai, un médecin et un avocat, membres du vicariat de la Solidarité de l'Eglise catholique de « subversion » pour avoir secouru un militant d'extrême gauche blessé et en fuite, après une attaque contre une boulangerie, selon le gouvernement chilien. – *(AFP.)*

Brésil

● *Un prêtre assassiné dans le Nordeste.* – Le Père Jacinto Maraes Tavares, coordonnateur de la commission pastorale chargé des questions agraires à Tocantinopolis, dans le sud de l'Etat du Para (nord du Brésil), a été assassiné, samedi 10 mai, dans les rues du centre de la ville d'Imperatriz, dans l'Etat du Maranhao. Cet assassinat pourrait avoir été ordonné par des grands propriétaires terriens de la région, théâtre de conflits violents pour la possession des terres. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Soudan

La loi islamique constitue désormais un phénomène irréversible

nous déclare le guide suprême des Frères musulmans

De notre envoyé spécial

Khartoum. – M. Hassan El Tourabi, le guide suprême des Frères musulmans soudanais et chef du Front national islamique (FNI), aime recevoir les journalistes étrangers qu'il séduit souvent par son franc parler, parfois un peu brutal, et *ses formules* à l'emporte-pièce. Il est d'ailleurs, pour le moment, l'un des rares hommes politiques de *Khartoum* à pouvoir consacrer du temps aux représentants de la presse internationale. *Exclu du* gouvernement de M. Sadek El Mahdi, il ne participe pas, en effet, directement à l'interminable marathon politique qui se poursuit depuis près de deux semaines entre les dirigeants *de l'Oumma* et du *Parti* démocratique unioniste (DUP) en vue de la formation du nouveau gouvernement.

Le chef des Frères musulmans, qui a réussi le tour de force de *faire entrer cinquante* et un des membres de son groupe au Parlement, a lui-même subi un échec cuisant dans la circonscription populaire d'El-Sahafa, au sud de Khartoum, les autres candidats *s'étant* désistés en faveur du représentant du DUP dans le but de faire mordre la poussière à celui que tout le monde ou presque considère comme étant l'un des symboles de l'ère Nemeiry. « *Ce n'est pas tout à fait vrai, je ne suis pas le seul à avoir collaboré avec le régime de Nemeiry*, dit avec un sourire malicieux le guide des Frères musulmans, tout en caressant sa barbe grisonnante, *le nouveau chef de l'Etat que l'Assemblée a si brillamment élu, c'est-à-dire M. Ahmed Ali El Mirghani, a été jusqu'à la fin un membre du parti unique fondé par l'ancien chef de l'Etat, et M. Sadek El Mahdi lui-même a fait partie du bureau politique de ce même parti pour, il est vrai, une très courte période.* » M. Tourabi n'insiste cependant pas trop dans ce système de défense peu crédible. Il sait qu'il a été l'un des principaux soutiens du président déchu, d'abord comme procureur général, puis comme ministre et enfin en tant que son conseiller personnel.

« La vérité coranique »

Il reconnaît également, ainsi qu'il nous l'avait dit il y a trois ans *(le Monde* du 4 octobre 1983), que les Frères musulmans étaient disposés à assumer la défense du régime chaque fois que celui-ci était menacé. Il ajoute maintenant : « *Pourtant nous avions à son égard une attitude de totale indépendance. Le président Nemeiry s'est finalement débarrassé de nous trois semaines avant sa chute, car il a cru, sur la foi d'informations qui lui étaient fournies par ses services de sécurité, que nous étions sur le point de le renverser.*

– Aviez-vous une telle intention ?

– *Nous mobilisions nos forces, mais nous ne comptions pas le trahir tant que nous participions au pouvoir à ses côtés. Cela est contraire à nos habitudes. En fait, nous nous apprêtions à nous séparer de lui pour pouvoir le combattre ouvertement de l'extérieur. Nous souhaitions néanmoins attendre encore un peu jusqu'à ce que la charia (la loi islamique) fût fermement implantée dans le pays.* »

M. Hassan El Tourabi est, ou prétend être, maintenant convaincu que la charia est désormais « *fermement implantée* » au Soudan et que nul n'osera demander ouvertement son abrogation. « *Il faut que les gens s'habituent à vivre avec elle* », dit-il, en affirmant que, lors de sa rencontre de lundi dernier avec M. Sadek El Mahdi, le dirigeant de l'Oumma, et M. Mirghani, chef du DUP, s'était dégagé un consensus général sur la nécessité de ne pas abroger la charia *tant que ne serait pas* élaborée une nouvelle législation islamique préparée par un groupe de juristes et de docteurs de la loi. « *Nous avons tous été d'accord, je le répète, pour souligner qu'il ne saurait y avoir de période intérimaire sans charia* », dit-il, allant à l'encontre de ceux qui parlent avec insistance dans les milieux dirigeants de l'Oumma d'une abrogation immédiate de la loi islamique, sans attendre l'élaboration d'une nouvelle version de la charia.

M. Tourabi estime que, de toute façon, cette nouvelle version devrait immanquablement comporter son chapelet de sanctions pénales islamiques (amputation, flagellation, lapidation, etc.). « *C'est écrit noir sur blanc dans le Coran et nul ne peut contester cette vérité. Il n'y a pas de discussion possible sur ce sujet. D'ailleurs, M. Sadek El Mahdi, qui est homme de foi, ne conteste nullement ce point, mais souhaite tout simplement que la loi définisse clairement à partir de quel degré un vol constitue un crime punissable par l'amputation.* »

Pour mieux convaincre ses interlocuteurs sur le fait que les sanctions islamiques « *constituent désormais au Soudan un phénomène irréversible* », M. Tourabi rappelle que, même après la révolution d'avril dernier qui a mis fin au régime de Nemeiry, les juges ont continué et continuent encore à prononcer des peines d'amputation qui toutefois, pour des raisons d'Etat, ne sont pas appliquées. Il indique que les sentences de flagellation prévues pour sanctionner ceux qui sont surpris en train de consommer des boissons alcoolisées sont exécutées, « *mais avec beaucoup plus de souplesse que dans le passé* ».

Le guide des Frères musulmans affirme ne pas comprendre lorsqu'on lui suggère que certains des aspects des sanctions islamiques ne sont pas *de notre* époque et suscitent en Occident comme ailleurs une fâcheuse impression que les Soudanais auraient intérêt à dissiper. Il admet volontiers que l'acte d'amputation n'est pas beau à voir et avoue, en toute candeur, que lui-même s'est évanoui lorsque, pour la première fois, il a assisté, à la prison de Kobar, à l'amputation d'une main. « *Je ne peux supporter la vue du sang*, dit-il comme pour s'excuser de cette faiblesse, *mais il y aura toujours des amputations.* »

« Rester dans l'opposition »

Donc, pour M. Tourabi *ce* n'est pas la charia, au sujet de laquelle il existerait au Soudan un vaste consensus, *qui a empêché* l'entrée des Frères musulmans au gouvernement, mais plutôt « l'appétit *insatiable* » des membres de l'Oumma et du DUP « *qui souhaitent avoir le plus de postes possibles à distribuer parmi leurs amis* ». « *De toute manière*, ajoute-t-il sans grande conviction et en guise de consolation, *nous ne sommes pas intéressés à participer au gouvernement. Pour nous, la meilleure solution c'est de rester dans l'opposition. Nos adhérents sont tous des jeunes, politiquement conscients et très critiques à l'égard des gouvernants en place. Qui veut d'ailleurs participer au pouvoir dans un pays dont la situation économique frise la catastrophe ?* » En d'autres termes, les raisins sont trop verts. M. Tourabi ajoute en manière de conclusion : « *Je ne suis pas du tout optimiste sur l'avenir de la coalition qui vient de se constituer. L'histoire récente nous a appris que ce genre de combinaison n'a aucune chance de succès.* »

Croit-il en la possibilité d'un nouveau coup d'Etat militaire si la situation politique et économique continue à se détériorer ? Il répond sans hésiter : « *Il ne faut pas compter sur nous pour participer à un tel mouvement, mais si la coalition actuelle n'arrive pas à s'en sortir et à régler les problèmes économiques du pays, les gens seront de plus en plus frustrés. Si le gouvernement devient instable, il y aura dans le pays un vide politique dangereux. Je ne serais pas alors surpris si quelque officier aventuriste ne profite de la situation pour tenter de sauver le pays. Cela est déjà arrivé à deux reprises dans le passé. Nous ferons de notre mieux pour éviter une telle éventualité, mais nous ne pouvons garantir que nous réussirons.* »

JEAN GUEYRAS.

AFRIQUE

République sud-africaine

Sept Noirs tués en deux jours

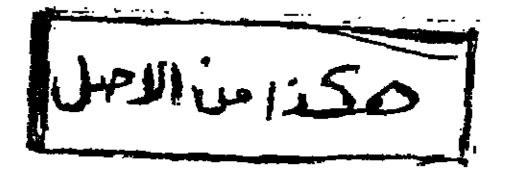
Les forces de sécurité sud-africaines ont investi, le samedi 10 mai, les localités d'Alexandra, près de Johannesburg et de Bongolethu, dans la province du Cap, arrêtant au moins 31 personnes. Selon la police, il s'agissait d'une opération préventive contre le crime. Plus de 1 600 policiers et soldats ont bouclé le bidonville d'Alexandra ou 18 personnes ont été arrêtées pour avoir *été* trouvées en possession de drogue ou de marchandises volées.

Au cours de cette opération, menée notamment pour trouver des indices sur un vaste trafic de vol de véhicules, les soldats ont fouillé les maisons une à une, distribuant des tracts à la population pour l'inviter, sous le sceau de l'anonymat, à donner aux autorités des informations sur les « *fauteurs de troubles* ». Le quartier général de la police de Pretoria a fait savoir que les forces de sécurité resteront présentes à Alexandra « *aussi longtemps que cela sera nécessaire pour restaurer la loi et l'ordre* ».

Les habitants d'Alexandra, plus de 100 000 personnes qui s'entassent sur un peu plus de 2 kilomètres carrés, préparent actuellement les funérailles, qui auront lieu jeudi, de 20 victimes tuées le mois dernier soit par des policiers, *soit* par des commandos d'extrême droite.

A Soweto, autre grande cité noire de la banlieue de Johannesburg, trois Noirs ont été tués au cours du week-end par la police, lorsqu'une patrouille a été attaquée par un groupe de jeunes manifestants. D'autre part, à la suite d'un accident entre un véhicule blindé de la police *et* un bus, les passagers du bus ont attaqué les policiers et mis le feu à leur véhicule, qui a *été* entièrement détruit.

Divers affrontements se sont produits *samedi* et dimanche dans d'autres cités noires et, au total, sept Noirs ont été tués. – *(AFP, Reuter, UPI.)*



PROCHE-ORIENT

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET SES CONSÉQUENCES

Dix membres d'une organisation liée à la Libye arrêtés en Espagne

De notre correspondant

Madrid. – La Libye est décidément devenue le point de mire des services espagnols. Vingt-quatre heures à peine après l'expulsion d'un diplomate de ce pays, accusé de conspirer avec un officier espagnol d'extrême droite, lui-même écroué (*le Monde* daté 11-12 mai), le ministère de l'intérieur a annoncé le samedi 10 mai l'arrestation, « *ces derniers jours* », de dix personnes affiliées à une « *organisation terroriste internationale* », apparemment financée par des membres de la représentation libyenne à Madrid.

Les personnes arrêtées, ressortissantes de cinq pays différents, étaient membres de l'Appel de Jésus-Christ, une organisation qui, suivant le communiqué du ministère de l'intérieur, « *fut créée au Liban en 1978 en liaison avec l'Eglise grecque catholique du Moyen-Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem* », et qui serait d'extrême droite. Il s'agit de Faried Jazan, « *chef militaire de l'organisation pour l'Espagne* » et citoyen syrien, des frères Fayçal, Danny et Fredi Hanna Joudi, originaires du Liban, du Jordanien Rabah Musa Mohamed Abukamis, des ressortissants espagnols Victor Becerro, Pedro Vargas, Calixto Bravatas et Felicisimo Barroso, ainsi que du Portugais Victor Manuel Romano.

L'arrestation, le 2 mai dernier, de Victor Becerro et Victor Manuel Romano alors qu'ils préparaient un attentat contre une succursale de la Bank of America à Madrid semble avoir permis de désarticuler le reste du réseau.

L'Appel de Jésus-Christ serait également responsable de l'explosion d'une bombe dans les bureaux d'Air France le 11 avril dernier à Lisbonne, ainsi que d'un attentat avorté contre une synagogue à Paris. Deux des détenus ont déclaré à la police espagnole que leur organisation les avait chargés de s'attaquer aux intérêts américains en Espagne, et leur avait offert en échange 70 000 dollars qui devaient leur être remis par des fonctionnaires libyens à Madrid.

Cette nouvelle affaire a encore ajouté à la tension entre Madrid et Tripoli : en deux semaines, douze ressortissants libyens, dont quatre membres du « bureau populaire » (ambassade), ont été expulsés d'Espagne. La représentation libyenne attribue aux « *pressions américaines* » cette vague de représailles. Du côté espagnol, on nie tout rapport entre ces mesures et la récente opération américaine contre Tripoli et Benghazi, que Madrid avait d'ailleurs condamnée. On affirme que seule la découverte de preuves irréfutables contre les diplomates libyens à Madrid est à l'origine de ces mesures.

THIERRY MALINIAK.

Damas expulse trois diplomates britanniques en riposte à une décision analogue de Londres

Le gouvernement britannique a qualifié de « *totalement injustifiable* » l'expulsion, dimanche 11 mai, de trois de ses diplomates à Damas en représailles à l'expulsion, vingt-quatre heures plus tôt, de trois membres de l'ambassade de Syrie à Londres, soupçonnés d'avoir participé à une opération terroriste.

Le Foreign Office a fait valoir que la mesure prise à l'encontre de MM. Zaki Oud, Ahmad Abdoul Latif et Mounir Mouna se justifiait par le refus de la Syrie de lever l'immunité diplomatique protégeant les trois hommes afin de permettre leur interrogatoire par Scotland Yard. La police voulait les entendre au sujet de la tentative d'attentat contre un Boeing de la compagnie israélienne El Al déjouée le 17 avril dernier à Londres.

L'enquête a permis d'arrêter un Jordanien d'origine palestinienne, M. Nezar Hendawi, frère de M. Ahmed Nawaf Hasi, détenu par les autorités ouest-allemandes après un attentat à Berlin-Ouest. M. Hendawi avait remis à sa « fiancée » irlandaise s'apprêtant à monter dans le Boeing d'El Al en partance pour Tel-Aviv un sac contenant une bombe réglée pour exploser peu après le décollage. A en croire la BBC, les autorités britanniques soupçonnent les diplomates syriens d'avoir fourni les éléments de la bombe transportée par la jeune femme, qui paraît, elle, être étrangère à l'affaire et avoir été dupée par son « fiancé ».

L'ambassade de Syrie a démenti toute implication dans cette affaire. Elle a souligné qu'elle avait offert de coopérer avec Scotland Yard, proposant que les trois hommes soient interrogés dans les locaux de l'ambassade sans que leur immunité diplomatique soit levée. Scotland Yard s'y est refusé, soulignant qu'un interrogatoire dans ces conditions ne pouvait fournir de « *preuves utilisables en justice* ».

Les trois hommes ont une semaine pour plier bagages. Un quatrième diplomate syrien, M. George Shiha, se trouvait, dimanche, dans le vol Londres-Damas. Il a affirmé que son départ était prévu de longue date et a qualifié de « *grotesques* » les affirmations du *Sunday Times* selon lesquelles il serait le responsable des services de renseignement militaires syriens en Grande-Bretagne et aurait été prié de quitter le pays.

Le gouvernement syrien a immédiatement réagi aux décisions de Londres. Il a annoncé, dimanche, qu'il avait donné une semaine à trois diplomates britanniques – l'attaché militaire, le colonel Maitland-Tittirton, le premier secrétaire, M. David Taylor, un vice-consul, M. Andrew Balfour – pour quitter la Syrie. Les autorités de Damas dénoncent une campagne de calomnies orchestrée à l'encontre de leur pays et visant, selon elles, à justifier une action militaire israélo-américaine.

D'autre part, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a estimé, ce week-end, que la disparition du colonel Kadhafi ne mettrait pas un terme au terrorisme. Dans une allocution à San-Francisco, il a aussi jugé que le raid américain contre la Libye n'avait aucunement mis en danger le dialogue américano-soviétique, notamment les négociations en cours à Genève sur le désarmement nucléaire. « *Je ne pense pas qu'il existe un lien entre les deux* », a-t-il dit, tout en relevant que la réaction soviétique à l'attaque américaine avait été « *très discrète* ». – *(AFP, Reuter, AP.)*

LA TENSION ENTRE LA SYRIE ET ISRAËL

Jérusalem veut calmer le jeu

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël a maintenant choisi de calmer le jeu. Suspectés depuis quelques jours par certaines capitales arabes de préparer, sous couvert de « *riposte au terrorisme international* », une opération militaire contre la Syrie, les dirigeants de Jérusalem multiplient les propos apaisants. Tout en réaffirmant leur fermeté face aux pays qui organisent ou commanditent des attentats, notamment anti-israéliens, MM. Shimon Pérès, premier ministre, et Itzhak Rabin, ministre de la défense, ont clairement disjoint, dimanche 11 mai, la lutte contre le terrorisme et les risques d'affrontement armé avec la Syrie. Bref, le terrorisme est une chose, la guerre une autre.

« *Israël fera tout son possible pour empêcher une guerre avec la Syrie*, a déclaré M. Pérès lors du conseil des ministres dominical, *mais le monde doit tout faire pour mettre un terme à la complicité de Damas avec le terrorisme.* » Celui-ci doit être combattu de préférence, selon M. Pérès, « *par des moyens économiques et diplomatiques* ». Même souci d'apaisement chez M. Rabin, qui rentrait des Etats-Unis : « *La politique d'Israël est de prévenir tout affrontement militaire avec son voisin. Nous devons faire une nette distinction entre les problèmes.* » Selon certaines informations de presse non confirmées, l'Etat hébreu, qui craint souvent d'être mal compris de Damas, aurait chargé Washington de rassurer le président Assad sur ses intentions.

Ce souci israélien de stopper l'escalade verbale en cours – soigneusement alimentée à Damas – n'empêche pas Jérusalem de reprendre à son compte les accusations britanniques et américaines sur le rôle des services syriens dans la tentative d'attentat contre un avion d'El Al déjouée en dernière minutre à Londres le 17 avril. Répétant les allégations formulées la semaine dernière à Washington, M. Rabin a affirmé que cet attentat « *n'avait pas été décidé à un bas échelon, mais, au contraire, préparé et mis en œuvre sous la responsabilité d'un organisme syrien autorisé* ». « *La Syrie*, a-t-il ajouté, *a récemment élargi à l'Europe le champ du terrorisme. C'est un élément nouveau et sérieux.* »

Si les Israéliens sont aujourd'hui contraints de se montrer rassurants, c'est un peu leur faute. N'ont-ils pas, eux aussi, soufflé sur les braises ? A commencer par M. Rabin, en confiant son désir de représailles à ses hôtes américains. Au point que M. Pérès a cru bon, dimanche, quelques heures avant le retour en Israël du ministre de la défense, de « *clarifier* » les propos attribués à ce dernier. « *La réaction évoquée par M. Rabin*, a dit le premier ministre, *concernait seulement l'hypothèse où l'attentat contre l'avion aurait été effectivement commis.* »

D'autres dirigeants, notamment M. Bar Lev, ministre de la police, et le général Moshe Lévy, chef d'état-major, relayés par une presse nerveuse, contribuèrent par leurs déclarations équivoques à entretenir la température ambiante. Rumeurs et spéculations firent en l'occurrence le jeu d'une Syrie prompte à dénoncer l'« *aventurisme sioniste* ». D'où maintenant le désir de Jérusalem d'y couper court.

Sur le terrain, aucun élément nouveau n'est susceptible de nourrir, à ce stade, les inquiétudes des deux voisins. Sur le plateau du Golan, les Israéliens n'ont amené aucun renfort ni pris aucune initiative de nature à alarmer Damas. Les Syriens, quant à eux, n'ont pas modifié le déploiement de leurs forces. Des deux côtés, la vigilance est maximale. Mais n'est-ce pas toujours vrai ? L'armée syrienne fait surtout porter son effort, à l'heure actuelle, sur le sud de la Bekaa libanaise, où elle consolide ses lignes et creuse des tranchées antichars. Selon la chaîne de télévision NBC, Jérusalem aurait demandé à Washington des précisions sur ces travaux intensifs qu'il surveille de près, mais sans s'en inquiéter outre mesure. La réponse américaine aurait été apaisante.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Sang d'Abraham », de Jimmy Carter

Artisan des accords de Camp David entre Israël et l'Egypte, Jimmy Carter, libéré des charges de la présidence, est revenu au Proche-Orient, région ensanglantée mais aussi cœur des religions qui partagent « *le sang d'Abraham* » : judaïsme, christianisme, islam. Le fait que cette région soit le berceau des trois religions monothéistes et que celles-ci y jouent un rôle si important n'est sans doute pas étranger à la fascination que le Proche-Orient exerce sur l'ancien président américain, fervent lecteur de la Bible, qui consacre toute la première partie de son livre à l'histoire d'Abraham.

Analysant ensuite pays par pays – ce qui nous vaut quelques anecdotes intéressantes sur ses rencontres avec les dirigeants – l'histoire du conflit israélo-arabe, M. Carter se livre à un plaidoyer pour ses efforts de paix, égratignant au passage l'intransigeance de M. Menahem Begin et dénonçant la « *politique expansionniste* » d'Israël dans les territoires occupés.

Son analyse des rapports israélo-américains, « *plus affectifs que rationnels* », ne manque pas d'intérêt, de même que son constat des divergences entre les objectifs des deux Etats. L'ancien président ne craint pas de dire que les 7 millions de dollars que les Etats-Unis consacrent chaque jour à l'aide économique et militaire en faveur d'Israël « *devraient dépendre dans une certaine mesure de la bonne foi et de la volonté israéliennes de négocier la paix* ». Or, écrit M. Carter, visiblement amer de l'échec de la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne, « *il reste au gouvernement israélien quel qu'il soit à faire la preuve de sa volonté de développer une coexistence juste et paisible entre Palestiniens et Juifs* ». M. Carter dénonce aussi l'incohérence des nations arabes, incapables de concevoir une politique homogène dans leurs rapports avec Israël.

L'ancien président se montre particulièrement sévère à propos de l'action de son successeur à la Maison Blanche, dont il écrit : « *L'arrivée de Reagan a donné un coup de frein brutal au processus de paix, et la débâcle subie au Liban a sérieusement entamé, voire complètement anéanti, notre influence dans cette région.* » A cet égard, l'ancien président poursuit : « *Le Moyen-Orient est une poudrière politique, et tout négociateur, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou d'un autre pays, doit accepter le risque de s'y enliser, d'échouer, d'être rejeté, voire humilié. Et c'est peut-être ce courage politique plus qu'autre chose qui manque aujourd'hui.* » Jimmy Carter, qui doit sans doute à l'humiliation iranienne de ne pas avoir obtenu un second mandat, sait de quoi il parle, mais son successeur en a retenu la leçon.

Les perspectives sur le Proche-Orient sont sombres, écrit l'ancien président, qui appelle les deux parties au compromis, tant il est vrai, dit-il « *qu'Israël ne peut reconstruire le royaume de David et les Palestiniens rayer Israël de la carte* ». Une chronologie de neuf mille ans avant Jésus-Christ à 1985 et des annexes comportant les principaux textes qui concernent la question du Proche-Orient complètent ce livre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

★ *Le Sang d'Abraham*, de Jimmy Carter. Editions Londreys, 311 p., 88 F.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE EN ALGERIE DE M. JEAN-BERNARD RAIMOND

Alger souhaite un rééquilibrage en sa faveur de la politique française au Maghreb

De notre correspondant

Alger. – Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a regagné Paris, samedi 10 mai, dans la soirée, au terme d'une visite de travail de vingt-quatre heures en Algérie. Peu avant son départ, M. Raimond donnait l'impression d'être satisfait des entretiens qu'il a eus samedi dans la matinée avec le président de la République, M. Chadli Bendjedid, à qui il a remis un message personnel de M. Chirac, ainsi qu'avec le ministre des affaires étrangères, le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi. Il s'agissait avant tout d'une prise de contact pour le ministre français, qui effectuait en tant que membre du nouveau gouvernement français son premier voyage à Alger.

La majorité a changé en France, mais les propos tenus par M. Raimond, lors d'une conférence de presse, s'inscrivent dans la continuité de la politique menée par les gouvernements précédents, marquée par un souci d'équilibre dans les relations de la France avec les pays du Maghreb. Le terme même d'équilibre n'a pas été prononcé, mais M. Raimond a rappelé qu'il avait, en l'espace de cinq semaines, rencontré successivement ses homologues marocain, tunisien et algérien, et que, s'il s'est d'abord rendu à Rabat, c'est pour y avoir sejourné pendant quatre années comme ambassadeur de France.

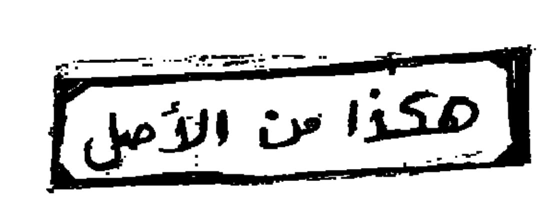
Que la droite soit revenue aux affaires en France ne semble pas gêner outre mesure les Algériens, plusieurs fois déçus par les socialistes. Ils n'avaient pas du tout apprécié le voyage à Ifrane (au Maroc) de M. Mitterrand, au lendemain de la signature du traité d'union arabo-africaine, à Oujda, par le roi Hassan II et le colonel Kadhafi, qu'ils estimaient dirigé surtout contre eux. Ils n'avaient pas non plus goûté certaines déclarations du premier ministre français, M. Laurent Fabius, en visite officielle au Maroc en avril 1985, et déploraient ouvertement l'existence d'un axe Paris-Rabat et ses effets dans le conflit du Sahara occidental.

Paris reste l'un des principaux fournisseurs d'armes du Maroc, et sa politique maghrébine ne semble pas avoir évolué sensiblement. Les Algériens, qui disaient n'avoir plus rien à attendre de la gauche, ne désespèrent pas d'obtenir de la droite un rééquilibrage en leur faveur. Ils n'ont en tout cas jamais cessé d'être des observateurs attentifs de la scène politique française et suivent avec beaucoup d'intérêt les premiers pas de la cohabitation entre M. Mitterrand et M. Chirac.

M. Raimond a tenu à souligner que ses entretiens se sont déroulés « *dans un climat de grande confiance* », et que, lors du sommet de Tokyo, la France s'est prononcée, pour une aide prioritaire à l'Afrique. Il a déclaré avoir notamment évoqué avec M. Ibrahimi la situation en Méditerranée après les bombardements américains sur Tripoli et Benghazi, et a estimé que la position algérienne était « *extrêmement responsable* ».

Il s'est aussi entretenu avec son homologue des relations bilatérales et des problèmes de circulation des personnes entre les deux pays, toujours régis par la convention de 1968. Le discours de politique générale du premier ministre français comportait un volet qui intéresse particulièrement les Algériens : l'institution de visas pour tous les ressortissants des pays n'appartenant pas à la CEE. Il a rappelé à ce propos qu'aucune mesure d'application n'était encore envisagée, soulignant que, le moment venu, cette question ferait l'objet de consultations bilatérales.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.





PROCHE-ORIENT

La montée du courant intégriste égyptien

(Suite de la première page.)

Le cheikh Mahallaoui, célèbre pour ses philippiques contre l'ancien président, se lance dans un réquisitoire n'épargnant rien ni personne. L'Egypte est *« terre d'injustice »*, le régime est *« jahili »* (anti-islamique), les responsables sont des *« mécréants »*. Les jeunes des Jamaat islamiya (Rassemblements islamiques) reprennent un de leurs slogans : *« Ni juive ni chrétienne* (l'Egypte)... *Ni socialiste ni capitaliste... Ni orientale ni occidentale... Islamique ! Islamique ! »* Les flèches les plus acérées sont réservées à la police, qui, selon le tribun, *« défend les corrompus et les prostituées alors qu'elle persécute ceux qui répandent la parole d'Allah »*. Il rappelle à cette occasion *« le meurtre du martyr Chaaban Rached »*. L'assistance aussitôt s'enflamme, et les cris de vengeance fusent.

Chaaban Rached était une des nouvelles recrues des Jamaat. Accompagné d'un « frère » plus ancien, il était chargé de coller sur les murs des sous-HLM du quartier Walideya, proche de l'université, des affiches annonçant une conférence de cheikh Omar Abder Rahman, figure de proue des maximalistes musulmans, à la mosquée Al Gamia al Chareya.

Les deux étudiants sont surpris à l'aube par deux *mokhbers*. Vif échange de mots, insultes, étudiants et policiers en arrivent aux mains. Un des policiers sort son revolver réglementaire et tire. Chaaban est touché à la tête, et les deux mokhbers, craignant d'être lynchés, vont se réfugier au commissariat. Le policier est aussitôt arrêté et le jeune étudiant grièvement atteint, hospitalisé.

« Vengeance ! vengeance ! »

Ce qui aurait pu n'être qu'un simple fait divers prend des allures de crise, quand les puissantes Jamaat interviennent. Averti de l'incident, le président Hosni Moubarak, fait rarissime en Egypte, ordonne que l'étudiant soit transporté par avion à l'hôpital militaire de Méadi, au Caire. Quatre jours plus tard, le 4 avril, les membres des Jamaat distribuent des tracts dans toutes les mosquées d'Assiout à l'issue de la prière du vendredi. Le communiqué des islamistes, qui donnent leur version des faits, se termine ainsi : *« Vengeance ! Vengeance ! Tyrans d'Egypte, préparez-vous car nous sommes prêts. Attendez-nous car nous arrivons. »*

Le lendemain, un groupe d'un Jamaat saccage, en plein centre d'Assiout, une épicerie vendant de l'alcool. La police, pourtant au courant de l'incident, n'intervient pas. Quelques jours plus tard, le conseil élu d'Assiout décide de retirer les trente-trois licences de vente d'alcool de la province. Il refuse même de dédommager les commerçants, *« qui sont tous assez riches »*.

Le 14 avril, Chaaban, qui n'était jamais sorti du coma, meurt. C'est aussitôt la crise en haute Egypte. Les membres des Jamaat, qui contrôlent les unions d'étudiants, décident de *« fermer l'Université »*. Les barbus en djellaba blanche bloquent tous les accès du campus d'Assiout. Le service d'ordre se retire, tandis que professeurs et fonctionnaires rentrent prudemment chez eux.

Les cours ne sont plus mixtes

Le recteur de l'université, pourtant haut responsable du Parti national démocrate au pouvoir, n'ose pas se plaindre à la police. Ce n'est que lorsque les examens doivent commencer qu'il se rend au parquet. Une délégation des Jamaat dirigée par Oussama Rouchdi, émir d'Assiout, va voir le recteur, qui retire sa plainte contre la promesse de la réouverture de l'université. Le campus est pratiquement resté fermé toute une semaine par la seule volonté des extrémistes.

En fait, cette épreuve de force confirme la mainmise des islamistes sur l'université d'Assiout, la « Jamaat al amr bill maarouf wal Nahie al monkar » (ordonner le bien, interdire le mal) qui, à l'unanimité, a été élue à l'Union des étudiants — hors la présence de toute autre liste — fait depuis plus d'un an la loi sur le campus.

Contrairement au règlement, les cours ne sont plus mixtes à Assiout ; les professeurs sont obligés de répéter deux fois leur cours : une fois pour les filles, une fois pour les garçons. Cette pratique n'étant pas réglementaire, ils ne sont pas payés pour les heures supplémentaires que cette situation entraîne.

Cette séparation des sexes a été à l'origine de nombreux incidents. Ayant bravé l'interdit et parlé à des jeunes filles sur le campus, des étudiants ont subi la bastonnade ; certains même ont reçu des coups de couteau. Selon des sources universitaires, les islamistes ont été partie prenante dans plus de trois cents incidents violents signalés cette année dans les douze universités égyptiennes.

Les professeurs eux-mêmes n'ont pas été épargnés. A l'université d'Assiout, un professeur qui recevait une femme (son épouse) dans son bureau a été *« remis sur le droit chemin »* par des islamistes pratiquant les arts martiaux. D'ailleurs, cette « forme d'art » est la seule tolérée sur le campus, d'où sont bannis la musique, la danse, le cinéma, etc. En été, les Jamaat organisent des camps où l'entraînement physique et le karaté figurent en bonne place à côté de l'enseignement du Coran, de la prière et de la *« théorie du coup d'Etat islamiste »* de l'Indien Aboul Aala el Mawdoudi.

Sur le campus, les cours sont interrompus deux fois par jour à l'heure de la prière. Les professeurs chrétiens ou musulmans cèdent alors la place — *nolens, volens* — à un étudiant de Jamaat pour qu'il procède à l'appel à la prière.

Mais les islamistes ne se contentent pas d'intervenir au niveau de la forme. Certaines théories scientifiques, par exemple celle de l'évolution en botanique ou celle du big-bang (2) en physique, considérées comme contraires au Coran et à l'islam, sont purement et simplement bannies. Un professeur qui tenait à expliquer la théorie de Darwin a été giflé par un « frère ». Mais, malgré la fréquence de ces incidents, rares sont les islamistes qui sont passés devant un conseil disciplinaire. Quand un doyen ose convoquer une telle réunion, les témoins se rétractent de peur de subir la colère des Jamaat.

Les origines de la puissance de l'islamisme étudiant remontent à 1972-1973, quand Sadate, désireux de mater la gauche communiste et laïque, avait encouragé le mouvement intégriste. Les maximalistes musulmans, qui avaient reçu carte blanche, étaient assurés de l'impunité, notamment à l'université d'Assiout (la province natale de Nasser), où la gauche dominait. Mais, dès 1975, le mouvement islamiste universitaire échappait au gouvernement. En octobre 1981, 80 % des membres du commando du groupe Al Jihad, responsable du massacre de soixante-huit policiers à Assiout, étaient des étudiants. Ceux d'entre eux qui ont été relâchés contrôlent aujourd'hui la Jamaat à Assiout.

Disparition d'armes

Cette reprise spectaculaire de la violence islamiste, après une hibernation de quatre ans, a simplifié la tâche du gouvernement égyptien. Lors de la reconduction pour deux ans de la loi de l'état d'urgence le 20 avril, le premier ministre, M. Ali Lotfi, n'a pas eu besoin de recourir devant le Parlement à la traditionnelle *« menace libyenne »*. *« L'extrémisme pratiquant la violence et le terrorisme a repris ses activités après un gel temporaire qui lui a permis de se réorganiser »*, a affirmé M. Lotfi, ajoutant que la police *« rassemblait des preuves contre plusieurs organisations clandestines avant de frapper en temps opportuns »*.

De son côté, le général Zaki Badr, ministre de l'intérieur, ne s'est pas contenté de *« mettre en garde les extrémistes »*. Il a agi. La police, qui évitait depuis des mois l'accrochage avec les maximalistes musulmans, a procédé, le 29 avril, à l'arrestation de soixante islamistes, dont le célèbre chef aveugle Omar Abder Rahman à Assouan, à 850 kilomètres au sud du Caire (le cheikh devait être libéré dix jours plus tard).

La veille, le général Badr avait limogé quatre hauts responsables de la sécurité à Assiout. Il leur reprochait leur laxisme face aux Jamaat, notamment le vendredi 18 avril quand les islamistes, conduits par le cheikh Abder Rahman, avaient occupé la mosquée Nasser au centre d'Assiout. Cela équivalait à une spectaculaire démonstration de force de la part des islamistes, puisque des milliers d'entre eux ont manifesté contre le gouvernement et bravé les décrets à quelques centaines de mètres à peine du siège du gouverneur.

Le feu vert donné aux divers services de sécurité intervient à un moment où, selon certaines sources, le gouvernement a constaté la disparition de quelque vingt mille armes des casernes des forces armées de la sécurité centrale à l'issue de la mutinerie des conscrits de la police en février dernier, au Caire. Une bonne partie des armes sont réapparues en haute Egypte, notamment à Assiout. Cette province, où la violence, les vendettas, les crimes d'honneur et les armes de tous les calibres ont toujours été monnaie courante, a vu le cours du marché clandestin des kalachnikov chuter de 2 000 à 300 livres (3).

Dernier sujet de préoccupation pour les responsables de la sécurité : ils parviennent difficilement à infiltrer les milieux islamistes alors qu'ils ignorent si ces derniers ont réussi à infiltrer la police et l'armée, et dans quelle mesure.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(2) La théorie de l'origine de l'univers.

(3) Une livre vaut 4 francs au marché noir et 6 francs à la banque.

L'argent ? — Dieu y pourvoit !

De notre correspondant

Assiout. — *« L'argent est le nerf de la guerre »*, même s'il se veut saint, comme le Djihad. Un rapide coup d'œil sur le monde des affaires et des finances à Assiout suffit pour s'en convaincre. Le groupe financier le plus important de la ville porte le nom évocateur de Talaé Al Iman (l'avant-garde de la foi). Il appartient à plus de 60 % au fils d'Abdel Kader Auda, ce dirigeant de l'association des Frères musulmans pendu par Nasser en 1954. Le dernier tiers est aux mains de Mohamed El Bakri, ami et associé de l'ancien gouverneur d'Assiout.

Promotion immobilière, cimenteries, briqueteries, ameublement, prêt-à-porter *« conforme aux critères de la charia »*, produits alimentaires et supermarchés : tout est bon pour Talaé Al Iman. Le groupe possède même une vraie banque provinciale, s'occupant d'*« investissement de fonds conformément aux préceptes islamiques »*. La participation aux bénéfices (le taux d'intérêt étant assimilé à l'usure, interdite par le Coran) a été de 24 % en 1985 ; un taux d'intérêt que nulle autre banque ne peut verser à sa clientèle. Il n'est donc pas étonnant que l'on se batte pour confier ses économies au groupe, qui fait son choix selon des règles n'ayant rien à voir avec celles du classique milieu d'affaires.

Le client doit tout d'abord être *« bon musulman »* et bénéficier de recommandations adéquates émanant d'une personnalité apparentée aux milieux islamistes. Les mêmes critères sont appliqués à tous les employés et ouvriers du groupe — la barbe non taillée prévaut chez les hommes, et les femmes sont toutes voilées.

Le groupe, comme beaucoup d'autres sociétés à Assiout, emploie, de surcroît, des étudiants islamistes travaillant à mi-temps durant l'année universitaire et à plein temps en été. Des donations sont faites aux universités pour financer les activités des étudiants. Ces dons finissent entre les mains de l'Union des étudiants, entièrement contrôlée par les maximalistes musulmans. Ces derniers se chargent de la répartition en fonction de critères islamistes, naturellement. Cela permet d'acheter des livres, de distribuer des opuscules, d'aider les étudiants nécessiteux à trouver un logement et de payer aux jeunes filles l'habit islamique, qui coûte près d'une centaine de livres, donc sensiblement plus que les vêtements normaux.

D'où vient tout cet argent ? *« Dieu y pourvoit »*, répondent les islamistes, en citant des versets du Coran selon lesquels Allah rend aux vrais croyants leurs biens décuplés. Mais pour les adversaires du mouvement, cet argent a l'*« odeur du pétrole »*. La majorité des millionnaires islamistes sont revenus riches et fortunés après des années d'exil dans le Golfe.

D'ailleurs, les pays pétroliers, Arabie saoudite en tête (1), emploient autant que possible des musulmans appartenant souvent aux milieux islamistes — une forme de subvention indirecte. Restent, enfin, les fonds clandestins, qui, selon diverses sources, proviendraient d'Iran et de Libye. Les fonds transiteraient dans ce cas par l'Europe occidentale, jusqu'en Scandinavie, où des fonctionnaires des missions diplomatiques de Téhéran et de Tripoli se chargeraient de les remettre aux plus extrémistes des islamistes égyptiens.

A. B.

(1) Ryad vient d'interdire la distribution du quotidien *Al Ahram* dans le royaume wahabite à la suite de critiques du journal cairote concernant la politique des pays pétroliers du Golfe en général, et de l'Arabie saoudite en particulier.

ASIE

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DE LA MALAISIE ET LE SORT DES MINORITÉS

Le Ve Plan marque le retour du secteur privé

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — La Malaisie, l'an dernier, a connu un taux de croissance de 2,8 %, contre 7,6 % en 1984. Seule et maigre consolation : pour une fois, le pays fait mieux que la République de Singapour voisine.

Mais la chute brutale des cours des matières premières a fait mal. L'étain s'est effondré, l'huile de palme a perdu 50 %, le pétrole n'est plus que l'ombre de lui-même et jamais la dépendance de la Malaisie à l'égard du marché extérieur n'est apparue aussi cruellement. Avec une population de 15 millions d'habitants, comment pourrait-il en être autrement ?

Le Ve Plan (*1986-1990*), présenté au Parlement dans le courant du mois de mars par le premier ministre, M. Mahathir, témoigne pourtant d'un prudent optimisme.

Si le plan atteint ses objectifs, c'est-à-dire « *une croissance modérée fixée à 5 % par an* », il le devra avant tout à l'importante contribution attendue du secteur privé. C'est de lui en effet que les auteurs du plan attendent l'effort essentiel, la majorité des idées et de l'argent...

Sur la base des résultats des cinq dernières années, on s'attendrait peut-être à plus de prudence. Le secteur privé, pour la période couverte par le IVe Plan, est loin d'avoir tenu ses promesses. Là où une croissance de l'investissement de 10,7 % était prévue, le résultat final est un très humble 1,8 %.

Alors pourquoi jouer malgré tout la carte du secteur privé ? « *C'est très simple* », explique le docteur Aris Othman, directeur de l'Economic Planning Unit (EPU), rattaché au cabinet du premier ministre. « *Nous n'avons pas le choix. Nous avons besoin du secteur privé. L'Etat ne peut plus se permettre le type de dépenses que nous avons connues pendant une douzaine d'années. Le service de la dette publique en deviendrait insupportable.* »

Sans doute, mais est-il raisonnable de penser qu'au moment où l'argent se fait rare, où les faillites se multiplient, où le chômage va croissant, où la perspective d'un redressement des prix de l'huile de palme, du bois ou du pétrole est pour le moins hypothétique, le secteur privé va être en mesure d'apporter les 73 milliards de ringgits (1) d'investissements prévus par les auteurs du Ve Plan ?

« *Nous allons tout faire pour rendre la vie du privé plus facile, pour lui donner de bonnes raisons d'investir, pour lui simplifier la tâche. Et nous comptons sur lui pour se montrer agressif.* » Le docteur Aris ne nie pas cependant qu'il s'agit là d'un pari hasardeux.

Un attirail de lois pesantes, une certaine inertie de l'administration, les restrictions imposées à partir de 19 % aux capitaux étrangers par la nouvelle politique économique, autant d'obstacles que le gouvernement va tenter d'éliminer ou du moins de réduire.

Les auteurs du plan voient dans l'industrie « *le fer de lance de la poussée du secteur privé* ». Pour l'année 1990, ce secteur devrait représenter 20 % du produit national brut, à condition de connaître un taux annuel d'expansion de 6,4 %.

En guise d'encouragement, l'Etat promet d'étendre les subventions à l'exportation. L'Export Credit Financing Scheme a été revu dans un sens nettement plus libéral. Pour bénéficier de prêts à taux privilégié (environ cinq points de moins que le taux bancaire habituel), il suffira désormais que les produits exportés contiennent un minimum de 30 % de matières premières et 20 % de valeur ajoutée locales.

La taxe sur les produits bruts importés, pour autant qu'ils ne soient pas disponibles en Malaisie, sera réduite à 2 %. En même temps, des encouragements fiscaux devraient rendre plus attrayante l'utilisation de matières premières produites localement.

D'autres mesures, comme l'extension à trois ans des allégements fiscaux par amortissement, sont destinées à faciliter la modernisation et l'expansion des entreprises.

L'Etat fait, en outre, depuis des mois, un impressionnant effort de promotion touristique d'un pays encore mal connu, mais qui, depuis quelques années, s'est doté d'une infrastructure hôtelière de grande qualité. Certaines mesures supplémentaires sont encore en discussion au Parlement. De son côté, la Banque nationale (Bank Negara) va tenter d'injecter 640 millions de ringgits dans le circuit financier, pour stimuler la croissance et promouvoir l'emploi. Les réserves obligatoires des banques ont été abaissées de 20 % à 18,5 %.

Un « modèle malaisien » ?

Mais ainsi que le remarque une récente étude de l'*Economist Intelligence Unit* il n'est pas certain que les banques acceptent de bon gré de se lancer dans une série de prêts importants alors que les garanties « *sérieuses* » offertes par le secteur privé se font elles-mêmes plus rares. On n'a pas non plus oublié les leçons de l'affaire de la succursale de Hongkong de la banque Bumiputra. Une série de prêts consentis à la légère auront finalement coûté à l'Etat malaisien plus de 2,5 milliards de ringgits.

« *Nous voulons trouver une voie médiane entre le modèle sud-coréen, centré sur l'industrie lourde, et celui de Taiwan qui privilégie les petites entreprises familiales* », explique une collaboratrice du Dr Aris.

Cette voie du milieu, ce « *modèle malaisien* » évoqué par certains économistes locaux, devra compter d'abord sur l'investissement local. Mais celui d'origine étrangère ne sera pas négligé pour autant.

On assiste déjà à un certain assouplissement des règles imposées il y a quinze ans par la « nouvelle politique économique », qui avait pour objectif tant d'améliorer la participation des Malais (Bumiputra) à la vie économique que d'éliminer la pauvreté du pays.

Dans certains cas, la participation étrangère au capital d'une société pourra atteindre 80 %, voire, exceptionnellement 100 %. Une augmentation annuelle de 15,8 % des investissements étrangers comptant pour 18,8 % de l'investissement privé global en est attendue. « *C'est un chiffre réaliste*, estime le Dr Aris. *Voyez notre passé récent. Il n'y a chez nous aucun danger de nationalisation, au contraire. On peut nous croire quand nous disons que nous voulons favoriser les investisseurs étrangers.* »

Quant à la privatisation de secteurs autrefois réservés à l'Etat, elle se poursuit. On n'a pas oublié le succès fracassant remporté par l'introduction en Bourse de 30 % du capital de la compagnie aérienne nationale, la Malaysian Airline Systeme. La souscription, lancée en septembre 1985, a dépassé tous les espoirs. Il y eut sept fois plus d'acheteurs que de parts disponibles !

Parmi les autres domaines qui seront en principe partiellement ou totalement privatisés dans les prochaines années, on trouve les chemins de fer (Malaysian Railways ou KMT), du moins après une première modernisation du matériel roulant, et la Malaysian International Shipping Corporation, de même que certains services de conteneurs, une partie de la construction routière et les télécommunications.

Le ralentissement de la croissance du secteur de la construction — en partie la conséquence de l'achèvement d'une série de projets importants, dans le secteur hôtelier entre autres — inquiète évidemment les autorités. Tant le budget 1986, rendu public en octobre dernier, que le Ve plan, prévoient un effort particulier dans le domaine de la construction bon marché : quatre vingt mille logements nouveaux devraient être bâtis dans les trois années à venir. La Banque nationale fournira une partie du financement, tandis que les banques privées faciliteront les prêts et le remboursement des traites. Priorité sera bien sûr donnée aux entreprises des constructions locales.

JACQUES BEKAERT.

(1) *1 ringgit = 10 baths, 1 dollar = 2,6 ringgits.*

Les Philippins mal aimés du Sabah

De notre envoyé spécial

Kinarut (Sabah). — Sous une véranda, des jeunes jouent au billard sur une petite table ; d'autres aux cartes. Des enfants, souvent sales, traînent à droite et à gauche. Du linge pend un peu partout. Certaines maisons sont mieux entretenues que d'autres mais, d'une façon générale, l'ensemble laisse une impression de laisser-aller.

La petite communauté philippine du Sabah n'est pas bien lotie. Elle a mauvaise presse. Faite de travailleurs immigrés et de réfugiés — pour l'essentiel, des musulmans, — elle semble vivoter dans un environnement moins accueillant que par le passé.

A 25 kilomètres de Kota-Kinabalu, capitale du Sabah, Kinarut est un ensemble de logements bon marché où vivent 360 familles de Philippins, soit un peu plus de 2 000 personnes. Il a été construit entre 1981 et 1982 à l'aide de fonds fournis par le HCR, le Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU. L'idée des autorités malaisiennes, au départ, était de pousser ces réfugiés — quelque 60 000 musulmans du sud des Philippines qui ont fui, dans les années 70, la guerre — à s'intégrer sur place. Mais le mot d'ordre d'« intégration » n'est plus de mise, surtout depuis que le gouvernement local du Sabah est passé entre les mains des Kadazans et de leurs alliés, en majorité de confession chrétienne.

L'exode s'est poursuivi jusqu'au début des années 80, en dépit d'un cessez-le-feu, entre Manille et le Front national de libération Moro, en 1976, et de la levée, en 1981, de la loi martiale aux Philippines. Mais, au fil des années, les réfugiés proprement dits ont été remplacés par des gens en quête de travail. Alors que l'économie philippine donnait des signes d'essoufflement, le développement du Sabah prenait son essor. Et le sud de l'archipel philippin n'est qu'à une heure et demie de bateau seulement, à partir de l'île la plus proche.

Il est donc très difficile, aujourd'hui, de faire une distinction entre réfugiés politiques et migrants économiques.

Cette communauté ne compterait pas plus de 100 000 âmes, et non 200 000 ou 300 000, comme le disent souvent les gens d'ici. Mais « *elle est voyante* ». Le Philippin, très individualiste, est souvent considéré comme un « *faiseur de troubles* », pour ne pas dire un voyou.

Les immigrés s'emploient dans la construction et dans les plantations, un secteur dans lequel les Indonésiens sont encore plus nombreux. Leurs enfants se livrent à de petits métiers : cireurs de souliers ou laveurs de voitures. Pour les aider, dans trois villes, on a construit de petits marchés où ils tentent de vendre, sans grands succès, les produits de l'artisanat de leur pays, souvent importés en contrebande.

En bordure de Pulan-Gaya, l'île qui se trouve en face de Kota-Kinabalu, ils ont constitué un village de pêcheurs, dont les habitations sur pilotis barrent une superbe plage de sable fin. Pour empêcher l'établissement de taudis — ou pour les vider, — en banlieue des principales villes, un programme de relogement a été élaboré en faveur de ceux qui sont reconnus comme des réfugiés.

Trouver du travail

En dépit de l'« intégration » prônée par Kuala-Lumpur, l'avenir sur place est bien incertain. Ces Philippins n'ont pas le droit à la nationalité et pas accès à la propriété. Des écoles primaires — où l'enseignement se fait en malais — ont été agrandies pour accueillir leurs enfants. Mais ces derniers n'ont pas l'autorisation de passer les examens de fin de primaire, ce qui leur interdit tout accès au secondaire. Avec la fin du boom économique, notamment dans la construction, beaucoup sont au chômage. A Kinarut, un charpentier, chômeur depuis deux ans, fait vivre sa famille à l'aide de quelques heures de pêche. Un jeune ouvrier est sans emploi depuis cinq mois. « *Le problème numéro un, c'est de trouver du travail* », résume une femme.

En outre, pour une poignée de ringits (dollar malaisien), un repas et un verre de jus de fruit, certains d'entre eux ont participé aux émeutes antichrétiennes de mars dernier à Kota-Kinabalu, ce qui ne contribue guère à asseoir leur popularité dans un Etat où les musulmans sont minoritaires. Il y a eu quelques expulsions. « *Les Philippins sont très dangereux* », disent, depuis, les Kadazans, qui viennent de remporter une deuxième fois les élections locales.

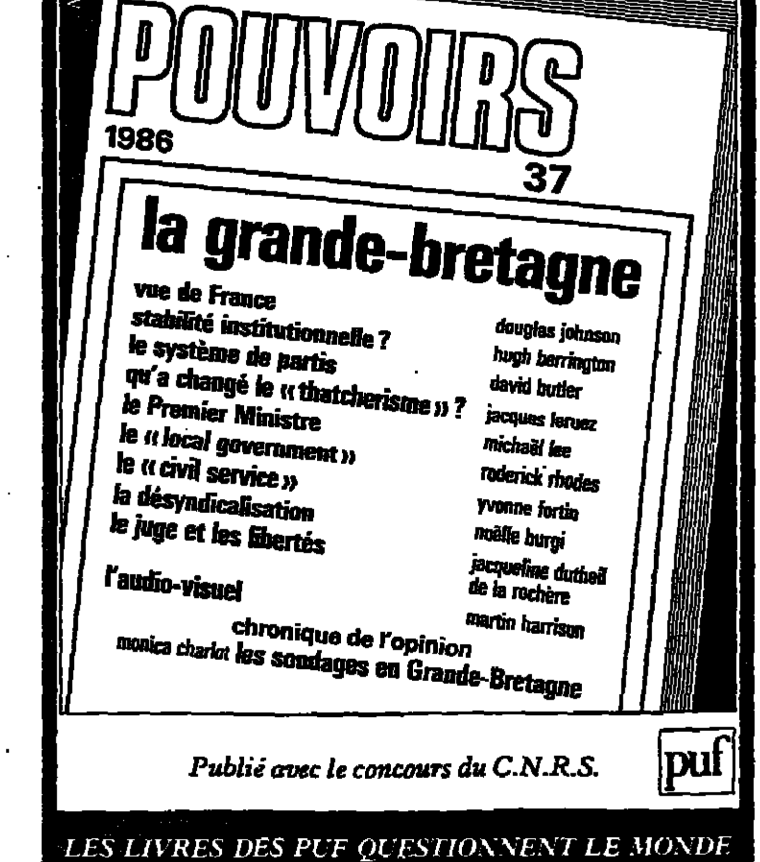
Tous les Philippins interrogés refusent de regagner leur pays. Beaucoup d'entre eux se disent partisans de Nour Misuari, l'un des plus radicaux parmi les chefs du FNLM (Front de libération Moro), réfugié en Libye ou bien, après le raid américain sur Tripoli, sans doute à Téhéran. Misuari a refusé, jusqu'ici, de discuter avec Mme Aquino. « *Si Misuari nous garantit la sécurité et de quoi vivre, nous rentrerons* », disent les Philippins du Sabah. Sinon, ils préfèrent encore demeurer sur place, où leurs enfants les plus jeunes sont souvent nés.

Les partis musulmans locaux souhaitent leur intégration, car, le cas échéant, ils formeraient un appoint électoral non négligeable dans un Etat qui compte à peine un peu plus de 400 000 électeurs. Mais, relégués dans l'opposition, ils n'ont plus leur mot à dire. Tout dépend de Kuala-Lumpur, la capitale fédérale, et du chef-ministre local, M. Pairin Kitingan, un Kadazan de confession chrétienne. Ce dernier a eu, jusqu'ici, une attitude modérée, en dépit des pressions de ses partisans en faveur du rapatriement des Philippins.

Dans une lettre adressée le 29 mars au premier ministre malaisien, il s'est engagé à reconnaître « *l'obligation, pour des raisons humanitaires, d'offrir l'hospitalité aux véritables réfugiés sous les auspices du HCR* ». Il n'en a pas moins demandé aux autorités fédérales de « *prendre des mesures immédiates pour faire appliquer la loi* » en ce qui concerne « *les immigrants illégaux présents en grand nombre au Sabah* ». Il a également réclamé l'arrêt de cet afflux et « *que soit prise très au sérieux l'attitude des politiciens et des partis qui mobilisent ces étrangers à des fins politiques* ».

Le HCR conserve une antenne à Kota-Kinabalu, mais il n'interviendra pas dans un éventuel rapatriement tant qu'une amnistie n'aura pas été proclamée par Manille. Quant au gouvernement malaisien, il attend que les Philippines renoncent officiellement à leur prétention sur le Sabah — principale pomme de discorde entre les deux pays — pour renforcer un dialogue rétabli à l'occasion du passage à Kuala-Lumpur, le 2 mai, de M. Laurel, vice-président et ministre des affaires étrangères de Manille.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



LES ÉLECTIONS AU NÉPAL

Un système représentatif à la dévotion du roi

De notre envoyé spécial

Katmandou. — L'opposition qualifie de « *farce* » les élections législatives qui ont lieu ce lundi 12 mai au Népal, et a invité le peuple à les boycotter massivement. Le roi Birendra Ier soutient, lui, que la démocratie parlementaire (abolie par son père en 1960) est « *une légende du colonialisme* » britannique, et que le *panchayat*, système de représentation où les partis politiques sont interdits, est le seul qui puisse maintenir l'ordre et la paix dans la monarchie. Or, au Népal, petit royaume himalayen pauvre parmi les pauvres, le roi a toujours raison.

Demi-dieu pour ses quinze millions de sujets (à 80 % analphabètes), Birendra Ier règne en maître, et lui seul, d'un frémissement de sceptre, peut faire ou défaire une carrière politique. Va donc pour le *panchayat* et ses cent quarante représentants, dont vingt-huit, noblesse oblige, sont nommés par le souverain. Six catégories de candidats sont, faute de partis, offertes aux électeurs : les femmes votent pour des femmes ; les jeunes pour des jeunes ; les travailleurs pour des travailleurs et les adultes pour des adultes. Il y a aussi des candidats « paysans » et les « anciens militaires ». Nul ne sait si les neuf millions d'électeurs ont compris ce système dit « des classes », mais les autorités attendent au moins 60 % de participation.

Des centains d'affiches placardées au petit bonheur, même sur les plus beaux temples historiques ; l'animation inhabituelle qui règne sur toutes les places urbaines de la vallée des Dieux ; les milliers de *topis* — bonnets traditionnels népalais — religieusement assemblés sous les haut-parleurs pré-historiques des candidats : tout le décor d'une élection est en place avant la consultation. Les résultats ne seront rendus publics que dans deux semaines, lorsque les urnes transportées plusieurs jours durant à dos de mulet auront rejoint les sous-préfectures. Il y a vingt-sept mille villages au Népal, beaucoup sont haut-perchés sur les contreforts de l'Himalaya, et le réseau routier, quand il existe, n'est pas toujours praticable.

Fortune assurée

Personne, sauf les candidats, n'est vraiment pressé d'apprendre l'issue de la consultation, puisque l'enjeu en est des plus limités. Chacun des 1 549 candidats a, en effet, juré allégeance à la couronne et au *panchayat*. Théoriquement, c'est parmi eux que sera choisi le prochain gouvernement. Le souverain (quarante et un ans) formé à Harvard et Eton, ce qui ne l'empêche pas de refuser la mutation constitutionnelle de son pouvoir absolu, s'est contenté de recommander à ses sujets « *les plus patriotes et les plus honnêtes* » des candidats. Quelle que soit la composition de l'Assemblée, la règle ne changera pas : le *panchayat* propose et le roi dispose. Même les deux ou trois factions communistes (il y en a une quinzaine) qui ont accepté de participer à la consultation se sont vu dénier l'autorisation d'attribuer à leurs candidats le bon vieil emblème de la révolution internationale. Théoriquement, ceux qui, pendant la campagne, auraient passé outre risquent deux ans de prison.

Le refus de permettre aux organisations politiques de présenter leurs hommes sous leurs couleurs est à l'origine directe du boycottage décidé par le Congrès népalais. Ce parti, le plus influent, que vingt ans d'interdits n'ont pas réussi à abattre, était presque sur le point de participer. A condition que ses candidats ne soient pas contraints de prêter serment au système, et qu'il leur soit permis d'arborer un même symbole. Le roi a dit « non », et ce fut, pour beaucoup de vieux cadres, une sorte de soulagement. « *Nous avons combattu ce système antidémocratique et corrompu depuis son introduction*, dit le président Krishna Prasad Bhatarai (quatorze ans passés en prison), *nous n'étions prêts à y entrer que sous la pression de nos jeunes militants devenus impatients. Ils estiment qu'on ne pourra mettre à mort le* panchayat *que de l'intérieur.* » Une dizaine de congressistes auraient décidé de passer outre et de se présenter sous un symbole personnel et apolitique. En fait, ils ont l'accord tacite des instances du Congrès.

L'apparition du terrorisme

On est cependant en droit de penser que leur poids ne suffira pas à influencer notablement le système. D'autant que les tentations ne vont pas manquer d'assaillir les nouveaux venus. « *Le panchayat c'est presque la fortune assurée* », nous dit un vieux politicien népalais, ancien compagnon du mahatma Gandhi quand les Congrès du Népal et de l'Inde collaboraient. « *Ce système sert d'abord le roi, pas le peuple. Et il permet à ses thuriféraires de se remplir les poches.* »

Le seul vrai motif d'inquiétude pour le monarque et sa cour, c'est l'apparition du terrorisme. Les cinq premières bombes de l'histoire post-coloniale du Népal (sept morts et vingt blessés le 20 juin 1985) n'ont pas seulement fait perdre son apparente innocence au petit royaume. Elles ont aussi fait prendre conscience à la royauté d'un certain degré de contestation. Républicains et marxistes, auteurs des attentats, sont revenus à la charge, et un homme a même été tué dimanche 11 mai par la bombe qu'il transportait dans un aéroport. Trois jours plut tôt, deux autres engins avaient explosé dans une localité située sur la frontière indo-népalaise. Celui qui veut la révolution s'appelle Ramraja Prasad Singh. Ancien député, il préside aux destinées d'un groupe communiste, le Janwadi, replié avec lui en Inde. Le Népal a envoyé une « *note appropriée* » aux autorités de New-Delhi. Dans la capitale indienne, on laisse entendre que le meilleur moyen de mettre le Janwadi hors d'état de nuire serait que le roi Birandra instituât « *une vraie démocratie* »... Pour l'instant, le souverain fait la sourde oreille.

PATRICE CLAUDE.

La presse en Corée du Sud

Un contrôle subtil mais ferme

De notre envoyé spécial

Séoul. – Perdu parmi les grands bâtiments flambant neufs de l'avenue Sejongno, un petit immeuble désuet avec son architecture des années 30 irrite le gouvernement du président Chon Doo Hwan. Non pas qu'il rompe l'harmonie moderniste de l'avenue menant au siège du gouvernement, mais il abrite un journal du soir, le *Dong A Ilbo*, qui est la pointe de la fronde menée par une partie de la presse coréenne à l'égard du pouvoir.

Depuis début avril, le *Dong A Ilbo* est au centre d'une polémique dans laquelle l'accusée est la chaîne de télévision d'Etat KBS (Korea Broadcasting System). Le quotidien a, en effet, approuvé, dans ses éditoriaux, la prise de position des milieux protestant (Conseil national des Eglises) et catholique (commission Justice et Paix) qui ont lancé une campagne de boycottage des redevances de la KBS pour dénoncer son caractère d'instrument de propagande du gouvernement.

Irritant

Au cours des derniers mois, le *Dong A Ilbo* avait multiplié les prises de position favorables à l'opposition. Il a dénoncé, à l'automne 1985, l'intrusion du pouvoir judiciaire dans les affaires du Parlement, puis s'est fait l'écho du mot d'ordre de révision de la Constitution en vue de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, lancé par le parti d'opposition (le Nouveau Parti démocrate), et il a approuvé la position des Eglises, qui défendent le droit de pétition. En mars, il dénonçait les conditions de détention des personnes en attente de jugement.

Le *Dong A Ilbo* (1,3 million d'exemplaires) n'est certes pas le seul des grands quotidiens nationaux (tels que le *Chosun Ilbo* et le *Hankuk Ilbo*) à défier les contraintes imposées par le gouvernement. Mais c'est sans doute celui qui pousse toujours un peu plus loin les limites à la liberté de la presse. Il est d'autant plus irritant pour le pouvoir qu'il s'agit *d'un quotidien prestigieux* et respecté. Il est né, comme le *Chosun Ilbo* (1,4 million d'exemplaires) en 1920, en pleine occupation japonaise et au lendemain de la création du Mouvement pour l'indépendance du 1er mars 1919, et il s'est toujours voulu la « *voix du peuple coréen* » et le « *gardien de la démocratie* ». Son histoire, liée au réveil du sentiment national, s'est confondue depuis avec celle de la construction de la *nation coréenne*. Le *Dong A Ilbo* est la propriété d'une société privée qui, contrairement à d'autres groupes de presse, n'a pas d'autre activité que l'édition.

Le combat que mène le *Dong A Ilbo* est révélateur à la fois de l'évolution de l'opinion publique et de la situation de la presse sous le gouvernement Chon. Les Coréens, *comme* les Japonais, manifestent une soif de connaissance qui, liée à un respect pour le mot écrit sans doute hérité de la tradition confucéenne, explique le développement et la prospérité d'une presse qui, depuis 1980, enregistre une progression annuelle de 5 à 6 %. La société coréenne a, d'autre part, un haut niveau d'éducation dont témoignent un million d'étudiants dans les *universités* (pour une population de quarante millions d'habitants). La circulation cumulée des journaux s'élève à 12 millions d'exemplaires.

Concentrations

Le gouvernement de M. Chon a fait des concessions, mais le statut réservé à la presse n'en dénote pas moins de lourdes contraintes. Les réflexes d'autorité du pouvoir s'expliquent par des raisons de sécurité, par la menace que fait peser la Corée du Nord sur le Sud. A l'exception de certains *journaux* qui appartiennent au gouvernement, comme le *Seoul Shinmun* et le *Kyonghyang Shinmun*, la presse n'est pas inféodée au pouvoir. Elle n'est pas à proprement parler muselée, mais elle est fermement contrôlée.

Sans doute, ce *contrôle est-il* aujourd'hui plus subtil que du temps du régime Park où, au nom de la sécurité nationale, même les statistiques pouvaient être censurées. Mais il est aussi, *disent* les journalistes, plus systématique. Sous couvert de rationalisation et d'éradication de la corruption, en 1980, avec l'arrivée au pouvoir de l'ex-général Chon, soixante-quatre organes d'information ont été concentrés en vingt-trois entités. Les radios et les télévisions privées ont disparu, les agences de presse *ont été regroupées* en une structure unique. L'agence Yonhap a été placée sous la tutelle du pouvoir, et six cent quatre-vingts journalistes ont été « purgés » en fonction de critères politiques (entre 1975 et 1980, huit cent vingt avaient déjà *subi le même* sort).

Dans le cadre de cette restructuration de la presse, il ne doit plus y avoir qu'un quotidien régional par province, et les journaux nationaux n'ont plus le droit d'avoir *de correspondants régionaux* permanents : ce qui donne, en pratique, à l'agence Yonhap le monopole de l'information régionale.

Le contrôle des médias par les autorités est particulièrement marqué dans le cas de l'audiovisuel. En 1980, le gouvernement s'est attaqué à deux radios qui risquaient de le gêner : il a fait fermer celle du *Dong A Ilbo* et a retiré à la radio chrétienne son droit de donner des informations, cantonnant son activité aux émissions *évangéliques*.

Autocensure

En ce qui concerne la télévision, il s'est créé un monopole de fait autour de la KBS (trois chaînes), qui possède 65 % des actions de l'autre station, la Manhwa Broadcasting Corp. (MBC). KBS possède, en outre, 99 % des actions du *Seoul Shinmun* et 70 % de celles de l'agence Yonhap.

La concentration des chaînes et l'aide financière du gouvernement ont fait de la télévision sud-coréenne l'une des plus avancées d'Asie du point de vue technique – mais non l'une des plus objectives. Les *informations* de KBS (et de MBC) reflètent strictement les vues du gouvernement. Les manifestations d'opposition *de ces dernières semaines* à Pusan, Kwangju et Taegu ont été brièvement mentionnées, mais elles n'ont pas été couvertes par la télévision. Argument officiel : « *elles étaient illégales* », et, par conséquent, n'avaient pas à être présentées à la télévision.

*La partialité des médias audio*visuels semble avoir atteint un seuil de saturation chez beaucoup de Coréens, et la campagne de boycottage du paiement des redevances devrait s'étendre : cinquante mille placards à coller sur sa porte affirmant « *Je ne regarde pas KBS* » ont été distribués en une semaine par le secrétariat du *Conseil national* des Eglises, qui a lancé la campagne.

Le contrôle de la presse écrite, moins vital pour le gouvernement que celui de la télévision, s'opère *à plusieurs niveaux. Le ministère* de l'information peut tout d'abord stopper une publication par une décision de justice. La revue littéraire *Création et critique*, publiée depuis vingt ans, a ainsi été arrêtée en décembre dernier. Aucun quotidien n'a encore été frappé d'interdiction, mais certains directeurs ne cachent pas que cette épée de Damoclès incite à l'autocensure. Le gouvernement dispose par ailleurs de moyens de dissuasion : le régime Park, en 1975, avait fait couper la publicité pendant plusieurs semaines au *Dong A Ilbo*.

Un autre moyen de contrôle est la pression sur les journalistes eux-mêmes. Ceux-ci peuvent être convoqués à l'Agence nationale de *planification* de la *sécurité* (ex-KCIA), et certains y ont été questionnés de façon pour le moins rude (ce fut le cas en août 1985 de trois journalistes du *Dong A Ilbo*). Les journalistes savent, en outre, qu'ils ne seront défendus que jusqu'à *un certain point* par leurs journaux : dernièrement, le dessinateur du *Hankuk Ilbo*, M. Ahn Ui Sop, a été brutalisé par la police puis licencié par son journal à la suite d'un dessin jugé irrévérencieux pour le président Chon. De même, M. Cho Kap Je, qui avait publié en janvier dans un *hebdomaire* un article sur l'implantation de la CIA américaine en Corée, a été licencié sous la pression du gouvernement.

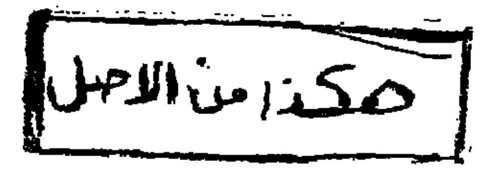
Ces cas isolés, certes, ne peuvent qu'inciter les *journalistes* coréens à la prudence. Quotidiennement, ils apprennent par le « *bureau d'examen* » du ministère de l'information ce qu'il ne faut pas écrire. Les fonctionnaires de ce bureau (un par grand quotidien) disposent d'une large marge d'appréciation. *La loi prévoit que* les rédactions doivent éliminer toute information portant atteinte au sens civique, à la morale ou à l'ordre public. Le « *bureau d'examen* » notifie ses « *conseils* » et ses « *explications* » par téléphone. Chaque jour, le comité de rédaction des journaux procède à une évaluation de ce que l'on peut écrire ou non, et de ce que l'on peut suggérer, sans tomber sous le coup de la censure.

Le langage de la discipline

Un assouplissement du contrôle de la presse a été *sensible* au moment de la campagne électorale de février 1985. Puis, avec la montée de l'opposition et de l'agitation estudiantine, le gouverne*ment a renoué avec le langage de* la discipline. Son attitude actuelle reflète les incertitudes de l'évolution politique.

Dans un pays où le Parlement a *un rôle réduit et où il n'existe pra*tiquement pas de corps intermédiaires entre le gouvernement et les citoyens (absence de syndicats dignes de ce nom et d'autonomie locale), la presse dispose d'une autorité morale qui n'est pas sans rappeler *la* tradition des *lettrés* confucéens commentant le pouvoir et le réprimandant au nom de la justice et du droit. Elle tend, dans la situation présente, à deve*nir une force politique* de contestation.

PHILIPPE PONS.



A TRAVERS LE MONDE

JORDANIE

Entretien Moubarak-Hussein à Akaba

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, s'est longuement entretenu, dimanche 11 mai, avec le roi Hussein de Jordanie au cours d'une visite inopinée qu'il a faite dans le port jordanien d'Akaba, où séjourne actuellement le souverain hachémite. Cet entretien, estime-t-on au Caire, a permis aux deux hommes de faire le point des relations entre l'Egypte et la Jordanie et entre cette dernière et l'OLP après la visite que le président syrien, M. Hafez El Assad, vient de faire à Amman. L'Egypte paraît inquiète du rapprochement syro-jordanien qui semble s'opérer aux dépens de l'OLP, alors que Le Caire a resserré ses liens avec la centrale palestinienne. Le gouvernement égyptien tente, au contraire, d'améliorer quelque peu les relations entre l'OLP et la Jordanie, sérieusement mises à mal depuis que le roi Hussein a suspendu, le 19 février dernier, tout dialogue avec la centrale de M. Yasser Arafat. L'entretien de dimanche fait partie des consultations régulières auxquelles procèdent le roi Hussein et le président Moubarak depuis septembre 1984, date à laquelle la Jordanie a renoué avec l'Egypte des relations diplomatiques rompues à la suite du traité de paix égypto-israélien de 1979. — *(AFP, Reuter.)*

RFA

Un ancien conseiller du gouvernement est-allemand passe en République fédérale

Hambourg *(AFP)*. — Un ancien conseiller du gouvernement est-allemand, le professeur Hermann von Berg (cinquante-trois ans), proche du premier ministre Willy Stoph, est passé en République fédérale dimanche 11 mai. M. Berg avait déposé une demande de visa d'émigration depuis août dernier et des hommes politiques influents en RDA seraient intervenus pour faciliter son départ. M. von Berg a expliqué qu'il voulait s'installer en RFA pour poursuivre librement ses travaux d'économie *« en s'exprimant librement sans entrer en conflit avec les lois ni mettre ses étudiants en danger »*. Il a également déclaré avoir été placé en détention préventive en 1978 par les services secrets est-allemands qui l'accusaient de liens coupables avec le Parti social-démocrate ouest-allemand. Il avait été progressivement mis à l'écart à partir de 1980. Il a publié il y a quelques mois en République fédérale un livre dans lequel il vante l'intégration européenne, décrit le socialisme réel comme un système de domination et déplore que la science se soit transformée en RDA en *« simple idéologie »*.

SUISSE

Des écologistes dans un gouvernement cantonal

Deux écologistes ont été élus, dimanche 11 mai, au gouvernement du canton de Berne, ce qui constitue une première au niveau cantonal en Suisse. Les deux nouveaux élus écologistes siégeront à l'exécutif bernois aux côtés de trois socialistes et de quatre membres de l'Union démocratique du centre (centre droit). C'est aux dépens du Parti radical (centre droit), qui a perdu ses deux ministres cantonaux, que s'est faite la poussée « verte ». — *(AFP.)*

EUROPE

M. Sartzetakis, président de la République grecque, en visite officielle à Paris

La visite d'Etat qu'effectue à partir de ce lundi 12 mai en France M. Christos Sartzetakis, président de la République grecque, ne témoigne pas seulement des bonnes relations entre les deux pays. C'est aussi une sorte de pèlerinage pour le chef de l'Etat grec, qui par deux fois, de 1965 à 1967 et de 1972 à 1974, fit en France des séjours qui s'apparentaient à des exils.

Pour les Français, M. Sartzetakis est resté le « petit juge », le héros de l'affaire Lambrakis, immortalisé par le roman de Vassili Vassilikos, puis par le film *Z*, de Costa Gavras. C'est lui en effet qui, en 1963, fut chargé d'instruire l'affaire du député de gauche assassiné à Salonique et qui, résistant à toutes les pressions, à toutes les menaces émanant de la droite nationaliste infiltrée dans l'armée et dans la police, fit arrêter les assassins et certains hauts responsables des forces de sécurité.

En 1965, le nouveau gouvernement grec, dirigé par M. George Papandréou, offre une bourse à Christos Sartzetakis pour qu'il aille compléter ses études de droit à Paris : une façon de le mettre à l'abri. Il sera rappelé à Athènes par les colonels en 1967, licencié, puis arrêté en 1970 et torturé. Il ne sera relâché qu'en novembre 1971, grâce notamment à la campagne menée en sa faveur par ses collègues français du Syndicat de la magistrature.

Après la chute des colonels, M. Sartzetakis avait repris sa carrière de juriste sans se mêler de politique, et les Grecs n'avaient plus guère entendu parler de lui jusqu'à ce que le gouvernement socialiste de M. André Papandréou en fasse, en mars 1985, son candidat à la présidence de la République contre M. Caramanlis.

M. Sartzetakis, accompagné du ministre adjoint des affaires étrangères, M. Panghalos, du ministre de la culture, Mme Melina Mercouri, et du secrétaire d'Etat à l'économie, M. Roumeliotis, sera reçu mardi à la Cour de cassation par l'ensemble des organes juridiques français.

Il devait être accueilli, ce lundi, par M. François Mitterrand, qui offre un dîner à l'Elysée en son honneur. Mardi, il doit être reçu à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac. La visite officielle doit se poursuivre mercredi par une visite au château de Versailles et au Musée des sciences de La Villette, notamment. M. Sartzetakis restera en séjour privé en France jusqu'à dimanche.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Von Kageneck « N'en a-t-on pas trop fait dans l'affaire Waldheim ? »

M. von Kageneck, ancien correspondant à Paris du quotidien Ouest-allemand Die Welt *et lui même ancien officier de la Wehrmacht pendant la deuxième guerre mondiale, nous a adressé le courrier suivant à propos de l'affaire Waldheim.*

Franchement, ne croyez-vous pas que, dans cette malheureuse affaire Waldheim, les zélotes du Congrès juif mondial en ont fait un peu trop ?. Si ce Monsieur pour lequel je n'ai pas la moindre sympathie a failli être élu président de son pays dès le premier tour, c'est bien à cause de ces accusations portées contre lui de l'extérieur, à cause d'une ingérence qualifiée dans une campagne électorale qui ne concernait que les seuls Autrichiens. (...)

Comment a-t-on cru un instant pouvoir ainsi déstabiliser un candidat aux yeux d'un peuple qui a « produit » des hommes bien plus dangereux qu'un Waldheim, tels Eichmann, Kaltenbrunner et Hitler ; ce peuple autrichien dont plusieurs centaines de milliers d'hommes ont partagé le sort de l'accusé et s'en sentent plus que solidaires. Ainsi a-t-on fabriqué le succès du candidat au lieu de préparer sa défaite, dans une rage aveugle. Même Simon Wiesenthal, le chasseur de nazis, a dû reconnaître, passablement agacé, que *« sans ces accusations portées de l'étranger Waldheim n'aurait jamais eu autant de voix. »*

Je n'ai pas l'intention de défendre l'homme, dont le carriérisme, illustré par le stupide camouflage d'une partie de sa vie militaire, m'est extrêmement antipathique. N'empêche que Waldheim, cet Autrichien devenu un Allemand pendant sept ans est un symbole pour les gens de ma génération, une partie de notre propre conscience dont nous disons tous avec emphase qu'elle est bonne. Car si Waldheim est un criminel de guerre, nous le sommes tous, nous, des milliers de jeunes Allemands qui ont servi leur patrie — devenue la proie d'un fou criminel — avec enthousiasme, fidélité et obéissance.

Waldheim était troisième officier d'ordonnance dans l'état-major d'une armée chargé du Bureau I c (renseignements sur l'ennemi), ce qui correspond à l'ancien deuxième bureau de l'armée française. Il avait à renseigner ses supérieurs sur les mouvements des forces adverses, comme cela se fait dans tous les états-majors de toutes les armées du monde. (...)

Les Allemands (et ceux qui l'étaient par la force entre 1938 et 1945) en ont vraiment assez d'être cloués au pilori par l'opinion mondiale pour ainsi dire tous les jours, vieux et jeunes confondus. Ils font leur *mea culpa* depuis quarante ans, sincèrement, sans révolte. Ils ont tout appris. *Nuit et Brouillard*, *Holocauste* et *Shoah* ont laissé de profondes traces dans l'âme et la conscience allemandes. Le discours du président Weizsäcker à l'occasion du 8 mai 1985, dans lequel il a tout dit sur le chagrin et la pitié des Allemands, est classé par ses compatriotes parmi les trois événements marquants de l'année, avec le pot catalytique pour les voitures et la victoire de Boris Becker à Wimbledon. Ne serait-il pas temps d'enterrer la hache de guerre entre juifs et Allemands ?

[*Le Monde* a tenu, en rendant compte de la polémique suscitée par les révélations sur le passé de M. Kurt Waldheim, à bien marquer la différence entre l'Autriche et la RFA dans la manière d'assumer l'héritage du nazisme. Il y a en effet un abîme entre le discours d'un Richard von Weizsäcker, actuel président de la République, qui a fait courageusement face à son passé familial — son père était un haut diplomate du troisième Reich, — et celui de Kurt Waldheim, prompt à rechercher la ligne de fuite la plus efficace pour sa carrière...]

L'ACCIDENT

Les Soviétiques reconnaissent qu'il y avait « une possibilité théorique de catastrophe »

« Le plus gros danger est écarté ». — Les autorités soviétiques affichent maintenant un peu d'optimisme, malgré l'annonce de la mort d'une quatrième victime. En effet, pour l'académicien Evgueni Velikhov, l'un des principaux conseillers au Kremlin en matière d'énergie nucléaire, les Soviétiques vont pouvoir *« désormais travailler en toute quiétude »* sur le site de Tchernobyl. Mais il ne cache pas que *« jusqu'à [dimanche], il existait réellement une possibilité théorique de catastrophe, une grande quantité de combustible et de graphite du réacteur étant à l'état d'incandescence ».*

Les opérations de décontamination dans les environs de la centrale se poursuivent et des *« travaux spéciaux »* auraient été engagés sur le site. Selon certaines informations, il s'agirait de *« neutraliser et d'encapsuler les matières radioactives »* pour éviter une contamination toujours possible des eaux souterraines, en injectant notamment du béton.

Engins téléguidés

En dépit de ces mesures et de ces communiqués rassurants, il est clair pour les experts occidentaux que les Soviétiques ont *« un sacré bébé sur les bras »*, et que personne ne sait vraiment ce qu'il y a dans ce magma (corium) de ferraille, de graphite, d'oxyde d'uranium et de produits de fission qui constituait à l'origine le cœur du réacteur n° 4 de Tchernobyl. La chaleur résiduelle émise par la radioactivité de cette masse de matière qui échange peu d'énergie avec l'extérieur est certainement d'environ 6 mégawatts. Il faut donc refroidir. Sans doute est-ce la raison pour laquelle les services d'intervention soviétiques ont vidé totalement une des grandes réserves d'eau installée près de la centrale et commencé de pomper dans une seconde.

A ces opérations de refroidissement et de bétonnage des fondations du réacteur pour éviter toute fuite de matières radioactives dans le sol, vont s'ajouter maintenant l'envoi d'engins téléguidés sur le site pour recueillir nombre d'informations nécessaires à la poursuite des opérations. Deux de ces « robots » ont quitté dimanche 11 mai une société ouest-allemande pour Moscou en compagnie de trois techniciens de la firme chargés d'initier les Soviétiques à leur maniement. De même, il semblerait que des contacts discrets aient été pris avec les autorités françaises pour les aider dans leurs opérations de décontamination de la centrale ou de ses environs. Dans ce domaine, les ingénieurs et les techniciens du commissariat à l'énergie atomique, comme ceux d'Électricité de France, disposent notamment d'un véhicule automatique VERI et d'un hélicoptère très sophistiqué.

Il y a fort peu de chances pour que les trois réacteurs restants de la centrale de Tchernobyl soient remis rapidement en marche, comme paraissent le souhaiter les autorités soviétiques. La radioactivité qui règne sur le site — vraisemblablement de 50 rads à 100 rads par heure — est encore trop forte pour autoriser sans danger le travail d'équipe à proximité du réacteur endommagé. D'autre part, l'incident de Three Mile Island en 1979, bien moins grave que celui enregistré à Tchernobyl, a montré combien était longue la période pendant laquelle le deuxième réacteur, pourtant en bon état, de la centrale pensylvanienne, avait été stoppé.

« Nous n'étions pas préparés à un tel événement » *déclare le directeur de l'agence Novosti*

M. Valentin Faline, directeur de l'agence de presse soviétique Novosti, apporte des précisions sur les réactions des autorités immédiatement après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. *« Les premiers rapports en provenance de la direction de la centrale étaient incomplets, et de plus se sont révélés faux au bout du compte »*, a-t-il déclaré dans un entretien publié, ce lundi 12 mai, par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*.

Selon M. Fanine, M. Gorbatchev aurait été informé de l'accident dès le samedi 26 avril, mais sans pouvoir se faire une idée précise de sa gravité. *« Les autorités locales et les techniciens de la station ont cru pouvoir venir à bout de l'accident par leurs propres moyens. Ils n'avaient pas vraiment saisi l'ampleur du malheur... l'avarie s'est développée graduellement. On aurait dû agir plus vite. »*

M. Faline indique par ailleurs que l'accident a été consécutif à *« une explosion chimique dans le réacteur, qui reste inexpliquée jusqu'à ce jour ».*

Interrogé sur le silence des médias soviétiques pendant les premiers jours après l'accident, M. Faline fait une concession : *« Rétrospectivement, il me semble que nous aurions mieux fait de publier dès dimanche 27 avril les informations que nous avons données le lendemain. »* Ce même lundi a eu lieu une réunion du bureau politique consacrée à l'accident.

Enfin, M. Faline estime que l'image du secrétaire général du PC soviétique n'a pas été ternie par les récents événements : *« La transparence ne s'établit pas du jour au lendemain. Quelque chose de très grave s'est produit. Nous n'étions pas préparés intérieurement à un tel événement. Nous n'avions aucune instruction concernant la prévention. Beaucoup de choses ont été improvisées, y compris dans le domaine de l'information... »*

Embrouillamini à Bruxelles

De notre correspondent

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères de la CEE devaient se saisir à nouveau du dossier, ce lundi 12 mai. En raison du différend italo-allemand sur le commerce agricole à l'intérieur du Marché commun, les Douze n'ont pu décider, au cours du week-end, la fermeture des frontières communautaires aux importations de produits alimentaires frais en provenance d'Union soviétique, de Yougoslavie et des pays de l'Est, à l'exception de la République démocratique allemande. Toutefois, à l'instar de la France, la plupart des gouvernements de la Communauté ont déjà interdit l'accès de leur territoire aux produits expédiés par les sept pays concernés.

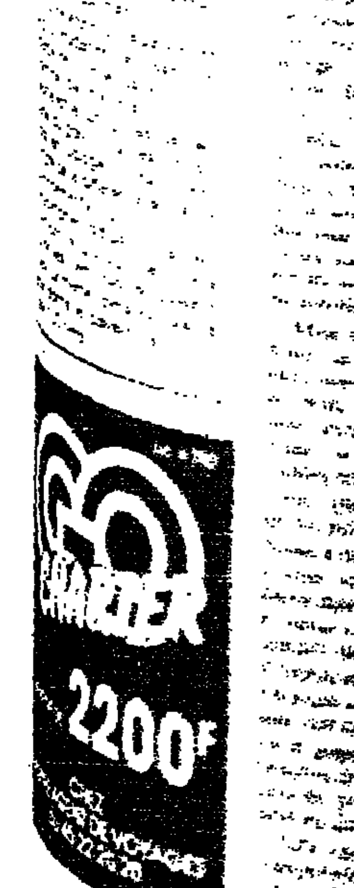
Rarement les travaux communautaires auront atteint un tel degré de confusion. En effet, l'annonce, samedi soir, d'un accord par les autorités néerlandaises qui assurent la présidence a fait réagir la délégation italienne dans la nuit. Dimanche matin, les Pays-Bas se rendaient à l'évidence : il n'y avait pas unanimité des Douze pour approuver le projet.

Comment expliquer un tel scénario ? Cherchant à forcer la décision, les Néerlandais ont interprété abusivement la réponse de l'Italie. A telle enseigne que la position italienne apparaissait plus négative que positive. Devant l'interprétation des Néerlandais, la délégation italienne a fait alors, dans la nuit de samedi à dimanche, une déclaration beaucoup plus explicite qui écartait tout malentendu.

La Commission, en présentant mardi dernier son projet, laissait déjà planer un doute sur la crédibilité de ses propositions. En excluant d'entrée de jeu la RDA de la liste des pays interdits, elle semblait déjà faire du favoritisme. S'agissant des seuils de tolérance de radioactivité à respecter pour les échanges agricoles entre les Douze, Bruxelles proposait ceux appliqués en RFA.

L'Italie demandait, pour sa part, une plus grande rigueur pour le lait frais (exporté par l'Allemagne fédérale vers l'Italie) et une plus grande souplesse pour les légumes (exportés par l'Italie vers l'Allemagne). Si l'accord sur les taux de radioactivité s'est fait sans mal pour le lait, Bonn a refusé le compromis un moment avancé par les experts pour les légumes (1000 becquerels par kilo). Aussi, la Commission, appuyée par la majorité des pays membres — qui avaient été irrités par les mesures de contrôle prises la semaine dernière par l'Italie à la frontière, — est-elle revenue à son projet initial (350 becquerels par kilo).

MARCEL SCOTTO.



DE TCHERNOBYL

Questions aux scientifiques

L'impact de la catastrophe de Tchernobyl sur l'environnement français n'a pas inquiété la population dans les jours qui ont suivi l'explosion. Depuis, les différentes mesures prises par les gouvernements des Etats touchés par le nuage radioactif et la psychose allemande désorientent l'opinion publique. Plusieurs questions se posent.

• Le nuage radioactif a-t-il survolé la France ?

Les Français ont cru que non. Or, des retombées se sont produites sur *tout le territoire, sauf l'ouest,* le 1er mai ; elles ont continué sur les régions orientales, les 2 et 3 mai. La radioactivité de l'air au niveau du sol, inférieure en temps normal à 0,4 becquerel par mètre cube (mesurée en rayons béta), est, en quelques endroits, montée à 25 becquerels par mètre cube, le 1er mai. L'augmentation instantanée est importante, mais il faut l'intégrer sur la durée de l'épisode. Pendant les cinq jours où l'on a observé des retombées (30 avril-4 mai) le niveau moyen de radioactivité a seulement été triple de ce qu'il est habituellement.

• Le public a-t-il été bien informé ?

Les écologistes – et bien d'autres – n'en sont pas convaincus. Les critiques se focalisent sur le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). Dépendant du ministère de la santé, le SCPRI a une triple activité de recherche, de contrôle, et d'assistance. Son directeur adjoint, le professeur Chanteur, nous a indiqué que *« nous avons été les premiers en Europe à donner des informations chiffrées, précises, authentifiées, sur les niveaux de radioactivité dans tous les départements. Les premières indications étaient nécessairement approximatives. IL fallait laisser décroître la radioactivité naturelle, qui fluctue suivant le lieu et le moment, pour obtenir des données sûres. Mais les premiers résultats montraient déjà qu'on n'était pas dans une situation où des mesures seraient urgentes. »*

Le directeur du SCPRI, le professeur Pierre Pellerin, indiquait dès le 2 mai que la situation présente et son évolution future ne justifiaient pas la prise de mesures sanitaires spécifiques. M. Chanteur nous a *précisé que « à la date du 8 mai, nous avions publié douze communiqués, qui n'étaient pas toujours chiffrés car nous n'entendions pas donner des valeurs non vérifiées ».*

Bien équipé pour centraliser et analyser les mesures, le SCPRI n'a guère de moyens pour diffuser l'information (Reste qu'il n'a pas mis trop de zèle à le faire).

• Les retombées sur la France sont-elles dangereuses ?

Une réponse a été donnée par onze experts de l'Organisation mondiale de la santé. Réunis le mardi 6 mai, à Copenhague, ils se sont accordés sur des limites au-dessous desquelles il *vaut mieux ne rien* faire. Pour l'iode 131 présent dans le lait ou l'eau de pluie – particulièrement dangereux car il se concentre dans la glande thyroïde et peut donc provoquer une irradiation locale élevée – les experts ont estimé cette limite à 2 000 becquerels. Or, une *carte des quantités d'iode 131,* présentes le 7 mai dans cent dix laits de coopératives, a été publiée par le SCPRI. Elle indique un maximum de 360 becquerels (1).

• La population est-elle menacée ?

Le chancelier Kohl a parlé d'*« hystérie totalement infondée » (le Monde* du 9 mai) et la commission de protection contre les radiations de la RFA, dont le président est M. Erich Obernausen, a appelé jeudi 8 mai ses compatriotes à laisser jouer leurs enfants sur les bacs de sable et à *« ne rien changer à leur habitudes de vie au grand air ».* Ce qui indique qu'il n'y a plus de danger, mais n'exclut pas qu'il y en ait eu. Selon M. Oberhausen, la différence d'attitude entre Français et Allemands s'explique par le fait que *« les Français n'ont pas la même sensibilité que nous et n'ont pas été soumis aux mêmes pressions de groupes critiques ».*

MAURICE ARVONNY.

(1) La limite d'incorporation annuelle pour l'iode 131, c'est-à-dire la quantité totale qu'on peut ingérer sans risque en un an, est d'environ cent mille becquerels.

EXPOSITION A LA RADIOACTIVITÉ

Carte de la radioactivité de l'air au niveau du sol en France du 30 avril au 5 mai.

Source : Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI).

LES UNITÉS DE MESURE

Deux grandeurs bien différentes sont à prendre en compte en matière de radioactivité. L'une est l'activité, c'est-à-dire le nombre de désintégrations de noyaux atomiques. L'autre est l'irradiation, qui est l'énergie déposée par les rayonnements dans la matière, et particulièrement la matière vivante. Il n'y a pas de relation simple entre ces deux grandeurs : elle dépend de la nature des substances radioactives considérées et des conditions d'exposition. De plus, pour chaque grandeur, l'unité légale n'est pas – ou pas encore – l'unité usuelle.

L'unité légale d'activité est le becquerel ; un becquerel correspond à une désintégration par seconde. L'unité usuelle est le curie, beaucoup plus grande (1 curie égale 37 milliards de becquerels). On utilise généralement des sous-multiples : millicurie, microcurie (millionième), nanocurie (milliardième), picocurie (millionième de millionième). Un becquerel vaut approximativement 27 picocuries.

L'unité légale d'irradiation est le gray, irradiation déposant une énergie de 1 joule dans 1 kilogramme de matière. L'unité usuelle est le rad, qui est le centième du gray. Pour les utilisations en biologie, il faut tenir compte de la différence entre les rayonnements. On multiplie l'irradiation en rad par un facteur d'efficacité biologique. Cela donne les rem (rad équivalent man). La même opération sur le gray donne le sievert, qui vaut donc 100 rems.



Cancers : prédictions impossibles

Mme Michèle Barzach, ministre déléguée à la santé, aurait-elle dû annoncer dès le 2 mai une série de mesures prophylactiques pour protéger la population française des émanations de la centrale de Tchernobyl ? Le 2 mai, c'est-à-dire lorsque furent connus les chiffres que M. Pellerin, directeur du SCPRI, a rendus publics le 10 mai sur TF 1 selon lesquels en France, ce jour-là, la radioactivité aurait, dans certaines régions, atteint quatre cents fois le niveau enregistré le 25 avril avant l'explosion. Il est vraisemblable que si le SCPRI avait publié ses *chiffres jour après jour et si* Mme Barzach avait informé les Français sur les risques – ou au contraire sur l'absence de risques – encourus par la population, les Français n'auraient pas développé le début de psychose auquel on a assisté ce week-end.

Cela dit, y a-t-il réellement risque de contamination radioactive ? Doit-on prendre encore aujourd'hui des mesures prophylactiques du type lavage des légumes et interdiction du lait de vache ?

Le « seuil de non-action » fixé par l'OMS (2 000 becquerels par litre) est, semble-t-il, toujours resté inférieur à 360 becquerels en France. Et si on admet la validité de ce seuil, des mesures aussi draconiennes que celles qu'ont pu prendre par exemple les autorités sanitaires italiennes ne semblent pas justifiées.

Mais certains experts mettent en doute la validité de ce seuil. Selon eux, toute exposition, aussi infime soit-elle, à une source radioactive peut être nocive pour l'organisme. Ainsi, le professeur Niel Wald, de l'université de Pittsburgh aux Etats-Unis, qui estime que chaque fois qu'un million de personnes sont soumises à une exposition de un rad, un à deux cas de leucémie vont se produire dans les quinze ans qui suivent et venir s'ajouter au taux « naturel » annuel de soixante cas par million d'habitants. De la même manière, toujours selon le docteur Wald, chaque rad supplémentaire induira dans cette population l'apparition de cinq cancers de la thyroïde, de sept cancers du poumon et de six à dix cancers du sein.

Ces cas, fort peu nombreux en comparaison des sept cents cas de cancer du poumon et des sept cent cinquante cas de cancer du sein observés annuellement par million d'habitants aux Etats-Unis, les épidémiologistes n'ont quasiment aucune chance de les détecter. Et vraisemblablement, on aura beaucoup de mal à savoir si les prédictions du docteur Wald sont justes.

Quant au professeur Bernard Cohen, spécialiste de médecine nucléaire à la même université de Pittsburgh, il va encore plus loin en affirmant que *« du moment que l'on admet qu'une seule particule heurtant un gène peut provoquer un cancer, il faut conclure qu'un millionième de la dose jugée dangereuse entraîne un risque un million de fois moindre – pas un risque nul ».* Cette bataille d'experts n'aurait en elle-même, si ce n'était l'urgence du problème de santé publique en cause, rien de surprenant. Elle ne serait que le reflet des ignorances de la science dans ce domaine. Mais elle se double ici de considérations qui n'ont pas toujours, tant s'en faut, de rapport direct avec la science. Protectionnisme, balance commerciale, excédent agricole, ont, eux aussi, droit de cité dans cette polémique.

Dans ces conditions, il est bien difficile de faire la part des choses et de comparer l'attitude des autorités sanitaires de certains pays en apparence maximalistes comme la RFA (mais qui pourtant n'a pas jugé utile d'interdire l'importation de produits agricoles en provenance de RDA), ou l'Italie (qui par ailleurs s'oppose à *une unification européenne des* seuils de radioactivité), à celle d'autres pays comme la France ou la Belgique qui ont la particularité d'avoir une électricité très fortement « nucléarisée ».

Il n'en reste pas moins qu'un expert aussi peu contesté que le professeur Gongora, chef du service de médecine nucléaire de l'Institut Curie (Paris), nous a déclaré qu'un niveau d'irradiation de 360 bec/l *« ça n'était même pas de l'homéopathie ».* Selon lui, les mesures prises par le gouvernement allemand ne s'expliquent que par la puissance du lobby écologiste dans ce pays. Quant à l'information délivrée par les pouvoirs publics français, elle lui semble avoir été *« ridiculement traitée ». « On ne pèche pas par défaut d'informations mais plutôt par défaut d'informateurs »,* a-t-il conclu.

FRANCK NOUCHI.

AVORTEMENTS EN CATASTROPHE

Bonn *(AFP).* – Par peur des effets de l'accident de Tchernobyl, des Allemandes de l'Ouest ont avorté, ont indiqué, le dimanche 11 mai, des sources officielles de Bonn qui n'en précisent toutefois pas le nombre.

Un communiqué publié par le ministère de la famille et de la santé ouest-allemand dénonce les médecins qui ont conseillé *une interruption de grossesse* à ces futures mères, affirmant qu'une telle attitude n'est pas *« compatible avec l'éthique médicale »* et qu'elle *« ne se justifie nullement ».* Le communiqué ajouta que les radiations ne menacent pas les nouveau-nés et que les femmes enceintes n'ont *pas à avoir d'inquiétudes.*

UN ORGANISME INTERMINISTÉRIEL EST MIS EN PLACE EN FRANCE

Le gouvernement français devait mettre en place, lundi 12 mai, *« une structure interministérielle d'information avec tous les ministres concernés »* pour assurer *« toute la transparence nécessaire »* sur l'information donnée quant aux retombées, en France, de la catastrophe de Tchernobyl. C'est ce qu'a déclaré, dimanche soir, M. Alain Madelin, le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, lors de l'émission « Sept sur sept » sur TF 1. *« Jusqu'à présent, l'information est mal passée »* dans le public, a reconnu le ministre, qui a souligné cependant que *« toutes les mesures sont prises pour déceler d'éventuelles conséquences en France ».*

De son côté, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a souligné, dimanche, que *« toutes les informations scientifiques dont nous disposons me permettent de pouvoir affirmer que les produits agricoles de notre territoire ne présentent aucun danger ».* M. Guillaume a également souhaité *« qu'on ne développe plus, par médias interposés, une psychose de la radioactivité ». « Je ne voudrais pas,* a-t-il ajouté, *que des gens interviennent en permanence sur le sujet, pour la plupart des pseudo-scientifiques qui agissent quelquefois beaucoup plus à partir de jugements syndicaux ou politiques que sur la foi de données réelles. »*

Le chardon des Verts

De notre envoyé spécial

Limoges. – En 1983, l'affaire des fûts de Seveso avait pris de court Mme Huguette Bouchardeau, alors toute nouvelle venue au ministère de l'environnement. La catastrophe de Tchernobyl accable aujourd'hui son successeur, M. Alain Carignon. Après *son baptême du feu à Paris,* lors de sa rencontre avec la presse *(le Monde* du 8 mai), le nouveau ministre de l'environnement a dû affronter le 10 mai les protecteurs de la nature, réunis à Limoges pour la dix-septième assemblée générale de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN).

Alors que le thème retenu pour l'assemblée se bornait cette année au « bilan et perspectives » de la Fédération, qui fête ses dix-huit ans d'existence, une bonne part des travaux a naturellement été consacrée à la catastrophe écologiste du jour. Les adhérents de la FFSPN (1) voulaient savoir pourquoi leur nouveau ministre, qui avait revendiqué et obtenu la responsabilité de la prévention du risque technologique majeur, considère le risque nucléaire comme ne relevant pas de ses compétences. Indignés en outre d'avoir été tenus dans l'ignorance des effets du nuage radioactif sur la France, ils le sommèrent d'intercéder auprès de ses collègues du gouvernement pour que l'information sur le risque nucléaire soit effectivement diffusée.

M. Carignon ne pouvait pas tomber sur un terrain plus sensible. L'association qui accueillait les congressistes, la FLEPNA *(Fédération limousine pour* l'étude et la protection de la nature) bataille depuis des années contre l'extension des mines d'uranium. *« C'est à cause du nucléaire que le quart du département* [Haute-Vienne] *est livré à l'exploitation minière »,* a souligné son président, M. Jacques Lamaud. Les congressistes ont pu prendre la mesure des dégâts de leurs propres yeux. Au nord de Limoges, les monts d'Ambazac et le pays de Saint-Pardoux sont aujourd'hui taraudés par les pelleteuses qui fouillent le granit. Les plus beaux lacs et les sites touristiques sont hérissés de puits de mines et de déblais d'exploitation à ciel ouvert. Le réseau des mines de la Crouzille comporte deux cents kilomètres de galeries souterraines et des dizaines de cratères. Sans compter les périmètres qui vont prochainement être soumis à exploitation. La FLEPNA a donc d'excellentes raisons pour demander l'arrêt de la construction de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne), qui se trouve à une centaine de kilomètres à l'ouest de Limoges, donc « sous le vent »...

Le président de la FFSPN, M. Jean-Pierre Raffin, a enfoncé le clou : *« En 1978, nous avions choisi de nous réunir à Brest pour parler de pollution pétrolière. On nous avait dit que tout était prêt pour éviter une nouvelle marée noire, et ce fut l'Amoco-Cadiz... En 1983, nous étions réunis à Mulhouse pour réclamer des mesures énergiques contre les pluies acides. Mais les officiels niaient alors l'importance du fléau. Et on nous dit aujourd'hui qu'il n'y a aucun risque pour la France après Tchernobyl... »* Symbole du sentiment général chez les protecteurs de la nature : la FFSPN a attribué le prix Chardon (son blâme) au professeur Pierre Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), et son prix Gentiane (son tableau d'honneur) au maire de Saint-Priest-la-Prugne (Loire), M. Jean Rathier, qui s'était opposé avec succès à l'implantation sur sa commune d'un site de déchets nucléaires.

« Systématiquement lénifiante »

Le ministre de l'environnement a fait contre mauvaise fortune bon cœur : *« Je suis favorable à l'ouverture de l'information,* a-t-il dit. *Cette information vous est due. Mon ministère n'a rien à cacher. »* Sur le fond, M. Carignon a cependant répété que *« pour le ministère de l'environnement, le risque nucléaire est minime ».* Et il a pris la défense du *« thermomètre »* de la radioactivité. *« Il suffit que la température soit connue,* a-t-il poursuivi. *Les résultats des mesures ne nous permettent pas de nous inquiéter. Nous ne pouvons que nous en réjouir. »*

Les mesures de la FFSPN n'ont pas été entièrement convaincus. Ils jugent l'information fournie par les services officiels *« globalement insuffisante, systématiquement lénifiante, scientifiquement non crédible ».* Ils demandent *« le dessaisissement du SCPRI de son monopole de l'information »* et la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« les conséquences de l'accident de Tchernobyl dans l'espace français ».*

ROGER CANS.

(1) Leur nombre, après une enquête menée en 1985, serait d'environ huit cent cinquante mille adhérents. Mais la majorité d'entre eux cotisent à des associations qui groupent davantage de « consommateurs » de nature que de protecteurs militants.

Des manifestations dans toute l'Europe

Des manifestations antinucléaires ont eu lieu, pendant le week-end, dans de nombreux pays d'Europe.

En Yougoslavie, des centaines de jeunes ont manifesté, samedi 10 mai, à Lubiana, capitale de la République yougoslave de Slovénie, contre les risques de pollution de la planète et contre la construction de centrales nucléaires dans leur pays pour laquelle ils réclament un moratoire. Les manifestants ont en outre dénoncé le *« retard »* et la *« nette insuffisance »* des informations fournies par le gouvernement soviétique après l'accident. Ils ont exigé que les autorités slovènes nomment une commission qui évaluerait les conséquences de cet accident pour l'économie de leur pays et réclamerait des dommages et intérêts à l'URSS.

A l'appel des comités de citoyens d'Alsace et du Pays de Bade (Allemagne de l'Ouest), dix mille personnes ont d'autre part participé à une manifestation contre les dangers du nucléaire civil près de Brisach, à la frontière franco-allemande.

En France, plus de deux mille personnes ont défilé à Plouezec (Côtes-du-Nord) pour protester contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire dans cette commune, et une vingtaine d'écologistes ont symboliquement occupé, samedi, les marches de la mairie de Gravelines près de Dunkerque (Nord) afin de dénoncer *« le manque de crédibilité des informations officielles sur la centrale nucléaire de Gravelines ».*

Des manifestations antinucléaires importantes ont eu lieu aussi en Allemagne fédérale, l'une à Munich, l'autre dans la région de Gorleben, dans le nord de la RFA, sur le site du futur centre de stockage de déchets irradiés, où policiers et antinucléaires se sont affrontés. D'autres se sont tenues à Rome (Italie) – plusieurs dizaines de milliers de personnes y auraient participé, – à Athènes (Grèce), à Lucerne (Suisse). En Scandinavie, alors que des mouvements antinucléaires préparent de grandes manifestations, des journaux se sont élevés pour la première fois dimanche pour défendre l'industrie nucléaire.

L'opposition à l'énergie nucléaire semble par ailleurs renforcée dans divers pays européens, si l'on en croit divers sondages publiés en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en Italie.



هكذا من الاصل

politique

Le PS, l'échéance présidentielle et la révision idéologique

Cinq ans après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, de nombreux *dirigeants du Parti socialiste*, MM. Lionel Jospin à Lyon, Pierre Bérégovoy à Nevers, Laurent Fabius à Roanne, à Mezilles (*Yonne*) M. Henri Nallet, qui vient d'adhérer au PS, ont émis le souhait que le chef de l'Etat soit candidat à sa propre succession. Ils ont assorti ce souhait du rappel de l'une des propositions du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981 : la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, sujet sur lequel M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé, il y a peu, une initiative.

Si M. Fabius s'est contenté de demander aux socialistes de réfléchir sur les réformes institutionnelles, son ancien ministre de l'économie et des finances a été plus précis en préconisant une *présidentialisation du régime*.

Sans attendre de dresser un bilan global de l'action gouvernementale, prévu pour l'automne, les dirigeants socialistes ont d'ores et déjà dénoncé le caractère néfaste à leurs yeux, des premières mesures, comme la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, le retour d'un secteur privé dans les hôpitaux et le démantèlement du service public de l'audiovisuel.

M. Fabius : « les socialistes seront les gouvernants de demain »

De notre envoyée spéciale

Roanne. — A l'occasion d'un banquet républicain organisé samedi 10 mai à Roanne, M. Laurent Fabius a demandé *« qu'on n'oublie pas qu'au début de cette année les prévisions de* [son] *gouvernement étaient une inflation ramenée à moins de 2 %, une balance des paiements excédentaire de plus de 50 milliards, une croissance de l'ordre de 3 % et un léger tassement du chômage »*. Il a ajouté : *« Je donne rendez-vous pour la fin de l'année à chaque citoyen afin qu'il compare ces chiffres avec ce que le gouvernement actuel réalisera. »*

Après avoir constaté que *« la coexistence fonctionne correctement sans que personne ne puisse dire que cela sera durable »*, M. Fabius a estimé que le gouvernement de M. Chirac multiplie *« les cadeaux aux plus fortunés »*, *« veut adopter ou rétablir des pratiques engageant l'inégalité à l'hôpital et à l'école »*, *« souhaite revenir en arrière »* en Nouvelle-Calédonie. *« Nous sommes nombreux à ne pas vouloir que l'inégalité devienne la règle nouvelle en France »*, a-t-il assuré. Quant au libéralisme, il s'est interrogé : *« En quoi la chasse à tout ce qui est public préserverait-elle mieux la liberté qu'une économie mixte ? (...) En quoi la liberté d'entreprise gagnerait-elle* (avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement) *au développement de l'arbitraire ? (...). En quoi l'extension du pouvoir d'un ou deux empires de presse assurerait-elle la liberté des journalistes et des lecteurs ? Est-ce vraiment la liberté qui intéresse les gouvernants d'aujourd'hui ou n'est-ce pas plutôt la défense de leurs intérêts et l'extension continue de leurs propres pouvoirs ? »*

M. Fabius a expliqué ensuite que les socialistes se doivent de *« demeurer responsables dans la critique comme dans la proposition, sachant qu'ils constituent l'alternance et qu'opposants d'aujourd'hui ils seront les gouvernants de demain »*.

Pour le « long terme », il leur a recommandé la réflexion et l'enrichissement de leur projet de société, notamment sur ce que sera le travail en l'an 2000, sur l'Europe, sur l'évolution entraînée par les progrès de la science et de la technique, sur les réformes institutionnelles.

Enfin, pour le « moyen terme », c'est-à-dire l'échéance de l'élection présidentielle, M. Fabius, après avoir évoqué les difficultés de la cohabitation entre *« la Corrèze, le Lyonnais et l'Auvergne »* et la *« fragilité »* de la courte majorité actuelle, a assuré : *« Pour moi qui depuis dix ans ai la chance de travailler aux côtés de François Mitterrand, pour moi qui, comme beaucoup d'autres, en particulier Lionel Jospin, l'ai aidé à reconstruire notre parti, pour moi auquel il a fait l'honneur de me nommer premier ministre, le choix est déjà fait et il est parfaitement clair, je souhaite que, le moment venu, François Mitterrand soit candidat à la présidence de la République. Nous devons mettre en avant toutes nos forces pour y parvenir. »*

A. Ch.

Les attentions de l'ancien premier ministre

Une campagne électorale est finie, une autre commence. Le 16 mars, les socialistes ont perdu le pouvoir mais ils ont enregistré un succès notoire. La prochaine échéance sera *« au maximum »*, dans deux ans. Pour M. Laurent Fabius, celle-là est gagnable, surtout si c'est M. François Mitterrand qui est candidat à sa propre succession. *« Le mot d'ordre s'appelle : à bientôt au pouvoir, à bientôt au gouvernement ! »* La conclusion de son intervention devant la fête de la rose à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique), dimanche 11 mai, est sans équivoque : pour l'ancien premier ministre, l'alternance est désormais un fait acquis appelé à se répéter entre les socialistes et les conservateurs. Pas question donc de baisser les bras, il faut rester mobilisés d'autant que l'élection présidentielle peut arriver avant 1988, en cas de *« clash »* dans une *« coexistence »* qui fonctionne *« correctement »*.

M. Fabius donne l'exemple : une visite qui pour un premier ministre serait somme toute normale a, pour un homme qui a quitté l'hôtel Matignon, un petit goût de campagne électorale avant la lettre. Choisie en raison de son caractère symbolique — son maire, M. Jean Auroux, n'a-t-il pas accolé son nom aux lois sur les nouveaux droits des travailleurs ?, — Roanne offrait au député de la Seine-Maritime un cadre tout à fait adapté au message qu'il entend faire passer.

Un programme sur mesure : le fonctionnement du « Nestor », système à commande vocale conçu et fabriqué par une entreprise locale dont est équipée une chambre du centre hospitalier, la rencontre avec les habitués d'un foyer-restaurant pour personnes âgées, la ballade à bord de la péniche des jeunes de la ville, *Prospérité* sur le canal au son d'un trio rock branché, la réunion « privée » (à laquelle les journalistes étaient conviés) avec les responsables socialistes de la Loire, le banquet républicain pour l'anniversaire du 10 mai 1981, la visite du barrage et du golf de Villerest, autant d'occasions pour célébrer ici la solidarité, là les préoccupations de la jeunesse, ailleurs l'espoir...

Un ancien premier ministre en exercice, mais aussi un « militant » de l'unité, de la fidélité et de la modernité. Ce triptyque, M. Fabius continuera de le décliner à l'occasion de brefs déplacements comme ceux prévus à Soissons (Aisne), à Besançon, dont le maire, M. Robert Schwint, est rocardien, à Guingamp (Côtes-du-Nord), dans les Landes début juillet. Hors de l'Hexagone, après l'Afrique du Sud (à propos de laquelle il dit son « inquiétude » de voir le gouvernement renvoyer l'ambassadeur que son gouvernement avait rappelé), les Etats-Unis, où il retournera à l'automne, et bientôt les Philippines.

A ce programme, il faut ajouter ses réflexions sur l'avenir du PS dont il réserve la primeur aux socialistes eux-mêmes lors de la convention des 28 et 29 juin. Les socialistes qui sont néanmoins l'objet de toutes ses attentions. Après tout, son avenir politique ne dépend-il pas des militants ?

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le PS souhaite que M. Mitterrand soit de nouveau candidat

(Suite de la première page.)

Leur arme ? La nécessaire modernisation du PS, sa révision idéologique. Celle-ci constitue un commun alibi et masque des ambitions qui, dépouillées de tout vernis idéologique, seraient réduites à autant d'*« aventures personnelles »*, comme dit M. Bérégovoy. En appeler à M. Mitterrand peut donc permettre à certains d'éviter cet écueil, à tous de décourager M. Rocard, et à M. Fabius de faire oublier l'accusation de parricide (laquelle n'est plus très à la mode en ce moment).

M. Jospin, s'il veut maîtriser ce processus, doit tracer lui-même les voies de la modernisation du PS (qui touchera, selon lui, les structures et le projet du parti). S'il y parvient, l'alibi des « présidentiables » tombera, et l'excessive personnalisation du jeu à l'intérieur du PS apparaîtra en pleine lumière.

Tout le monde n'est-il pas d'accord sur l'objectif ? Le PS doit pouvoir, à terme, rassembler 40 % de l'électorat, condition de son retour au gouvernement. Il doit pour cela être à même de rassembler *« ceux qui se reconnaissaient hier dans la culture communiste et ceux qui, aujourd'hui au centre, refusent le retour en arrière »* auquel conduit la politique de la droite.

Ce bel objectif étant posé, que faire, et comment réviser ?

A priori, l'éventail proposé est large. M. Jean-Pierre Chevènement, qui vise, lui, l'après-1988 (il a déjà plusieurs fois souhaité une nouvelle candidature Mitterrand), propose un projet politique cohérent ; républicain, et non socialiste ; assez proche de ce que fut naguère le gaullisme de gauche ; véritable mise en forme idéologique d'une cohabitation telle que la pratiquaient les républicains du début de ce siècle, lorsqu'ils constituaient des gouvernements dits de « concentration républicaine ». Le problème pour M. Chevènement est qu'on ne voit pas très bien qui ce discours sur l'« alliance des producteurs » peut intéresser à gauche, et comment il peut toucher les « travailleurs », comme on disait autrefois.

Celui de M. Rocard est dans la définition même d'un projet. Le premier à prôner la révision idéologique (contre M. Mitterrand en 1979-1980), le premier aussi à réviser son propre discours (par la substitution du thème de l'autonomie à celui de l'autogestion), M. Rocard a été dépassé par les événements : les socialistes, au gouvernement, sont allés plus vite que la musique ! Si bien qu'à l'intérieur d'un PS « rocardisé », M. Rocard n'a plus de message original, et cherche simplement à susciter la confiance en valorisant l'homme d'Etat qu'il veut être.

M. Delors, lui, bien qu'en « exil » à Bruxelles, ne reste pas inactif ; pas plus qu'il n'est en panne d'idées. Il défend toujours une vision contractuelle de la société ; lui aussi veut désétatiser, mais autrement que par le libéralisme. L'inspiration social-chrétienne est toujours là, qui vise à s'appuyer sur tous les corps intermédiaires en dehors de l'Etat.

Ce thème de la désétatisation fut aussi, un temps, celui de M. Fabius. L'ancien premier ministre joue d'une image, celle de la modernité, et d'un souvenir, celui d'une « bonne gestion ». Mais ayant appris à ses dépens qu'il n'est pas bon de gérer sans idéal, il lui faut en définir un, autrement sans doute que par quelques coups médiatiques...

M. Mauroy, enfin, semble vouloir rester le dernier représentant d'un système de programme, de pouvoir et d'alliances, né il y a cinquante ans avec le Front populaire, et qui a fait son temps. A moins que... *« Cette stratégie a été imposée par les institutions à une gauche non communiste qui a tout tenté avant de s'y résoudre »*, note M. Thierry Pfister, ancien conseiller à Matignon, et toujours proche du maire de Lille. *« Non seulement cette logique institutionnelle n'est pas modifiée* [par l'élection présidentielle], *mais la droite entend bien la restaurer dans sa brutalité initiale* [par le retour au scrutin majoritaire] » (1).

Cette énumération montre comment, finalement, M. Jospin a su jusqu'à présent se placer au centre de gravité d'un parti resté eynésien (défense de l'État entrepreneur, d'un capitalisme sans capitalistes, et des acquis sociaux) et devenu réaliste.

Il lui faut maintenant être le maître d'œuvre de la mutation du PS. A condition de ne pas se tromper de mutation. Car « faire Bad-Godesberg » aujourd'hui, comme on le suggère souvent, serait ni plus ni moins revenir en arrière. Bad-Godesberg : la question était, pour le SPD de 1959, réuni en congrès dans cette banlieue thermale de Bonn, de savoir comment aller au-delà de la classe ouvrière et sortir de son idéologie marxiste, c'est-à-dire comment échapper aux schémas de la première révolution industrielle.

Officialiser ce virage-là, alors que les socialistes français ne sont plus — s'ils l'ont jamais été — ni ouvriéristes ni marxistes, alors que le récent congrès de Toulouse a avalisé le pragmatisme gouvernemental, serait, pour le PS, masquer sa propre incapacité à entreprendre la révision de l'après-Bad-Godesberg, celle qui correspond au seuil de l'an 2000.

Les interlocuteurs sociaux ne sont plus les mêmes. Tous les discours idéologiques, de tous les courants, sont fondés sur une civilisation du travail. Or la crise et les restructurations, qui ne sont pas achevées, continuent de poser le problème des valeurs de la société (voir M. Le Pen) et de son assise ; que faire, même d'un point de vue strictement électoral, dans une société où les travailleurs, toutes catégories confondues, sont appelés à devenir minoritaires ? A dire vrai, seul M. Stoléru avait, en son temps, proposé un schéma : celui de la société « duale », à deux vitesses. Les socialistes le récusent, mais ne l'ont pas fait reculer ! Décidément, il est bien temps de « réviser » !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) La revue *Politique aujourd'hui*, n° 14 de mai-juin 1986, 50 F. 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

M. JOSPIN A M. CHIRAC : « GOUVERNEZ DAVANTAGE ! »

M. Lionel Jospin a déclaré, dimanche 11 mai, au Club de la presse d'Europe 1, que la *« coexistence »* entre MM. Mitterrand et Chirac *« ne peut pas être un drame, sinon c'est la crise politique »*, et ne peut pas être non plus *« un vaudeville, car ce ne serait pas digne des intérêts de la France »*. La *« co existence »*, selon lui, sera *« conflictuelle »* et *« maîtrisée »*.

M. Mitterrand, a ajouté le premier secrétaire du PS, *« ne gouverne pas »* : *« il préside et laisse le gouvernement gouverner »*. *« Le problème*, selon lui, *c'est que M. Chirac ne gouverne pas, car il rêve bien trop de la présidence »*. *« Gouvernez davantage ! »*, dit M. Jospin au premier ministre, dont le gouvernement, affirme-t-il est *« divisé »*. *« Il y a quelque chose que M. Chirac ne peut pas faire*, estime M. Jospin, *c'est jouer au pseudo-président, au vice-président et encore moins devenir président lui-même. »*

« Ce serait bien que la coexistence aille à son terme. Ça ne me gênerait pas. Je ne souhaite pas une crise politique en France » a dit M. Jospin, qui juge souhaitable une réflexion sur une éventuelle révision constitutionnelle. L'expérience actuelle, dit-il, *« marquera les comportements de tous les premiers ministres à venir, de gauche comme de droite, avec un président de gauche comme de droite »*.

Le premier secrétaire du PS a cité MM. Giraud, Séguin et Balladur comme exemples d'homme, qui, au gouvernement, *« mesurent leurs responsabilités, s'expriment (sur la gestion des socialistes) avec plus de mesure »*.

M. BÉRÉGOVOY : POUR UN MANDAT DE CINQ ANS

M. Pierre Bérégovoy, qui intervenait à Nevers le samedi 10 mai devant le banquet *républicain* de la Nièvre, au cours duquel un message de M. François Mitterrand a été diffusé pour fêter le 10 mai 1981, a expliqué que la *« coexistence met en lumière les défauts de la Constitution »*. Pour y remédier, l'ancien ministre a proposé la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, une présidentialisation du régime, *« le président exerçant le pouvoir exécutif, le droit de dissolution comme la censure étant supprimés »*, a-t-il précisé, avant d'ajouter : *« C'est ainsi que l'équilibre des pouvoirs sera garanti et que l'on évitera à plus ou moins long terme tout risque de crise constitutionnelle. »*

Estimant que *« la droite autoritaire et revancharde divise la France »* alors que *« la gauche socialiste et démocratique a vocation à la réunir »*, M. Bérégovoy a fait part de son souhait de voir M. François Mitterrand *« porter à nouveau l'espérance de notre peuple à l'élection présidentielle »*, car *« il est le mieux à même de le rassembler »* et que *« la France profonde, celle des chemins de la liberté, se reconnaît en lui »*.

Après avoir résumé les orientations du gouvernement par le mot de *« détruire »*, le maire de Nevers a indiqué que la tâche des socialistes est d'*« inventer l'avenir »*. *« Le foisonnement d'initiatives qui prennent corps à la périphérie du PS peut y contribuer à condition que nous sachions éviter les aventures personnelles. »*

L'HOMMAGE A GASTON DEFFERRE

Les obsèques de Gaston Defferre sont célébrées, ce lundi 12 mai à Marseille, en présence de M. François Mitterrand et de très nombreuses personnalités françaises et étrangères. Elles prendront de ce fait un caractère solennel. Un premier hommage populaire a été rendu dimanche au maire défunt par la population marseillaise. Pendant toute la journée, une foule immense est venue à la mairie où une chapelle ardente avait été dressée. Ces milliers de personnes représentaient l'ensemble des communautés française et étrangère de Marseille. Mme Edmonde Charles-Roux a vu dans cet hommage populaire « *la plus belle réussite* » de son mari.

Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle a tenu à nous lire un extrait d'un ouvrage de René Char en précisant : « *Je ne peux pas faire mieux. J'étais en train d'essayer d'écrire quelque chose sur Gaston. Un petit portrait comme j'en ai fait un du président. Par hasard j'ai découvert ce texte. Quel formidable portrait de Gaston ! Je ne pouvais plus écrire un mot.* »

UN ENTRETIEN AVEC Mme EDMONDE CHARLES-ROUX

Mieux vaut « un pape de transition » qu'une crise de succession

« *Comment interprétez-vous l'unanimité des hommages rendus à Gaston Defferre, qui est allée très au-delà des convenances et des amitiés politiques ?*

— Elle est en fait, pour moi, quasiment une surprise. Lorsque quelqu'un n'est plus là, on fait les comptes différemment. On ne se laisse plus bloquer par des antipathies ou par des lieux communs, dont Gaston a beaucoup souffert. Lieux communs qui ont pu aller jusqu'à l'identifier à une certaine « marseillaisade » facile. Peut-être est-ce la distanciation normale qui existe entre le jugement sur un vivant et celui sur un mort.

— *Quel héritage et quel message politiques Gaston Defferre laisse-t-il à ses continuateurs ?*

— En tant que maire il laisse un exemple dont on aurait avantage à tirer réflexion avant plutôt qu'après de briguer son poste. Marseille est une ville qui consume celui qui s'y consacre. Deux choses lui étaient totalement étrangères : la trahison et le manquement à l'honneur. Il n'a jamais pensé que l'on puisse être parjure. En tant qu'homme politique, il a été, je le crois, l'une des figures les plus symboliques du socialisme tel que je l'entends. C'est-à-dire un socialisme acceptant les diversités et parfois les contradictions.

— *Quelle empreinte laisse-t-il dans la ville ?*

— Il a sorti Marseille de son état de ville détruite par la guerre. C'est peut-être l'une des villes de France où tout ce qui était ruines ou traces de la guerre a été effacé avec le plus d'ardeur. Cette reconstruction illustre bien la manière Defferre : d'un seul geste, pour aller jusqu'au bout, vite. Un peu comme il l'a fait pour la décentralisation. Son action a été multiple. Avant tout dans le domaine des hôpitaux, qui se trouvaient dans une situation pathétique.

— *Comment envisagez-vous la poursuite de son œuvre ?*

— J'espère qu'elle sera poursuivie dans l'esprit où elle a été conçue. C'est-à-dire pour que cette ville soit bien debout, face à ses réalités. Ceux qui vont régir Marseille après Gaston Defferre devront avoir, comme lui, le courage de parler franc.

» La reconquête du centre de Marseille est liée à d'importants problèmes d'immigration et d'insécurité. M. Defferre avait la volonté de les résoudre sans céder à la facilité. Marseille a toujours été une ville d'accueil. Ceux qui essaient de nous convaincre qu'il n'en est pas ainsi mentent. Les Marseillais ne sont pas aveugles. Même ceux qui se sont laissé séduire par Le Pen ne sont pas, au fond d'eux-mêmes, dupes. On ne renverra pas les immigrés. On n'a pas renvoyé les Italiens, ne les républicains espagnols, ni les Arméniens. On ouvrirait, sinon, une page noire dans l'histoire de Marseille.

— *Quel est l'avenir du groupe de presse du Provençal, que Gaston Defferre dirigeait activement depuis quarante ans ?*

— Le groupe du *Provençal* n'est pas en danger.

— *La personnalité de Gaston Defferre a longtemps préservé l'unité du Parti socialiste à Marseille. Mais les événements de ces derniers mois et de ces derniers jours ont rompu cette unité. Comment analysez-vous la crise actuelle ?*

— Je pourrais faire connaître mon analyse de cette crise. Mais l'échéance politique très proche m'oblige au silence. Je n'ai pas à donner mon avis sur le choix d'un futur élu, même si ce choix devait être totalement contraire à mes sentiments profonds. Analyser la crise m'obligerait à accuser. Ce serait une forme de choix, l'anathème jeté sur l'un, une bénédiction donnée à l'autre. Ce n'est pas mon rôle. Je n'appartiens pas au conseil municipal. Je suis une militante de base qui se trouve être l'épouse de Gaston Defferre.

— *Est-il possible, aujourd'hui, de conjurer le risque d'un éclatement effectif du parti ? Et comment ?*

Les apprentis sorciers

— Cela dépendra de la personnalité choisie par le conseil municipal. Si elle convient, s'il s'agit d'une personnalité sans esprit de vengeance ou de revanche, je ne vois pas pourquoi il y aurait éclatement. La conclusion que je tire des événements en tant qu'écrivain, c'est que rien n'est plus dangereux que les apprentis sorciers de la politique.

— *M. Defferre est mort sans désigner de façon explicite la personnalité qu'il souhaitait voir lui succéder. A-t-il eu tort ?*

— Je ne lui en fais, personnellement, aucune critique. Gaston sortait de près de quatre ans de charges gouvernementales lourdes au ministère de l'intérieur. Il s'était donné comme objectif de retourner sur Marseille, de regarder, de mesurer ce qui s'était passé en son absence. Il a sans doute eu, dans le domaine strict de la politique, quelques surprises... Si sa disparition n'avait pas été aussi brutale, il aurait sans doute, comme il l'a fait dans son dernier combat, essayé de faire valoir sa conception du socialisme et de sa succession. Il aurait choisi et non pas imposé un successeur. Ce que je peux dire, c'est qu'il n'a pas une seconde songé à être un maître qui s'éternise. Il pensait qu'il était largement temps de retrouver la mer, la chasse, d'avoir des moments de liberté. Dans son esprit, il n'était pas question qu'il se représente. Mais il avait encore trois ans devant lui, et nous aurions eu beaucoup de surprises. Une fois la situation redressée, il aurait mis quelqu'un en place. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

— *Quelles sont, à votre avis, les qualités que devrait posséder le successeur de Gaston Defferre ?*

— Celle de gestionnaire. Gestionnaire impitoyable, c'est le mot que Gaston Defferre a lui-même utilisé. Le peuple méditerranéen a sa conception propre de l'honnêteté. L'homme appelé à exercer son autorité sur ce peuple doit être, à la fois, extrêmement compétent et avoir énormément de caractère. Il doit jouir, avant tout, d'une réputation de gestionnaire intègre, impitoyable et, j'insiste, totalement transparent.

— *La solution d'un candidat de compromis vous paraît-elle bonne ?*

— Tout me paraît meilleur qu'une crise. Les papes de transition ne sont pas forcément des papes catastrophiques. A l'usage, ils peuvent se révéler parfois d'excellents papes.

— *La question de la candidature socialiste aux élections municipales de 1989 doit-elle être différée ou réglée immédiatement en faveur du maire qui sera élu dans les prochains jours ?*

— La solution consistant à élire un bon maire qui serait en position de se représenter plus tard serait évidemment idéale. Mais ne compliquons pas la situation. Nous avons quelques jours devant nous pour trouver un bon maire. Commençons à régler le problème le plus urgent. Nous penserons à l'échéance suivante dans un deuxième temps. C'est mon réflexe de militante.

— *Les élus socialistes du conseil municipal doivent-ils désigner seuls leur candidat ? Ou pensez-vous que les instances nationales du Parti socialiste doivent être partie prenante à cette désignation ?*

— La solution doit naître d'une volonté franche de ceux qui ont à décider à l'intérieur de la municipalité. Si elle était poussée ou imposée de l'extérieur, elle pourrait ne pas être viable. Je souhaiterais cependant que ceux qui vont voter aient à l'esprit à la fois l'intérêt de Marseille et celui du parti. L'objectif premier est d'agir pour le bien de Marseille. Mais il ne faut pas que le choix qui sera fait ou la façon dont il sera fait nuise au parti qu'a servi Gaston Defferre pendant plus de cinquante ans.

— *M. Mitterrand est venu à Marseille rendre un hommage à Gaston Defferre, le jour même de sa mort, et vous apporter le réconfort de son amitié. Vous a-t-il fait un signe concernant l'avenir de la ville ?*

— Aucun mot n'a été dit entre nous sur des questions de politique locale. François Mitterrand avait fait un effort physique considérable pour pouvoir venir ce jour-là à Marseille. Nous avons parlé de Gaston et uniquement de lui. Sa disparition est très dure pour moi. Elle l'est aussi pour François Mitterrand, qui savait pouvoir compter sur Gaston comme sur un compagnon d'armes et un frère. »

Propos recueillis par
GUY PORTE.

« Tel un arbre de la liberté »

René Char, qui dans la Résistance appartenait au même réseau que Gaston Defferre, a dressé d'un camarade de combat ce portrait que Mme Edmonde Charles-Roux aurait, dit-elle, aimé écrire pour son mari.

« Nous sommes tordus de chagrin après l'annonce de la mort de Robert G. (Emile Cavagni), tué dans une embuscade à Forcalquier dimanche. Les Allemands m'enlèvent mon meilleur frère d'action, celui dont le coup de pouce faisait dévier les catastrophes, dont la présence ponctuelle avait une portée déterminante sur les défaillances possibles de chacun. Homme sans culture théorique, mais grandi dans les difficultés, d'une bonté au beau fixe, son diagnostic était sans défaut. Son comportement était instruit d'audace attisante et de sagesse. Ingénieux, il menait ses avantages jusqu'à leur extrême conséquence. Il portrait ses ans verticalement, tel un « arbre de la liberté ». Je l'aimait sans effusion, sans pesanteur inutile, inébranlablement. »

RENÉ CHAR.
Fureur et mystères (poème) 1948.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU PCF

Comment contrôler la « base »

Deux mois après les élections législatives, le PCF *réunit*, lundi 12 et *mardi* 13 *mai*, le *premier* comité central d'une série de quatre, qui a été planifiée, le 22 avril, par le bureau politique (*le Monde* du 24 avril). *« Comité central de routine »* confie un dirigeant, voulant sans doute montrer, à travers cette expression désabusée, que la réunion de cette instance n'aura pas le caractère critique — défouloir ou autosatisfaction — selon les intervenants, du comité central des 24 et 25 mars qui suivait directement la consultation électorale (*le Monde* du 29 mars et 30-31 mars). Celui-là, *dont le rapport est présenté par M. René Le Guen*, membre du bureau politique, est consacré à *« la classe ouvrière »* et au *« rassemblement en liaison avec les mutations de la société française »*.

Dans le thème choisi par la direction pour cette réunion du *« parlement communiste »*, un mot domine tous les autres : *« rassemblement »*. Après un mois de flottement, face à la contestation rénovatrice qui s'est rapidement développée à l'intérieur du parti — *« appel des 1 000 »* pour un congrès extraordinaire, remue-ménage de certains élus, pétitions internes —, la direction a repris les choses en main avec l'appui de l'appareil qui, majoritairement, ne *lui* fait pas défaut. Deux facteurs *lui* ont grandement facilité la tâche : l'absence de solution de rechange de la part des « rénovateurs » et de le suivisme, par *scrupule ou par* accord, d'une grande partie de la base.

D'une part, les « rénovateurs », qui ne sont unis que sur une plate-forme revendicative limitée, n'ont pas su — encore — définir une ligne cohérente et crédible face à celle de la direction et on marqué le pas, après un départ en fanfare. D'autre part, la base n'a pas jugé utile de se lever en masse ouvertement pour contrecarrer *« la marginalisation »* électorale du parti que dénoncent les rénovateurs.

La direction a donc repris l'initiative. Sans coup d'éclat médiatique, elle a développé, *depuis un mois*, une tactique inédite, dont seuls les lecteurs de *l'Humanité* ont eu à connaître. Selon *« une décision du bureau politique datant de décembre dernier »*, affirme le quotidien communiste du 5 mai, elle a fait se réunir entre elles des fédérations, par groupes de *cinq*, afin qu'elles *« se livrent à une saine émulation »*.

Pour un dirigeant du PCF, cette démarche cache *« une opération fractionnelle »* de la direction. La réponse du berger à la bergère puisque les contestataires sont précisément accusés en public de *« fractionnisme »*, et pour certains d'entre eux limogés, en silence, de leur poste de responsabilité (*le Monde* du 10 avril).

Ainsi, à la veille de la décision du bureau politique, le 22 avril, consacré au menu des futures réunions du comité central, *l'Humanité* a publié le compte-rendu de la première réunion multi fédérale. Elle avait regroupé les fédérations du Nord, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis, des Bouches-du-Rhône et de Seine-Maritime, le 18 avril à Wawrechain (Nord). M. Georges Marchais, accompagné de M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire à l'organisation, y avait développé les thèses du vingt-cinquième congrès bien plus que le thème de la *« saine émulation »*. Dénonçant les opposants de ce dernier congrès et réfutant le refus du PCF *« de voir les mutations de notre société »*, le secrétaire général avait mis l'accent sur *« le renforcement »* du parti à travers *« la cellule, centre de gravité »*.

Priorité au parti dans l'entreprise

Cet effort en direction des cellules, qui tend à prouver, tout à la *fois, que les fédérations n'exercent* pas un contrôle suffisant sur elles et que le PCF a un véritable problème d'effectifs — il faut *« avoir beaucoup de cellules en mouvement »* disait M. Marchais —, a été confirmé par les réunions multi fédérales *suivantes. Le* 24 avril à Lyon, c'était au tour des fédérations du Rhône, de la Loire, du Val-d'Oise, du Gard et de Loire-Atlantique de faire un *« breefing »* commun en présence de trois dirigeants nationaux (MM. Charles Fiterman, secrétaire du comité central, Claude Billard et Pierre Blotin, derniers promus au bureau politique).

On avait alors *« invité les secrétaires fédéraux à faire « remonter » leurs initiatives »* qui doivent s'inscrire dans des *« plans de conquête »*. En outre, les responsables présents avaient développé une idée qui n'ira pas sans poser quelques interrogations à M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, et qui consiste à *« donner priorité au parti dans l'entreprise »*, ainsi que l'écrit sans fioriture *l'Humanité* du 28 avril.

La troisième réunion de ce type s'est déroulée le 28 avril, à Palaiseau, en présence de trois des quatre *femmes du bureau politique* (Mmes Gisèle Moreau, secrétaire du comité central, Madeleine Vincent et Francette Lazard) et regroupait les fédérations de l'Essonne, des Yvelines, de Gironde, de l'Hérault et de Seine-et-Marne. Plus axée sur *« la formation de chaque communiste »*, cette rencontre avait stigmatisé les fédérations dont *« quelques dizaines* [de cellules] *ne diffusent pas »* la presse du parti.

Une quatrième *rencontre* enfin s'est tenue le 5 mai à Nanterre (fédérations du Pas-de-Calais, Paris, Alpes-Maritimes, Hauts-de-Seine, Allier et Ardennes) sous le contrôle de trois secrétaires du comité central (MM. Gayssot, Lajoinie et Laurent) ainsi que de M. Philippe Herzog, membre du bureau politique. Encore une fois, il y a été question de la base : *« Certes, on ne manque pas de propositions venues d'en haut et c'est bien*, précisait *l'Humanité* du 9 mai, *mais c'est sur le terrain, qu'élaborées avec les intéressés, elles sont non seulement crédibles, mais encore qu'elles agissent contre la crise. »*

En marge de l'activité, davantage officielle, du parti — les réunions du comité central — la direction organise *donc une activité d'écoute*-conrôle de la base. Cette dernière, sollicitée, en même temps, par les défenseurs de la ligne du vingt-cinquième congrès et par les promoteurs « rénovateurs » d'une réflexion interne, risque bien de ne plus savoir où donner de la tête.

Autant déçus par le « bétonnage » de la direction que par le volontarisme vélléitaire des contestataires, les adhérents pourraient se réfugier *dans un abstentionnisme militant*. D'où la sourde bataille interne pour la récupération du « peuple communiste » qui finira, d'une manière ou d'une autre, *par* éclater au grand jour...

OLIVIER BIFFAUD.

LES NÉGOCIATIONS ÉLECTORALES DANS LA MAJORITÉ

Grincements de dents à l'UDF

L'UDF existe-t-elle encore ? Affaiblie par la rivalité entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, mise à mal par les conditions de formation du gouvernement de M. Jacques Chirac — M. François Léotard et quelques autres *avaient entamé les* négociations pour leur compte sans se soucier autrement des procédures collectives, — humiliée par la mise au placard de ses deux fondateurs de 1977, M. Jean Lecanuet, écarté du gouvernement, et M. Giscard d'Estaing, *privé* de la présidence de l'Assemblée nationale, la confédération libérale-centriste a mauvaise mine. M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, membre du bureau politique du Parti républicain, ose même en parler au passé. *« L'UDF a existé »*, a-t-il dit, le dimanche 11 mai, sur CVS, radio privée des Yvelines.

Selon le maire d'Auxerre, l'UDF *« existe à l'approche de chaque élection »*, mais, ensuite, *« l'histoire montre qu'elle a plutôt tendance à se dissoudre »*. Actuellement, estime M. Soisson, *« nous sommes plutôt dans une phase de dissolution que dans une phase de renforcement de l'UDF »*. Un barriste, comme M. Soisson, ne peut pas moins faire que de le dire. Il n'est pas sûr qu'il puisse faire plus.

Un des derniers — et des plus inquiétants — bulletins de santé de l'UDF est contenu dans cette déclaration de M. Léotard au *Journal du dimanche* du 11 mai : *« Je ferai ce qui est en mon pouvoir pour que le prochain président de la République soit un libéral, quelle que soit sa famille politique, RPR ou UDF. Même si je souhaite qu'il y ait un élu qui vienne de ma famille politique. »* La famille UDF ne tient plus au cœur du secrétaire général du PR que par un souhait. Pour le libéralisme, le RPR fait aussi bien l'affaire.

Installé, à un poste incommode, dans la frégate chiraquienne, M. Léotard est décidé à tenir bon contre ceux qui commencent à hisser le drapeaux noir sur la marmite. *« Ceux qui disent : « Tout, tout de suite » souhaitent, consciemment ou non, l'échec »*, affirme-t-il. Ces *« impatients »*, ajoute-t-il, *« sont des irresponsables ou qui ne veulent pas réussir »*. Or, prévient le ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du PR, *« si ce gouvernement ne réussit pas, s'il n'a pas, à la fin de son mandat, de bons résultats, nous aurons en 1988, ou avant, un président socialiste »*.

« Justement, nous voulons réussir », répond le chœur des pirates. Dans *le Figaro*, M. Alain Peyrefitte s'inquiète. *« Ce gouvernement*, écrit-il, *avait bien commencé (...). Pourquoi faut-il que des fausses notes n'aient pas tardé à se faire entendre ? (...) L'opinion se demande si certains ministres ne sont pas captifs des préjugés — ou des hommes — de la gauche. »* Des hommes ? Voilà un soupçon bien barriste. Le baron gaulliste, hôte de M. Robert Hersant, n'est pas loin de dénoncer, comme Philippe Mestre la semaine dernière, le règne du *« compromis »*.

Insinuation

Piéger M. Jacques Chirac au jeu de la cohabitation est un rêve partagé sur divers bords. Ne parlons pas de Jean-Marie Le Pen qui, entre deux « SOS-mode de scrutin » et après une visite à Jeanne-d'Arc, ne peut que tempêter contre la *« collusion »* entre le président de la République et *« son »* premier ministre. Il faut bien que le Front national serve, au moins, à cela. Plus amusant sont les apparents regrets de M. Lionel Jospin. M. Chirac, a dit le premier secrétaire du PS dimanche au « Club de la presse » d'Europe 1, *« ne gouverne pas »*. Trop occupé par sa candidature à l'élection présidentielle, le premier ministre, selon M. Jospin, oublie de prendre des décisions difficiles. A trop cohabiter, le tranchant du gouvernement s'émousserait.

A en croire les uns et les autres, voilà M. Chirac, que l'on croyait enfin libre de devenir lui-même, de nouveau sous influence. Insinuation délicieuse pour les laissés-pour-compte du 16 mars, mais de quelle portée ? Qui peut en recueillir le bénéfice ?

Deux prétendants se présentent à droite : MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre, le second ayant fait savoir, par la voix de M. Mestre, qu'il est, à l'instar de M. Michel Rocard à gauche, candidat-quoiqu'il-arrive à l'élection présidentielle. Encore faut-il des troupes. Or les troupes, pour le moment, sont occupées à négocier leurs circonscriptions avec le RPR et M. Charles Pasqua.

Sous la direction de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, les dirigeants des diverses composantes de la confédération ont travaillé d'arrache-pied à la fin de la semaine. *« Ça avance »*, assure M. Gaudin. Pour être sûr d'avancer efficacement, le député de Marseille a même invité, dimanche matin, à la réunion, son homologue, le président du groupe RPR, M. Pierre Messmer.

M. Barre et ses amis du Rhône ont eu beau se présenter, la semaine dernière, en instigateurs d'une éventuelle résistance à la domination RPR, c'est, prudemment, avec les patrons du moment que les représentants de la confédération tentent d'arranger leurs affaires.

PATRICK JARREAU.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La majorité territoriale donne un avis favorable au projet de M. Pons

De notre correspondant

Nouméa. — Le Congrès du territoire, *convoqué en séance publique* lundi 12 mai, a formulé un avis favorable à l'avant-projet de loi-programme pour la Nouvelle-Calédonie que le gouvernement entend faire adopter par le Parlement courant juillet. Cet avant-projet, dont le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, avait dévoilé les grandes lignes lors de son discours à Nouméa le 30 avril, constitue une remise en cause fondamentale du statut Fabius-Pisani en vigueur depuis l'automne 1985 : renforcement des pouvoirs du haut commissaire, récupération par le Congrès du territoire de ses anciennes compétences en matière fiscale et foncière, suspension des compétences des régions.

La majorité RPCR du Congrès n'a émis aucun avis défavorable sur les quarante-deux articles du texte. Elle a toutefois formulé certaines recommandations tendant à renforcer son champ d'intervention ; ainsi elle souhaite voir trois membres issus de ses rangs siéger au comité chargé de gérer le « fonds exceptionnel d'aide et de développement », le budget des crédits accordés par l'Etat, alors que le projet gouvernemental ne retenait pas une telle disposition.

En fait, la véritable nouveauté de ces derniers jours réside dans l'insertion d'un nouvel article à l'avant-projet de loi tel qu'il avait été rendu *public dans sa première version* datant du 15 avril. La nouvelle mouture précise en effet : *« La région foncière, son budget : les réserves de la région sont constituées notamment par des financements prévus dans les conventions passées avec l'Etat, les concours de l'Etat, les subventions du budget du territoire, les concours des communes, les dons et legs, les produits des emprunts, ainsi que par la dotation de fonctionnement. »*

Avec un tel paragraphe, M. Bernard Pons rectifie le tir : il entend, en effet, montrer que les régions conservent leur autonomie budgétaire, ce qui était loin d'être évident dans la première version de son texte. Le ministre retire du même coup un argument à ses adversaires, qui avaient commencé à instruire un procès d'anticonstitutionnalité contre son projet. Dans la mesure où les régions demeurent des collectivités publiques, elles ne pouvaient pas être légalement privées de leur compétence budgétaire. Leurs ressources restent toutefois sérieusement limitées par le dispositif prévu par M. Bernard Pons.

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Le Pen dénonce la « collusion » Mitterrand-Chirac

M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, le samedi 10 mai, après une réunion du conseil national du Front national, qu'il existe une *« collusion »* entre M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac. *« C'est l'immobilisme qui triomphe. Les mesures et les hommes ne permettent pas de déduire qu'une politique délibérément différente de celle des socialistes va être mise en œuvre »*, a déclaré le président du Front national au cours d'une conférence de presse. *« Mitterrand-Chirac, ce n'est pas seulement un binôme institutionnel, c'est, aussi, un binôme politique »*, a affirmé M. Le Pen.

Il a indiqué que le conseil national avait *« avait félicité le groupe FN pour la qualité de son action »* à l'Assemblée nationale. A propos du projet de loi électorale, M. Le Pen a confirmé que son groupe votera la motion de censure, le changement de mode de scrutin ayant pour but, selon lui, de *« faire disparaître les élus du Front national »*.

M. Le Pen, enfin, a qualifié de *« forfaiture »* et d'*« escroquerie délibérée »* la décision de M. Bruno Chauvière, député du Nord, de quitter le groupe FN pour siéger parmi les non-inscrits (*le Monde* du 8 mai).

La Pucelle mobilisée contre la dénatalité

La fine fleur de l'extrême droite s'était donné rendez-vous à Paris, le dimanche 11 mai, pour le traditionnel cortège de la fête de Jeanne d'Arc. M. Le Pen, vedette du jour, ouvrait le défilé, entouré des élus du Front national à l'Assemblée nationale, au Parlement européen et aux conseils régionaux, entraînant dans son sillage quelques milliers de militants et de symphatisants. Suivaient de près les royalistes de l'Action française, les catholiques intégristes et les phalanges de la contre-réforme catholique de l'abbé de Nantes.

Des touristes éparpillés le long de la rue de Rivoli regardaient non sans quelque étonnement cette procession à l'allure un peu martiale, parsemée d'oriflammes à la fleur de lys, de bérets rouges et de drapeaux tricolores, où les slogans politiques rivalisaient avec les cantiques. Dans les rangs disciplinés, des familles tranquilles côtoyaient des jeunes au crâne rasé, des soutanes suivaient les anciens combattants, des jeunes royalistes se dandinaient, la canne à la main, chantant des hymnes à la gloire de la monarchie.

Du haut d'une tribune dressée place des Pyramides, face à la statue de Jeanne d'Arc, M. Le Pen et les trente-trois autres députés de son groupe parlementaire ont regardé les délégations du FN défiler au cri de *« Le Pen, président ! »*.

« Jeanne, ton œuvre fut à la fois politique, patriotique et spirituelle. Tu conduisis fermement le redressement du pouvoir politique, tu appelas le peuple à se dresser contre l'envahisseur étranger », a déclaré le président du Front national, salué par une énorme ovation. *« Tu sus*, a continué M. Le Pen, *à la tête de l'armée, incarner la résistance populaire à l'occupation étrangère, et ton mot d'ordre « bouter les Français hors de France » est une des phrases qui restent... Pardon ! « bouter les Anglais hors de France »... restent gravées dans nos livres d'histoire. »*

Selon le député de Paris, la Pucelle d'Orléans représente *« l'impérissable image de la femme, de la jeune fille (...), un exemple extraordinaire dans l'histoire des hommes, car (...) le sort de la patrie, atteinte par une crise de dénatalité mortelle, est bien de la responsabilité des femmes et des jeunes filles de ce pays »*.

Après le dépôt d'une gerbe au pied de la statue, l'ordre a été donné de se dispserser pour faire place au défilé organisé par la Restauration nationale. Les militants du FN, sagement rangés sur les trottoirs, ont applaudi, alors, la photo du maréchal Pétain transportée par les membres de l'Association Pétain-Verdun. Environ trois cents militants du Groupe union-défense (GUD) et de Jeune garde fermaient la marche. Ceux du GUD portaient une banderole à l'intention d'un de leurs « anciens », le ministre de l'industrie : *« Madelin, paie ta cotise ! »*

A. N.-P.

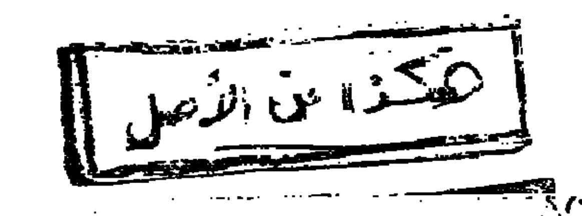
UNE ÉLECTION CANTONALE

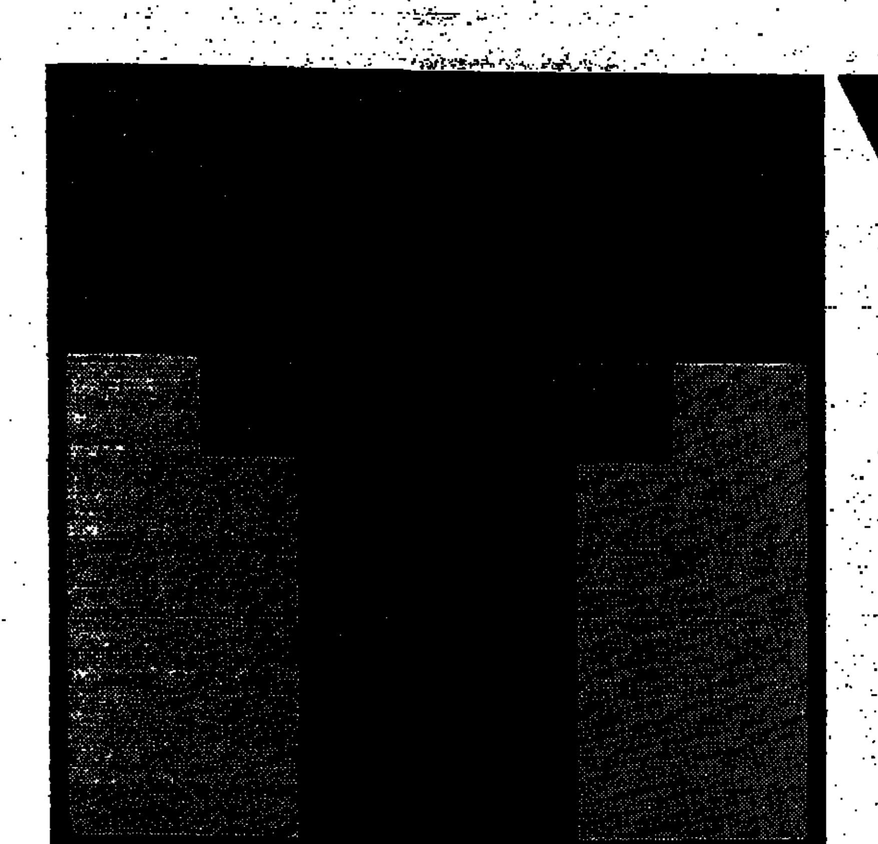
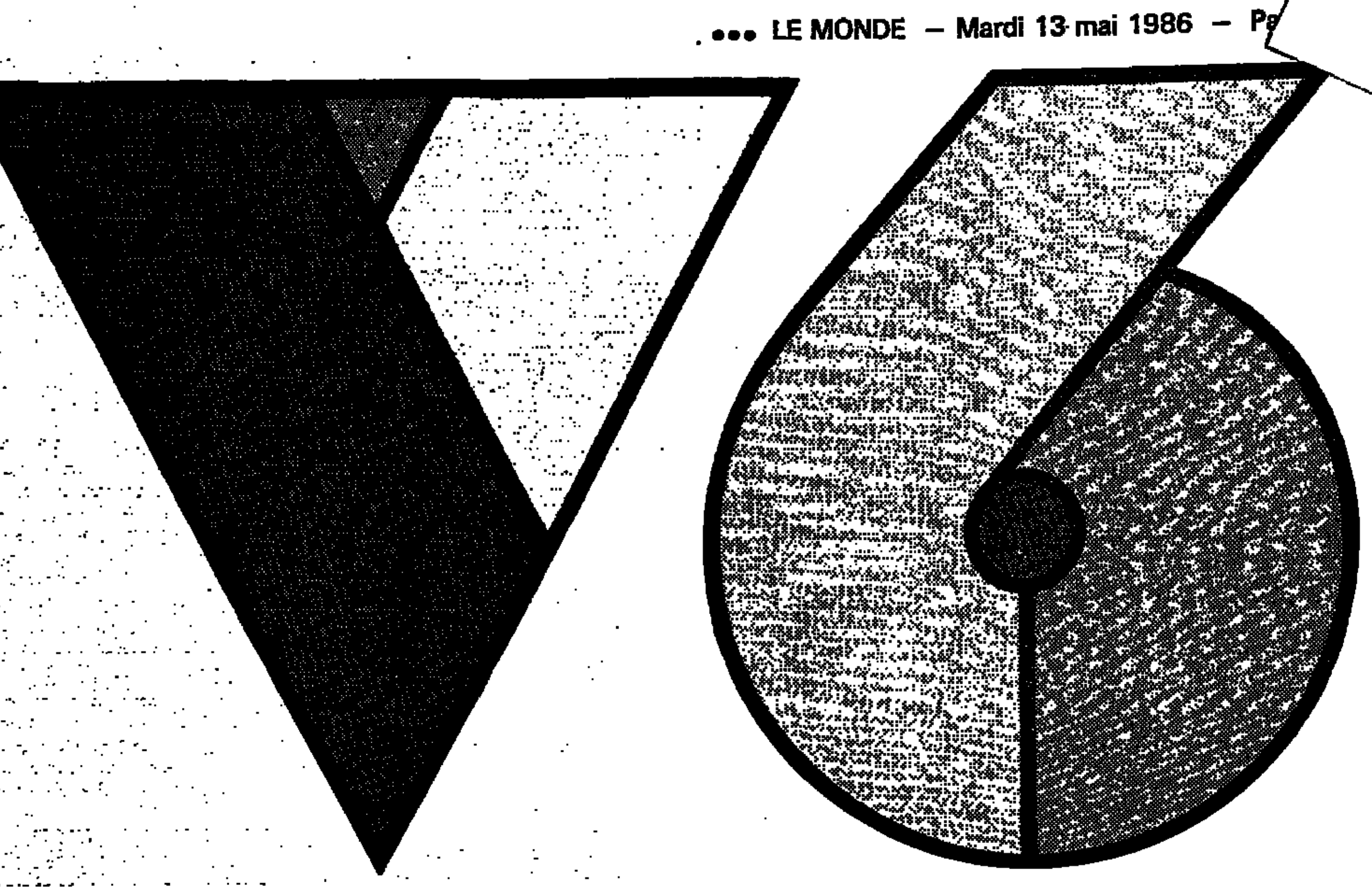
VAR : canton de Comps-sur-Artuby (2e tour).

Inscr., 980 ; vot., 841 ; suffr. expr., 827. MM. Demaria, PS, 489 voix, *ÉLU* ; Boyer, sout. UDF-RPR, 338.

[M. Max Demaria l'emporte devant M. Emile Boyer au second tour d'une élection cantonale provoquée par la démission de M. Félix Levavasseur (app. RPR) du conseil général du Var, à la suite de la mise en liquidation judiciaire de sa société par le tribunal de commerce de Draguignan. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 980 ; vot., 792 ; suffr. expr., 784. MM. Demaria (PS), 219 ; Gaynard (sa étiq.), 212 ; Boyer (sout. UDF-RPR), 174 ; Mme Levavasseur (div. d.), 163 ; Cornais (FN), 9 ; Rousseau, (sa étiq.), 7. M. Emile Boyer avait bénéficié du désistement de Mme Nicole Levavasseur, fille du conseiller général sortant, qui avait appelé à voter pour lui, alors que M. André Gaynard, maire (sans étiquette) de Comps, s'était retiré sans laisser de consigne de vote.]





6 CHIFFRES QUI COMPTENT

TV6 n'a que 2 mois d'existence et elle touche déjà près de 6 millions de personnes*. Et pas n'importe qui. Et pas n'importe comment; parmi ceux qui reçoivent TV6**,

12,8 % se branchent chaque jour. (16 % et 15,4 % pour les 2 dernières chaînes nationales ayant déjà quelques ans d'âge).

61,3 % se branchent au moins une fois par semaine.

Et quand ils se branchent, ce n'est pas pour 2 minutes: • 1 heure par jour en moyenne en semaine • 1 heure et demie pendant le week-end. Et déjà deux émissions vedettes:

NRJ 6 et SYSTÈME 6 suivi par **45,0 %** des spectateurs de TV6.

Qui sont les téléspectateurs de TV6?

45,6 % ont de 15 à 19 ans

32,7 % ont de 20 à 34 ans

55,3 % sont: des cadres supérieurs ou professions intermédiaires (profession du chef de famille). Et l'interactivité, TV6 sait ce que c'est avec plus de 3000 appels par jour. TV6: 2 mois, déjà toutes ses dents, déjà ses fans. TV6, une surdouée.



*Mesure Médiamétrie.
**Résultats de l'étude d'audience réalisée par IPSOS du 12 au 18 avril auprès de 1500 personnes de 10 à 49 ans à Paris et en Province (zones de diffusion TDF).

société

Trafic de drogue à La Réunion

PLUSIEURS PERSONNES ONT ÉTÉ ÉCROUÉES

(De notre correspondant.)

Saint-Denis. – La gendarmerie de La Réunion a démantelé au cours du week-end un réseau de trafic de drogue dure (morphine base) entre le département et l'île Maurice. Il s'agit de la première affaire du genre dans l'île, La Réunion étant relativement bien protégée contre ce fléau, contrairement à l'île Maurice où la drogue est devenue un véritable phénomène de société.

Vendredi matin 10 mai, les gendarmes interpellent à l'aéroport de Gillot un ressortissant mauricien. Ils découvrent sur lui environ 40 grammes de morphine base, dissimulés dans une savonnette.

Le passeur mauricien donne aux enquêteurs ses conctats à La Réunion. Au terme d'une rapide enquête, les gendarmes appréhendent le gérant d'un bar de Saint-Gilles, le Magigador, fréquenté par une partie de la bourgeoisie locale.

Actuellement trois personnes sont sous les verrous : le passeur mauricien, le gérant du bar et un homme d'affaires d'origine mauricienne résidant à Saint-Denis. D'autre part, le président du conseil départemental de l'Ordre des médecins, M. Jean-Claude Ferrando a également été inculpé dans cette affaire dont on attend d'autres prolongements.

A. D.

● *Le naufrage de Bonifacio : le pilote de la vedette a été incarcéré.* – M. Camille Zuria, vingt-quatre ans, propriétaire et pilote de la vedette d'excursion *Saint-Vincent*, qui a fait naufrage le 9 mai près de Bonifacio (Corse-du-Sud), a été incarcéré samedi sur décision de Mᵉ Marie-Françoise Knittel, juge d'instruction à Ajaccio. M. Zuria a été inculpé d'« homicides involontaires », et de « blessures involontaires ». Au cours d'une conférence de presse, dimanche 11 mai, M. Gaston Carrasco, procureur général à Ajaccio, a indiqué que le drame au cours duquel huit personnes ont trouvé la mort (*le Monde* daté 4-5 mai), aurait pu être évité si le pilote avait mieux apprécié la situation au moment de l'accident.

● *Mᵉ Paul-Albert Iweines, président des Jeunes avocats.* – Le quarante-deuxième congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), réuni à Bourg-en-Bresse (*le Monde* daté 4-5 mai), a élu, samedi 10 mai, à sa présidence, Mᵉ Paul-Albert Iweins, trente-cinq ans, du barreau de Paris. Mᵉ Mathieu Baffert, trente-quatre ans, du barreau de Marseille, a été élu premier vice-président.

POINT DE VUE

La parenthèse Peyrefitte

par SIMONE GABORIAU et JEAN-PAUL JEAN (*)

A entendre les propos de certains responsables de l'actuelle majorité politique en matière de sécurité, on peut se demander s'ils sont encore en campagne électorale ou s'ils ont en charge les affaires du pays.

Partant d'un sentiment d'inquiétude diffuse aux causes les plus diverses (réalité et peur du chômage, accroissement des situations précaires, peur de l'avenir, exaspération devant certains actes répétitifs de délinquance, amplification médiatique de la violence et du terrorisme...), ces responsables politiques *veulent capter et récupérer* une opinion, qui, à tout moment, peut se transformer en électorat. Le seul engagement précis de M. Chirac à « L'heure de vérité » ne concernait-il pas la sécurité des Français ?

D'évidence, ce discours est d'abord incantatoire, purement idéologique et veut masquer toute une partie de la réalité. Les prisons ne sont-elles pas déjà surpeuplées ? C'est sous la gauche que les libérations conditionnelles ont le plus diminué. Les pouvoirs des policiers sur les citoyens ne sont-ils pas déjà énormes ? Interpellation, contrôle, perquisition, garde à vue exposent déjà tout « présumé suspect ». Les populations-cibles, jeunes et immigrés, ne sont-elles pas déjà hypercontrôlées ?

Les responsables politiques veulent-ils, pour satisfaire certaines clientèles, modifier les fragiles équilibres qui font notre démocratie, ou veulent-ils s'attaquer aux vrais problèmes ?

Oui, il faut lutter, avec les moyens adéquats, contre la criminalité violente et la criminalité organisée (dont la délinquance financière, pourtant seule concernée par une amnistie partielle). Les outils juridiques existent. La justice peut répondre sereinement et fermement. Mais il s'agit là d'abord d'un problème d'organisation et de moyens donnés à la police (un important travail en ce sens a été commencé en 1984).

L'impossibilité pour la police d'être efficace dans certains domaines induit un légitime sentiment d'exaspération et, paradoxalement, c'est la justice, bouc émissaire habituel, que l'on rend responsable des carences de l'Etat (à peine 15 % des auteurs de cambriolages et de vols déclarés sont identifiés, des enquêtes sont de moins en moins approfondies, au profit de la rentabilité plus immédiatement apparente du flagrant délit). Pour tous les autres types de délinquance, chaque responsable sait la nécessité de solutions diversifiées, en dehors de tout simplisme.

Comme le dit Gilbert Bonnemaison (1), « *la délinquance, on la traite ou on l'exploite* ». Sur le terrain, élus locaux, magistrats, policiers, animateurs, responsables administratifs ou associatifs, par-delà les clivagers politiques, travaillent, grâce à une approche pragmatique, à l'élaboration de réponses concrètes adaptées à chaque réalité. A ce titre, le travail d'intérêt général constitue la première sanction sans exclusion qui implique une démarche commune entre la justice et la cité.

Archaïsme

Cette nouvelle conception de la peine s'inscrit dans une profonde évolution de notre système pénal, accentuée il y a plus de vingt ans (1970, le contrôle judiciaire, 1975, les peines de substitution à l'emprisonnement) dans la ligne directe de la probation, l'individualisation des peines, comme dans toutes les démocraties occidentales.

Après les excès de l'Eécole de la défense sociale nouvelle et la trop large remise en cause de la notion de responsabilité individuelle, après les outrances en sens contraire de la parenthèse Peyrefitte, ces dernières années ont permis d'offrir à la justice un éventail de réponses adaptées à chaque individu et à chaque type de délinquance.

Bien sûr, l'institution judiciaire ne peut évoluer qu'à un rythme lent. Bien sûr elle est confrontée à la marginalisation croissante de couches de population qui constituent son lot massif et quotidien, pour lesquelles les solutions individualisées sont très difficiles à appliquer (une peine avec sursis simple n'est, par exemple, pas comprise par beaucoup de condamnés). Du temps et des moyens sont nécessaires, de même qu'une remise en cause de certaines méthodes archaïques de travail et d'organisation. L'éclatement des *mégapoles judiciaires* (d'abord Paris) est indispensable.

Il n'empêche que les mentalités ont commencé à changer et que la voie du réalisme est ici, d'autant plus qu'il se concilie avec notre tradition des libertés.

Le réseau ultraconservateur qui inspire un retour à une idéologie sécuritaire n'a rien compris aux profondes évolutions sociales de ces dernières années. Ces gens nous proposent des solutions complètement dépassées qui ne peuvent conduire qu'à une situation à l'anglaise.

Seule Mᵐᵉ THatcher, dans un pays vieilli, peut encore imposer une telle politique autoritaire fondée uniquement sur un rapport de forces qui conduit à la rupture d'équilibres sociaux fondamentaux.

La France, au nom du court terme, va-t-elle s'enfermer dans une politique pénale archaïque ou continuer le patient et lent effort commun à la plupart des pays européens qui partagent la même culture des libertés ? Tel est l'enjeu, dans les mois qui viennent, du débat sur la sécurité.

(1) *Le Monde* du 22 avril 1986.

(*) Respectivement président et secrétaire générale du Syndicat de la magistrature.

UN LIVRE DE Mᵉ FRANCIS SZPINER

L'avorteuse et la guillotine

C'est une affaire de femmes réglée par des hommes. Une affaire forte et odieuse que Francis Spziner, avocat à Paris, nous assène dans un petit livre simple et entêtant. C'est la pauvre histoire de Marie-Louise Giraud, avorteuse à Cherbourg sous l'Occupation, et bientôt guillotinée, le 30 juillet 1943, par la mauvais grâce d'un loi de 1942 déclarant « *assassin de la patrie* » toutes les faiseuses d'ange et autres tricoteuses. Une sale histoire rattrapée par l'Histoire.

Or Marie-Louise n'est pas une héroïne. C'est une femme modeste : un père jardinier, une mère qui fait des ménages, une ribambelle de frères et sœurs. Elle est née le 17 novembre 1903, à Barneville (Calvados), et destinée à devenir servante. Le sort en voudra autrement. Elle sera rapidement serveuse dans un café-restaurant, se dévergondera suffisamment pour entrevoir une « autre vie » et aspirer à gagner de l'argent facile.

La guerre lui en donnera l'occasion, qui sépare les amants interdit les projets sérieux de mariage, retient les hommes dans des camps de prisonniers. Pour rendre service à une voisine, une « petite » de dix-huit ans, Marie-Louise accepte de l'aider à avorter, elle procède à une injection d'eau savonneuse et se persuade bien vite d'avoir un don, elle n'arrêtera plus, alors, de rendre des « services », dont l'un sera mortel.

Grâce aux minutes du procès et aux procès verbaux de police, Francis Szpiner brosse le tableau véridique de ce petit réseau d'avortement, alimenté en clientes par une cartomancienne, une voyante et le bouche-à-oreille. Vingt-sept femmes défileront chez Marie-Louise. Elle voit son train de vie s'améliorer. En 1942, elle peut louer avec son mari-potiche, un quartier-maître de la marine à la retraite, une grande maison à Cherbourg qui offrira un toit à son aman et à deux prostituées.

Inconsciente

Marie-Louise est une inconsciente. Elle ne lit pas les journaux, elle ne sait pas qu'elle est devenue « *assassin de la patrie* ». Elle ne voit pas plus la *jalousie et la haine qui l'entourent*. En octobre, elle est dénoncée à la police dans une lettre anonyme. Elle avoue tout, assurée que la justice tiendra compte de sa franchise. Elle se confesse : « *Je regrette ce que j'ai fait. Je vous promets de ne plus recommencer* ».

Grave erreur. Car Vichy va s'emparer de son dossier. Et *l'affaire Giraud, médiocre*, devient une affaire d'Etat. A Paris, une cour spéciale se charge avec entrain de réprimer la « *terreur communiste* », de condamner à tout va les trafiquants et les avorteuses. Des juges sont choisis par le gouvernement, payés pour se boucher les oreilles et tirer à vue. La propagande nataliste chère à Philippe Pétain a besoin d'exemples.

Elle est servie. Le 8 juin 1943, Marie-Louis Giraud est condamnée à mort. Son recours en grâce est rejeté et la justice lui fait boire un grand verre d'alcool avant de la guillotiner.

A la Libération, le président Paul Devise, son vrai bourreau, sera déclaré fou. Ce magistrat, selon les experts, était tout bonnement en état de démence sénile depuis plusieurs années.

LAURENT GREILSAMER.

★ *Une affaire de femmes*, Francis Szpiner. Balland, 216 pages, 84 francs.

● *Deux attentats racistes revendiqués.* – Dans une communication téléphonique à l'AFP, un correspondant anonyme affirmant parler au nom des Commandos de France a revendiqué, samedi 10 mai, l'attentat à l'explosif commis dans la nuit de vendredi à samedi contre une boucherie musulmane à Nice. les Commandos de France contre l'invasion maghrébine avaient déjà revendiqué, le 3 mai, deux attentats commis à Marseille et à Toulon (*le Monde* daté 4-5 mai).

D'autre part, un café de Montbéliard (Doubs) tenu et fréquenté par des Maghrébins a été la cible, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un acte de malveillance qui a été revendiqué, peu après, par un Groupement pour l'emploi des Français. Vers minuit, un objet a été lancé à travers la devanture de l'établissement, sans toutefois faire de victime.

● *L'ex-FLNC revendique deux attentats à l'explosif.* – L'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) a revendiqué, samedi 10 mai à Ajaccio, diverses actions dont deux attentats, contre le camping de San-Damiano (Haute-Corse) le 22 avril dernier, d'une part, et contre la résidence secondaire d'un médecin parisien à Tomino (Haute-Corse) dans la nuit du 17 au 18 avril, d'autre part.

● *Bagarre entre punks et policiers.* – Une vingtaine de punks ont blessé un gendarme et un policier municipal, après avoir provoqué une bagarre, samedi soir 10 mai, à l'issue d'un concert de rock organisé à la Trinité (Alpes-Maritimes). Armés de couteaux, ceinturons cloutés, chaînes et tessons de bouteilles, les punks qui étaient, semble-t-il, en état d'ébriété s'en sont pris d'abord à des automobilistes de passage avant de se heurter aux forces de l'ordre. Cinq personnes ont été placées en garde à vue.

Volonté d'ouverture à la rencontre nationale de l'action catholique ouvrière

Une gauche qui se parle encore

L'Action catholique ouvrière a renouvelé, au cours de sa quatorzième rencontre nationale qui s'est tenue les 9, 10 et 11 mai au Mans (Sarthe), son Comité national de quarante-six membres. Celui-ci comprend en particulier vingt-six militants de la CFDT (chiffre inchangé), treize de la CGT (contre seize). Les militants socialistes et communistes sont en nombre égal (sept), alors qu'ils étaient respectivement douze et huit dans la direction sortante.

De notre envoyé spécial

Le Mans. – Ce n'est pas une boutade : l'Action catholique ouvrière (ACO) est devenue l'un des derniers refuges pour le dialogue au sein de la gauche. Tête de pont de l'Eglise catholique dans la classe ouvrière, ce mouvement réunit des militants chrétiens engagés dans tous les partis et syndicats de gauche. Pendant trois jours, mille délégués ont débattu des moyens de surmonter la triple crise qui frappe aujourd'hui le militantisme, la gauche et l'Eglise.

Depuis sa naissance en 1950, l'ACO est un fleuron de l'action catholique et l'un des mouvements les plus controversés. On ne sort pas facilement de près d'un siècle de divorce entre l'Eglise et la classe ouvrière. Pour compter, il fallait nous « *enraciner* », disent les responsables, c'est-à-dire donner des gages, en usant des méthodes et du langage de la gauche traditionnelle. A des pratiques d'expulsion, répondent, dans le reste de l'Eglise, l'accusation de sectarisme.

La page est aujourd'hui tournée. On garde les chants engagés et le foulard rouge autour du cou, mais l'ACO sort d'un isolement qui ne lui permettait plus de progresser. Ses effectifs stagnent depuis dix ans, autour de dix-huit mille membres et sa moyenne d'âge vieillit. Un adhérent sur dix seulement à moins de trente-cinq ans. Ce n'est pas en badigeonnant les vieilles idéologies d'un discours religieux sur mesure qu'on recrute, dans l'Eglise encore les jeunes militants.

La classe ouvrière, dans sa composition, ses lieux de rencontres, ses modes d'action, a éclaté. L'ACO elle-même compte plus de cadres, de techniciens et d'employés que d'ouvriers. Un petit nombre craint encore une diminution de la « *conscience de classe* » au sein du mouvement. Mais au nom du réalisme, la priorité donnée en 1983 à Marseille, après d'âpres débats, aux « *partages* » (rencontres, discussions) avec les autres travailleurs, croyants ou non croyants, militants de gauche ou pas, dans l'entreprise, le quartier, les luttes antiracistes, pacifistes ou écologiques, a été massivement confirmée cette année au Mans. La consigne est au dialogue tous azimuts.

> *L'enfant terrible de l'Eglise catholique rentre peu à peu dans le rang.*

Mais, précise le rapport d'orientation, dans la fidélité aux organisations ouvrières, malgré leurs divisions. Celles-ci pèsent dans un mouvement qui compte 57 % de syndiqués (dont 63 % à la CFDT et 17,5 % à la CGT) et 17,5 % de militants politiques (dont 45,5 % au parti socialiste et 23 % au apri communiste).

Des militants écartelés

Beaucoup de délégués ont dit combien les accrochages sur le terrain rendaient plus difficiles la pratique du regroupement chère à l'ACO. « *Nous sommes écartelés, et si nous n'avions pas le foi dans le même Dieu*, ont déclaré plusieurs, *nos équipes auraient déjà volé en éclats.* »

Ajoutés à la faiblesse de la mobilisation, à la peur du chômage, au racisme, ces conflits aggravent l'individualisme et le repli sur soi : « *Le dialogue n'en est que plus indispensable*, explique Didier Niel, secrétaire général du mouvement, *car la foi ne peut pas être prisonnière d'une idéologie ou d'une organisation.* »

Les évêques eux-mêmes au plus haut niveau, comme Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence épiscopale, sont venus dire que « *les autres membres de l'Eglise auraient tort de se réjouir des déceptions politiques des chrétiens en classe ouvrière* ». Les relations se détendent entre la hiérarchie et un mouvement qui souhaite aussi être davantage connu et reconnu dans l'Eglise. Jamais on n'avait, autant qu'au Mans, entendu des ouvriers chrétiens de cette organisation ancrée à gauche, parler d'insertion dans la vie des paroisses, de formation liturgique et biblique.

Beaucoup reconnaissent que l'Eglise n'est pas facile à « *vendre* » auprès des travailleurs. Certaines déclarations du pape, les soupçons qui pèsent sur la théologie de la libération, les prises de position des évêques français sur la paix ou l'école libre : les sujets d'irritation ne manquent pas. Certains ont critiqué l'« *appel au repli* », à la « *défense de l'identité* » lancé par des responsables d'Eglise.

Mais la déclaration des évêques de novembre 1983 demandant à tous les catholiques de France d'être davantage sensibles à la mission de l'Eglise dans la classe ouvrière, ainsi que la perspective d'un synode à Rome consacré à la place des laïcs, ont plutôt favorablement disposé militants et responsables de l'ACO à l'égard de l'Eglise. Ils entendent désormais y prendre toute leur place.

HENRI TINCQ.

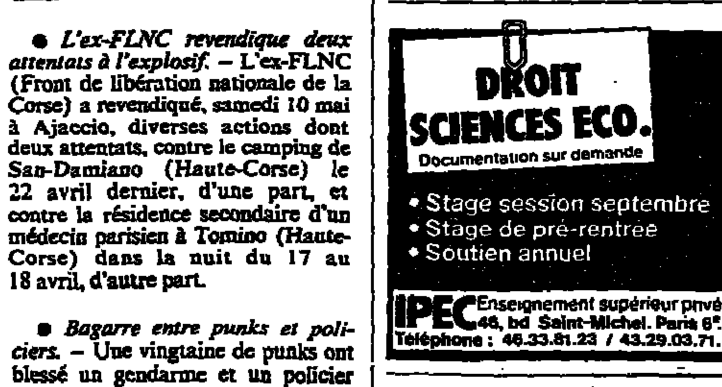
SCIENCES

DEUX INGÉNIEURS SANCTIONNÉS POUR S'ÊTRE OPPOSÉS AU VOL DE CHALLENGER

Deux ingénieurs de la firme américaine Morton Thiokol, fabriquant des fusées d'appoint de la navette spatiale, ont affirmé devant la commission présidentielle chargée de l'enquête sur la catastrophe de Challenger avoir été sanctionnés pour s'être opposés au vol du 28 janvier. Allen McDonald, l'un des deux ingénieurs, a précisé qu'il avait été muté deux fois après avoir indiqué, la veille de la catastrophe, que le froid pourrait entraîner une fuite dans un joint d'une fusée d'appoint (booster).

Le président de la commission a estimé que la manière dont avaient été traités les deux ingénieurs était « *extrêmement grave et choquante* ».

Pour sa part, Morton Thiokol s'est contenté de répondre que les changements survenus au sein de l'entreprise étaient dus à une « *réorganisation* ». – (*AFP*).



ÉDUCATION

L'UNAPEL estime qu'un « consensus national » existe autour de la « loi Debré »

De notre envoyé spécial

Noirmoutier. – Après la fièvre des années 1981-1984, l'UNAPEL la puissante fédération de parents d'élèves de l'enseignement catholique (840 000 adhérents), qui a réuni une « délégation nationale » les 10 et 11 mai à Noirmoutier, est à la recherche sinon d'une mobilisation de ses troupes, du moins d'un seond souffle. M. Jean-Alain Vaujour le nouveau président n'a pas hésité à affirmer que désormais un consensus national s'est fait autour de la loi Debré « *bénie par la gauche* ».

Pourtant, dans les couloirs, des parents s'interrogent sur la position de leur bureau national et voudraient obtenir du nouveau gouvernement l'abrogation des « *dispositions simples et pratiques* » de M. Chevènement incluses dans la loi, M. Jean-Alain Vaujour, qui se montre fort prudent, ne souhaite pas que la question scolaire soit remise à l'ordre du jour du Parlement. Si lors de la campagne électorale il avait été question de modifer la Constitution pour y mentionner explicitement le principe de la liberté de l'enseignement (1), le président de l'UNAPEL estime aujourd'hui que les diférentes prises de position du Conseil constitutionnel sont suffisantes pour la garantir. « *Tout au plus pourrions-nous demander, si la Constitution devait être modifiée sur un autre sujet que la notion de choix de l'école par les parents y soit inscrite* ».

Epée de Damoclès

Reste le problème de la nomination des enseignants. La loi Germeur de 1977 avait institué la nomination des maîtres sous contrats par les chefs d'établissements. En revenant aux dispositions initiales de la loi Debré, les maîtres sont nommés par le recteur sur proposition des chefs d'établissements . Or, les avis sont très partagés sur cette nouvelle procédure. M. Jean-Alain Vaujour a souligné que *M. Monory a donné des instructions aux recteurs pour que la nouvelle procédure soit appliquée avec souplesse* », mais pour bon nombre de parents ces textes restent une épée de Damoclès au-dessus de leur tête.

Globalement, l'UNAPEL se réjouit de n'avoir pas pris part à la campagne électorale. « *Je crois que nous pouvons nous féliciter d'avoir adopté une attitude qui a permis à l'actuelle majorité de dire ce qu'elle a dit pendant la campagne et de l'honorer aujourd'hui dans le calme* », a préci M. Vaujour. Le ministre de l'éducation nationale a en effet donné des assurances à l'enseignement privé, notamment en ce qui concerne le plan *Informatique pour tous* dont il avait été exclu, le difficile dossier du financement des investissements, ainsi que les modalité d'obtention de nouveaux contrats.

. Mais cette délégation nationale fût consacrée pour l'essentiel à la réflexion des parents sur les « *attentes des jeunes* », à partir d'une enquête menée auprès de quatre mille familles.

Parents et jeunes se sont retrouvés sur la nécessité de renforcer la cellule familiale, « *seul navire qui puisse tenir le coup dans la tempête* ». La centaine de lycéens invités a participer aux travaux ont cependant demandé aux parents « *de se limiter au rôle de conseiller plus que de dictateur et de ne pas se reposer uniquement sur l'école pour leur éducation* ». Quant aux enseignants, les jeunes souhaitent qu'ils soient « *des techniciens du savoir et non pas des copains soixante-huitard* ».

L'ensemble de ces travaux seront utilisés comme base du prochain congrès que l'UNAPEL tiendra à Grenoble en 1987.

FRANÇOIS DANCHAUD.

(1) Il est indiqué dans la « *plate-forme pour gouverner ensemble* » du RPR et de l'UDF : « *L'Etat est garant de la liberté d'enseignement : la protection constitutionnelle de la liberté d'enseignement sera renforcée afin de garantir aux parents le droit d'inscrire leurs enfants dans l'établissement public ou privé de leur choix sans restriction ni descrimination financière dans l'aide apportée par l'Etat aux établissements.* »

MESURES D'AUDIENCE DE LA RADIOTÉLÉVISION

• Les radios locales devant les stations grandes ondes
• La « 5 » et TV 6 entrent peu à peu dans les mœurs

Les sondages pleuvent ! Au moment où se développe, avec les nouvelles chaînes privées et les perspectives de dénationalisation, la grande confrontation publicitaire, les chaînes de radio et de télévision ont plus que jamais besoin des indicateurs d'audience.

En radio, Médiamétrie vient de publier les résultats de son enquête mensuelle pour avril. L'audience moyenne cumulée (nombre d'auditeurs ayant écouté au moins une fois dans la journée, entre le lundi et le vendredi) est de 75,6 %. Les radios locales privées arrivent en tête avec 23,9 %, suivies de RTL (22,1 %), Radio-France (20,6 %, dont France-Inter 16,7 %), Europe 1 (18,8 %) et RMC (7,6 %).

Pour la télévision, le même institut accordait, pour la semaine du 28 avril au 4 mai, 40 % de l'audience, en part de marché, à Antenne 2, contre 39 % à TF 1, 11 % à FR 3, 4 % à Canal Plus, 3 % à la « 5 » et 3 % aux autres chaînes (TV 6, TMC, RTL télévision...).

Les nouvelles chaînes s'empressent, avant le débat parlementaire sur la réforme de l'audiovisuel, de faire connaître, sondages à l'appui, leurs positions. D'après ces études, si l'audience des deux nouvelles chaînes ne progresse pas de façon spectaculaire, celles-ci semblent entrer peu à peu dans les mœurs. Ainsi la « 5 » a fait réaliser, début avril, un sondage IFOP sur Paris, Lyon, Marseille et Toulouse. Selon cette enquête, 4 millions de téléspectateurs *regardent la cinquième* chaîne plus de trois fois par semaine et 3 millions une ou deux fois, alors que 2,6 millions la regardent « parfois ». Les téléspectateurs « conquis » paraissent *appartenir en priorité* aux milieux populaires.

TV 6, que l'on disait moins pugnace, lance, ce lundi 12 mai, une campagne publicitaire s'appuyant sur un sondage IPSOS. Sur une population de référence de 7,42 millions de personnes de dix à quarante-neuf ans recevant TV 6, 12,8 %, selon ce sondage, se branchent *chaque jour sur la chaîne* (le même sondage accorde 16 % à FR 3, 15,4 % à Canal Plus, 25,5 % à la « 5 ») et 61,3 % au moins une fois par semaine. Les téléspectateurs de la « 6 » *sont très jeunes* : 60 % auraient entre dix et dix-neuf ans.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES

FESTIVAL D'ART VIDÉO

Les écrans de Montbéliard

De notre envoyé spécial

Montbéliard (Doubs). – Si on revenait de la deuxième biennale vidéo de Montbéliard avec la rétine en feu, on risquait fort en 1986 – à l'occasion de la troisième mouture – d'y laisser carrément la tête. En programmant du 5 au 11 mai plusieurs centaines d'heures de bandes vidéo inédites, diffusées à partir de moniteurs disséminés dans différents quartiers de la ville, Pierre Bongiovanni, *l'âme du projet et le directeur* éclairé du Centre d'action culturelle de Montbéliard, a vu les choses en grand.

Après avoir rassemblé la fine fleur des vidéastes de la planète en 1982 et tenté de trouver des structures de diffusion pour ses protégés en 1984, il réunit deux ans plus tard pour le meilleur et pour le pire, au sein d'une même manifestation, les réalisateurs indépendants et les professionnels de l'audiovisuel. Confrontation passionnante, qui permet ainsi de sortir du ghetto où s'enferme trop souvent l'art vidéo, afin d'ouvrir l'horizon et d'engager la réflexion sur le sens d'une politique de la création qui ne serait pas une simple soumission aux impératifs du marché. Au moment où l'on discute à perte de vue de la guerre des images, voire du sort des nouvelles images, Montbéliard rappelle (avec une couverture médiatique proche du zéro comparée à celle de Cannes) modestement que le débat concerne aussi les alternatives aux normes culturelles et commerciales des chaînes classiques.

Godard, encore

Ces alternatives existent, si l'on en croit la présence parmi les membres du jury de Fred Barzik, représentant de WGBH à Boston, l'une des chaînes les plus innovatrices des Etats-Unis, ou encore de John Wyver, l'émissaire de Channel 4, une réussite britannique que tout le monde rêve d'imiter. L'antagonisme vidéo-télévision est moins évident qu'il n'y paraît... « *Arrivée au terme de l'adolescence,* écrivait Jean-Paul Tréfois, producteur de la Radiotélévision belge flamande à Liège, *la vidéo retrouve sa filiation naturelle, le cinéma et la télévision.* »

Cette nouvelle maturité se déroule sur fond de foire, à l'image de ce *Phénoménal bastringue électronique,* de Michel Jaffrenou, qui a imaginé une parodie du cirque sur trois écrans. Les Montbéliardais se pressent aux portes. Dans ce *fast food* de la trame, on voyage d'un pays *à l'autre sans chichi* : l'Espagne, le Mexique, le Chili, l'Allemagne... Dehors, le temps s'adapte à ces dérèglements rétiniens, des averses soudaines traversant des rayons de soleil.

Le festival, sous l'instigation de Michel Bongiovanni, avait mis en place une section dite « Identités culturelles ». Une rubrique regroupant *des documentaires qui* retracent non seulement l'histoire d'une communauté à la recherche de son identité mais surtout à la recherche d'une structure audiovisuelle correspondant à ses besoins réels. Des aborigènes à qui on refusait jusqu'en 1967 la citoyenneté australienne et qui se dotent d'une unité de production aux aléas des Magrhrébins de Bruxelles qui, caméra à la main, analysent leur propre situation, cette série suit les lents détours de la reconquête de l'intégrité.

Ce qui nous amène tout naturellement au propos de la dernière bande de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Mieville, « *Hard and Soft* » (conversation douce entre deux amis sur des sujets difficiles)... Sujet difficile certes, que d'aborder encore et encore notre rapport à l'image sans être assujetti : malgré tout, l'insupportable oncle Jean impose ici sa *présence parce qu'il est brûlant de* patience. Il regarde.

Le vainqueur du cru 86 est Klaus vom Bruch, l'auteur de *Azimut,* six minutes et trente-six secondes pendant lesquelles on aperçoit, sur fond d'antenne parabolique pivotant sur elle-même, Fidel Castro répéter : « *La révolution ne peut s'exporter, mais elle est inévitable.* » A cette magnifique expression de formalisme, on aurait préféré ces nouvelles fictions tant annoncées et qui n'arrivent pas. Il faudra donc les chercher hors compétition du côté des Japonais ou de Jean-Paul Fargier, tout entier abîmé dans son hommage à Armand Robin, l'homme qui « *habitait les langues* ».

BERTRAND RAISON.

LE PALMARÈS

• Grand Prix de la troisième internationale d'"œuvre vidéo : **Azimut** (réal. : Klaus Vom Bruch, 1986) et **Ronde de nuit** (réal. Jean-Claude Riga, Belgique, 1984).

• Mention spéciale : **The Divorce of Frankenstein** (réal. : M. Funkenstern, RFA, 1984).

• Prix Canal Plus : **Duel Soul et Tropick** (réal. : Luigi Gori, France, 1985).

• Prix RTBF : **Sosmos** (ANTV, production Chili, 1985).

AVEC LES ÉTUDIANTS DU CFJ

Dix jours à la Défense

Un an après le *Journopolitain,* les étudiants du CFJ (Centre de formation des journalistes) *récidivent. Parvis-Matin* va leur permettre d'explorer, du 12 au 23 mai, le centre d'affaires de la Défense, des labyrinthes souterrains aux sommets vertigineux. Tout un programme : vie quotidienne dans les bureaux, problèmes d'urbanisme, gastronomie, historique (depuis 1772 !), interviews de managers sur l'actualité... Autant de ruses que les futurs journalistes devront déployer.

Comme le *Journopolitain, Parvis-Matin* sera vendu à la criée. Des chômeurs, bénéficiant de la moitié du prix de vente (2 francs), le distribueront à divers endroits du parvis. Un magazine radio reprendra *les principaux sujets sur CFM* (89 Mhz), le mardi et le jeudi à 17 h 15.

Ce journal-école, tiré à 10 000 exemplaires, a deux objectifs pédagogiques : donner un vrai public aux futurs journalistes, mais aussi leur faire découvrir le fonctionnement d'une entreprise de presse. Les étudiants se chargent de tous les problèmes, y compris ceux de promotion et de diffusion.

★ *Parvis-Matin,* espace de la Coupole, passage de la Coupole, tour Fiat, La Défense 6. Tél. : 47-73-93-05.

M. Jack Lang : « Union sacrée » pour « sauver » la télévision publique

« *Tout doit être fait pour préserver l'intégralité du secteur public de télévision* » : M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, dans un entretien avec *le Matin de Paris* du 12 mai, part en guerre contre la privatisation des chaînes publiques de télévision et prône pour les « *sauver* » une « *union sacrée* », qui inclurait des personnalités de la majorité actuelle, comme MM. Jean Cluzel et Bernard Stasi.

Dénonçant « *l'obsession de la privatisation des chaînes publiques de télévision* » du nouveau gouvernement, M. Lang estime qu'« *il n'existe pas de chaîne privée au monde qui soit véritablement créatrice* », à d'infimes exceptions près. « *Inévitablement, par logique économique, les groupes privés acquéreurs des chaînes de télévision publique focaliseraient leurs efforts sur quelques vedettes, quelques émissions-phares et la diffusion de films* (...) *et sacrifieraient à la loi de la* best-sellarisation. »

« *Aucune chaîne privée ne fabriquera l'équivalent des* « Maupassant » *de Claude Santelli* », estime l'ancien ministre, qui ajoute : « *Il faudrait aujourd'hui développer la créativité en donnant plus de moyens au service public.* »

« *C'est une bataille culturelle qui s'ouvre devant nous* », ajoute M. Jack Lang, pour qui « *la télévision n'est pas la propriété du gouvernement ou d'un groupe privé, mais appartient à tous ceux qui la font, qui y créent et y travaillent et plus largement encore aux téléspectateurs et à la nation.* »

Cannes 86

La journée de dimanche avait mal commencé ; l'hommage à Orson Welles n'aurait pas lieu. Ses photos sont restées punaisées dans le hall du Palais, mais les quarante minutes de son Don Quichotte, *retrouvées, rassemblées, rénovées avec amour* (Le Monde *daté 11-12 mai), n'ont pu être projetées. Déjà on parlait alerte à la bombe, mais c'était seulement la copie. Une copie de travail qui risquait d'être définitivement abîmée.*

NOSTALGIES

Sam Shepard jouant du Sam Shepard, une scène de ménage forcément frénétique puisque brésilienne, la guerre d'Algérie aux couleurs des amours enfantines, la guerre russo-finlandaise aux couleurs de l'amertume, le cinéma newyorkais des yuppies noirs et celui des yuppies blancs, les vampires de Feuillade pour la nostalgie de minuit, les quatre-vingt dix ans de Gaumont et un Seydoux optimiste, la brève rencontre berlinoise de Samy Frey et Krystyna Janda.

Et le week-end s'est achevé sur le grand escalier par la montée royale, triomphale, d'Anouk Aimée au bras de Claude Lelouch, suivi de sa cour. Quant à l'accueil du film, ce fut autre chose.

SÉLECTION

Deux drames : l'un du Brésil Parlez-moi d'amour, *d'Arnaldo Jabor avec le délire d'un face-à-face.* *L'autre d'Algérie* la Dernière Image, *de Lakhdar Hamina avec de trop bonnes intentions.*

Psychodrame brésilien, mélodrame algérien

QUAND on aime trop, on aime mal, on se fait mal. Cela peut aller jusqu'au délire, à la névrose et, pour s'en sortir, il vaut mieux se débarrasser de la passion. Oui, mais on n'y arrive pas. Tel est, en substance, le propos du cinéaste brésilien Arnaldo Jabor, avec *Parlez-moi d'amour*. Dans un décor d'appartement clos, assez vaste pour que la caméra s'y déplace sans avoir l'air de se livrer à des exercices de mise en scène théâtrale, il a placé un homme et une femme jeune, qui, après un mariage et une séparation, se retrouvent pour se parler pendant toute une nuit. L'appartement semble sorti d'une imagination délirante avec des statues voilées, une piscine, des cartons empilés, un piano à queue, des escaliers. Dans cette arène, les deux acteurs vont vivre un psychodrame. Fernandao Thorès et Thales pan Chacon *sont absolument étonnants*. Leur explication fait des bonds en avant, puis revient à la case départ pour un nouvel assaut. Arnaldo Jabor a filmé avec frénésie ce déluge de paroles digne du divan. Ici, l'image de l'homme n'est plus celle du macho latin mais d'un être plus fragile, plus blessé que la femme (décidée, elle, à liquider tout ce qui est passion et à garder une relation stable). Surtout lorsqu'il arrache du fond de lui-même cet aveu : le plaisir qu'il a ressenti à être possédé par un travesti. Aucun autre personnage n'apparaît, sinon dans un petit film d'amateur du jour des noces. Arnaldo Jabor a mainteuu jusqu'au bout son parti pris insolite. En faisant œuvre d'auteur, de défenseur du vrai cinéma face à l'image vidéo, il n'a pas choisi la facilité grand public. L'audace vaut d'être encouragée.

Tout semble simpliste, didactique, en revanche, dans *la Dernière image*, de Mohamed Lakdhar-Hamina. Le sujet est beau : entre septembre 1939 et décembre 1940, une institutrice débutante venue de métropole découvre dans un village d'Algérie, les abus de la société coloniale, se lie avec les Arabes (un de ses jeunes élèves, amoureux d'elle, raconte l'histoire) et entrevoit les révoltes futures, figure à posteriori d'une compréhension et d'une réconciliation. À part quelques plans de sable, de soleil, de maisons, on ne retrouve pas, hélas ! le style fort du réalisateur. La chronique ne tient que par de grosses ficelles mélodramatiques, qui font tourner court les bonnes intentions. Tous les personnages sont exagérément typés et, à part Véronique JVannot et Jean Bouise, les interprètres français jouent mal à n'y pas croire.

JACQUES SICLIER.

« MONA LISA », de Neil Jordan

Une drôle de Joconde

Dans un Londres poisseux d'angoisse, un ancien taulard recontre une prostituée de luxe

EN sortant de quatre années de prison, Georges (Bob Hoskins), un petit homme pas très fûté mais grand cœur et tout en muscles, découvre qu'à l'évidence le *monde* a continué de tourner en son absence. Sa femme ne veut plus le voir, il y a des Noirs plein les rues, et son ancien patron, l'abominable Mortwell (et l'inévitable Michael Caine), qui l'a bel et bien laissé tomber, ne peut lui trouver qu'un job de chauffeur. Bob s'installe donc chez un ami garagiste, fou de polars et d'objets bizarres made in Hong-Kong et commence à rouler sa caisse – une Jaguar ventrue – dans Londres. Seulement voilà, dans la Jaguar, il y a Simone (Cathy Tyson), une grande prostituée antillaise et dégingandée, de vingt ans à peine. La chanson-titre, une reprise de Nat King Cole, *Mona Lisa*, a beau nous prévenir sur tous les tons que c'est là une drôle de Joconde, George en tombe vite raide baba.

Il est un plouc, un minable gaffeur, elle une fée de la passe de luxe, une trapéziste des grands hôtels. Elle lui apprend quelques manières et l'habille en bourgeois ; lui la protège de son ancien maquereau, de ses hantises. Et pourtant, il ne pourra échapper tout à fait au piège où elle-même se débat.

Curieux parcours que celui de Neil Jordan, écrivain irlandais né en 1950, conseiller de John Boorman pour *Excalibur* et auteur d'une belle fantaisie, *la Compagnie des loups*, où l'on remarquait une exquise comédienne de treize ans, âge fatal, et où se déployait un don certain du maléfice. Ici, le retour au réel emprunte des voies dangereuses et courageuses et nous montre un Londres nocturne sans monuments mais poisseux d'angoisse, celui de la drogue, de la prostitution des adolescentes, des *peep-shows* lugubres.

On reste assez longtemps dans le vif d'un sujet qui vaut son pesant de mort – vieillards lubriques, argent sale et volatile, seringues à tout va – avant de trébucher dans le fantastique policier de pacotille comme on en a déjà notre lot de ce côté-ci de la Manche, avec lunettes clownesques, lumières truquées, décor emphatique. Les belles promesses du début s'évanouissent dans une esbroufe au petit pied, un effet de mode qui soudain vieillit tout. Dommage, les pontons de Brighton sont pourtant bien beaux. Mais cela, on le savait déjà.

MICHEL BRAUDEAU.

« FOOL FOR LOVE », de Robert Altman

Huis clos dans le désert

Voir Sam Shepard jouer du Sam Shepard est un spectacle à ne pas manquer.

UN coin perdu aux limites du désert. Un motel crasseux. Une fille trop belle (Kim Bassinger) qui veut s'en sortir même au prix du mariage avec un benêt. Un frère méchamment jaloux (Sam Shepard) qui joue les cow-boys se fait tirer dessus par une ex-maîtresse, affublée comme un travesti roulant en Mercedes. Un père, évidemment alcoolique (Henri Dean Stanton), qui ne dit pas grand-chose, mais regarde. Et ricane. Nous ne sommes pas dans le Sud de Tennessee Williams, mais dans la Californie de Sam Shepard, dans le film que Robert Altman a tiré de sa pièce *Fool for love*, « Fou de l'amour ».

Une famille de cinglés, oui vraiment, complètement asservis à la complicité passionnelle qui les maintient réunis, qui est leur souffle, leur vie. Ils se fuient, se courent après. La sœur ne s'en va jamais, le frère revient toujours, le père reste, inamovible. Une famille de violence et d'impuissance. Un seul corps, mais amputé de la mère, et la cicatrice fait mal, exacerbe les réactions, les mensonges – affabulations de solitaires qui, ordinairement, se bornent à des pensées, des désirs immédiats, bruts. Quand la parole leur vient, elle les submerge, les fait se cogner les uns aux autres, leur communique une rage quasi hystérique.

Pour ces prisonniers volontaires de leur enfer, le désert n'est pas infranchissable, il est civilisé, bien trop civilisé. Ce coin perdu, minuscule, encerclé par le vide, est juste aux dimensions de leur liberté. Le cinéma permet d'en saisir la présence écrasante, de varier un peu les décors, d'y incorporer la nervosité des chevaux, la lourdeur des camions, de casser des meubles... Au théâtre, la violence et l'étouffement se jouent d'autre manière.

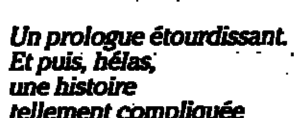
Pourtant, l'intérêt du film tient au jeu des acteurs. Kim Bassinger est encore trop glamour, trop appliquée. Mais il y a Harry Dean Stanton, et Sam Shepard, En France, son théâtre trouve difficilement une interprétation qui colle à son climat. on voit enfin comment lui-même conçoit ses personnages : des naufragés des grands espaces. Et là, c'est vraiment affaire d'acteurs. Même au théâtre, sur une petite scène, ils auraient gardé dans leurs gestes, en eux, de la démesure. Alors qu'ils jouent tout en tension, avec des ruptures qui ne suivent pas celles du texte, mais correspondent à une logique bornée. *Même dans les* moments où ils perdent le contrôle d'eux-mêmes, ils semblent garder de l'énergie en réserve : ils ne vont pas au bout de leur force. A partir de là, ils peuvent se récupérer tout naturellement d'un mot à l'autre, avec une sorte de nonchalance féline, d'humour arrogant, de rêverie parfois.

Cette souplesse enrichit d'arrière-plans des personnages excessifs, plutôt linéaires, qui disent tout et plus...

COLETTE GODARD.

« UN HOMME ET UNE FEMME : VINGT ANS DÉJA », de Claude Lelouch

L'émotion étouffée


Jean-Louis Trintignant
Anouk Aimée
vingt ans après

D.R.

Un prologue étourdissant. Et puis, hélas, une histoire tellement compliquée que le spectateur s'y perd. Avec, heureusement, quelques éclats précieux.

L'ÉMOTION est tout de suite là. Celle qui nous submergea, il y a vingt ans déjà, devant la fraîcheur d'une simple histoire, un homme, une femme, une plage sous la pluie et une chanson dans nos cœurs. Claude Lelouch gagnait une palme d'or et notre indéfectible reconnaissance. Générosité et virtuosité seraient les piliers de son œuvre à venir. Irrégulière mais jamais indifférente. Même lorsqu'elle brassait des idées, elle laisserait toujours le dernier mot au sentiment. Hymnes à l'amour et au cinéma, les films passés de Claude Lelouch devaient inéluctablement la conduire à celui-là.

On pourrait arrêter ici ce compte rendu. Ajoutant que rien n'est plus consolant que de confronter sur l'écran les images anciennes et récentes d'Anouk Aimée et de Jean-Louis Trintignant. Miracle mérité, l'âge ne les a en rien trahis, ternis, punis. Juste égratignés, à peine. Ils sont magnifiques.

On devrait arrêter-là ce compte rendu. Mais l'histoire ? Ah ! Vous voulez connaître l'histoire... Prologue étourdissant. Claude Lelouch, l'homme-*caméra, nous entraîne à l'intérieur* d'une voiture qui court un faux rallye pour un vrai spot de pub. Au volant, Trintignant. On est arraché à son fauteuil, éclaboussé de boue, projeté contre le bas-côté, on tutoie l'accident.

C'est ça l'histoire ? Pas du tout. Anne (Anouk Aimée) est devenue productrice de cinéma. Elle est la compagne d'un commentateur de télévision. La petite Françoise qu'on voyait jouer sur les planches, à Deauville, est désormais une mince jeune femme, comédienne (Evelyne Bouix). Anne Gauthier met en chantier une superproduction ayant pour sujet la Résistance. Ce sera un échec.

Rencontrant fortuitement Jean-Louis (Trintignant) Anne lui propose de tirer un film de ce qui fut leur aventure. Pourquoi pas une comédie musicale ? Le tournage commence. Françoise, bien entendu, reprend le rôle de sa mère, Richard Berry celui de Trintignant.

Pendant ce *temps*, un psychopathe s'évade de l'hôpital où *il est soigné par un certain professeur* Thévenin. Ça n'a aucun rapport ? Mais si. L'épouse, l'enfant de l'évadé sont abattues. La femme du médecin aussi, et le meurtrier présumé retrouvé mort. Mais, selon le commentateur de télévision (Patrick Poivre d'Arvor, le vrai) l'assassin n'est peut-être pas celui qu'on pense.

Un embrouillamini volontaire

Et alors ? Alors le *tournage* de la comédie musicale est interrompu. Anne n'a plus le goût de raconter qu'elle aurait pu, qu'elle aurait dû aimer Jean-Louis pour la vie, puisque la vie, vingt ans après, les a justement réunis et enfin unis. Alors ? Il ne reste plus qu'à *préparer* un troisième film, inspiré du tragique fait divers. Mais voilà que Trintignant part pour le Ténéré avec *Thierry Sabine afin de repérer* le tracé du Paris-Dakar. Et qu'il se perd dans le désert, victime d'une erreur de navigation volontaire de sa petite amie. Abrégeons. On retrouve Trintignant. Il *retrouve* Anne. On *s'est* perdu en route.

Cet embrouillamini volontaire, ces acrobaties scénaristiques, ce salmigondis narcissique, donnent le vertige. On voit des caméras qui filment des caméras filmant le film qui filme l'acteur qui joue le metteur en scène du film que joue la fille d'Anouk Aimée jouant sa mère... Les intrusions, incrustations, inclusions de personnages réels dans la fiction ne lui donnent pas de supplément de vérité, au contraire, elles l'affadissent, le plaquent au sol du quotidien.

Bien sûr, on ne peut manquer d'être bouleversés de revoir Thierry Sabine dans son propre rôle d'impérieux chien de berger, penché hors de l'hélicoptère. Mais là, c'est la réalité qui a exagéré, Lelouch n'y est pour rien. En revanche, c'est sa faute si, voulant réaliser un *8 1/2*, une *Nuit américaine*, il nous donne un Grand Echiquier. Où l'on fait défiler ses copains, ses amis, ses femmes, ses enfants, où l'on chante un peu, où l'on se regarde dans un miroir à trois faces devant une armoire à glace.

Reste que ce collage affectif, ce patchwork démonstratif, recèle des éclats précieux, des moments de grâce, dus souvent à l'acuité douce d'Évelyne Bouix. Et à des scènes de grande comédie. Ainsi les retrouvailles d'Anne et Jean-Louis au restaurant. La passion, pudique, déjà transcende la banalité. Lui : *« Vous n'avez pas changé de quartier »*. Elle : *« De quartier, non »*. Ou bien le moment d'humour douloureux, d'authenticité touchante où l'équipe d'Anne Gauthier prend conscience que sa superproduction guerrière court au désastre commercial.

Et puis surtout, l'idée-force que transporte, que transmet, *Vingt ans après*, est tonique, belle : il faut tordre le cou à toutes les nostalgies, le *présent* est plus beau que le passé, la jeunesse est le carrefour des occasions manquées, lorsqu'on a moins d'années devant soi, on prend le temps, on ne le perd pas.

Si Claude Lelouch avait pu nous dire cela avec plus de légèreté, moins de contorsions, il nous aurait donné bien du bonheur.

DANIÈLE HEYMANN.

هكذا من الأصل

SECTIONS PARALLÈLES

Une Polonaise et un Français essaient de s'aimer à Berlin : Laputa *d'Helma Sander-Brahms. Une New-yorkaise blonde vit une légende chinoise :* Sleepwalk *de Sara Driver. Une noire qui aime trop les hommes a bien du souci avec les machos :* She's gotta have it *de Spike Lee.*

Berlin-New-York

SOUS le ciel sombre de Berlin, Sami Frey, architecte parisien, attend Krystyna Janda, photographe polonaise. Pour tromper son attente, il se remémore un passage des *Voyages de Gulliver* dans l'île volante de Laputa – d'où le titre du film d'Helma Sander-Brahms, présenté dans la section « Un certain regard ». On voit tout de suite que c'est un homme cultivé, un peu enfantin, un brin poète, sensible au climat, à la situation étrange et bien connue de Berlin Ouest, seule ville occidentale où les Polonais peuvent séjourner sans visa.

Sami Frey a retenu une chambre d'hôtel, Krystyna n'avait pas prévu ça. Avant de retourner à Varsovie, elle a juste le temps de développer les photos qu'elle ramène d'Afrique, des photos de Noirs tabassés et que Sami Frey doit vendre en France, pour que le mari de Krystyna ne soit pas sans rien quand il aura l'occasion de s'exiler. C'est ce qu'on appelle une histoire de notre temps, mais les méandres de l'amour ne changent guère, qu'ils soient exposés dans un jardin Louis XVI, un salon 1900, un loft berlinois où passent des jeunes gens désinvoltes, tandis que la télévision diffuse un match de hockey sur glace entre la Suède et la Tchécoslovaquie.

Sami Frey rêvasse, Krystyna est concrète. Ils n'ont pas grand-chose en commun, s'affrontent, ne se rejoignent pas, pas même au cours d'une *étreinte agressive ratée*. Après quoi, ils n'ont plus rien à se dire, mais comme ils ont encore une heure à passer ensemble, ils continuent à dire qu'ils s'aiment. Les incertitudes du scénario – rattrapées par la construction très soignée du film – suivent celles de l'amour et de l'inspiration des acteurs, que Helma Sander-Brahms a laissés libres, dit-elle, de mener leurs scènes. Ça donne un côté nostalgie-nouvelle vague et théâtre de boulevard dit « intelligent », parce qu'il met en scène des gens « concernés » mais qui se conduisent de façon conventionnelle. Et puis, voir des acteurs se creuser pour trouver comment poursuivre leurs scènes, se répéter, s'énerver, donne un sentiment de complicité, une couleur de réalité.

Jim Jarmush cameraman

La réalité, en revanche, ne préoccupe absolument pas Sara Driver dans *Sleepwalk* – Semaine de la critique. New-Yorkaise à 100 %, elle a produit *Stranger than Paradise*. *Ici, Jim Jarmush est son cameraman*, et les images sont superbement poétiques. L'histoire, forcément, se passe à New-York downtown, dans un rêve noir de ville magique, d'ascenseurs antédiluviens, d'escaliers raides, d'appartements trop petits, de rues désertes où un chien noir surveille on ne sait quoi, où un homme bien mis aboie, où des enfants isolés s'adonnent à des jeux mystérieux.

L'héroïne de ce voyage glissant – Suzanne Flechter – travaille dans une *officine de multicopies où on se* défonce à l'ordinateur. A force de fixer son écran, le soir, elle a des flashs verts plein les yeux. Ça n'explique pas l'insolite de ses aventures, que d'ailleurs rien n'explique. Tout vient d'un manuscrit apporté par un petit Chinois et un Noir très grand, un conte ancien, dont une Japonaise a volé la première page, et que Suzanne Flechter a entrepris de traduire...

La douceur sulfureuse du conte et les silhouettes du petit monde new-yorkais s'entrecroisent dans un jeu de reflets et d'effets feed back qui font naître un espace intermédiaire. Suzanne Flechter, blonde et l'œil transparent, s'y promène, à peine étonnée, comme en état de demi-sommeil. L'ambiance rappelle celle de *Eraserhead*, en moins pervers toutefois. C'est un peu comme l'histoire d'un enfant partagé entre la peur et la curiosité, errant dans des lieux familiers qu'il ne reconnaît pas, dans la bizarrerie du monde adulte, avec ses rites incompréhensibles auxquels il adapte ses propres codes de féerie.

Une histoire de partout

Le cinéma indépendant new-yorkais se trouve également à la Quinzaine des réalisateurs, avec *She's gotta have it*, de Spike Lee. Mais cette fois, New-York n'est pas le personnage ni le décor essentiel du film. L'histoire pourrait se passer partout où vit une fille sexuellement très attirante, Tracy Camilla Johns. Elle aime les hommes, elle adore faire l'amour. Elle a trois amants : un bon garçon, un *athlète narcissique*, un pas beau rigolo. Par honnêteté, elle tente de les faire cohabiter, mais, naturellement, ça ne marche pas. Chacun veut être sinon le seul, du moins le préféré. Ils l'accablent de reproches : du coup, elle, qui se sentait si bien dans sa peau, se culpabilise. En vain, elle cherche du réconfort auprès de copines qui ne peuvent rien pour elle. Elle décide de rester chaste un moment, ne le supporte pas, réussit à récupérer le bon garçon, à qui elle promet de mener une vie « normale ». Naturellement, ça ne marche pas, mais cette fois, ça la fait rire.

...On rit beaucoup dans cette comédie sophistiquée, où le machisme est tourné en dérision-portrait amoureux d'une « belle plante ». Il se trouve qu'elle est Noire, comme tous les personnages, comme le metteur en scène. Il a déclaré que les Noirs n'ont besoin de personne pour se raconter, et qu'il est temps pour eux de prendre en charge leur cinéma.

Mais attention, même si entre eux ils s'appellent « frère » et « sœur », même si la belle plante a décoré son mur d'une fresque évoquant Malcolm X, pour ces jeunes gens intégrés, branchés même, qui méprisent les crados des ghettos, les années 60 sont loin.

En noir et blanc, avec un intermède en couleur de comédie musicale, avec des inserts photo, avec sa narration entrecoupée d'adresses au public en forme d'interviews télévisées, avec sa musique jazz, le film de Spike Lee est typique du cinéma à la mode « yuppie », dans l'esprit de *Recherche Susan désespérément*. Ce n'est donc pas du tout un reproche. On aimerait voir beaucoup de ces histoires élégantes, acerbes, drôles, même si à force, elles ne sont plus si exotiques.

COLETTE GODARD.

Le troisième frère Seydoux

Michel Seydoux avait commencé à réconcilier la « 5 » avec le cinéma. Mais tout est remis aujourd'hui en question.

MICHEL Seydoux est le cadet de la famille, le troisième frère, moins célèbre que ses deux aînés, et pourtant plus ancien qu'eux dans le métier de l'image. Dès 1971, son groupe MSC, appuyé sur l'automobile, l'aéronautique et l'immobilier, lance une société de production. Camera One fabrique des spots publicitaires, des films d'entreprises mais produit aussi des longs métrages d'auteurs comme *Lily aime-moi* et *F comme Fairbanks*, de Maurice Dugowson ou *la Montagne sacrée*, d'Alexandre Jodorowsky.

Michel Seydoux commence à se faire un nom dans le cinéma quand son frère Nicolas prend en 1981 possession de Gaumont. Pour Camera One, c'est l'éclipse partielle : *« Il m'était délicat de continuer à produire des films qui ne pouvaient trouver de débouchés en distribution qu'avec la Gaumont. Une seule exception dans cette traversée du désert : le* Don Giovanni *de Losey. Pour le reste, le groupe s'est contenté d'investir dans les studios et les équipements de post-production pour ne pas perdre le contact. »*

Mais, en 1985, le grand frère Jérôme se lance avec fracas dans la télévision privée. Au mois de décembre, Michel Seydoux rejoint discrètement l'équipe de la cinquième chaîne où il a pris une participation de 10 %. Mission : apprivoiser les professionnels du cinéma partis en guerre contre les privilèges de la nouvelle chaîne. *« Je suis venu en conciliateur pour apporter les preuves que la « 5 » voulait travailler avec et pour le cinéma français. Il faut bien avouer que les premiers rapports de la chaîne avec le cinéma ont été très maladroits. Pressés par le temps, mal informés, les dirigeants de la « 5 » ont sous-estimé ce problème. Pour remonter la pente, il était important de faire savoir que les films français allaient désormais être traités à Paris par un Français et un professionnel du cinéma. »*

La séduction opère doucement. Michel Seydoux convainc quelques producteurs de forcer le blocus décidé par les organisations professionnelles du cinéma. Il propose des prix d'achat intéressants, des paiements rapides. Il démontre surtout qu'en vendant leurs films à une chaîne qui a encore une faible audience, les producteurs peuvent obtenir sans mal un autre achat par une chaîne publique et doubler ainsi leurs recettes. Les coupures publicitaires continuent de heurter les créateurs : Michel Seydoux n'hésite pas à négocier lui-même avec les auteurs et les réalisateurs leur emplacement. *« Seul un vrai dialogue peut mettre fin à cette guerre de diplodocus. »*

Dans le même temps, la « 5 » obtient une carte de producteur de films, crée une filiale, et Michel Seydoux investit plus de 20 millions de francs en coproduisant huit longs métrages. *« Du film d'art et d'essai d'Anne-Marie Mieville, qui ne dépasse pas 4 millions de francs, jusqu'à* Descente aux enfers, *de Francis Girod, avec Sophie Marceau et Claude Brasseur, qui en coûte plus de 30, c'est toute la palette du cinéma. Et des productions purement françaises sans un centime italien ou moldo-valaque. A chaque fois, la « 5 » apporte 15 % à 20 % du budget, rendant possible des films qui, sans elle, n'existeraient pas. »* Dans la foulée, Camera One renaît comme partenaire de la « 5 » sur *Rue de la soif*, un film d'Alain-Michel Blanc.

Michel Seydoux s'est tiré de sa mission avec habilité : certes, la « 5 » a dû payer pour retouver la confiance du cinéma, mais les coproductions lui apportent l'exclusivité de films récents. Pour achever son œuvre, le troisième frère Seydoux renoue les contacts avec les organisations professionnelles, renonce aux privilèges du cahier des charges devenus inutiles. Tout peut rentrer dans l'ordre. Nicolas va enfin pouvoir vendre, en toute bonne conscience, les films de la Gaumont à son frère Jérôme par l'intermédiaire de Michel.

Bilan sévère

Mais le calendrier joue contre les efforts diplomatiques de la famille Seydoux. L'alternance politique freine la signature de l'accord avec les orgnaisations professionnelles, la nouvelle majorité s'attaque à la concession de la « 5 » et, pour parachever le tout, le Conseil d'Etat interdit la diffusion des films sur la chaîne. *« Cette décision porte un sérieux coup à l'audience de la « 5 »,* reconnaît honnêtement Michel Seydoux. *Les jeux et les shows avaient fidélisé un public populaire. Les films nous permettaient de l'élargir jusqu'à 25 % de l'audience. Aujourd'hui, nos séries télévisées atteignent 17 %.*

Le bilan est sévère : trois mois de stock de films inutiles, vingt millions d'investissements dans des coproductions pour septembre gelés. Michel Seydoux supporte ce revers avec sérénité : *« Si le gouvernement veut résilier notre concession, il devra nous indemniser. Quant à nos investissements en production, le futur propriétaire de la chaîne, quel qu'il soit, sera forcé de les mener à bien. J'espère que mes choix étaient bons. J'avoue que je préfèrerais rester à la « 5 » pour les assumer. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

IL FAIT POURTANT BEAU

IL était une fois à Cannes des starlettes peu frileuses. Elles montraient leurs seins. Sur une photo, l'une d'elles, une pionnière, souriait, les solides mains de Robert Mitchum lui servaient de soutien-gorge. Elle était *américaine*, les ligues de vertu boycottèrent sa balbutiante carrière. Elle se suicida. Aujourd'hui, à Cannes, toutes les jeunes filles ont les seins nus. Les starlettes, pour se faire remarquer, doivent être très couvertes, très col-let monté. Elles vont encore sur la plage, en robe lisse ou gauffrée. Elles n'ont pas de rendez-vous.

Photo Claude Lityvon/Cahiers du cinéma.


FONDATION ROLLER

L'énigme Welles

Orson Welles a connu le privilège douteux d'être une légende très tôt de son vivant. Le Wilder Kid de *Citizen Kane*, l'homme qui coupe les cheveux de Rita Hayworth, le Falstaff maudit et merveilleux, adoré les cinéphiles, redouté des producteurs pour ses caprices et ses extravagances ruineuses, autant de clichés vrais ou faux auxquels Barbara Laeming règle leurs comptes. Professeur d'histoire du cinéma au Hunter College (New-York), elle a rencontré la plupart des amis et collaborateurs de Welles, s'est efforcée de préciser les flous, les ambiguïtés d'une vie riche en inventions et mystifications. Elle y est souvent parvenue, sans toujours pouvoir conclure. Qu'importe. L'ouvrage est passionnant, foisonnant, et ce qu'il reste d'énigmes encore est tout à fait dans le style du cinéaste disparu. – M. B.

★ *Orson Welles*, de Barbara Laeming. Éditions Mazarine, 558 p., 120 F.

● Grande déception : on n'a pas vu les quarante minutes du *Don Quichotte*, d'Orson Welles (*le Monde* daté 11-12 mai), la copie – une copie de travail – risquait, a-t-on dit, d'être définitivement abîmée.

Les quatre-vingt-dix ans de Gaumont

L'histoire de Gaumont et celle du cinéma se confondent. Tous les deux ont quatre-vingt-dix ans. Avec les archives incroyablement riches de la maison, Pierre Philippe a réalisé un film *« Les mille et une marguerites »*. Une cavalcade libre, joyeuse, à travers une forêt touffue d'images... De certaines on se souvient, la plupart, on les découvre.

Tout se répète. Le cinéma n'a pas attendu la télévision pour être en crise, se heurter aux progrès techniques – *le parlant*, – se cramponner à des bouées de sauvetage en espérant lutter contre la concurrence américaine. Les actualités rappellent des déclarations radicales qui pourraient reservir aujourd'hui, replongent dans les fracas des guerres.

C. G.

Le retour des vampires

Des bandits hantent le Palais du festival. Ces assassins sont des héros des *Vampires*, de Louis Feuillade. Le film avait été tourné en 1915, par le cinéaste qui avait déjà filmé les exploits de *Fantomas*. *Jadis, Henri Langlois* avait acheté à la société productrice Gaumont une copie des *Vampires*. Sans les intertitres commentant l'action, celle que connaissent tous les cinéphiles. Avec le concours de *Jacques Champreux, petit-fils de* Feuillade, la Cinémathèque a restauré les dix épisodes. Les cartons d'intertitres son reconstitués dans le style de l'époque. Le grand feuilleton populaire reprend ses droits. A Cannes, Gaumont vient de célébrer l'événement avec la Cinémathèque.

culture

THÉATRE « MISS TOOTLIE-POOTLIE », de Witkiewicz

L'orpheline des tropiques

« Libretto pour une opérette de forme pure », cette fantaisie délirante ôte enfin à Witkiewicz son masque habituel de prétention et de sérieux. Il faut y courir.

Si l'envie vous prend de changer d'air, du tout au tout, de décoller vers Dieu sait quoi, de prendre un bain de délire pur, une bande de comédiens est là, pour ça, à Paris, 168, rue Saint-Maur.

Cour noire, murs lépreux. Rien d'un théâtre. Six bancs de bois dans un local : vous prenez place, vous vous dites que l'immeuble va vous tomber sur la tête. Pas possible de faire plus cradingue, plus fauché.

L'auteur de la pièce jouée là aurait applaudi des mains et des pieds. Stanislas Witkiewicz, né à Varsovie mais, tout un temps, sujet russe, par le jeu des va-et-vient de l'histoire. Pendant les journées d'Octobre il était à Pétersbourg, il avait trente ans et quelque, et il n'a jamais dit ce qu'il y fit au juste, ces nuits-là.

Jusqu'à son suicide, en 1939, quand la Pologne fut envahie, il a toujours tenu à ne rien prendre au sérieux. Pour lui, l'artiste devait mentir, raconter des histoires à dormir debout. Il détestait les dadaïstes, les surréalistes, car ils se prenaient au sérieux, justement, proclamaient leur sincérité, leur courage.

« Il est bien connu que les gens les plus honnêtes sont les prestidigitateurs », disait Witkiewicz, qui précisait qu'il n'appartenait à aucun parti, qu'il était aussi indifférent à la politique et aux affaires humaines *« que les brebis et les insectes »*.

« Chacun peut créer n'importe quoi et a le droit d'en être content, pourvu qu'il ne soit pas sincère et qu'il trouve des gens pour trouver ça bien, tout aussi mensongèrement. » Witkiewicz se déclarait membre de plusieurs mouvements inavoués, le *« prendre-pour-un connisme »*, le *« mener-en-barquisme »*, le *« faire-semblantisme »*.

Seul point calme de son *« non-programmisme »* : il reconnaissait aux femmes une suprématie évidente dans tous les domaines de l'art, et il prônait donc le *« babaïsme »*, du mot *« baba »* qui, en polonais comme en russe, veut dire à peu près « mémé ».

Mais revenons rue Saint-Maur, en plein quartier d'immigrés, pas seulement polonais. La pièce est une histoire de fous. Pendant que le public (super-clairsemé) entre, un *« élégant voyou international »* achève, dans un coin, son modeste repas. Puis, grimpée sur une balançoire, une *« orpheline très plaisante, blonde depuis plusieurs années et nymphomane quoi qu'elle dise »*, chante des couplets non wagnériens. Un *« bel officier de marine du style ténor héroïque »* et un *« militant syndical qui tient du vrai Lord dogmatique »* voudraient mettre à mal l'orpheline, chacun pour soi, mais elle exige un vrai royaume en échange de son p'tit trésor.

Un délire non racontable

D'où changement brusque de décor : le public clairsemé se lève, passe dans un deuxième local : c'est la jungle (en 1920, date de la pièce, les royaumes étaient, pour quelques années encore, plus faciles à chaparder, sous les tropiques).

Et là, dans *« l'île de Tua-Tua »*, entre la *« reine maigre »* et le *« roi d'une sauvagerie obèse »*, et de par les fausses manœuvres du *« Prince Cormoran, joli louveteau transatlantique »*, notre pièce de Witkiewicz, ou plutôt notre *« libretto pour une opérette de forme pure »*, appelé *Miss Tootlie-Pootlie*, atteint un tel délire qu'il n'est plus racontable. Mais les spectateurs « dégustent » davantage.

Ce spectacle est merveilleux. Ne ressemble à rien. Les dialogues et les paroles des chansons, adaptés par *Guy Cambreleng*, sont clownesques, très drôles. Les gags idiots n'arrêtent pas (la mise en scène est aussi de Cambreleng). Les décors et les costumes de Geneviève Dudret sont d'un *comique* à tout casser. Les acteurs, Anna Tatu, Pierre Meunier, Philippe Llorca, Hacina Roussel, Jean-Louis Zentelin, Guy Cambreleng, sont éblouissants de pince-sans-rire.

Il y a surtout dans ce spectacle, une très étrange sûreté de cœur, de goût, qui faufile une émotion brusque dans la gaieté (j'oubliais que la musique, excellente, est de François Tusques).

Peut-être y-a-t-il, dans cette pièce *tout à fait dingue, un malaise caché*, car Witkiewicz a écrit cela peu de temps après un voyage en Océanie qu'il fit à la suite du suicide de sa fiancée. Difficile de savoir ce qu'il avait en tête, il ment sans cesse. En tout cas cette présentation de *Miss Tootlie-Pootlie* semble bien correspondre à la liberté d'action de Witkiewicz, alors que, d'habitude, les mises en scène de ses pièces sont, en France, pénibles de prétention et de sérieux.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Arcane, métro Goncourt, 21 heures, *jusqu'au 18 mai seulement.*

MUSIQUE *Au mai de Bordeaux*

L'accent du terroir

Concert sans frontières chez Montesquieu. Le château de la Brède recevait un quatuor tchèque et une pianiste espagnole. Chacun, dans son jeu, apporta un peu de sa terre natale.

RENDEZ-VOUS traditionnel du Mai de Bordeaux, du président Chaban-Delmas et de *la bonne société, le château* de la Brède accueillait samedi le Quatuor Talich. Dans le vieux donjon entouré d'eau, au milieu des livres austères réunis par Montesquieu, la musique de chambre s'épanouit et retrouve le climat méditatif où elle a été créée.

Le *Quatuor en ré mineur* K. 421 de Mozart y recevait toute sa charge de gravité, lente cérémonie soutenue *par une pulsation profonde sur des* thèmes admirablement dessinés, d'un accent lyrique, où la douleur affleure sous les jeux de révérences de l'andante, et qui se dénoue dans la sicilienne finale, pleine de chants d'oiseaux, où passe cependant l'ombre d'une mélancolie prébeethovénienne.

Il est des ensembles plus parfaits, aux sonorités plus onctueuses, mais les Talich ont en partage cette grande dignité et cette ferveur des musiciens tchèques qui les rendent *si proches de Mozart.*

Celui-ci faisait paraître un peu vain le *2ᵉ Quatuor* que Mendelssohn composa, il est vrai, à dix-huit ans. Belle écriture mélodieuse, fluide, parfois véhémente, avec des fugatos et des récitatifs *dramatiques*, mais sur des matériaux thématiques au profil insuffisamment accusé, qui ne se fixent guère dans la mémoire.

A l'inverse, le *1ᵉʳ Quatuor* de Bedrich Smetana est gorgé de motifs expressifs, jaillis « de la vie » du musicien : désirs fougueux, sentiment du destin, danses élégantes ou rustique, amours, tristesse et ultimes espoirs de l'artiste devenu sourd qui se souvient, tout cela se bouscule sans trop de souci classique, mais avec force, lambeaux d'une vie arrachés au silence et à la solitude, que les Talich recréèrent avec le réalisme et l'accent du terroir.

La puissance du feu intérieur

Au Grand-Théâtre le même soir, la pianiste Alicia de Larrocha, handicapée par une entorse récente, faisait *salle comble*. Sans vouloir la cantonner dans le répertoire ibérique, disons qu'elle reste incomparable dans Turina ou Granados comme dans Albeniz, par la puissance du feu intérieur qui innerve les polyphonies les plus touffues, la distinction innée du rythme espagnol, l'élégance du chant, soulignée par une sonorité de vif-argent.

Elle adore jouer Chopin, et comme on la comprend ! Mais elle semble alors retrancher des couleurs de sa palette, ou du moins ne pas accepter toutes les suggestions d'un phrasé mobile, d'une expression à la fois slave et italienne, qui contraste avec l'intensité plus concentrée, plus linéaire du lyrisme espagnol. Chez Chopin, la couleur, l'éclairage changent *sans cesse au gré du vent* intime, surtout dans les *Impromptus* ou la *3ᵉ Ballade* qu'elle avait choisis, sans porter atteinte à la réserve aristocratique ; c'est l'une des grandes difficultés de son interprétation. La sobriété d'une pièce comme le *3ᵉ Nocturne en si majeur*, tendre et rêveur, convenait mieux à la vision très introvertie d'Alicia de Larrocha, avant qu'elle ne rebondît sur sa terre natale avec une sonate classique endiablée (de Soler ?) et une danse de Falla d'une folle truculence.

JACQUES LONCHAMPT.

BLUES

Luther Allison au Cirque d'hiver

Depuis dix ans, Luther Allison se produit régulièrement en France, où sa discographie compte une quinzaine d'albums. Représentant typique de la tradition du blues de Chicago, il commence, très jeune, à chanter au sein de l'ensemble de gospel (les Southern Travellers) constitué par ses seize frères et ses trois sœurs. Il s'exprime beaucoup mieux dans le blues : *Le ciel, c'est en face. Mais je n'attends pas du ciel du lait et du miel : je n'ai qu'à traverser la rue pour en avoir tout de suite.* » Luther Allison est un chanteur de blues impétueux qui conjugue la ferveur du gospel avec l'agressivité du blues moderne. A la guitare, il affectionne de longs développements musicaux denses, tendus, solidement construits. – C. F.

★ Lundi 12 et mardi 13 mai.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

ATTENTION A LA MARCHE, Pavillon/Bois, espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : la Fille du régiment.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 21 h 30 : les Baigneuses de Californie.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo, Vidéo-information : Tlj à 13 h, Mai 1968, d'A. Harris, A. de Sédouy, J.-P. Thomas ; à 16 h, Corsikayak, de L. Chevalier ; L'année du ballon, de H. De Turenne ; à 19 h, Cinéma et réalité, de G. Defaux ; Vidéo-Musique : Tlj à 13 h, Ph. Herreweghe fait chanter Brahms, d'A. Faisandier ; à 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h, The Catherine Wheel, de D. Byrne ; à 18 h 30 : l'art d'exposer : le musée Condé de Chantilly ; aux fils du labyrinthe : quel musée pour le vingtième siècle ? d'A. Fleicher ; *Concerts-spectacles au café viennois* : Théâtre : à 18 h 30 : Pour Jura Soyfer.

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : Témoignage sur Ballyberg ; 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : Nuit d'ivresse.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. *Grande Salle* 18 h 30 : Jacques le Fataliste. — II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h 30 : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Daria de Martinoff et Yves Uzureau.

GOETHE INSTITUT (47-23-61-21), 19 h : Wolf Biermann.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Patricia Lai.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Severine Andreu.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J.P. Sasson Quintet.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 21 h : Luther Allison.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Pamela Knowles.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Olivier Franc.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Didier Lockwood + Uzeb.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Jean Bond trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J.L. Longnon, M. Meschinet, H. Sellin, C. Alvim, T. Rabeson.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ph. Catherine, H. Van de Gein, A. Romano.

ZENITH (42-40-60-00), 20 h 30 : The Cramps.

Festival

Xes SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN Hôtel de Saint-Aignan-Icomos (42-77-35-76), 21 h : Ensemble Varie Musiche (Schutz, Haendel, Bach).

Les concerts

La Villette, Grande Halle, 20 h 30 : Philharmonia Orchestra de Londres, dir. : *S. Rattle* (Debussy, Boulez, Ravel, Koechlin).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus, L. Koch, M. Tipo (Mozart).

Radio-France, 20 h 30 : Cycle acousmatique INA-GRM, 18 h 30 (Berio, Reibel) ; 20 h 30 (Cuniot, Manoury, Leroux).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : B. Brewer (ténor), D. Abramovitz (piano) (Liszt, Rossini, Bellini).

Athénée, 20 h 30 : J. Alen, D. Blumenthal.

Cité internationale, 20 h 30 : S. Henoch, J. Cohen (Mozart, Beethoven, Brahms).

Gaveau, 20 h 30 : J. Bourges-Maunoury (piano) (Stockhausen-Schumann, Liszt, Chopin).

Musée Grévin, 20 h 30 : Duo Andranian (Schubert, Goetz, Bellini).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Cinéma expérimental — Musique et avant-garde : Synesthésie II ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Oriane, de F. Torres (v.o., s.t. fr.).

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) : t.l.j. à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; t.l.j. à 17 h 30 et 20 h 30 : le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94)

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la *Géode, 19e (42-45-66-00)*.

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE MÉDECIN DE GAFIRE *(Mal.-Nig., v.o.)* : République, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

NEXT OF KIN (Aus., v.o.) (*) : UGC Danton 6e, (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40.

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ;) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAXI BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain *Studio, 5e (46-33-63-20)* ; *Hautefeuille* (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-45-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; *Mayfair, 16e* (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; *Saint-Michel, 5e (43-26-79-17)* ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

Les grandes reprises

AMERICAN WARRIORS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14); Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHOC (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.). Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'IMPASSE AUX VIOLENCES (Brit., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (mer) (46-33-97-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN — VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 15 : Journal intime ; 18 h 10 : Il Bidone ; 20 h 10 : L'Avventura ; 22 h 35 : Gun Crazy.

BOULEVARD DE L'ÉTRANGE (courts métrages), Panthéon, 5e (43-54-15-04) : le Mauvais Œil, Je reviens de suite, l'Abygène, le Ciel saisi, le Réacteur Vernet, la Fonte de Barlaeus, Game over, la Consultation.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h : Ran.

MOZART AU CINÉMA (v.o.), Balzac Opéra, 8e (45-61-10-60) : Une saison italienne.

PREMINGER (v.o.), Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) : 19 h 30 : Laura ; 17 h 25 : Carmen Jones ; 21 h 10 : Ambre.

ROHMER, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h : le Genou de Claire ; 18 h : le Beau Mariage ; 20 h : Pauline à la plage.

SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympic, 14e (45-43-99-41) : Chronique d'un été.

FESTIVAL 70 MM (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) : l'Étoffe des héros.

TARKOVSKI Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h 20 : Solaris ; 19 h 40 : l'Enfance d'Ivan ; 18 h 30 : le Rouleau compresseur et le violon.

VISCONTI (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : les Sorcières ; mar. : Bellissima.

Lundi 12 mai

En région parisienne

EVRY, C.A.C. de l'Agora (60-79-10-00), 20 h 30 : Chiciana ; compagnie Mc Gheorghiu.

LES PAVILLONS/BOIS, *Espace des Arts* (48-48-10-30), 20 h 30 : Attention à la marche.

SAINT-DENIS, Halle de la Villette (42-43-30-97), 20 h 30 : Philharmonia Orchestra de Londres.

SAINT-MAUR, salle d'Arsonval (48-89-20-49), *21 h : Coup de griffe*.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Ann Boleyn.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUBERGE DU PRINTEMPS, film chinois de King Hu (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA MACHINE A DÉCOUDRE, film *français de Jean-Pierre Mocky* : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Olympic Entrepôt*, 14e (45-43-99-41) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-90-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PIRATES (sortie le jeudi 8 mai), film *américain* de Roman Polanski (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES, film américain de William Friedkin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-86).

LE SURDOUÉ DE LA PROMO, film américain de Robert Rosenthal (v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE FEMME POUR MON FILS, film algérien de Ali Ghanem (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

PARIS EN VISITES

MARDI 13 MAI

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, Mo Cité, côté marché aux fleurs (M. Pohyer).

« 1900, le Petit Palais, architecture, décors collections d'Art nouveau », *14 h 30, entrée*).

« Château de Monte-Cristo », à Marly-le-Roi, autobus Défense, 158 A, arrêt Ermitage, 14 h 50.

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Les ateliers de production de la chocolaterie de Noisiel » (inscriptions 48-87-24-14, M. Gazquez Romero).

« Le village d'Auteuil », 14 heures, devant l'église Notre-Dame-d'Auteuil (Mme Duhesme).

« Parties souterraines et aériennes de l'église Saint-Merri », 14 h 45, Mo Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard. Lampes de poche (M. Banassat).

« Exposition majoliques XVIe et tapisseries XVIe au XVIIIe », 15 h 15, Petit Palais (Approche de l'art).

« *De l'hôtel de la Sardine à l'hôtel* des Cent-Filles », 15 heures, 13, rue Scipion et « Jardins en fleurs à l'ombre des rues commerçantes du 6e arrondissement », 15 heures, Mo Sèvres-Babylone, sortie Boucicaut (Paris et son histoire).

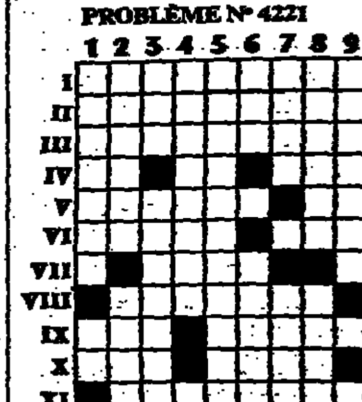
« Le Palais de justice en activité », 13 h 30, 4, boulevard du Palais (AITC).

« L'Opéra et ses sous-sols », 13 h 30, entrée P.Y.-Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, sortie Mo Saint-Paul (Résurrection du passé), *ou 14 h 30, Mo Hôtel-de-Ville* (G. Botteau).

CONFÉRENCES

Mairie du 17e arrondissement, 16, rue des *Batignolles*, 17 h 30 : « Convoité depuis Louis VI, le comté de Chartres est rattaché au domaine royal par Philippe le Bel (1288) » (avec projection de diapositives) (M. Y. Gagneux, conservateur aux musées de la Ville de Paris).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Cinéma muet

« Le cinéma ? Une passion ! » La belle Anouk Aimée n'hésite pas une seconde. Pour elle, c'est *« une histoire d'amour, une fascination pour la caméra ».* Avec, *sous-jacente à toute déclaration* d'amour, cette pointe d'angoisse : *« Est-ce que la caméra m'aimera encore quand je serai vieille ? »* Une histoire d'amour entre comédien et caméra, le cinéma l'est aussi entre le metteur en scène et sa table de montage. D'où cet échange étonnant entre Jean-Jacques Beineix et Claude Lelouch : *« Le cinéma, c'est ma raison de vivre,* dit le premier, *ou plutôt de ne pas mourir, de ne pas me flinguer... » « Moi,* répond le second, *je suis prêt à donner ma vie pour un plan de cinéma, à mourir en disant : Moteur ! »*

Un amour à outrance, jusqu'à la mort, qui existe également entre le spectateur et le monde magique de l'écran. Mais une passion ne se raconte pas, elle se vit. La télévision peut-elle en rendre compte, autrement que par la projection du film, sans commentaire, en s'effaçant comme média propre ? Par son verbiage, le petit écran ne fait souvent que masquer le grand. Le cinéma n'a pas besoin d'explication ou d'analyse pour livrer sa charge d'émotion. Il est muet.

En ce moment, plus que jamais, le petit écran se prétend le miroir du grand. Les chaînes rivalisent pour transporter le téléspectateur sur la Croisette. Cannes comme si vous y étiez ! C'est le cas, entre autres, de l'émission coproduite par FR 3 et l'hebdomadaire *Télérama*, « Grand angle », diffusée samedi et dimanche et à nouveau le week-end prochain. Doublement décevant. A cause de son manque de rigueur technique, d'abord : improvisation, flottement entre les séquences, etc. Mais aussi, et surtout, en raison de la futilité de son objet même : *« Les coups de cœur et coups de gueule du Festival. »*

Les seuls moments d'émotion sont venus lorsque stars et cinéastes étaient en prise directe avec leur passion, le cinéma — Anouk Aimée, Michel Blanc, Beineix, Lelouch... — ou encore quand Claude-Marie Trémois (critique à *Télérama*), bouleversée par *le Sacrifice* de Tarkovski, menaçait de poser une bombe si ce film ne remporte pas la Palme d'or ! Le reste — tables rondes, interviews, chroniques — n'était que potins et poudre aux yeux. Comme l'a fait remarquer justement une starlette, embarrassée : *« Je n'ai rien à dire, en tant que moi-même. Le cinéma, c'est jouer un personnage autre que le sien. »* Trêve de paroles ! Place au cinéma. Muet.

ALAIN WOODROW.

Lundi 12 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Cinéma : Romances et confidences.
Film de Mario Monicelli (1974), avec U. Tognazzi, O. Muti, M. Placido, P. Starnazza.
Le contremaître d'une usine de Milan qui a épousé sa filleule est obsédé par la jalousie lorsqu'un jeune agent de police se montre trop empressé envers sa femme. Satire des romans-photos et du comportement machiste. Un film mineur de Monicelli, additionnant des sketches pour Tognazzi.

22 h 20 Étoiles et toiles.
Magazine de Frédéric Mitterrand et Martine Jouhando.
En direct de Cannes un sommaire lié à l'actualité du 39e Festival international du film : extrait du film de Roman Polanski Pirates ; *rencontre avec Martin Scorsese, dont le film* After Hours *est en compétition ; interview de Marco Ferreri pour son film* I love you, *sexy singes (montages d'extraits de films où les singes ont un rôle au cinéma).*

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : Régis.
de C. Loursais, réal. G. Lessertisseur. Avec J. Debary, M. Eyraud, V. Silver, P. Crauchet...
Un vagabond assassiné, une femme désemparée, une agence matrimoniale, une fille trop prévenante...

22 h 15 Série documentaire : Le défi mondial.
D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot.
Dans la deuxième des six émissions, « Les rendez-vous manqués », Peter Ustinov nous raconte les échecs de la décolonisation, exemples à l'appui (Suez, le Congo, Cuba). Une magistrale leçon d'histoire, malgré d'inévitables raccourcis, servie par les dernières trouvailles de l'électronique. A ne pas manquer.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

20 h 35 Cinéma : le Vieux Fusil.
Film de Robert Enrico (1975), avec R. Schneider, P. Noiret, J. Bouise, M. Ozeray, J. Hansen.
En 1944, un chirurgien de Montauban dont la femme et la fille ont été massacrées par les Allemands avec les habitants d'un hameau se transforme en justicier sans merci. Un grand cri de douleur pour les victimes de la barbarie nazie, pour un amour brisé, un grand cri de vengeance aussi. Et des acteurs superbes.

22 h 20 Journal.

22 h 5 Urba.
Magazine de la ville de J. Cazenave.
La ville n'est qu'un décor, avec un des grands de la décoration, Alexandre Trauner. De nombreux reportages, en particulier sur les quartiers rénovés de Lyon.

23 h 20 La clef des nombres et des tarots.
Histoire des nombres : au temps des alchimistes.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Danse russe, *de Stravinski, par D. Erlich, violons et P. Cassard, piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Copie conforme, film de J. Dreville ; 17 h 45, Loups, bars et Cie, la cuisine des marins ; 18 h, Magazine des sports ; 18 h 35, Made in Transe ; 18 h 40, Kamikazé impro ; 18 h 55, Croqu'Soleil ; 19 h, Le 19-20 heures.

CANAL PLUS

20 h 35, *le Retour de Buck le loup, film de L. Fulci ;* 22 h 15, Etoiles et buts ; 23 h 30, Basket américain ; 1 h 10, Chair pour Frankenstein, film de A. Warhol.

LA « 5 »

19 h 30 A fond la caisse (Supercopter, et à 23 h 55).

20 h 30 Les grands films du petit écran : les Poupées de l'espoir
téléfilm de D. Petrie. Avec Jane Fonda (et à 0 h 50).

23 h Série : La cinquième dimension.

TV 6

14 h 6 Tonic (et à 20 h)

17 h Système 6.

19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 A quel sein se vouer, de Pierre Louki. Avec C. Nicot, F. Jeanneret, F. Blot.

21 h 30 Latitudes, les « sanzas » des Barbiras du nord-est du Zaïre.

22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la Grande Halle de La Villette) : « Prélude à l'après-midi d'un faune » de Debussy, « Rituel » de Boulez, « Shéhérazade » de Ravel, « Les Bandar-Log » de Koechlin, « Ibéria » de Debussy, par l'Orchestre philharmonia de Londres, dir. S. Rattle, sol. M. Ewing, mezzo.

23 h Les soirées de France-Musique : Œuvres de Mozart, Haydn et Schubert ; à 0 h le musicien de minuit : Boby McFerring.

Mardi 13 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Pablo est mort.
De P. Lefebvre, scénario et dialogues de B. Stora, avec J. Perrin, J.-F. Stévenin, R. Bohringer, J. Bouise... (Redif.)
Un policier à suspense avec, comme toile de fond, le terrorisme international, l'activisme d'un groupuscule d'extrême droite, et les retrouvailles impromptues de deux anciens militants trotskistes... Bien ficelé, avec d'excellents comédiens.

22 h 15 Les enfants de la République.
Série de quatre émissions d'Hubert Knapp. Années d'enfance et d'apprentissage.
Poursuite de la série passionnante, en quatre parties, qui s'efforce de capter pour la postérité la mémoire de quelques nonagénaires et centenaires. Des vies qui laissent transparaître les règles d'une société, la morale d'une époque, des vies qui font mal, drôles pourtant, uniques, émouvantes. Une série inégalement construite mais indispensable. Knapp sait faire parler les gens !

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Un homme et une femme.
Film français de Claude Lelouch (1966), avec A. Aimée, J.-L. Trintignant, P. Barouh, V. Lagrange, A. Sire, S. Amidou.
Les rendez-vous, à Deauville, d'une femme et d'un homme meurtris par la vie et qui hésitent à tenter un nouvel amour. Le premier grand succès de Lelouch, Palme d'or du Festival de Cannes 1966. Une œuvre romanesque et sentimentale filmée avec ardeur et qui plaît toujours au public. Les raisons du cœur ne changent pas.

22 h Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité Agnès Soral, Evelyne Bouix, Jean-Pierre Mocky.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Aventure du Poséidon.
Film américain de Ronald Neame (1972), avec G. Hackman, E. Borgnine, R. Buttons, C. Lynley, S. Stevens, R. McDowall.
Une nuit de la Saint-Sylvestre, un paquebot, en route pour la Grèce, est renversé par un tremblement de terre sous-marin. Les survivants s'organisent pour s'en sortir. De gros moyens matériels et techniques, du spectaculaire, un microcosme social placé sous l'autorité d'un prêtre non conformiste.

22 h 30 Journal.

23 h Emissions régionales.
Strasbourg : l'environnement ; Nancy-Reims : Grand Est infos ; Lille-Amiens : La vie des entreprises et magazine des arts et spectacles ; Rennes-Nantes-Le Mans : variétés ; Limoges-Poitiers : Côte-d'Ivoire-La Rochelle ; Bordeaux : variétés ; Toulouse-Montpellier : transats en double et les jardins d'Ester ; Marseille-Nice-Corse : rencontre avec la presse régionale ; Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand : au fil de l'aventure et *la Postiche,* film de la maison du cinéma à Grenoble ; Dijon : Grand Est ; Besançon : Tréteau très tard ; Rouen-Caen : documentaires *de la télévision suisse romande ;* Paris-Orléans : spécial Elvis Presley (redif.) et Alain Fournier... le coup de foudre.

23 h 56 La clef des nombres et les tarots.
Histoire des nombres : les lapins de Fibonnacci.

0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

12 h, les Triplés (et à 19 h 58) ; 12 h 5, Spécial Cannes ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Polar, film de J. Bral ; 15 h 35, l'État des choses, film de W. Wenders ; 18 h, Les affaires sont les affaires ; 18 h 25, Top 50, 18 h 55, Maxitête *(et à 20 h et 20 h 30) ;* 19 h 5, *Zénith spécial Cannes ;* 20 h 5, Jeu : Starquizz ; 20 h 35, le Joli Cœur, film de F. Perrin ; 22 h 10, les Spécialistes, film de P. Leconte ; 23 h 40, The Sear, film de S. Sekely ; 1 h, Série : Mike Hammer ; 1 h 45, Kal, ou l'Inde revisitée.

LA « 5 »

19 h 30 A fond la caisse (série : Knight rider) (et à 23 h).

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 55).

21 h 25 Arabesque, série de suspense (et à 0 h 45).

22 h 15 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1 h 35).

TV 6

14 h 6 Tonic (et à 20 h).

17 h Système 6

19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales : Bernie Bonvoisin ; le groupe africain Xalam.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le dernier Barthes.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 En direct du Grand Auditorium : « Deux marches et un intermèdes de Poulenc, « Mouvement du cœur » de Auric/Françaix/Preger/Sauguet, « Deux préludes posthumes, Gnossiennes » de Satie/Poulenc, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.C. Pennetier, sol. G. Reinhard, baryton, R. Mc Coy, piano.

22 h 30 En direct du Grand Auditorium 104 : œuvres de Scriabine, Ohana, de Séverac, Albeniz par P. Roberts, piano.

0 h Les soirées de France-Musique : poissons d'or ; œuvres de Chambers, Reich, Lachenmann.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 12 MAI

— *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national, est « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

BREF

CROIX-ROUGE

STAGES. — La Croix-Rouge organise au centre permanent de formation L'Albaron, à Modane, divers stages débouchant sur le diplôme d'Etat : *du 15 au 21 mai,* du 26 juin au 2 juillet et du 30 août au 5 septembre, brevet *national de sécurité* sauvetage aquatique ; du 16 au 20 mai, du 26 au 30 juin, du 21 au 25 juillet *et du 24 août* au 28 août, brevet national de secourisme ; du 21 au 26 mai, du 27 juillet au 1er août, mention ranimation ; du 24 au 30 mai, du 23 au 29 août, monitorat national de secourisme ; du 26 juin au 1er juillet, monitorat Croix-Rouge ; de 3 au 11 août, secourisme *montagne été et du* 15 au 21 août, premiers secours en milieu sportif.

★ **Inscriptions et renseignements : centre permanent de formation L'Albaron, Croix-Rouge française, 235, rue de l'Isle, BP 48, 73500 Modane. Tél. : 79-05-18-33.**

TRANSPORTS

COMME EN 14... L'International ferroviaire club organise le 24 mai une balade ferroviaire en traction à vapeur autour de Paris. A 9 h 30, un taxi de la Marne en état de marche sera présenté en gare de l'Est. A 10 heures, il sera chargé sur un wagon porte-autos pour reconstituer le premier train-auto de l'histoire, et sera accompagné de « poilus » en costume d'époque. Vers 10 h 15, ce train spécial vapeur remorqué par la locomotive 230-G-353, empruntera des lignes de ceinture jusqu'à Gagny.

★ **International ferroviaire club, 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois. Téléphone : (1) 43-84-78-17.**

SOLIDARITÉ

UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'ENFANCE MALTRAITÉE

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation sur l'enfance maltraitée (*« En parler, c'est déjà agir »*), le ministère des affaires sociales diffuse deux documents.

Le premier est un Dossier technique, très complet, accompagné d'une bibliographie commentée et d'une filmographie. Il est envoyé gratuitement sur demande écrite au ministère des *affaires sociales, direction de* l'action sociale, bureau FE 3, 1, place Fontenoy 75700 Paris.

Le second document est un film vidéo intitulé *la Gifle à l'envers,* écrit et réalisé par Sylvain Resling. Ce film sera prochainement disponible dans tous les comités régionaux d'éducation pour *la santé.*

LA CHIFFONNIÈRE DU CAIRE. — Depuis quinze ans, Sœur Emmanuelle partage la vie des chiffonniers du Caire pour tenter de sortir des centaines de famille de leur *misère quotidienne. Depuis peu,* cette religieuse de soixante-dix-sept ans mène un autre combat pour sauver les *enfants* du Soudan. Après une tournée de conférences en Australie et aux USA, Sœur Emmanuelle sera à Paris du 17 au 20 mai. Le 19 *mai,* elle *donnera une conférence* à 20 h 30 en l'Eglise Saint-Germain-des-Prés. Cette conférence sera suivie d'un concert donné par le quatuor Ludwig-II au profit de l'œuvre de Sœur Emmanuelle.

★ **Renseignements : *Les amis de* Sœur Emmanuelle, M. Benoît Lambert, 124, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : (1) 48-87-85-90 et 42-78-67-69.**

VOYAGES

LE TOUR DU MONDE EN VINGT ET UN JOURS

La Banque nationale de Paris *fête cette année* le vingtième anniversaire de sa création. A cette occasion, elle offre à vingt jeunes *Français* de seize à vingt-deux ans (clients de la BNP ou non) l'occasion de faire en été 1986 un tour du monde de trois semaines. Le thème du concours est « Vous et l'an 2000 ».

Il s'agit pour les concurrents d'imaginer et de décrire ce que sera le monde de demain, en utilisant les formes d'expression les plus variées (texte, bande dessinée, dessin, peinture, photographie, cassette audio ou vidéo, film 8 mm ou super-8). Parmi les cent cinquante réalisations retenues par des jurys locaux, un jury national choisira les vingt meilleurs. Les cent trente finalistes non sélectionnés recevront un lot d'une valeur approximative de 3 000 F.

★ **Les bulletins sont à retirer dans toutes les agences de la BNP. La date de clôture du concours est fixée au 30 mai.**

ASTRÉE ET DAMES DE TOURAINE. — La Caisse *nationale des* monuments historiques et des sites propose de courts voyages *culturels accompagnés de conférences.* Du 23 au 25 mai, « Au pays d'Astrée », visite, entre autres, de Montbrison, la Bastie d'Urfé, le musée gallo-romain de Feurs, l'abbaye bénédictine romane de Charlieu ; du 13 au 15 juin, « La route des dames de Touraine » : avec la visite du château d'Amboise, du musée Léonard de Vinci, de la Chartreuse du Liget, Loches et Bourges et son château du dix-huitième siècle. Du 19 au 22 juin, « Le pays bigouden et les enclos paroissiaux » : Kernascleden, les églises du Faouët, Concarneau, le calvaire de Tronoen, Locronan, Pleyben Daoulas, Saint-Thégonnec-Guimiliau et enfin Quimper. Du 9 au 13 juillet, « Voyage en pays camisard » : Nîmes, Anduze, la grotte de Trabuc (cachette des Camisards, Montpellier, Aigues-Mortes, Sainte-Marie-de-la-Mer (lieu des grands pèlerinages de gitans) Saint-Jacques-de-Compostelle et Arles.

★ **Renseignements et inscriptions : IVS traditions et civilisation, International voyage service, 16, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-65-34-08.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4221

HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'elles avancent est toujours du plus haut intérêt. — II. Est passif. — III. Faire de la restauration. — IV. Abrégé d'observation. En attente. Région de danes. — V. On l'a à l'œil mais elle nous en coûte. En Asie. — VI. Détecteurs de bombes. Invite à la méditation. — VII. Caractère typiquement grec. — VIII. Fait le plein d'énergie. — IX. Boi ou verre. Coupe le courant. — X. Bon pour accord. Personne ou quelqu'un. — XI. Faites avec bonheur.

VERTICALEMENT

1. Tout ce qu'il y a de plus « commun ». Fleuve. — 2. Tel un ciel menaçant. Une évolution ou une révolution. — 3. Grande première. Sortie qui fait la preuve de l'innocence. — 4. Manière de parler. — 5. Sont très rares avec des moutons. — 6. Sujet. « Corps » de femmes. — 7. Difficile à toucher. Signes de croix. — 8. Donne du souffle à certains. Ancien combattant. — 9. Fait partie de la troupe.

Solution du problème n° 4220

Horizontalement

I. Fiancé. Olivier. — II. Mercière. An. Lai. — III. Aliéniste. Deux. — IV. Nés. *Onéreuse.* — V. Nt. Etrillés. — VI. Est. Duc. Iole. — VII. Qui ? Erotologie. — VIII. Olé ! Ino. Alma. — IX. Ignée. On. Git. Pi. — X. Na ! Uns. Cruciale. — XI. Baccara. Etole. — XII. Résolu. La. ENA. — XIII. Al. Mont. Car. Dam. — XIV. Essif. Epine. — XV. Legs. Semer. Unau.

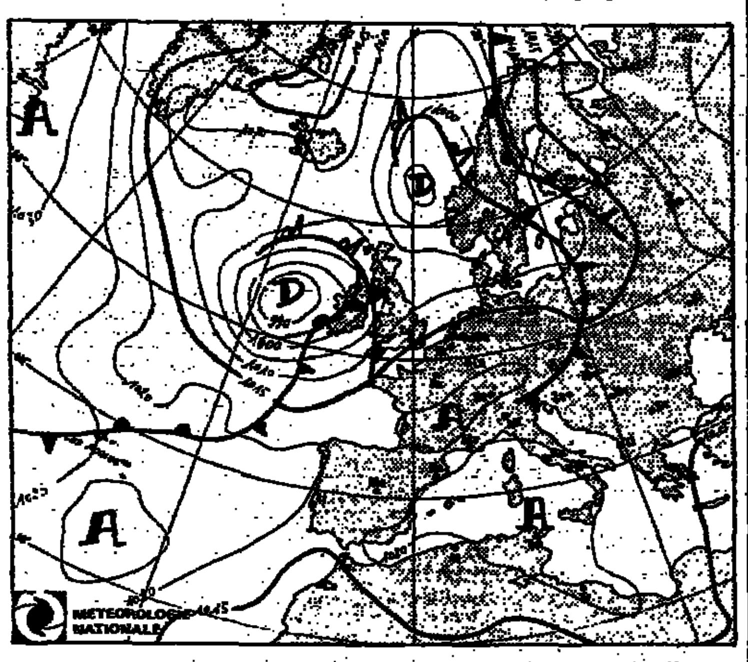
Verticalement

1. *Mannequin.* Rail. — 2. Fiéé. Su. Gabelle. — 3. Rillion. As. — 4. Acé. Leucomes. — 5. Ninon de Lenclos. — 6. Ceinture. Saunas. — 7. Erse. Co. Tue. — 8. Etre. Tincal. — 9. Ection. Acné. — 10. La. Urologue. — 11. In. Silo. Ictère. — 12. Délégation. Pu. — 13. Ile. Il. Aladin. — 14. Eau. Exemple. Ana. — 15. Rixes. Aïe ! Emeu.

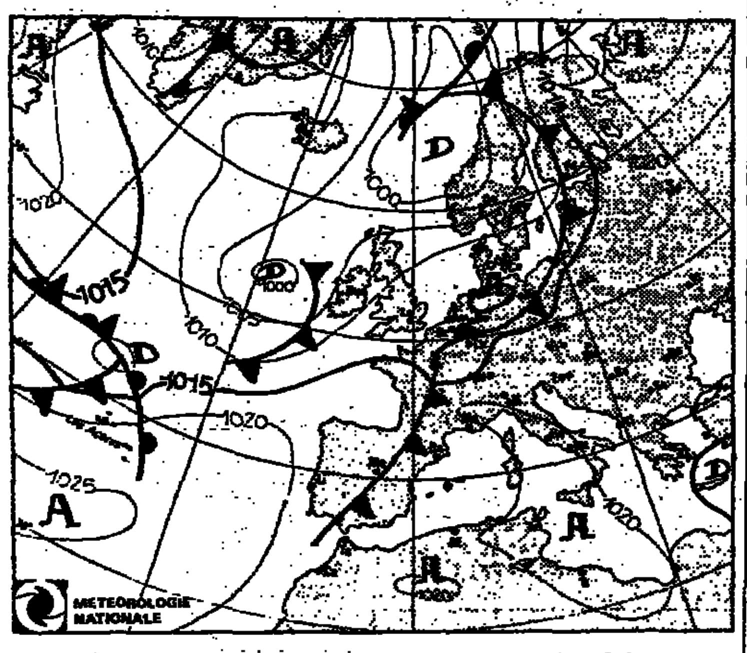
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 mai à 0 heure et le mardi 13 mai à minuit.

Situation générale :

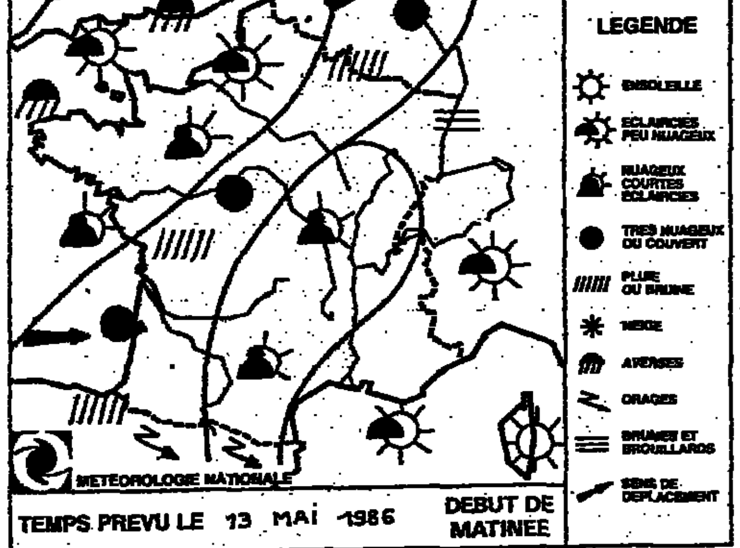
De l'air chaud et de plus en plus instable circulera sur la France dans un *flux de sud, à l'avant d'une perturbation* atlantique pénétrant lentement sur le pays par l'ouest. Des manifestations orageuses seront parfois observées.

Mardi matin, une zone de temps nuageux ou couvert, accompagnée de quelques pluies locales sera située des Pyrénées occidentales aux Pays de Loire et aux régions du Nord ; plus à l'Est, un temps doux et peu nuageux prédominera : quelques brumes pourront se former en Alsace.

Au cours de la journée, le temps deviendra chaud et lourd sur les régions de l'Est où quelques foyers orageux d'évolution diurne risquent d'apparaître. Le beau temps chaud se maintiendra près de la Méditerranée, et le temps plus variable avec éclaircies et quelques nuages observé dès le matin sur Bretagne, Vendée et Pays de Loire s'étendra à la moitié ouest de la France en fin de journée.

Les vents resteront faibles en général.

Les températures maximales seront voisines de 18 à 24 degrés du Nord-Ouest au Sud-Ouest, 24 à 30 degrés du Nord-Est au Centre-Est, 22 à 25 degrés près de la Méditerranée.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE

AJACCIO	22	10	S
BIARRITZ	18	12	C
BORDEAUX	23	9	S
BOURGES	20	8	N
BREST	12	9	P
CAEN	18	8	S
CHERBOURG	14	8	N
CLERMONT-FERR.	24	8	N
DIJON	22	10	N
GRENOBLE-St-M-H	27	12	N
LILLE	15	11	P
LIMOGES	18	10	N
LYON	24	12	S
MARSEILLE-MAR.	26	13	S
NANCY	18	7	S
NANTES	17	8	P
NICE	19	14	C
PARIS-MONTS.	19	11	S
PAU	17	9	B
PERPIGNAN	26	13	S
RENNES	18	9	C
ST-ÉTIENNE	25	11	S
STRASBOURG	22	10	C
TOURS	19	7	N
TOULOUSE	23	11	S
POINTE-A-PITRE	0	–	–

ÉTRANGER

ALGER	24	10	S
AMSTERDAM	15	9	P
ATHÈNES	21	13	S
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	23	16	S
BELGRADE	22	11	C
BERLIN	16	7	N
BRUXELLES	15	10	C
LE CAIRE	28	18	S
COPENHAGUE	14	9	P
DAKAR	23	20	C
DELHI	37	28	S
DJERBA	20	13	S
GENÈVE	24	10	–
HONGKONG	26	24	A
ISTANBUL	17	10	S
JÉRUSALEM	18	12	P
LISBONNE	27	13	S
LONDRES	17	10	P
LOS ANGELES	25	13	S
LUXEMBOURG	15	9	N
MADRID	30	11	S
MARRAKECH	37	27	S
MEXICO	30	15	C
MILAN	26	14	N
MONTRÉAL	21	8	S
MOSCOU	13	1	N
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	23	8	S
OSLO	10	8	C
PALMA-DE-MAL.	24	11	S
PÉKIN	20	13	S
RIO-DE-JANEIRO	26	24	C
ROME	22	10	S
SINGAPOUR	31	27	S
STOCKHOLM	10	7	P
SYDNEY	15	13	A
TOKYO	19	15	A
TUNIS	22	15	S
VARSOVIE	20	11	P
VENISE	22	13	N
VIENNE	22	14	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Stéphanie et ses parents,
Andrée et Jean-Pierre BAROUKH,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Damien,

à Grasse, le 3 mai 1986.

Mariages

– Christophe GEISSLER
et Nadia SÉCHOY,
leurs familles et leurs amis,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le samedi 10 mai 1986, à la mairie de Saint-Georges-sur-Eure.

Décès

– Mme Marc Arsène-Henry,
sa mère,
Mme Michel Arsène-Henry,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ARSÈNE-HENRY,

survenu le 28 avril 1986, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Château-l'Evêque (Dordogne).

120, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
7, allée Mozart,
94110 Alfortville.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 10 mai 1986, dans sa quatre-vingtième année, de

Mme François AUDOLLENT,
née Marie-Thérèse Brault.

De la part de
Pierre et Dominique Audollent-Montgolfier,
Marie-Chantal et Gabriel Dechancé,
Annick Audollent,
Catherine Audollent,
Nicole et Pierre Prié,
Sabine et Pierre Couderc,
Suzanne et Jean Gillet,
Patrice et Monique Audollent-Bailleul,
Bernard et Chantal Audollent-Henry,
ses enfants,

Béatrice, Geneviève, Agnès, Jérôme Audollent,
Emmanuel Dechancé,
Olivier, Isabelle, Estelle Couderc,
Bruno, Anne, Chritine, Benoît Gillet,
Cécile, Mathieu, Sophie, Claire Audollent,
Charlotte, Clothilde, Jean-Baptiste Audollent,
ses petits-enfants,

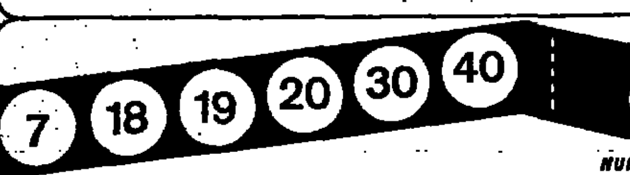
Le colonel et Mme André Brière,
Mme Etienne Corpechot,
Mme François Bertrand,
Mme Robert Ricard,
ses sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
Mlle *Aurora Buscemi.*

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 mai 1986, à 10 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, à Paris-9e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue La Bruyère,
75009 Paris.

NATIONAL LOTO N° 19 — TIRAGE DU SAMEDI 10 MAI 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 14 MAI 1986
ET SAMEDI 17 MAI 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	13	583 920,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	50	70 845,00 F
5 BONS Nos	2 293	4 855,00 F
4 BONS Nos	109 760	100,00 F
3 BONS Nos	1 941 424	8,00 F

BONUS DU SAMEDI 136 221
3 BONS NUMEROS+COMPLEMENTAIRE: 8,00 F X 2 = 16,00 F

N'OUBLIEZ PAS: LA SEMAINE PROCHAINE
UNE *SUPER CAGNOTTE* LE MERCREDI
UNE *SUPER CAGNOTTE* LE SAMEDI
LES 2 SUPER-CAGNOTTES DES BEAUX JOURS

JEU GAGNANT N°38 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					
1	GUINGAMP	QUIMPER	1 [X] 2	9	GRENOBLE	ST-ÉTIENNE	1 [X] 2
2	ANGERS	LORIENT	1 N [X]	10	CAEN	ROUEN	[X] N 2
3	NIORT	ORLÉANS	1 [X] 2	11	R.C. PARIS	RED-STAR	[X] N 2
4	LIMOGES	TOURS	[X] N 2	12	REIMS	MONTCEAU	[X] N 2
5	VALENCIENNES	BEAUVAIS	[X] N 2	13	SEDAN	CHAUMONT	1 N [X]
6	THONON	GUEUGNON	1 N [X]	14	BÉZIERS	ALÈS	1 N [X]
7	BESANÇON	MULHOUSE	1 N [X]	15	CANNES	ISTRES	[X] N 2
8	LE PUY	LYON	1 [X] 2	16	SÈTE	NIMES	[X] N 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance "
du Dimanche 11 Mai 1986 : 1 3 4 5 6 8 14

LOTO SPORTIF N°39 LISTE OFFICIELLE



	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	LORIENT	QUIMPER	1 N 2	9	ABBEVILLE	VALENCIENNES	1 N 2
2	TOURS	ORLÉANS	1 N 2	10	MULHOUSE	GUEUGNON	1 N 2
3	NIORT	LIMOGES	1 N 2	11	THONON	BESANÇON	1 N 2
4	RED-STAR	ROUEN	1 N 2	12	ST-ÉTIENNE	LYON	1 N 2
5	CAEN	R.C. PARIS	1 N 2	13	LE PUY	GRENOBLE	1 N 2
6	CHAUMONT	MONTCEAU	1 N 2	14	ALÈS	MONTPELLIER	1 N 2
7	REIMS	SEDAN	1 N 2	15	MARTIGUES	BEZIERS	1 N 2
8	BEAUVAIS	DUNKERQUE	1 N 2	16	NIMES	CANNES	1 N 2

1 à 16 FOOTBALL : Coupe de la Ligue

– Patrice, Agnès et Laurence Molinard,
Marie et Elsa,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

BARBARA,
née Blankawistz,

le 29 avril 1986.

36, rue du Docteur-Gachet,
95430 Auvers-sur-Oise.

– Suzanne et Jean-Pierre Bloch,
Frédéric et Luc Richard,
Les familles Bloch, Follanfant, Clergue, Lejeune,

font part du décès de

Cécile BLOCH,

survenu le 5 mai 1986, à l'âge de onze ans.

L'incinération du corps aura lieu le vendredi 16 mai, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être faits au profit des orchestres de jeunes Alfred Loewenguth.

95, rue Houdan,
92330 Sceaux.

– M. et Mme Robert Clavel,
leurs filles et petits-enfants,
M. Francis Meyrier
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jane CLAVEL,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 1er mai 1986, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

20, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.
12, rue Barrault,
75013 Paris.

– M. et Mme René Kahn,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Herz,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Bertrand Herz
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Roger Rossano,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Rolland,
leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul EMERIQUE,
née Marguerite Lambert,

survenu le 8 mai 1986.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

80, rue Boissière,
75016 Paris.

– Mme Berthe Georges,
sa mère,
Mme Eliane Boulvert,
sa compagne,
Ses sœurs et frère,
Les familles Pecheur, Boulvert, Krüger, Zbinden, Kaminsky et Benaych,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GEORGES,

survenu le 7 mai 1986, à l'âge de quarante-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée à 15 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Perreux, 17, avenue de Stalingrad, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Perreux-sur-Marne, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Leslie L. KAYE,*
« sculptor »,

died among friends at « Allemogne » Thoiry 01630, 9 th may 1986.
The funeral will be at Thoiry cimetary, tuesday 13 may, at 3 p.m.

– Mme Evelyne Mreiden,
sa fille,
M. Alain Mreiden,
son gendre,
M. Laurent Modiano,
son petit-fils,
La famille Munwes,
La famille Kejzman-Quesemand,
La famille Mreiden,
Ses amis,
Ses anciens collaborateurs de Bozel-Maletra, puis de Nobel-Bozel,

ont la douleur de faire part du décès de

Wolf MUNWES,
ingénieur agronome,
ingénieur chimiste,
médaillé des industries chimiques,
ex-directeur du département
des produits détergents
de la Nobel-Bozel,

survenu le 5 mai 1986 à Sceaux, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques seront célébrées le 16 mai, à 14 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, avenue de Ménilmontant, à Paris-20e.

53, boulevard Suchet,
75016 Paris.

• Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Nice. Abidjan.

M. Guy ROCHE,
M. et Mme Roche,

ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et belle-mère.

Les obsèques ont eu lieu le 6 mai 1986, au cimetière de Saint-Ouen (93).

– Saint-Marcellin (Isère).
Chatte (Isère).

Mme Esther Sayag,
née Gondrand,
Et toute la famille,

ont le regret de faire part du décès de

M. Gustave SAYAG,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 10 mai, au cimetière de Chatte.

3, place d'Armes,
38161 Saint-Marcellin.
17, résidence Saint-Antoine,
83490 Saint-Tropez.

– M. et Mme Jean Lotrous,
M. Dominique Destrem,
ses enfants,
M. Alain Destrem,
Mme Laurence Destrem,
M. et Mme Michel Siviard,
M. et Mme Eric de Bazelaire,
M. et Mme Hugues Destrem,
M. et Mme Yves Lotrous,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Denis et Vanier,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne SIMYAN LUTAUD,

survenu le 8 mai 1986.

Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Cluny (Saône-et-Loire), le mercredi 14 mai, à 15 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Cluny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, avenue de Wagram,
75017 Paris.
8, rue Montalivet,
75008 Paris.

Remerciements

– Mme Joël Prasquier,
Le docteur et Mme Richard Prasquier
et leurs enfants,
Et toute la famille,

*très sensibles aux témoignages de sym*pathie qui leur ont été prodigués à l'occasion du décès de

M. Joël PRASQUIER,

leur époux, père, grand-père et parent,

prient tous leurs amis d'accepter leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Jacques CHAINE,

une messe sera célébrée le mercredi 14 mai 1986, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

– Le 12 mai 1983,

Adélie RASSIAL-HOFFENBERG

nous a quittés.

Tous ceux qui l'ont estimée et aimée auront ce jour une pensée pour elle.

Messes anniversaires

– Le 18 mai 1985,

le Père Denis CHANSON,
prêtre et médecin,

était rappelé subitement à Dieu, à l'âge de trente-quatre ans.

Une messe sera célébrée le jeudi 15 mai, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia).

– A l'occasion du premier anniver*saire du décès de*

Gérard de MARGERIE,

une messe sera célébrée le mercredi *14 mai 1986,* à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Communications diverses

– Il sera donné une conférence au cercle Ernest-Renan, en l'hôtel de Massa, à la Société des gens de lettres de France, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris (métro Saint-Jacques), le mercredi *14 mai, à 16 heures,* par M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France : « Astronomie, cosmologie et création. »

– Mme Judith Friedlander (Associate Professor d'Ethnographie, State University of New York) donnera le mardi 13 mai, de 15 heures à 17 heures, 54, boulevard Raspail, salle 507, une conférence sur le thème « Wilno-sur-Seine : la question juive en France vue d'une perspective de l'Europe de l'Est. »

– PSORIASIS-INFORMATION
ASBL-1911 Nouvelles solutions
International Psoriasis Association
Tél. IPA (1) 43-22-00-09 Paris
de 9 heures à 19 heures.

sports

AUTOMOBILISME

Alain Prost, prince de Monaco

Pour la troisième année consécutive, le Français Alain Prost (McLaren-Tag-Porsche) a remporté, le dimanche 11 mai, le Grand Prix de Monaco de formule 1 devant son coéquipier finlandais Kéké Rosberg. Déjà vainqueur, quinze jours plus tôt, du Grand Prix de Saint-Marin à Imola, le Français passe en tête du championnat du monde des conducteurs, où il précède le Brésilien Ayrton Senna (Lotus-Renault), troisième à Monaco.

Sur ce circuit où le kilométrage réduit (262 kilomètres) écartait tout problème de consommation excessive de carburant, l'écurie McLaren, qui n'avait plus réussi de doublé depuis le Grand Prix des Pays-Bas 1985, a confirmé son retour au tout premier plan au détriment des deux Williams-Honda du Britannique Nigel Mansell (quatrième) et du Brésilien Nelson Piquet (septième). Comme lors du premier Grand Prix de la saison au Brésil, les deux Ligier-Renault équipées du moteur à distribution pneumatique terminent aux places d'honneur avec René Arnoux (cinquième) et Jacques Laffite (sixième, après être parti le dernier). Le Français Patrick Tambay, qui étrennait le nouveau moteur Ford turbo, est sorti indemne d'un spectaculaire accident où il a fait deux tonneaux avec sa Lola en voulant effectuer un dépassement au freinage dans le virage Mirabeau.

De notre envoyé spécial

Monaco. – A une époque où les pilotes de formule 1 comme ceux des rallyes se battent à juste titre pour l'amélioration de la sécurité sur les circuits, il peut paraître paradoxal que leur plus grand souhait reste de s'imposer... à Monaco. Depuis 1929, où la Principauté avait lancé la mode des courses automobile, en ville pour distraire une clientèle aussi riche que désœuvrée, le circuit de Monaco n'a en effet guère évolué si l'on excepte son environnement.

De tous les Grands Prix, celui de Monaco reste le plus cosmopolite. L'animation et l'information du public sont d'ailleurs diffusées en français, en italien, en anglais et en allemand pour satisfaire les dizaines de milliers d'amateurs de compétition automobile accourus de l'Europe entière. Mais les aristocrates ou riches rentiers de l'entre-deux-guerres se sont effacés devant les nouveaux chevaliers d'industrie de la formule 1. Plus que tout autre le Grand Prix de Monaco est celui où les principaux commanditaires invitent leurs gros clients à suivre la course depuis les loges et les balcons des palaces, voire à bord de luxueux yachts amarrés à quai.

« C'est le seul Grand Prix où je suis sûr de rencontrer mes véritables patrons », disait l'Ecossais Jacky Stewart, le recordman des victoires en Grand Prix. Dans ce contexte, un succès n'a pas de prix, ce qui explique la détermination toute particulière des pilotes sur un circuit plutôt anachronique. La courbe du Gazomètre, qui précède la ligne de départ et d'arrivée, le virage de Sainte-Dévote, la montée du Beau-Rivage, les virages Massenet, du Casino et Mirabeau, l'épingle de l'ancienne gare, les virages du Portier, de la Rascasse ou Antony-Noghes rythment en effet, depuis plus d'un demi-siècle, la course de bolides passés entre-temps de quelques dizaines à plus de 1 000 chevaux.

« De tous les circuits urbains, celui de Monaco est le seul qui m'inspire vraiment, même si les dépassements y sont délicats, car il est naturel et varié, disait Alain Prost. *Il procure une intense satisfaction sur le plan du pilotage pur. Ah ! si je pouvais y rouler seul, j'aurais vraiment un plaisir fou. »* Pour le vingt-troisième succès de sa carrière en formule 1 (1), le Français a presque exaucé ses vœux.

Parti en tête après avoir réussi le meilleur temps des essais, Prost n'a cédé la première place au Brésilien Ayrton Senna qu'entre le 35e et le 42e des 78 tours à l'occasion de son changement de pneumatiques. Sur ce circuit où les possibilités de dépassement sont rares, il a aussi eu la chance de rattraper ses adversaires moins rapides au bon moment : *« Dans ce domaine, Monaco est un peu une loterie. Cette fois, j'ai eu de la chance »*, reconnaissait-il.

En avance

Pourtant, la chance ne suffit pas. Le palmarès du Grand Prix de Monaco, où ne figurent que de grands champions, tendrait à le prouver. L'exiguïté du ruban de bitume, les trottoirs, la proximité des rails de sécurité, sanctionnent toute faute au prix maximal, comme Patrick Tambay et le Britannique Martin Brundle ont pu le vérifier. Plus que tout autre, le circuit de Monaco est celui qui dévoile les plus petites erreurs de trajectoire ou de freinage. Celui où la victoire ne se joue pas sur des gains de temps liés à la vitesse ou à la puissance du moteur, mais plutôt sur les pertes occasionnées par la plus petite faute de conduite comme une vitesse mal passée.

Ça n'a pas été le cas pour Alain Prost, qui a effectué un sans-faute et démontré une maîtrise qui impressionne de plus en plus spectateurs et adversaires. Après un début de saison difficile où il pouvait redouter que son moteur Tag-Porsche souffre un peu de la comparaison avec le moteur Honda, le Français affiche désormais un bel optimisme.

« Je suis en avance sur mon tableau de marche par rapport à 1985, où j'ai été champion du monde, expliquait-il. *En fait, je pensais plutôt gagner à Spa-Francorchamp, dans quinze jours, qu'ici, à Monaco. Notre moteur a beaucoup gagné en souplesse et même en puissance et notre châssis est bien meilleur que celui de l'an dernier. Le circuit de Spa avec ses grandes courbes est encore plus favorable aux McLaren »*, laisse-t-il entendre avant de s'éclipser – Monaco oblige – pour le dîner de gala présidé par le prince Rainier après un détour par le luxueux yacht de Mansour Ojjeh, actionnaire majoritaire de McLaren International et directeur de TAG (Techniques d'avant-garde).

GÉRARD ALBOUY.

(1) Seuls Jacky Stewart (vingt-sept victoires), Jim Clark et Niki Lauda (vingt-cinq) et Juan Manuel Fangio (vingt-quatre) ont fait mieux en formule 1.

JUDO

Le petit kaiser des tatamis

Deux superbes champions ont marqué de leur empreinte les deux derniers jours des championnats d'Europe de Judo à Belgrade. Samedi 10, le Soviétique Sokolov, champion du monde en titre des mi-légers (moins de 65 kilos), a donné un récital, projetant et immobilisant tous ses rivaux avec une facilité déconcertante, dans la stricte orthodoxie de l'art de Gigorokano. Dimanche 11, l'Autrichien Seisenbacher, le champion olympique des moyens (moins de 86 kilos), qui avait conquis le titre européen deux jours auparavant, a bousculé les idées reçues en parvenant en finale de la compétition toutes catégories contre des adversaires auxquels il rendait au moins 30 kilos.

Au total, les représentants de sept pays sont montés sur la plus haute marche du podium. Les Hongrois y sont parvenus deux fois avec Csak en super-légers et Haftos en légers. Mais la Belgique, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et l'Autriche ont mis fin à l'hégémonie des pays de l'Est. Les Français, qui n'ont pas remporté de médaille d'or comme à Hamar (Norvège) l'an dernier, sont néanmoins ceux qui ont placé le plus de combattants sur le podium avec deux médailles d'argent et quatre de bronze. Lors des deux derniers jours, Roux (moins de 60 kilos), Alexandre (moins de 65 kilos) et Christian Vachon (toutes catégories) ont en effet nettement dominé leur repêchage.

De notre envoyé spécial

Belgrade. – Une projection de judo réussie, c'est comme une fusée de feu d'artifice. Un bref instant de beauté lumineuse. Colossal cannonier, Henry Stohr en tira une à sa manière, dimanche, en guise de conclusion à des championnats d'Europe résonnant encore du bruit de chutes plus spectaculaires les unes que les autres. L'Allemand de l'Est est parti en vrille, aspirant dans son mouvement l'Autrichien Peter Seisenbacher, qui a décrit dans l'espace une rapide parabole, avant de s'écraser lourdement, vaincu. Une défaite comme une apothéose. Parce que, sur la bascule, il y avait une différence de 40 bons kilos entre les deux cousins germains. Et parce qu'il y avait belle lurette qu'un poids moyen comme l'Autrichien n'avait plus ainsi fait la nique aux super-lourds. Mais qu'est-ce qui avait incité Seisenbacher à tenter ce pari a priori insensé ?

« C'était seulement pour m'amuser, nous a dit ce petit kaiser des tatamis, ravi de la farce qu'il venait de jouer à tous les gros bras. *L'an prochain, il y a des championnats du monde et en 1988 les Jeux olympiques. Je n'aurais pas pu prendre le risque d'une blessure en faisant les toutes catégories ; j'ai vingt-six ans, c'était donc la dernière occasion de me faire plaisir. »*

Et, assurément, de faire partager son plaisir à tous les spectateurs. Car s'il avait été impérial, vendredi 9, en complétant sa collection de titres mondiaux et olympiques avec une médaille d'or remportée en plantant tous les poids moyens de sa génération, il ne le fut pas moins dimanche 11, face au Britannique Gordon, au Yougoslavie Kusmuk et au Suisse Jehle. Il tenait à merveille le rôle de la souris qui effraie les éléphants. Qu'il ait été finalement terrassé par Stohr (l'un des rares judokas à avoir ébranlé le grand Yamashita) ne changeait rien à la beauté de l'aventure de ce soldat viennois.

L'impasse des poids lourds

« Ce qu'il a fait est extraordinairement motivant, commentait le Français Fabien Canu, qui avait été le seul à faire trébucher l'Autrichien dans le tournoi des moins de 86 kilos, avant de faire une cabriole. *Personnellement, j'ai battu une fois Angelo Parisi lorsqu'il était monté chez les lourds en championnat de France. Mais je ne pensais pas qu'on pouvait réaliser un tel parcours en championnat d'Europe. Depuis son échec aux championnats du monde de Moscou en 1983, il s'est métamorphosé psychologiquement. On dirait qu'il a une soif inextinguible de revanche. Cela a commencé aux Jeux de Los Angeles. Et, depuis, cela ne s'arrête pas. »*

Et on ne voit pas ce qui pourrait l'arrêter car son registre technique est sans faille. *« Je ne suis pas un styliste comme l'Italien Gamba ou l'Anglais Adams, deux champions du monde comme moi ; mais je fais bien ce que je tente »*, estimait simplement Seisenbacher, dont chaque projection est d'une extrême sobriété. *« Ce qu'il a réussi fait plaisir à tous les entraîneurs »*, commentait pour sa part Jean-Luc Rougé, l'ancien champion du monde des mi-lourds, qui va succéder à Pierre Guichard à la direction technique de la Fédération française et qui n'a pas oublié l'intense jubilation qu'il éprouvait naguère à battre plus lourd que lui.

« C'est la démonstration de l'impasse dans laquelle se sont enfoncés les poids lourds. On va pouvoir en tirer des leçons, en particulier pour Christian Vachon – médaillé de bronze en toutes catégories – *qui est un ancien mi-lourd. Il est évident qu'à ce niveau, il est payant de savoir porter une grande variété d'attaques. »*

Enfin, le parcours de Seisenbacher devrait donner à réfléchir au Comité international olympique (CIO), qui a décidé d'interdir à un combattant de s'aligner dans une catégorie de poids puis en toutes catégories aux Jeux. *« C'est une erreur d'empêcher les combattants de doubler ainsi*, notait Jean-Luc Rougé ; *le résultat d'aujourd'hui en apporte la preuve. Malheureusement, dans l'ordre des priorités, il nous a fallu faire accepter le judo féminin à Séoul. Ensuite seulement, nous pourrons reprendre les négociations pour faire rouvrir les toutes catégories. »* Si cela se produit, la farce de Seisenbacher en aurait été d'autant plus piquante.

ALAIN GIRAUDO.

GOLF

Ces dames et leurs caddies

Une américaine de vingt-huit ans, Kelly Leadbetter, a remporté la « Ladies Cup » de golf à Chantilly, dimanche 11 mai. Après un quatrième tour de 76, trois coups au-dessus du par, elle a terminé en 293. Une Australienne, Karen Lunn, est deuxième, à un coup de Leadbetter, devant la Britannique Connachan, troisième.

Au fond du champ converti en parking, au club de Chantilly, le spectateur baladeur aperçoit un campement hétéroclite de caravanes, de camping-cars et de simples voitures aménagées. Voilà l'hébergement, de plain-pied avec le gazon, de quelques-unes des golfeuses « pros » qui participent au Hennessy.

Ce tournoi, le plus richement doté du calendrier avec l'open britannique, n'offre pas d'« hospitality ». Dans le jargon, ce mot signifie que le gîte et le couvert sont aux frais des joueurs. Les prix, d'un montant global de 92 000 dollars avec 13 750 dollars à la gagnante, ce qui est considérable pour l'Europe, suffisent pour attirer à Chantilly la quasi-totalité des cent dix professionnelles inscrites à l'association des golfeuses « pros » (WPGA). Mais de tels prix étant exceptionnels, les joueuses restent prudentes. On n'en est qu'au deuxième des vingt tournois de l'année. Même les repas à 85 francs au restaurant du Club House ne trouvent pas beaucoup de clientes.

L'année dernière, l'Australienne Stephenson, star médiatique dans toute sa splendeur patinée, accaparait l'attention. Cette année, la vedette américaine, Patti Sheehan, de peur des attentats terroristes, a refusé au dernier moment de venir. On était donc entre gens modestes et étoiles à peine naissantes. La Britannique Laura Davies, qui termina première sur la liste des gains en Europe en 1985, avec trente mille dollars, n'a récolté là que l'équivalent de la prime de départ offerte à Jan Stephenson l'année dernière. C'est dire...

Il convient toutefois de nuancer. Laura Davies, qui envoie ses « drives » à 250 mètres, n'a qu'une année de métier derrière elle ; de plus, à ses gains officiels s'ajoutent des primes diverses de ses sponsors. Ce qui doublera en une année sa « cagnotte ». Et l'année de jeu ne dure pas un an, mais six mois à peine, de mai à octobre. En hiver, 90 % des filles trouvent un autre métier : infirmière, réceptionniste dans un grand hôtel, ou même vendeuse chez l'épicier du coin. Elles sont des « pros » à mi-temps ; en attendant qu'on bâtisse un nouveau circuit austral pour combler l'hiver.

Une carrière possible

Pour l'instant, elles sont conscientes de participer à un circuit en plein essor, lequel, après avoir connu un départ des plus mauvais en 1979, s'était retrouvé criblé de dettes, moribond, quatre ans plus tard. Emue, une des joueuses fondatrices, l'Ecossaise Cathy Panton, se déclarait alors prête à puiser dans son compte bancaire personnel pour sauver ce qu'elle appelait l'outil de travail des filles. Le geste ne fut pas nécessaire. Le WPGA demanda au PGA (association des golfeurs pros), de leur venir en aide et notamment d'apporter son expérience récoltée sur un circuit masculin qui, lui, prenait justement son envol. Les résultats ne tardèrent guère.

En 1983, le montant des prix était passé à 225 000 dollars. L'année d'après, à 480 000 dollars. En 1985, on avait atteint les 825 000 dollars. Cette année, pour les vingt tournois du calendrier, le seuil du million a été franchi (1,25 million de dollars).

Maintenant, les meilleures joueuses amateurs commencent à passer « pros ». *« Il y a six ans, elles s'y refusaient*, explique Colin Snape, directeur du WPGA. *A la fois parce que, moralement, cela ne leur semblait pas admis et que, financièrement, ce n'était pas intéressant. Elles savent désormais qu'une carrière est possible. »*

Chaque fois qu'il évoque les joueuses amateurs, M. Snape pense à la Française Marie-Laure de Lorenzi de Taya. *« Elle ne se rend pas compte de sa valeur faute de compétitions régulières contre les meilleures*, déclare-t-il. *Pro, elle ferait vite partie des six meilleures du circuit. »*

La Française possède en effet un charisme certain et pourrait jouer, sur le continent, le rôle de locomotive. Car c'est en dehors de la Grande-Bretagne que le circuit renouvelé des joueuses semble à la fois le plus riche et le plus enthousiaste. A l'image de l'open de Belgique en 1985, où près de 10 000 spectateurs se pressaient tous les jours sur le parcours.

L'avenir du golf féminin reste tout de même conditionné par la télévision, pour l'instant réticente après un open britannique fiasco en octobre 1984, joué sous des pluies diluviennes et avec, à la clé, des scores astronomiques. *« Dans cinq ans, nous aurons vingt-cinq tournois et 1,8 million de dollars de prix*, conclue M. Snape. *Avec le soutien de la télévision, les prix pourraient grimper jusqu'à 3 millions de dollars. Nous nous trouvons dans la situation du circuit masculin d'il y a une douzaine d'années. A nous de trouver nos vedettes maison. »*

RUGBY

Vers une finale à panache

La finale du championnat de France de rugby opposera, samedi 24 mai au Parc des Princes, le Stade toulousain, tenant du titre, à Agen. Samedi 10 mai à Tarbes, les Toulousains ont dû batailler pendant une heure avant de prendre finalement le dessus (21 à 12) sur une opiniâtre équipe de Graulhet conduite par les indestructibles Guy Laporte, trente-quatre ans, et Daniel Revailler, trente-huit ans.

Dans l'autre demi-finale, dimanche 11 mai à Toulouse devant 35 000 personnes, le SU Agen s'est qualifié plus facilement que prévu (38 à 18) aux dépens de Toulon, le finaliste de l'an dernier. Difficile vainqueur de Béziers en quart de finale grâce à deux coups de génie de son trois-quarts centre international Philippe Sella, Agen a retrouvé contre la redoutable organisation collective des Toulonnais l'efficacité de son jeu d'attaque. Aux cinq essais agenais, Toulon n'a pu répliquer que par des coups de pied.

Agen et Toulouse, deux équipes d'artistes, adeptes du rugby offensif, devraient offrir au public parisien une finale à panache.

TENNIS

Noah sur terre vainqueur

Yannick Noah a remporté dimanche 11 mai à New-York le tournoi sur terre battue de Forest-Hill en battant en finale l'Argentin Guillermo Vilas (7-6, 6-0). La veille, le Français avait réussi l'exploit d'éliminer le Tchécoslovaque Ivan Lendl, numéro un mondial, dont c'était la réapparition après un mois d'absence sur le circuit. Déjà finaliste du tournoi de Monte-Carlo il y a quinze jours, Yannick Noah a confirmé sa forme et sa confiance retrouvées avant ses deux grands rendez-vous sur terre battue : les Internationaux d'Italie à Rome, où il défendra son titre cette semaine, et les Internationaux de France à Roland-Garros, *« une épreuve qui reste l'un de mes principaux objectifs »*, a-t-il confirmé.

Face à un Guillermo Vilas régénéré par une cure d'entraînement dans un camp américain l'an dernier, mais qui accuse tout de même ses trente-trois ans, Noah n'a pas éprouvé de réelles difficultés dimanche. A Rome, où il retrouvera l'élite du tennis mondial, le test sera plus probant.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE MONACO DE FORMULE 1

1. Prost (McLaren-Tag-Posche), 259,584 kilomètres en 1 h 55 mn 1 s 06 (134,634 km/h) ; 2. Rosberg (McLaren-Tag-Porsche), à 25 s 02 ; 3. Senna (Lotus-Renault), à 53 s 64 ; 4. Mansell (Williams-Honda), à 1 mn 11 s ; 5. Arnoux (Ligier-Renault), à un tour ; 6. Laffite (Ligier-Renault).

Classement du championnat du monde. – 1. Alain Prost (Fr.), 22 pts (13 + 9) ; 2. Senna (Bré.), 19 (15 + 4) ; 3. Piquet (Bré.), 15 (15 + 0) ; 4. Rosberg (Fin.), 11 (5 + 6) ; 5. Mansell (G-B), 9 (6 + 3) ; 6. Berger (Aut.), 6 (6 + 0) ; 7. Arnoux (Fr.), 5 (3 + 2), et Laffite (Fr.).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Phase finale, sixième tour retour)

En battant Monaco (84 à 72) samedi 10 mai, Orthez a été sacré champion de France à une journée de la fin du championnat. C'est le premier titre de l'équipe béarnaise, qui succède à Limoges.

*Orthez b. Monaco	84- 72
*Villeurbanne b. Limoges	100- 93
*Challans b. Saint-Etienne	118-101
*Tours b. Antibes	80- 79

Classement. – 1. Orthez, 24 pts ; 2. Villeurbanne, 22 ; 3. Limoges (+ 1), 20 ; 4. Challans (– 1), 20 ; 5. Monaco, 19 ; 6. Antibes, 18 ; 7. Saint-Etienne, 17 ; 8. Tours, 16.

Cyclisme

QUATRE JOURS DE DUNKERQUE

Classement final. – 1. Dirk de Wolf (Belg., Hitachi), 24 h 23 mn 42 s ; 2. Régis Simon, à 1 mn 41 s ; 3. Duclos-Lassalle, à 3 mn 50 s ; 4. Bérard, à 4 mn 16 s ; 5. Caritoux, à 4 mn 17 s.

TOUR DE ROMANDIE

Classement général final. – 1. Claude Criquielion (Belg., Hitachi), en 28 h 34 mn 29 s ; 2. Bernard (Fr.), à 2 mn 35 s ; 3. Cornillet (Fr.), à 2 mn 38 s.

Sports équestres

GRAND PRIX DE LUCERNE

Le Français Pierre Durand, sur Jappeloup de Luze, a remporté, dimanche 11 mai, le Grand Prix de Lucerne (le premier de sa carrière) devant l'Allemand de l'Ouest Paul Schockemöhle sur Deister. *Vendredi 9 mai, l'équipe de France avait remporté le Grand Prix des Nations, confirmant son succès obtenu au CSIO de Rome une semaine plus tôt.*

Tennis de table

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Jacques Secrétin, trente-sept ans, a remporté le titre de champion de France en simple messieurs, dimanche 11 mai à Saint-Quentin, en battant Mommessin en finale. Associé à Farout, le vétéran a aussi gagné le double messieurs. Chez les dames, c'est aussi une ancienne, Brigitte Thiriet, qui a trusté les titres (simple, double et mixte).

MANAGER
DE TRES HAUT NIVEAU.

Nous sommes un groupe d'investisseurs étrangers, partenaire de PME françaises.
Pour suivre nos investissements en France et le développement de nouveaux projets, nous recherchons *un manager de très haut niveau.*
A environ 50 ans, vous avez une formation supérieure et une très solide expérience de la gestion et des finances.
En relation directe avec le Directeur Général de la Holding, votre mission sera de contrôler les investissements déjà engagés, et *de rechercher de nouveaux pôles d'intérêt.*
Le salaire est hautement motivant, le poste est basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5995, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Grande Banque Privée
filiale d'un groupe international recherche pour PARIS des

Exploitants

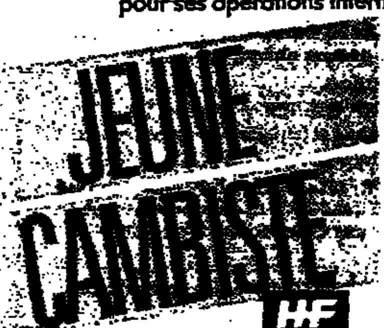
pour prendre des responsabilités dans son réseau d'agences (directeur d'agence et second d'agence).

Diplômés de l'enseignement supérieur (grandes écoles de commerce, universités), une première expérience bancaire d'au moins 3 années orientée vers le développement et la gestion d'un portefeuille d'entreprises vous permet aujourd'hui de vouloir en mesurer les résultats dans une structure dynamique et qui favorise les responsabilités.

L'évolution de votre carrière dépend certes de vos souhaits mais surtout des résultats, des qualités commerciales et du sens du risque que vous aurez su démontrer.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (c.v., photo et prétentions) sous réf. 1661 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 8me
Filiale d'un grand groupe international recherche pour ses opérations internationales *Euro devises*



- *Ayant une expérience de 5 à 7 ans dans la fonction.*
- Connaissant en outre parfaitement la comptabilisation des opérations de trésoreries internationales. Anglais professionnel indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6738 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE

Un métier de Vainqueur!





DIRECTEUR D'AGENCE

Vous avez une formation bancaire de bon niveau.
Vous savez vous affirmer sur tous les plans avec succès : organisation, développement commercial, comptabilité, gestion de personnel.
Vous avez le sens des responsabilités et le goût des contacts. Nous souhaitons trouver en vous quelqu'un d'efficace et d'autonome.

INSPECTEUR

Vous avez une expérience de quelques années dans la gestion bancaire sous toutes ses formes.
Vous allez contrôler et observer. Vous serez chargé de vérifier l'application de la politique générale en matière de rentabilité et de développement.
Vous serez l'audit interne de nos agences.

ATTACHÉ COMMERCIAL

Les produits bancaires n'ont plus de secrets pour vous et vous avez un sens du contact inné.
Vous êtes un gagneur, votre challenge est d'augmenter et de fidéliser la clientèle.

Merci d'envoyer votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite, d'une photo, de vos prétentions en indiquant le poste choisi et vos préférences géographiques à :
FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL, DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES.

DAUPHINÉ-VIVARAIS - 130-132, av. Victor-Hugo B.P. 924 - 26009 Valence Cedex.
- LYON - 8-10, rue Rhin et Danube - B.P. 9273 69264 Lyon Cedex 9.
- MARSEILLE - 521, av. du Prado - 13008 Marseille.
- PARIS - 19, cité Voltaire - 75541 Paris Cedex 11.
- MIDI ATLANTIQUE - 6, rue de la Tuilerie - B.P. 58 31132 Balma Cedex.



Crédit Mutuel
Les uns les autres.

Elargissez votre fonction :
du conseil juridique à l'administration générale.

200 000 + **Cergy Pontoise**

Nous sommes la filiale pharmaceutique française de l'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux. Notre forte croissance est liée aux performances de nos produits, à notre effort de *recherche de très haute qualité, à nos collaborateurs* dynamiques qui ont le goût d'entreprendre.

En liaison avec notre Directeur Administratif et Financier, vous prendrez en charge le secrétariat juridique, *vous serez le conseil juridique opérationnel des différentes directions et vous animerez et* gérerez les services relevant de l'administration générale (services généraux, parc de voitures, imprimerie) au total une douzaine de personnes.

A 32 ans environ, vous avez valorisé une formation juridique supérieure par des fonctions opérationnelles du même type et vous avez l'expérience de l'animation d'équipes. Vos qualités de contact et votre dynamisme sont des atouts essentiels.

Merci d'adresser *lettre de candidature manuscrite, CV, photo et salaire actuel sous* réf. NM 54305 M, chez TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL ANGLO-SAXON, SOCIETE DE
DE DISTRIBUTION INDUSTRIELLE ET DE SERVICES RECHERCHE SON

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il rapportera au directeur général et supervisera une équipe d'une quinzaine de personnes.
Sa mission recouvrera les aspects classiques de cette fonction et la gestion du portefeuille - comptabilité, contrôle budgétaire, trésorerie, fiscalité, relations bancaires, gestion du personnel - ainsi que les questions administratives et juridiques.
Il devra surtout dans l'immédiat, améliorer les systemes comptables et harmoniser l'informatisation déja en place.
Le candidat (ESC + DECS, expertise et MBA) aura développé son expérience pendant 5 années au moins dans une multinationale et maîtrisera les systemes comptables français et le reporting anglo-saxon.
Il pourra justifier d'une première expérience réussie dans la mise en place de systèmes et aura exercé des responsabilités d'encadrement.
Anglais courant indispensable. Poste basé en banlieue sud de Paris.
Rémunération offerte en fonction de l'expérience, non inferieure a 300 000 F annuels.
Veuillez envoyer votre dossier de candidature s/réf. 8951 a CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Banquier au service des entreprises : n°2 de succursale.

Analyse des risques, opérations de haut de bilan, financement des exportations... Autant de techniques que vous avez eu l'occasion d'aborder, de façon plus ou moins approfondie, au cours de vos premières années (4 à 7) d'expérience bancaire.

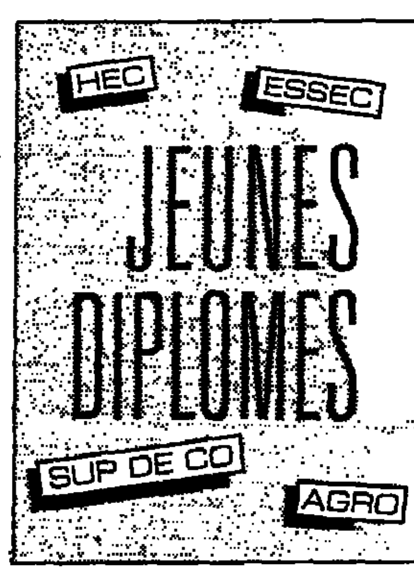
Banque réputée au rayonnement international, nous étoffons les structures de nos succursales implantées dans les grandes métropoles régionales : notamment Lille, Lyon, Grenoble, Nancy, Toulouse, Nantes.

Nous souhaitons intégrer de jeunes exploitants, de formation supérieure, évolutifs, mobiles tant en France qu'à l'étranger, ayant déjà eu des contacts avec une clientèle d'entreprise. Nous avons confié aux consultants du cabinet Sirca, 64 rue La Boétie 75008 Paris, le soin d'établir le premier contact. Merci de leur écrire sous référence 529 513 M en précisant votre rémunération actuelle.



Sirca Membre de Syntec

SOURCES



VOTRE AMBITION :

MANAGER D'UN CENTRE DE PROFIT INTERNATIONAL

Important groupe agro-alimentaire, nous sommes un leader sur le marché, avec 3 900 personnes et 6 milliards de C.A. Nous avons les moyens et la *renommée* pour réaliser nos ambitions.

Notre objectif : accroître nos performances internationales dans un secteur exigeant et évolutif.

Débutant, vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'espagnol. Aujourd'hui, vous prétendez développer dans votre carrière vos *qualités de gestion, de communication* et de créativité.

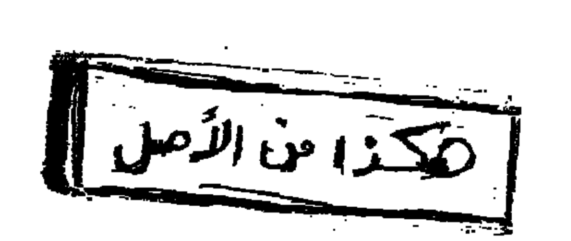
Nous vous proposons, après une *formation* à nos techniques et à nos méthodes, de prendre la direction d'une ligne de produits.

Mais, ambitieux, mobile, efficace, vous savez déjà que votre fort potentiel vous permettra, à terme, *de prendre le management d'un* centre de profit international.

Si nous partageons les mêmes ambitions, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo), sous la *référence 4124/CJ585*, à :

MÉDIA PA.

9, bd des Italiens - 75002 PARIS, **qui transmettra.**



BULL
Groupe Informatique International
recherche des

JEUNES FINANCIERS
NOVATEURS, AUTONOMES, MOTIVES

Grande Ecole de Commerce ou de Gestion
Grande Ecole d'Ingénieurs + IAE
Université (DESS, Doctorat)

Notre programme de développement financier vous permettra d'assurer rapidement de larges responsabilités dans des domaines tels que : la Comptabilité, le Contrôle de Gestion, la Trésorerie, l'Audit, la Finance Internationale.



Bull est présent dans 75 pays et vous offre de larges possibilités de carrière au sein de ses structures financières décentralisées (siège, usines, filiales étrangères).

Adresser votre candidature sous réf. 413/M à :
Jeanne DUBUS - BULL S.A. - PR 0G007 C
94, avenue Gambetta - 75990 PARIS CEDEX 20.



---

responsable logistique
CHIRURGICAL — **PARIS SUD**

Nous sommes leader aux U.S.A. Le développement de notre filiale en France est à la hauteur de la qualité et des technologies nouvelles que nous mettons à la disposition de nos clients **chirurgiens**.

Les **implants et matériels chirurgicaux** que nous fabriquons, commercialisons et exportons, sont les produits novateurs que recherchent en permanence nos interlocuteurs.

Notre organisation est performante. Notre forte croissance nous conduit à rechercher un responsable logistique qui sera rattaché à notre Président Directeur Général. C'est un poste-clé.

Votre mission est d'assurer la **qualité du service** donné à nos clients (France et Export) tout en maintenant nos **stocks** à leur niveau **minimum**. Vous contrôlez donc l'ensemble de la logistique "Produits Finis" de notre organisation, des approvisionnements à la distribution en passant par le magasinage et la prise de commande. Vous déterminez aussi le plan de travail de notre usine. **6000 produits** venant de multiples sources et distribués à plus de **2000 clients !**

Votre expérience de la fonction est essentielle. Vous êtes un(e) professionnel(le) de la gestion, capable de mettre en œuvre et de contrôler les options prises dans un environnement système déjà évolué (IBM 38). Vos qualités de contact, votre goût du service rendu, et vos *talents de gestion* seront des *atouts* indispensables pour réussir. La maîtrise de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence JP 60 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.



2, rue Louis David - 75016 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité

---

jeune contrôleur de gestion
participez à l'évolution de nos systèmes

Filiale de l'un des plus importants groupes industriels français, nous créons, dans le cadre *de la mise en place d'une GPAO, un poste de* contrôleur de gestion.
Nous souhaitons confier à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur :
- l'adaptation et le développement de nos systèmes *et procédures budgétaires et prévisionnelles*
- l'implantation et le suivi d'un contrôle de gestion à remodeler.
- le reporting
- *l'étude et le suivi des investissements.*

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur avec une formation complémentaire de gestion. Une première expérience dans un cabinet d'audit ou dans le *contrôle de gestion d'une société anglo-saxonne* constitue un atout supplémentaire.
Nous vous proposons de rejoindre l'équipe du contrôle financier en charge de notre site industriel le plus important (120 km Nord de Paris) *; elle compte déjà sur votre dynamisme et* votre créativité.
Votre potentiel vous permettra d'évoluer très largement au sein de notre groupe (finance, marketing, commercial...).
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Responsable de personnel

Notre unité de la Flèche produit chaque année 70 millions de livres au format de poche, pour HACHETTE bien sûr et pour une *clientèle extérieure* variée et exigeante

300 personnes, un CA de 95 MF une Direction qui sait travailler en équipe, des *professionnels* connus pour leur technicité ; manque un JEUNE FUTUR CHEF DE PERSONNEL à qui seront confiées très rapidement la formation et la gestion des emplois, la mise en place et l'animation des *nouvelles réglementations* sociales, la négociation avec les partenaires sociaux.

De formation supérieure, vous avez une première expérience professionnelle en milieu industriel, et vous souhaitez rejoindre un groupe qui sait pratiquer la décentralisation et aussi la gestion de ses cadres.

La Flèche est à 40 km du Mans et d'Angers.

Merci d'adresser votre CV au Service Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE 12, rue François 1er 75008 PARIS, sous Réf. 6054.

HACHETTE

Un important Groupe d'Assurance recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE OBLIGATAIRE

Il sera chargé des calculs et des analyses de Portefeuilles permettant d'aider aux prises de décisions en matière de gestion obligataire.

Il en assurera le suivi et la bonne exécution.

Sa formation supérieure (type ISFA, ISUP, INSAEE...) lui aura donné de bonnes bases en mathématiques financières et la rigueur nécessaire pour *mener ses analyses à bon terme.*

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant le goût du travail en équipe et des contacts humains et si possible, 2 années d'expérience du marché *obligataire, acquises dans une Banque, une Compagnie d'Assurance ou* chez un Agent de Change.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre - CV - prétentions) *sous réf. ARSO à Lévi-Tournay/Asscom*
31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra.



Le 3me Groupe Français d'Assurances recherche

UN GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES

Au sein de la Direction Financière, vous prenez en charge la gestion d'importants portefeuilles d'obligations françaises.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Maîtrise de Gestion, Actuariat...), vous souhaitez développer et valoriser une première expérience de 2 à 3 ans du marché obligataire français.

Ce poste qui demande de grandes capacités d'autonomie et de décision est basé à PARIS 9me.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée *sous référence* ED/8 à Emploi & Carrières - 2, rue Pillet-Will, 75448 Paris cedex 09.

CONTESSE

BANQUE PRIVEE
recherche dans le cadre de son développement

RESPONSABLE
DU SERVICE SECRETARIAT FINANCIER

Responsable :
- de la coordination juridique et administrative de l'ensemble des sociétés financières (SICAV, FCP, Assurances...).
- des montages juridiques *et fiscaux des nouveaux produits.*
- de la collecte des informations et du suivi de la réglementation juridique et fiscale des produits financiers (en France et à l'étranger).

Licencié en Droit *privé ou issu d'une école supérieure* de commerce vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans un poste similaire.
Organisé, vous aimez et savez communiquer.

Adressez-nous votre dossier de candidature s/réf. SF 7125 (C.V., photo et prétentions) à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 *Paris cedex 01, qui* vous garantie la confidentialité.
Merci de *préciser le nom des sociétés auxquelles* vous ne voudriez pas que votre dossier soit transmis.

CONTESSE TELEMATIQUE

REJOIGNEZ UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE !

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des collaborateurs de haut niveau :

■ JEUNE OPERATEUR FINANCIER
Vous avez une formation supérieure de type HEC, Sciences Po... complétée d'une licence en droit, ainsi que quelques années d'expérience dans le secteur financier ou bancaire.
Vous serez chargé du montage de toutes opérations pour le compte de sociétés (augmentations de capital, émissions obligataires, introductions en bourse, etc.). (Réf. 4132/A)

■ ANALYSTE FINANCIER CONFIRME
De formation supérieure (HEC, Sciences Po, Droit... + diplôme de sortie de la S.F.A.F.), vous justifiez d'une expérience de 2 ans minimum au sein d'un bureau d'études.
Nous vous confierons la responsabilité complète d'un secteur. (Réf. 4132/B)

■ ECONOMISTE
De formation supérieure universitaire, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction d'économiste d'entreprise, de préférence *bancaire.*
En outre, vous avez une bonne maîtrise des techniques économétriques et de l'outil informatique. *Un bon niveau d'anglais est souhaité.*
Vous serez responsable de l'analyse des conjonctures économiques et monétaires des grands pays occidentaux, des prévisions concernant la France (taux d'intérêt, taux de change...), de l'assistance *auprès des différents services opérationnels (analyse financière, gestion,* opérations financières), de l'animation de la cellule documenta*tion financière.* *(Réf. 4132/C)*

■ CONTROLEUR DE GESTION
Vous possédez un diplôme d'études supérieures HEC, ESSEC, Sciences Po, complété par une experience de 3 ans min. dans une fonction similaire. Vous avez de bonnes capacités d'animation d'une petite équipe.
Vous serez chargé *d'assurer* au niveau du Département, un reporting mensuel des *activités, en exploitant les résultats de la comptabilité* analytique existante. Vous serez également responsable du back-office des opérations par les services de conception et de négociation. En outre, dans le cadre des deux missions précédentes, vous devrez faire évoluer les outils informatiques et organisationnels nécessaires. (Réf. 4132/D)

■ CONTROLEUR INTERNE
De formation supérieure (HEC, ESSEC, ...), vous avez une expérience minimum de 2/3 ans dans une fonction d'audit, acquise de préférence dans un grand Cabinet.
Vous serez responsable au sein du Département de l'élaboration des méthodes et procédures et de leur suivi. Vous assurerez également les liaisons avec l'Inspection Générale de la Banque. (Réf. 4132/E)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, à

MEDIA PA 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

CABINET D'AUDIT

Chefs de mission ‹seniors›

Jeunes diplomés ‹assistants›

Les candidats seront diplômés d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent) et auront une bonne connaissance de l'anglais.

Les Chefs de mission auront une expérience d'audit international de 2 ou 3 ans. Les jeunes diplômés, avec ou sans expérience professionnelle, prépareront le DECS.

Une formation de haut niveau sera acquise sur des missions effectuées auprès de sociétés ou de groupes dans des secteurs variés. L'évolution vers des responsabilités au sein du cabinet sera fonction des compétences et de l'ambition des candidats.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé sous référence 862 à J.W. Moffatt, 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.



Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

CONTROLEUR DE GESTION

proche banlieue Ouest Paris

Filiale de l'un des plus importants groupes chimiques mondiaux, nous employons en France près de 2.300 personnes réparties dans plusieurs secteurs d'activités.

Pour renforcer la fonction contrôle de gestion et prendre à terme des responsabilités élargies, nous souhaitons intégrer un contrôleur de gestion expérimenté.

Il participera :
- à l'élaboration des budgets, plans, rapports trimestriels,
- au développement des méthodes de gestion,
- à l'analyse des dossiers d'investissements ...

De formation IEP section Eco-Fi, ESC option gestion ou finance, INGENIEUR + MBA, le candidat recherché a pratiqué le contrôle de gestion pendant 2 ans minimum dans une entreprise industrielle de préférence. Il possède de bonnes connaissances juridiques, comptables et financières.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et c.v., s/réf. 2430 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris. Discrétion assurée.

CABINET INTERNATIONAL

représentant de l'un des 8 Grands de l'AUDIT et du CONSEIL dans le monde recherche

pour faire face à son expansion à PARIS et à LYON

AUDITEURS DEBUTANTS

DIPLOMÉS GRANDES ECOLES: HEC-ESSEC-ESCP-ESC ou équivalent

Nous offrons :
- Une formation à nos méthodes de travail,
- Une expérience professionnelle variée au contact de grandes et moyennes entreprises industrielles, commerciales et financières,
- Des possibilités diversifiées d'évolution de carrière,
- Une intégration au sein d'équipes dynamiques,
- La référence d'un important cabinet français associé à une structure internationale.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en vue d'un entretien sur votre **PLAN DE CARRIERE** à :

B.D.A. Direction des Ressources Humaines
185, avenue Charles de Gaulle - B.P. 136
92201 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

Organisation Comptabilité

Filiale du Groupe ACCOR, nous réalisons un C.A. de 1 milliard de Frs. Notre activité (centrale d'achat et de distribution) est en expansion. D'ici 3/4 ans, le volume des affaires traitées va doubler.

Face à ces prévisions de développement, notre Directeur Administratif et Financier prend les devants et recherche un COMPTABLE chargé de notre organisation.

Après avoir analysé nos circuits d'informations comptables et notre outil informatique, il repensera et mettra en place une nouvelle organisation, son objectif étant de renforcer la fiabilité et la rapidité de nos résultats.

Ce poste conviendrait à un Sup. de Co., DECS ou équivalent ayant 3 à 5 ans d'expérience comptable et une bonne culture informatique. Issu du terrain, il saura dialoguer avec les différents services et mener à bien sa mission, en toute autonomie.

Scapa

Merci d'adresser lettre, CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence 158 à *RSCG CARRIERES* 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

RSCG CARRIERES

2 ANS D'ANALYSE FINANCIERE...

Possédant une solide formation économique et financière, membre de la SFAF, vous aimeriez valoriser votre expérience.

Ecrivez-nous.

Important groupe d'Assurance, nous vous intégrerons dans notre *équipe financière*. Elle est efficace, compétente et à taille humaine. Vous l'aiderez dans ses prises de décision en matière de gestion de valeurs mobilières.

Vous aurez une mission polyvalente.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous référence AF2 à Levi-Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02, qui transmettra.



CHEF DES SERVICES COMPTABLES H/F

Rattaché au Secrétaire Général, il sera responsable de :
- la comptabilité générale de la Société, bilan compris (2 établissements et 2 agences à l'étranger),
- la comptabilité analytique et de gestion,
- la transmission des informations comptables au Groupe,
- *le traitement informatique* des données comptables et de la paye (Wang 2200 et IBM 38),
- la préparation des budgets.

Ce poste à responsabilités s'adresse à un comptable qualifié de 30 ans minimum, titulaire d'un DECS ou diplôme équivalent, justifiant d'une solide expérience comptable acquise de préférence en industrie. Bonnes notions d'anglais.

FILOTEX

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions au Service du Personnel - Société FILOTEX - B.P. 1 - 91210 DRAVEIL.

AXIAL Publicité

Crédit Mutuel

MAINE - ANJOU
BASSE-NORMANDIE (Laval)

Chargé d'étude en organisation et informatique

Responsable de projets liés aux Opérations Interbancaires (études fonctionnelles, mise en place et suivi).

Formation supérieure type ESC - Débutant ou première expérience acquise en milieu bancaire ou directement liée à l'organisation.

Adresser lettre, C.V. détaillé et photo au Crédit Mutuel Service du Personnel
43, Bd Volney BP 724
53002 LAVAL Cedex

JEUNE GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE

Classe V + selon expérience

Vous avez une expérience de quelques années, acquise dans la banque, un bon niveau de culture générale, une bonne présentation et des aptitudes rédactionnelles.

Vous serez chargé : - de la gestion des portefeuilles-titres, - des problèmes fiscaux et juridiques *se posant aux personnes physiques.*

Merci de nous adresser lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et prét. à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 Paris.

CONTESSE

BANQUE LOUIS-DREYFUS
AFFILIEE AU GROUPE LOUIS-DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

PROMOTEUR -
CONSTRUCTEUR NATIONAL
recherche pour sa nouvelle filiale

Maisons Individuelles

Directeur de programmes

Ce poste basé dans le 8ème et couvrant l'Ile-de-France, conviendrait à un candidat de 30-45 ans, riche d'une expérience réussie dans ce domaine, capable de faire la synthèse des éléments techniques, commerciaux et financiers, ayant des qualités de rigueur et un sens développé des contacts.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 6757 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*
Discrétion garantie.

CONTESSE



- Vous êtes sorti d'une **Grande Ecole** il y a 2 ou 3 *ans dans un* **très bon rang.**
- Vous avez une **première expérience professionnelle acquise en banque** (activités bancaires ou financières).
- Vous manifestez un goût quasiment *atavique pour la* **Bourse** *où vous vous* impliquez personnellement.
- Vous avez le sens de la **relation commerciale.**

Si vous réunissez ces conditions,

NOUS FERONS DE VOUS UN FINANCIER

Nous sommes une **Banque Française** notamment connue pour la qualité et la sophistication de ses prestations. *Nous voulons investir sur un collaborateur* **jeune et à fort potentiel.**

Nous vous garantissons le plus strict anonymat.

Adresser CV détaillé sous réf. CT 562/03 à notre Conseil :



22, rue Saint-Augustin
75002 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Groupe informatique international

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

250 KF + H/F

Nous sommes la filiale française - 540 personnes - d'un des leaders mondiaux de l'industrie informatique. Notre politique de personnel est un des atouts de notre réussite.

Le Directeur des Ressources Humaines recherche un bras droit qui prend en charge l'ensemble de la gestion administrative, avec une équipe de 3 collaborateurs. Sa fonction peut rapidement s'élargir selon sa compétence et sa motivation.

Nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel de formation supérieure, ayant conduit avec succès l'administration du personnel et participé au développement de son informatisation. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le poste est basé *au siège, en proche banlieue Ouest.*

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle, sous référence M 25/1777 A, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP.

Cette société intervient dans le domaine de la communication et de la vidéo, dans un secteur technique de pointe. Son créneau est porteur et elle a des partenaires très importants.

Elle crée pour faire face à son développement un poste de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

Vos missions seront très larges :

préparation des conseils d'administration, suivi de la politique sociale de l'entreprise, des tableaux de bord de gestion, de la politique financière...

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure ayant acquis une expérience du contrôle de gestion de préférence dans une société de services.

Si vous aimez créer, mettre en place et si l'autonomie vous séduit, ce poste, basé à Paris, vous convient.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 23/1808 A, à

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

HEC, ESSEC, Sup de Co

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Cette société de 4000 personnes exporte pour près de 60 % de son C.A. Appartenant à un important groupe Industriel, elle est un des fers de lance de la technologie électronique et informatique française dans le monde.

Elle souhaite intégrer au sein de son équipe chargée du contrôle de gestion, un jeune HEC, ESSEC ou Sup de Co débutant ou ayant acquis une première expérience de préférence dans l'Audit.

Dans un environnement financier particulièrement complexe, il prendra en charge l'activité reporting (construction de tableaux de bord, modélisation économique, établissement de situation mensuelle...).

Ce poste évolutif est basé en très proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser, lettre manuscrite et CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 32/1688 A, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Assurer la comptabilité d'une unité régionale

SABIM-VIANDES *est une société agro-alimentaire, filiale d'un groupe à* vocation internationale.

Son effectif est de 800 personnes et son C.A. de 3 milliards.

Innovatrice dans le domaine des plats cuisinés, la société poursuit son évolution et développe de nouvelles activités qui la conduisent à créer **2 postes de cadres pour prendre la responsabilité complète des services comptables de l'une de ces futures unités.**

Ces fonctions s'adressent à de jeunes diplômés (DECS), dotés d'une première expérience de la fonction et d'une grande disponibilité géographique.

Leur réussite implique une forte personnalité et des qualités relationnelles de premier ordre.

Les plus ambitieux sont assurés d'une évolution réelle au sein du Groupe.

sabim viandes

Adresser lettre manuscrite, avec c.v., photo et prétentions à la Direction du Personnel
SABIM-SABLE - Boite Postale 68,
72302 SABLE CEDEX.

AXIAL Publicité

GROUPE DE DIMENSION NATIONALE RECHERCHE POUR L'UNE DE SES FILIALES :

UN JEUNE DECS H/F

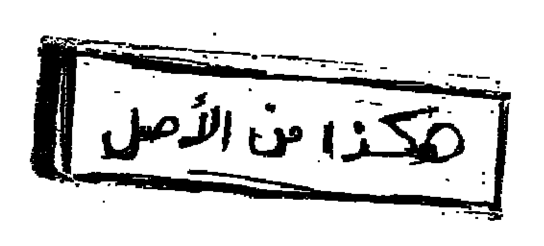
(25 ans environ) pouvant attester d'une première expérience réussie, de préférence en Cabinet et qui souhaiterait faire évoluer sa carrière au sein d'un Groupe performant et diversifié.

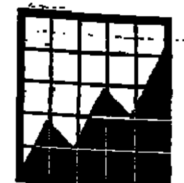
ASSISTANT du Chef de Comptabilité, il sera chargé dans l'immédiat :
- *du suivi de la Comptabilité et de la Trésorerie,*
- du reporting mensuel à la Holding,
- de la participation puis de la prise en charge des Budgets - Plans,
- il recevra une formation informatique pour devenir très rapidement le correspondant informatique auprès du Groupe.

Ce poste pourrait être rapidement évolutif pour un candidat de valeur.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo s/réf. 7141 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CONTESSE





DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur du développement commercial

400 000 +

Leader sur son marché, notre Société a gardé une culture et une taille humaine malgré l'importance de son C.A. (600 millions par an). Nos produits (équipement de loisirs) sont diffusés en France et à l'étranger.

Nous recherchons un homme de Marketing opérationnel, capable de concevoir, de défendre et de mettre en œuvre une politique de développement de nos produits en France et en Europe, à partir d'études de marché **fiables** et au travers d'actions de communication efficaces, tout en assurant la dynamisation d'un réseau de concessionnaires et d'agents exclusifs.

Agé d'au moins 35 ans, le candidat doit avoir une formation commerciale supérieure (**HEC, ESSEC, MBA...**). Une bonne maîtrise de l'anglais et une expérience **réussie** dans le marketing de biens d'équipements sont indispensables.

Les candidatures, s/réf. 86074/LM, avec C.V., photo, salaire actuel, seront étudiées en toute confidentialité par :

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

HAY FRANCE — MEDIA BA

Directeurs de filiale

Nous sommes une société en expansion, rattachée à un groupe leader européen. Notre société comprend actuellement 23 filiales et nous pratiquons largement la délégation et la décentralisation.

Notre activité se situe dans le domaine des services et implique l'animation d'effectifs nombreux et la mise en œuvre de parcs de matériels importants.

Nous recherchons **deux Directeurs :**
- **pour filiale 300 personnes - Normandie**
- **pour filiale 80 personnes - Est France**

La réussite dans ces postes implique :
- une formation grande école (d'ingénieurs ou de gestion),
- 5 à 10 ans de vie professionnelle selon la filiale à diriger,
- l'expérience de la direction d'un centre de profits,
- des compétences de gestionnaire, un sens aigu de la négociation, de solides qualités d'animateur, la capacité d'initier des progrès et d'en organiser la réalisation.

Poste Normandie — **référence EM 491 AM**
Poste Est France — **référence FN 492 AM**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap — PUBLIPANEL



SOREFI HAUTE-NORMANDIE
SOCIETE REGIONALE DE FINANCEMENT

L'Ecureuil : un nouveau départ, une nouvelle stratégie.

DIRECTEUR FINANCIER

Créée à Rouen en juillet 1985, notre jeune Société Financière conseille et anime les Caisses d'Epargne et de Prévoyance de la région dans leur exploitation, leur développement et leur gestion. De plus, elle assure la gestion des produits au niveau régional.

NOTRE DIRECTEUR FINANCIER A VOCATION À DEVENIR MEMBRE DU DIRECTOIRE et à ce titre, il a l'entière responsabilité des fonctions financières et comptables de notre organisme :

- c'est un homme, ou une femme, de communication qui travaille en équipe avec les autres directions pour obtenir les meilleurs résultats. Il représente la SOREFI dans les Commissions Nationales du CENCEP (Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance) et dans les réunions professionnelles à caractère financier. Il anime les groupes de travail régionaux auxquels participent des cadres financiers des Caisses.
- C'est un gestionnaire ayant une compétence reconnue en comptabilité. Il élabore les prévisions ressources-emplois, il détermine notre stratégie financière et notre politique régionale de crédit, il supervise et contrôle la gestion comptable et fiscale.
- C'est un animateur au service des Caisses de notre région pour les assister dans les domaines financiers et comptables et dans le montage des produits nouveaux.

Nous souhaitons accueillir un(e) diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (H.E.C., ESSEC, SUP de CO...) plus le DECS, ayant quelques années d'expérience opérationnelle dans une Direction Financière de Banque ou d'Etablissement Financier. Nous apprécierons ses qualités humaines, sa rigueur, sa compétence technique et son esprit d'entreprise. Réf. 26 M 126



Nous vous remercions d'adresser votre dossier à notre Conseil : Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC — ANNE PERRU CONSEIL

MB ELECTRONIQUE

EVALUATION ET ACQUISITION DE SOCIETES

CONSEIL AUPRES DU PRESIDENT

Le Groupe MB ELECTRONIQUE est le n° 1 français de la distribution d'instruments électroniques. Son introduction remarquée sur le second marché en 1984 témoigne de son succès.

Il a défini une stratégie d'acquisition de Sociétés spécialisées dans des créneaux technologiques complémentaires, qui répond à ses ambitions et à ses moyens.

Nous recherchons un spécialiste de haut niveau qui met en œuvre cette stratégie, auprès du Président du Groupe. Il recherche et étudie des opportunités de reprise d'activités, procède aux évaluations financières et marketing, initie les négociations. Pendant les périodes de démarrage, soit il prend les responsabilités de Direction Générale, soit il met en place les systèmes de gestion et les hommes qui assurent à terme l'efficacité du management.

Nous souhaitons rencontrer un cadre dirigeant, préparé à ces responsabilités par sa formation (HEC, MBA...) et une expérience de 10 ans des volets financiers, marketing et commerciaux de ces opérations.
Il vise aujourd'hui un rôle très opérationnel, qui confronte en permanence sa technique aux réalités du management, et lui permet de s'impliquer totalement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M25/357 K, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL TOKYO

Directeur activité grossiste H/F

Vallée du Rhône - Un groupe de la grande distribution, couvrant le quart sud-est de la France, crée une direction d'activité grossiste et en recherche le responsable. Il sera chargé de négocier avec les fournisseurs les budgets régionaux, de contrôler l'approvisionnement et la gestion des entrepôts, d'organiser la logistique de redistribution vers les supermarchés, les magasins de proximité et d'autres clients éventuels à rechercher. Pour mener à bien ces objectifs, il dispose d'une structure de 200 personnes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum. Il aura acquis une expérience soit de responsable d'achat dans la distribution de produits de grande consommation, soit de gestionnaire d'entrepôts ou de magasins avec logistique de redistribution. La rémunération annuelle sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu. Ecrire à Marie-Odile VAGNON en précisant la référence A/3932M.



78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

ASSOCIATION HUMANITAIRE

Nous scolarisons 24 000 enfants dans le tiers-monde. Nous sommes en forte croissance en France (30 MF).

Nous recherchons le

DIRECTEUR DE NOTRE RÉSEAU

- **Vous animerez et structurerez nos 45 antennes locales en province, toutes animées par des bénévoles ;**
- **Vous développerez ce réseau de promotion de notre association, base de notre stratégie de croissance à long terme, en créant de nouvelles antennes ;**
- **Vous souhaitez vous mettre au service d'une grande cause.**
Votre expérience a fait de vous un bâtisseur de réseau méthodique. Vous aimez les déplacements. Vous avez le sens du contact et souhaitez devenir notre ambassadeur.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et prétentions s/réf. DR à :

Aide et Action

78-80, rue de la Réunion, 75020 Paris.

BLACK & DECKER

LE N° 1 MONDIAL
DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche

DIRECTEUR INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

Patron du Centre Informatique de la Société Française, équipé d'importantes configurations, 3 IBM 43 XX exploitées sous MVS utilisant les techniques VSAM - CICS - VTAM - DL1 IDMS - 200 terminaux.

- Il assurera la réalisation du plan informatique et son actualisation en intégrant les orientations internationales du Groupe.
- **Basé à LYON,** il participera avec ses homologues européens aux développements mondiaux des systèmes.
- Cette opportunité de premier plan s'adresse à un candidat diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs possédant une réelle expérience de gestion d'un Centre IBM en milieu industriel, acquise de préférence dans un environnement international.

– La maîtrise de la langue anglaise sera indispensable.
– La rémunération sera liée aux compétences et à l'expérience acquise.

*Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V. et prétentions à : **BLACK & DECKER** à l'attention de G. Beau - BP 0633 69239 Lyon Cedex 02.*

Pierre Lichau S.A.

L'UNIVERS DE LA GESTION

Adjoint au responsable de la Comptabilité Générale

Grande banque Paris recherche pour sa comptabilité générale un candidat de formation supérieure : grande école de commerce, expertise ou équivalent, ayant une expérience professionnelle d'environ 3 années dans le secteur bancaire ou en cabinet d'Audit sur les dossiers bancaires.

Il aura à assurer progressivement la responsabilité de l'établissement des situations réglementaires, des déclarations fiscales et des travaux relatifs à l'établissement du bilan et de la consolidation.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 2113 à

SOURCES 144, rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

160 km nord de Paris
recherche
pour renforcer ses structures

FISCALISTE

avec expérience minimum de 5 ans.

Dans une clientèle composée de PME-PMI, d'importance moyenne, il devra, dans un cabinet de taille humaine, assurer un rôle de conseil fiscal et juridique.

Poste motivant mais demandant initiative et rigueur.

Adresser votre c.v. manuscrit et prétentions sous no 7 260 M

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE EN SEINE-MARITIME rech. son SECRÉTAIRE GÉNÉRAL compétent en gestion financière et développement économique désirant travailler avec les élus et les assemblées. Adr. C.V. manuscrit et prét. LCSS, BP60, 76202 Dieppe Cedex.

DIRECTEUR DE SERVICE EUROPÉEN

Filiales européennes, situées à Munich, Paris et Londres, d'une société américaine

Nous recherchons LE DIRECTEUR de notre groupe de services, en charge de l'installation et de la maintenance d'appareillages scientifiques et d'équipements pour l'industrie des semi-conducteurs.

Vous aurez l'entière responsabilité des équipes de service en Angleterre, France et Allemagne et assumerez la responsabilité de la gestion financière de ces groupes.

Vous animerez en tout une équipe de 16 collaborateurs qualifiés et devrez assister, pour la partie service, nos responsables commerciaux lors de la négociation de contrats importants.

Vous êtes un ingénieur diplômé électronicien avec, si possible, connaissance du vide et/ou de la technologie silicium et avez acquis l'expérience de plusieurs années de management d'un groupe de service après-vente au sein d'une société d'instrumentation ou d'équipements pour l'industrie des semi-conducteurs ou de l'électronique.

Vous parlez bien sûr parfaitement l'anglais.
Votre nationalité est indifférente.
Votre poste sera basé à Orsay (91).

Une formation prolongée aux U.S.A. vous sera assurée.

Si vous êtes intéressé par cette offre, adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle à :
VEECO S.A.
ROUTE DE GRIVERY - B.P. 76 - Gometz-le-Châtel
91943 LES ULIS CEDEX.

L'un des PREMIERS GROUPES TEXTILES EUROPÉENS composé de plus de 50 sociétés réparties dans le monde (principalement R.F.A., U.S.A., Amérique Latine, Afrique) - C.A. 6,5 milliards de Francs dont plus de la moitié à l'étranger - *recherche au sein de sa DIRECTION JURIDIQUE et FISCALE un*

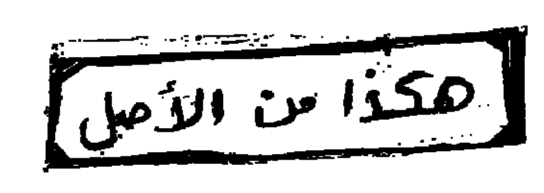
Directeur ingénierie juridique

Le titulaire du poste sera chargé d'apporter initiatives et recommandations dans les missions d'ingénierie, soit au niveau d'opérations de restructurations juridiques du Groupe, soit au niveau de montages à caractère financier et commercial. Il sera en outre chargé d'assurer la gestion juridique courante du Groupe (contrats commerciaux ou de franchise, litiges et contentieux...). Ce double rôle implique la tenue à jour permanente de la documentation juridique du Groupe à l'échelon international.

Ce poste, qui s'adresse à une nouvelle " race de juristes " à la fois créatifs et sûrs, conviendrait à DOCTEUR DROIT PRIVÉ INTERNATIONAL (ou DESS) + IAE ou DAUPHINE, parfaitement bilingue ANGLAIS, et de bonnes connaissances en allemand. Il aura acquis au sein d'un CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL, ou d'AVOCAT ou dans une BANQUE D'AFFAIRES, une expérience d'au moins 5 ans lui ayant permis de participer activement à des montages juridiques complexes. Il saura travailler en équipe et négocier : il possédera une bonne pratique de la rédaction juridique.



Merci d'adresser C.V. à M.J. WEBER,
Direction Gestion des Cadres,
88, rue de Rivoli 75180 Paris Cedex 04.





DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



PORCHER

N°1 DES ENSEMBLIERS DU SANITAIRE (CERAMIQUE, ROBINETTERIE...)

1,1 milliard de CA, 2700 personnes, 7 usines

DIRECTEUR TECHNIQUE ROBINETTERIE

Rattaché directement au Président Directeur Général, sa responsabilité couvrira l'ensemble des trois usines de robinetterie (effectif : 600 personnes environ).

Il aura pour missions notamment : • de superviser les unités de production de robinetterie, • de rationaliser la fabrication, • d'optimiser les moyens de production, • d'assurer la liaison avec les services commerciaux et marketing.

Ce poste s'adresse à un cadre de haut niveau, de formation Ingénieur Grande Ecole, type AM ou équivalent, possédant une expérience d'au moins 8/10 ans dans un poste similaire. Des qualités d'organisateur et de bon gestionnaire, le goût des responsabilités, du commandement et le sens des relations humaines sont indispensables dans ce poste.

Il est nécessaire de bien parler anglais.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 466 LM à notre Conseil

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS



DESSEIN

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

HEC - ESCP - ESC ou équivalents
STRASBOURG - 500 000 F +

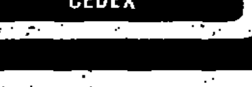
Une industrie performante (plus de 900 personnes en France, 350 à l'étranger) qui fabrique, distribue, pose des produits très évolués pour le second œuvre du bâtiment, exportés avec succès sur de nombreux marchés, recherche son Directeur Général Adjoint relevant directement du PDG.

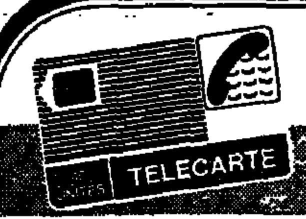
Sa principale mission sera de collaborer avec le PDG à la définition de la politique industrielle, commerciale et financière de la société et de ses filiales en France et à l'étranger (RFA, CANADA, SUISSE), de gérer et de coordonner leurs activités ainsi que celles du département "Travaux" en s'appuyant sur une équipe solide de cadres expérimentés, de formation supérieure.

Une expérience diversifiée (de 15 à 20 ans) du management à niveau élevé, en particulier celle d'une direction commerciale France et export acquise en milieu industriel dynamique et utilisant en profondeur les méthodes d'analyse et de prévision (du marché, financière et des ressources humaines) est indispensable.

Anglais courant indispensable. Allemand apprécié.

Adr. CV dét.
ss réf. 1187(1) à





PAYMATEC, Leader mondial de la carte à mémoire
(+ de 600 000 unités livrées par mois)
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEUR ASSURANCE QUALITE

VOTRE MISSION : vous imposez le respect du message qualité à tous les niveaux, établissez les indicateurs « qualité » ainsi que la synthèse des résultats.
Vous encadrez une dizaine de contrôleurs travaillant en continu et maintenez en permanence le dialogue avec les clients.
VOTRE PROFIL : ingénieur de 30/35 ans environ, homme d'expérience et de terrain, vous êtes dynamique, rigoureux et rompu aux contacts humains.
Ce poste, indépendant de la production, assurera de larges perspectives d'avenir au sein du Groupe Schlumberger à un élément de valeur.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 1240 au Chef du Personnel
PAYMATEC, 420, rue d'Estienne d'Orves - 92704 COLOMBES Cedex.

PLURIAL

PAYMATEC
Schlumberger

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION TEXTILE
(500 personnes) recherche pour Région RHONE-ALPES

DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché au Directeur Général, il aura en charge :
- l'animation et l'organisation d'un service comptable de 10 personnes, assurant la comptabilité générale et analytique, la comptabilité clients (plusieurs milliers de comptes) et fournisseurs, ainsi que la trésorerie,
- le contrôle de gestion de la société, y compris ses filiales françaises et étrangères,
- la recherche des meilleurs moyens de financement pour l'entreprise (de nombreux contacts avec des organismes financiers et des banques sont à prévoir).

Il bénéficiera pour cela de l'assistance du groupe auquel appartient la société.
Agé d'environ 35 ans, le candidat aura une expérience réussie d'au moins 5 années en contrôle de gestion dans une entreprise moyenne ou importante.
Il aura le sens du contact humain et la capacité de s'intégrer à une équipe de travail comportant les principaux directeurs de la société. Sa formation pourra être de type HEC, ESSEC, SUP DE CO, ou universitaire équivalente.
La pratique de l'anglais est souhaitée.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 41581 à
CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin,
69363 LYON Cédex 07, qui transmettra.

CONTESSE

Société d'Economie Mixte
Construction - Gestion - Aménagement
de la Région Parisienne
recrute son

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Aura une responsabilité d'ensemble sur la marche de la *société, en équipe avec le Directeur Général.*

Aura délégation plus particulière sur gestion financière des projets, sur la trésorerie, les finances générales et le *contrôle de gestion de la société.*

Poste conviendrait à personne d'environ 40 ans, formation gestionnaire, universitaire ou équivalente, complétée par *une solide expérience professionnelle en maîtrise* d'ouvrage au sein d'un organisme constructeur pendant 5 ans minimum.

Adresser dossier de candidature sous n° 7.258 M
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
AU PLUS TARD LE 23 MAI
(C.V. *complété* par analyse des *points positifs* de la candidature au regard des exigences ci-dessus et des éléments d'expériences pouvant pallier les points faibles).

CARRIERE BANCAIRE

Une banque spécialisée dans les financements immobiliers nous a confié la recherche de son

DIRECTEUR GENERAL

Accroître le volume des dépôts et améliorer la gestion des crédits acquéreurs seront les deux missions prioritaires.

Une expérience de dix ans minimum et l'exercice du commandement *(Direction d'Agence)* seront nécessaires. Poste basé en Afrique.

Salaire motivant, villa et voiture de fonction, plus nombreux avantages.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle sous référence 1458/MI à :
A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS
(qui transmettra)

Burberrys



recherche

un Directeur

pour son magasin de **PARIS** entièrement rénové.

Le candidat idéal (30/35 ans) devra obligatoirement être **bilingue français-anglais**, aura une **excellente présentation** et justifiera d'une **expérience de 5 à 7 ans** dans des fonctions similaires.

Il disposera en outre d'un **réel dynamisme** pour animer l'équipe de vente (50 employés environ) et d'un **sens commercial** très aigu.

La rémunération qui est **très compétitive** inclura un intéressement basé sur les résultats du magasin.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
Melle HIE - **BURBERRYS**
8, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.

Pierre Lichau S.A.

emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

Contrôleur de gestion à Londres ou à Madrid : internationalisez votre carrière.

Affirmer sa vocation «multimédias» sur les marchés internationaux de la communication, c'est l'ambition proclamée du Groupe HACHETTE.

Par son implantation à l'étranger dans la diffusion de la presse internationale, par l'efficacité de sa diversification et par ses performances, *la Branche Internationale illustre cette stratégie de développement* : 4 milliards de francs de CA et 700 millions de journaux distribués par 16 filiales en Amérique du Nord et en *Europe dont l'Espagne et plus* récemment la Grande-Bretagne.

H.E.C., ESSEC, ESCP, votre carrière de gestionnaire a débuté il y a 2 ou 3 ans dans un cabinet d'audit ou dans une grande entreprise multinationale.

Vous pratiquez couramment l'anglais ou l'espagnol : venez rejoindre le Directeur Financier d'une de nos filiales, à Londres ou à Madrid, et prendre d'importantes responsabilités en *contrôle de gestion et en finances.*

Ecrivez-nous (lettre manuscrite + CV)
Madrid (réf. 6048) Londres (réf. 6049)
au Service Gestion des Cadres
12 rue François 1er -75008 Paris.

HACHETTE

ORGANISME SOCIAL
recrute pour un centre de
VACANCES EN TUNISIE

Responsable du département animation

chargé de la coordination d'une équipe d'une vingtaine d'animateurs et d'artistes, solide expérience exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 9691 à
VALENS CONSEIL - BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

THE EUROPEAN FOUNDATION FOR THE IMPROVEMENT OF LIVING AND WORKING CONDITIONS

RESEARCH MANAGER

The job involves the design, monitoring, administration and assessment of European-wide research programmes and projects.

A University education, with at least five years' *practical experience relevant to the Foundation's activities* is required, as well as familiarity with the administration of major research programmes. Experience in studies of living and working conditions would be relevant.

The Foundation, established in 1976 within the framework of the Communities, is located in Dublin. Some European travel is involved and knowledge of at least two Community languages is required.

Salary and conditions of service are commensurate with those of *European Commission* staff. The post is open to nationals of the Member States of the European Communities.

Further details and application form from the Head of Administration, European Foundation. Loughlinstown House, Shankill, Co. Dublin, Ireland (Tel. Dublin 82-68-88). Closing date for completed applications is june 9th, 1986.

Directeur des Ressources Humaines

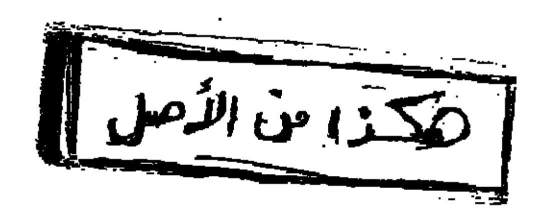
Rhône-Alpes

Notre Société a une activité de prestataire de services au grand public c'est pourquoi, nous attachons une grande importance aux problèmes humains.
Nous recherchons notre DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES.
Elément moteur de notre politique de relations sociales, il assumera la responsabilité, *devant* la direction générale et, en liaison avec les directions concernées :
• de la gestion d'un effectif de 800 personnes • de l'amélioration des outils de communication et d'innovation • de l'organisation et l'animation des relations sociales.
Il prendra la direction d'une équipe de 8 personnes.
Nous recherchons donc un professionnel de la fonction, possédant une formation supérieure qui a su prouver, à au moins 35 ans, ses qualités de négociateur, de rigueur et son sens du dialogue.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence 60350 M. à notre Conseil Françoise BARSI.

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MISSION DE CONFIANCE POUR CANDIDATS AU SUCCES

THOMSON SEMICONDUCTEURS : un taux exceptionnel de croissance, un investissement permanent en hommes de valeur et en moyens de production, une expansion internationale confirmée par le rachat des actifs de MOSTEK (U.S.A.) devront nous conduire à réaliser notre ambition : *être parmi les 10 leaders mondiaux de notre activité en 1990.*

Nous cherchons aujourd'hui à intégrer des candidats à fort potentiel susceptibles d'optimiser notre performance et de se préparer à devenir ainsi des

RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU

(X, Centrale, Arts et Métiers, HEC, INSEAD...)

Dans un premier temps, pendant une mission de plusieurs mois, au point névralgique de l'organisation, vous testerez vos capacités d'observation, votre créativité et votre pragmatisme. La qualité des résultats que vous obtiendrez constituera un tremplin pour des fonctions de responsable dans le domaine du marketing, du planning ou de la production.

Cette mission s'adresse à des diplômés de Grandes Écoles à fort potentiel, débutant ou ayant une première expérience (1 ou 2 ans) et maîtrisant la langue anglaise.



Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) à THOMSON COMPOSANTS
Direction des Ressources Humaines – 101, boulevard Murat, 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT



Nº 1 de la sidérurgie française, Nº 2 européen, 20 milliards de C.A. en 1985, 9000 personnes, une image forte.

Responsable du Service Communication

En coordination étroite avec les responsables du Groupe, à la tête d'une équipe de professionnels, vous êtes l'animateur de *toute la communication.*

Vis-à-vis de l'extérieur, vous assurez les relations presse multimédia, les opérations de relations publiques, les visites officielles de l'Usine, les expositions régionales...

En interne vous prenez en charge la revue de presse quotidienne, le journal mensuel d'information, la lettre hebdomadaire à l'encadrement et tous les documents de communication (plaquettes, affiches...).

Pour réussir dans ce poste il vous est absolument indispensable d'avoir acquis une très solide expérience de la communication interne en entreprise industrielle. Et bien sûr vous êtes maître dans l'art de faire passer les messages, apte à dégager avec votre équipe l'image vraie d'Usinor Dunkerque : en bref vous êtes acteur de progrès.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 46M045 à notre Conseil : Charles-Emmanuel Koehrer, CPA 3, rue de Liège 75009 Paris.

CPA – MEMBRE DE SYNTEC

ANDRÉ PERRU CONSEIL

Jeune ingénieur

« entretien, mécanique »

(A et M, ICAM...) ***Normandie***

Premier producteur national de papier journal, notre entreprise met en œuvre actuellement un programme très ambitieux de renouvellement de son outil de production. Elle doit parvenir dans les prochaines années à un très haut niveau de compétitivité internationale.

Si vous êtes intéressé par ce « challenge » et si vous avez une expérience même courte (1 à 2 ans) dans un service d'entretien mécanique, *nous vous confierons un poste de* **responsabilité** (planification/organisation/gestion de budgets/animation d'une équipe d'entretien préventif) destiné à évoluer dans le cadre d'une branche d'activité en pleine mutation.

Envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions), sous référence 86075, à notre Conseil.

Sonia Lipszyc
HAY Managers
13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

HAY FRANCE

MEDIA PA

Dans le bâtiment, le temps des pionniers n'est pas révolu

D'un côté, un architecte anglais innovateur et artiste qui met au point un procédé de construction, concernant la façade, les murs-rideaux et les murs-panneaux, absolument révolutionnaire... et dans lequel nos produits trouvent un débouché prometteur.

De l'autre, nous, Départements "ELASTOMERES SPECIAUX" du GROUPE GERLAND (4000 personnes, 2,3 milliards de F. de CA) qui avons l'exclusivité de la licence du procédé et de la fourniture des matériaux. (Nous sommes certainement en Europe parmi les mieux placés pour cela).

VOUS : vous dirigez le projet.

Qui consiste à promouvoir le concept auprès des architectes et des maîtres d'ouvrage, à le faire agréer, à y faire adhérer les façadiers et les fabricants des autres produits concernés.

Au début, vous êtes seul (enfin seul, avec nous et nos amis anglais qui ont déjà à leur actif de belles réalisations et vous apporteront tout leur appui).

Vous êtes technicien : INGENIEUR TP, INSA, ARCHITECTE... *expérimenté et capable de comprendre et d'expliquer la mise en œuvre*, de réaliser les calculs, de proposer des prix. Vous êtes commerçant et vous connaissez le second-œuvre du bâtiment (profilés aluminium, vitrages, E de R, joints...). *Vous êtes un "pionnier" car tout est à faire et si le procédé est génial, il faut maintenant le faire savoir !*

Demain, quand vous aurez plusieurs chantiers à votre actif, vous créerez votre propre structure car nous fondons beaucoup d'espoirs sur cette affaire... et sur vous.

Le poste est à pourvoir à LYON, les déplacements sont fréquents et l'Anglais est indispensable.

Merci de votre intérêt pour cette belle aventure sur laquelle notre conseil SEFOP vous en dira plus quand vous lui aurez adressé votre dossier sous réf. RP 554 M.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



Filiale d'un groupe international, nous sommes un des leaders de l'impression de formulaires pour l'informatique. Nous recherchons pour notre principale imprimerie (250 personnes) située près de Nancy un

INGENIEUR DE PRODUCTION

AM, ENSI, INSA, ENI...

De formation électromécanique, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans un poste de fabrication.

Dépendant du Directeur de Production vous serez un homme de terrain.

Votre dynamisme, votre sens de l'équipe et *votre sensibilité aux impératifs de qualité* et de production vous permettront d'évoluer au *sein de notre unité.*

De bonnes connaissances en anglais et/ou en allemand seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) s/référence 5M à M. LEBARS - FERRY PETER - 4, rue du Champy, 54210 Saint-Nicolas-de-Port.

ASM Southern Europe

Un des leaders mondiaux en équipements pour la production de semi-conducteurs recherche 3 ingénieurs diplômés.
Expérience exigée dans l'industrie des S.C.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES	INGÉNIEURS D'AFFAIRES	RESPONSABLE S.A.V.
LIGNES DE PRODUCTION S.I. (lithographie, fours)	LIGNES D'ASSEMBLAGE S.C. (supports, encapsulation)	INSTALL. MAINTENANCE
formation physique-chimie	formation sciences et technologie des matériaux	formation électronique complétée mécanique
Forte aptitude à la vente et à la négociation		Ouvert au dialogue

Environ 30 ans, anglais courant indispensable.
Déplacements fréquents : Europe Sud, Pays-Bas, Afrique du Nord.
Formation interne assurée, postes basés à Lyon.

Adresser candidature, c.v., photo : ASM SE, 68, rue Duquesnes, 69006 Lyon.



Premier groupe Français de l'Emballage alimentaire en matières plastiques, recherche pour son usine de MONT DE MARSAN (300 personnes)

CHEF DE FABRICATION

Ingénieur AM ou équivalent, ses connaissances techniques, son sens du contact, lui permettront d'être étroitement associé à la *recherche des performances de l'unité.*

Homme de terrain ayant fait preuve de ses qualités d'animateur, il saura gérer les fabrications avec le souci constant de l'amélioration des performances, de l'organisation, de la qualité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite - CV - photo et prétentions) à Direction des Relations Humaines, *MONOPLAST - BP 3 - 40140 SOUSTONS.*

INGENIEUR D'AFFAIRES

Export Europe — **Grand groupe Industriel**

Notre division étudie et fabrique des pièces de fonderie en moyenne et grande série pour les secteurs automobile, *ferroviaire et marine*. Notre part à l'export est prépondérante.

Le poste à pourvoir s'exercera sur l'*Europe* et l'*ingénieur* d'affaires qui nous rejoindra bénéficiera d'un acquis technique très important et de la notoriété internationale du groupe.

Le suivi de notre clientèle nécessite une habitude des contacts avec les bureaux *d'études et les services de production mais surtout des qualités* de négociateur pour conclure les marchés aux plus hauts niveaux.

Le collaborateur que nous souhaitons intégrer sera diplômé de l'enseignement supérieur. Il aura une expérience industrielle confirmée et des résultats significatifs à *l'export pour des produits similaires ou aluminium*, pièces mécaniques pour l'équipement, etc...

La maîtrise de l'anglais est, bien entendu, indispensable. La connaissance de l'allemand serait très appréciée. Le poste est localisé dans le Sud-Ouest.

Michel Dussault participe à ce recrutement et vous garantit une totale confidentialité. Merci de bien vouloir lui adresser votre *dossier sous réf. 830 M en précisant* votre niveau de rémunération.

KEY MEN
10 rue de Rome - 75008 Paris
(1) 45.22.21.70



SOURCES

Le centre communal d'action sociale du Mans (Sarthe)

recrute
Pour la Direction de la Maison d'Accueil pour Personnes âgées, Irène-Joliot-Curie

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

Grade : cadre A - Fonction Publique Territoriale.
Définition de l'emploi :
Cadre supérieur, responsable de l'ensemble des services de la Maison qui comprend plusieurs équipements à caractère social, médico-social et socio-culturel.
Expérience « Personnes âgées » indispensable.

Adresser candidature + C.V. AVANT LE 16 MAI 1986 à : M. le Maire - Président du C.C.A.S. du Mans 37-41, av. du Général-de-Gaulle, 72015 Le Mans Cedex. Téléphone : 43-24-47-09.

GROUPE BANCAIRE

dans le cadre de son expansion
pour son agence de

NANCY

recherche un

Exploitant de Banque H/F

chargé de développer ses clientèles (Coopératives, Groupements d'Entreprises, Associations, Mutuelles).

Ce poste implique outre un Diplôme d'*Etudes Supérieures* (Ecoles de Commerce ou équivalent, ITB ou CESB), de bonnes connaissances de l'analyse financière et une aptitude certaine à la négociation commerciale.

Envoyer C.V., *photo*, lettre manuscrite et prétentions à **N. 5280 - PUBLICITES REUNIES - 112, boulevard Voltaire 75011 Paris qui transmettra**



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



DE LA MISE AU POINT DE TECHNOLOGIES AVANCEES A LA REALISATION D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

BERTIN & Cie accroît ses activités. Un plan de développement prévoit d'importants investissements et l'embauche de nouveaux collaborateurs. Dans ce cadre, nous recherchons de

JEUNES INGENIEURS

débutants ou possédant déjà quelques années d'expérience, dans les domaines suivants :

OPTIQUE et OPTOELECTRONIQUE (Aix en Provence) : photométrie, métrologie optique dimensionnelle, systèmes à fibres optiques, optique spatiale.
ESO, doctorat en physique avec spécialité optique.

ELECTRONIQUE (Aix en Provence) : industrialisation d'équipements et suivi de production en moyenne série.
Arts et Métiers ou équivalent.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Aix en Provence) : matériels et logiciels appliqués au traitement de l'image, de la parole, des terminaux de télécommunication et des asservissements spéciaux.
Télécom, Sup'Elec, ENSEEIHT, ENSERG, etc...

ELECTROTECHNIQUE AVANCEE (Plaisir) : matériels électromagnétiques et moteurs.
Sup'Elec, ENSEM, ENSIEG, ENSEEIHT...

ENERGETIQUE (Plaisir) : utilisation rationnelle de l'énergie, modélisation de phénomènes physiques.
Mines, Centrale, ENSTA, ENSMA, INPG, etc...

GENIE CHIMIQUE (Bayonne) : développement de procédés nouveaux en biomasse et biotechnologie.
ESPCI, ENSIC,...

COMBUSTION : (Bayonne) : développement de technologies haute température.
Mines, ESPCI...

MECANIQUE DES FLUIDES et STRUCTURES (Plaisir) :
— Aéro et hydrodynamique : modélisation d'écoulements,
— matériaux composites : conception et définition des technologies de mise en œuvre de produits,
— vibrations : expertise et gestion de projets aéronautiques et industriels -
Grandes Ecoles, Doctorat.

AUTOMATISMES : étude et développement de systèmes asservis (Plaisir).
Sup'Aéro, ENSICA, ENSEM, ENSTA, MINES, ...

INFORMATIQUE TEMPS REEL : mise au point de systèmes pour contrôle de processus (Plaisir - Aix en Provence).

L'environnement des équipes de haut niveau, le contact direct avec les décideurs de l'ensemble des secteurs industriels, les responsabilités confiées à chacun sur les projets en cours sont autant d'atouts pour une activité professionnelle passionnante et évolutive.

Merci d'écrire, en précisant le domaine d'activité souhaité et vos prétentions, à Mlle GUERMONT qui étudiera confidentiellement votre candidature.

BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau S.A.

---

ingénieur projets logiciels

(5 ans d'expérience en temps réel)

Serete Ingéniérie, leader sur son marché, recrute pour consolider son avance, un Ingénieur de Projets Logiciels dont la mission sera la conception, la maîtrise et la réalisation des affaires qui lui seront confiées en Informatique Industrielle. Votre connaissance des méthodes de développement de logiciels, votre motivation à participer à la mise en route de systèmes informatisés sur sites vous permettront d'acquérir à Serete une expérience approfondie et très diversifiée. Merci d'adresser votre candidature à SERETE, Service du Recrutement, 86 rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13, sous référence 86.62-M



BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e
en fort développement dans les activités financières et boursières, recherche

CADRE CLASSE V OU VI

pour renforcer son

DÉPARTEMENT FINANCIER

Il devra faire preuve d'une solide expérience des différents produits et marchés financiers, ainsi que des clientèles «institutionnelles» et grandes entreprises.
Sa mission sera d'en assurer le suivi et le développement, en relation directe avec nos responsables commerciaux.
La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand serait appréciée.

Adressez C.V. et prétentions sous réf 614 à M. A. DANNENBERGER
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - *qui vous garantit la discrétion*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

BANQUE PRIVÉE A RÉSEAU NATIONAL

recherche pour
Lyon

UN RESPONSABLE DE CLIENTÈLE ENTREPRISE-PME

- **VOUS** avez déjà une expérience bancaire de deux à trois ans.
- **VOUS** êtes diplômé d'études supérieures.
- **VOUS** souhaitez un poste dynamique et chargé de responsabilités.
- **VOUS** voulez être partie prenante de la vie d'une entreprise à taille humaine et développer votre carrière au rythme de son expansion.

Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous nº 7 261, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DMC premier groupe cotonnier européen, C.A. 6,5 milliards, crée pour sa Division Mercerie (+1000 personnes) la fonction de :

Responsable Formation & Communication

Votre mission sera :
- d'élaborer, d'animer et de suivre les plans de formation
- d'animer et développer les groupes de progrès
- de conseiller la hiérarchie et le personnel sur des actions de formation aux techniques nouvelles
- de créer un organe d'entreprise permettant une information rapide et efficace de type vidéo, journal informatique...

Vous êtes de formation supérieure et avez déjà une première expérience si possible en milieu industriel et/ou organisme de formation. Vous avez de fortes capacités de dialogues à tous niveaux hiérarchiques.
Lieu de travail : MULHOUSE.



Merci d'adresser C.V. à DMC - MJ WEBER
Direction Gestion des Cadres - 88, rue de Rivoli - 75180 PARIS CEDEX 04.

CURRICULUM

I N S E A D

Institut Européen d'Administration des Affaires
recherche pour son
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT

UN CADRE CREATIF ET ORGANISE H/F

Diplômé(e) d'études supérieures
(marketing/économie/communication/lettres).

Il (elle) travaillera en étroite collaboration avec le Directeur du Développement. Il (elle) sera chargé(e) de la réalisation d'études de marché (recherche documentaire) sur les sociétés susceptibles de s'intéresser aux activités et au développement de l'INSEAD, particulièrement en France, Belgique, Suisse, Italie et du suivi des actions dans ces différents pays. Il (elle) sera responsable de la collecte de la taxe d'apprentissage en France.
Le (la) candidat(e) devra avoir plusieurs années d'expérience en marketing direct, être parfaitement bilingue français/anglais et avoir une aptitude du travail en équipe. Une connaissance de l'outil informatique est nécessaire.

Possibilité de développement de carrière pour un(e) excellent(e) candidat(e).

Envoyer C.V. détaillé, références, photo au
Service du Personnel - **INSEAD**
bd de Constance
77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

Pierre Lichau S.A.

Ingénieur chimiste

Responsable du Département Chimie

Assurer la gestion et l'animation du Laboratoire Contrôle Chimie, mener à bien des projets de création de nouvelles formulations en respectant les impératifs de qualité.

C'est la mission très complète que nous souhaitons confier à un Ingénieur Chimiste de haut niveau, justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans le développement d'applications chimiques à base de formulation et parfaitement sensibilisé à l'aspect Assurance Qualité.

Cette société filiale, d'un puissant groupe international, figure parmi les leaders dans son domaine d'activité et connaît une forte croissance.

Le poste est basé dans une agréable région à proximité de LYON.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 5140 A. à Etienne Simonnet, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
P A R I S · L Y O N

AFCOREM

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche pour
Haute-Savoie et Midi

DES CONSEILLERS DE CLIENTÈLE PRIVÉE

- **VOUS** avez un bon niveau de culture générale (Bac + 2).
- **VOUS** avez déjà une expérience commerciale même courte et le goût du contact.
- **VOUS** êtes jeune et dynamique.
- **VOUS** cherchez un poste à responsabilité dans une entreprise en expansion.

Envoyez c.v., lettre *manuscrite, photo sous nº* 7 256, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



1983 : Le **CERAM** crée, au sein de la technopole de Sophia *Antipolis*, le **CERICS**, 1er Centre Européen de Génie Logiciel, en association avec **BULL**, l'**INRIA** et le soutien de l'**Agence de l'Informatique**.
1985 : Le **CERAM** lance un Programme Européen de Management des Technologies de l'Information.
1986 : Dans le cadre de ce *développement, nous procédons* aux recrutements suivants :

DIPLÔMÉS GRANDE ECOLE

X, HEC, SUPELEC, CENTRALE, ESSEC, MINES, ESCP...
ou universitaires de même niveau

Le Département Informatique du **CERAM** et de grandes entreprises du *secteur informatique* offrent à une trentaine de diplômés du second cycle de l'enseignement supérieur des Bourses d'études leur permettant d'accéder aux fonctions de **CHEF DE PROJET** en conception, *mise en place* et gestion des systèmes d'information au plus haut niveau. Neuf mois de formation intensive *permettent d'obtenir un* **M.S.** *en Management* des Technologies de l'Information.

Demander un dossier de candidature et d'information au :
CERAM - Département Informatique
B.P. 20 - Sophia Antipolis - 06561 VALBONNE Cedex
Tél : 93 95 45 45

SOPHIA ANTIPOLIS

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
Neuilly/Sablons
recherche

JURISTE
Confirmé

Niveau Doctorat en droit privé

Pour seconder un collaborateur consultant en droit des sociétés et droit patrimonial (structures, acquisitions, concentrations, transmissions).

Une formation complémentaire fiscale et comptable ainsi que la connaissance de l'anglais seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 8408, à B.E.O, 34, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Cabinet de Recrutement Paris-17e
PAR ANNONCES ET APPROCHE DIRECTE
(plus de 15 ans de notoriété) recrute
pour succéder après 7 ans de collaboration

GRAPHOLOGUE
à temps partiel régulier

DIPLOMÉE ET SOLIDE EXPÉRIENCE SÉLECTION CADRES TOUS NIVEAUX (Sinon s'abstenir)
POUR COLLABORATION EXCLUSIVE AU CABINET
(en moyenne 2 heures + par jour)

Pour contact rapide, merci d'adresser lettre détaillée à PUB CONSEIL 98 av. de Villiers - 75017 Paris qui transmettra aussitôt

---

SICOVAM
Société de services du secteur Banque Bourse
recherche

L'ADJOINT(E) DE SON CHEF COMPTABLE

Vous seconderez le chef comptable dans tous les aspects de la fonction (environnement informatique) et vous l'assisterez dans la supervision d'un service de 6 personnes.

Profil :
- Formation supérieure, niveau DECS.
- Expérience 3 à 5 ans dans un service comptable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à :
SICOVAM Service du Personnel
52, Avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

Bleu Publicité

VAL
Ingénieur grande école chef du service opérations

Le Métro de Lille est la première expérience mondiale d'un système de transport urbain entièrement automatisé.

Il a maintenant fait ses preuves et, outre les développements probables à l'étranger, une deuxième ligne est en cours de réalisation à Lille.
Pour animer les équipes qui en assurent le fonctionnement, pour recruter, former les équipes futures de la nouvelle ligne, nous recherchons le **Responsable des opérations.**
Ce poste conviendrait à un candidat :
- diplômé d'une grande école d'ingénieur généraliste ou électronique,
- ayant déjà dirigé des équipes de techniciens,
- disposant d'une bonne connaissance des process industriels très automatisés,
- témoignant de grandes qualités d'animateur, d'un goût certain pour la technique, d'un sens réel du service public.

Poste actif, impliquant de nombreux contacts extérieurs, permettant de s'intégrer à une équipe de direction soudée et motivée.
Poste à Lille.

Ecrire sous réf. AI 487 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

---

75 milliards - 162.000 personnes
Auditeur confirmé



Au niveau de la Holding, nous recherchons un Auditeur Confirmé, diplômé d'une grande école : HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po. (+ DECS apprécié) ayant 3 à 4 ans d'expérience, acquise dans un grand Cabinet ou un groupe de premier plan.

Il participera activement, sous la responsabilité d'un Chef de Service, au développement du nouveau service d'audit et d'évaluation, dont les missions sont :
- mise en œuvre directe d'audit et relations avec les services audit des sociétés du groupe, les Cabinets extérieurs, les Commissaires aux Comptes,
- harmonisation et coordination des méthodes comptables,
- évaluations financières à l'occasion des opérations structurelles : acquisitions, cessions, absorptions, fusions...

Son solide professionnalisme, ses capacités d'animation d'une équipe, ses qualités de rigueur et de contact, son bon potentiel, lui permettront de s'affirmer dans ce poste et lui ouvriront de très larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. LT 444 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

De futurs commerciaux de haut vol
HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO débutants fort potentiel

Une société industrielle de premier plan (CA 20 milliards exportation supérieure à 45 %) filiale d'un des tous premiers groupes français, recrute de futurs Managers Commerciaux et propose trois postes qui impliquent d'emblée des responsabilités réelles.

• DIVISION INTERNATIONALE : Assistant direct du Directeur de celle-ci, il aura des fonctions d'état major : analyse des réseaux, études d'implantation de filiales...
référence BJ 488 AM

• DIVISION PRODUITS

• Responsable marketing international : au sein d'une cellule marketing, il sera chargé d'études concrètes de marchés permettant l'élaboration des politiques et stratégies commerciales.
référence CK 489 AM

• Adjoint chef de produits : pour une famille de produits, il collaborera à leur gestion et à leur développement à court et long terme.
référence DL 490 AM

Ces trois postes impliquent :
- une formation de tout premier plan,
- la maîtrise de l'anglais et la connaissance d'une autre langue étrangère,
- un fort potentiel lié à une mobilité permettant une évolution de carrière en France ou à l'étranger.

Postes à Paris.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Jeune ingénieur
pour poste évolutif en production

Un des pionniers de l'industrie de l'emballage plastique, qui grâce à son dynamisme et à la modernité de son équipement occupe une place de leader dans un secteur porteur (production liée à l'alimentaire), offre une intéressante opportunité à un ingénieur débutant (ou ayant une courte expérience) AM, ENSI, ENSA...

Rattaché au Directeur de Fabrication, il aura, après formation sur le terrain, la responsabilité d'un des ateliers en développement.
Poste motivant pour candidat ayant le goût des études techniques ponctuelles, des réalisations concrètes et de l'encadrement, et désirant s'intégrer au sein d'une entreprise de taille humaine pratiquant une politique de développement alliant l'économique et le social.

Lieu de travail : 65 km sud-ouest Paris.

Ecrire sous réf. BU 482 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

U.S. BANK

Une des plus importantes banques américaines recherche pour ses deux filiales françaises spécialisées dans les activités de leasing:

senior Marketing Officer
350 000 FF+

Votre rôle comprendra le développement de la clientèle, la mise en place d'opérations sophistiquées et le suivi des financements des ventes des clients. Professionel des opérations de leasing, vous possédez une excellente maîtrise de leur aspect financier, juridique et fiscal et de l'analyse du crédit client. Le poste est basé à Paris et requiert un anglais courant.

Veuillez contacter **Charles-Henri Dumon** au 19-44-1-831-0431 ou envoyer sous ref. 1120 un CV complet + salaire actuel à **Michael Page International, 39-41 Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.**

MP
Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London • Brussels • New York • Sydney

Un homme de marketing pour rejoindre notre "holding" opérationnelle
180 +

Quatre-vingt-dix sociétés françaises très complémentaires, un CA de plus de 3 milliards de francs, une progession de 20% l'an, nous avons sur nos marchés qui sont en priorité la construction et le bricolage un impact... fort.

Collaborant avec le Directeur du Marketing, vous participez activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de concepts commerciaux nouveaux. En particulier, votre première mission consiste à développer la carte de crédit privative. Vous aurez donc en ce sens à réaliser en amont les études qui assurent le succès des projets, à concevoir les plans de lancement et de développement, à suivre les opérations en étant à l'origine des actions de communication que vous organisez au plan national.

La trentaine, HEC, ESSEC... votre première expérience d'au moins 3 ans a déjà fait de vous un "pro" convaincu du marketing. Homme de contact, de synthèse, vous savez bâtir un plan d'action argumenté. Négociateur, mobile, vous saurez vous impliquer totalement dans votre travail et vous intégrer à une équipe jeune. Une connaissance de la distribution serait un atout. Les perspectives d'évolution sont réelles.

Merci d'adresser, lettre, CV et photo sous réf. 8717 M. 1 rue de Berri - 75008 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

---

recruter...
une mission de confiance

Une éthique, la qualité de ses prestations, la rigueur de ses standards, sont autant d'éléments qui contribuent à la réputation de notre Cabinet dans le monde entier. Nos interventions sont toujours personnalisées et font l'objet d'une écoute particulière et attentive des préoccupations de nos clients.

Dans le cadre du développement continu de nos activités nous cherchons à intégrer dans notre équipe pluridisciplinaire composée de professionnels hautement qualifiés un **CONSEILLER EN RECRUTEMENT.**

C'est un professionnel expérimenté, actuellement salarié ou indépendant, agissant par voie d'annonces et/ou par approche directe, maîtrisant la totalité de ses interventions et parfaitement à l'aise dans toutes les fonctions de l'entreprise.

Nous offrons à ce futur collègue la possibilité de développer son savoir-faire et son potentiel commercial au sein d'une structure solide en pleine expansion.

H. CARON vous remercie d'adresser votre dossier de candidature qui sera traité confidentiellement sous la référence 10.435-M à



Coopers & Lybrand Associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Nous sommes un des plus grands groupes d'assurances français. Le développement de l'informatisation de nos agents et de nos courtiers nous amène à rechercher un

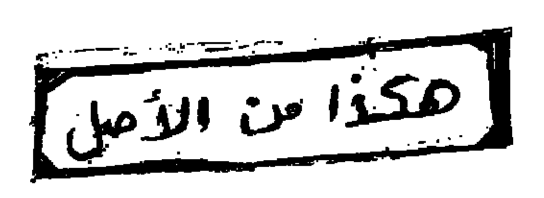
RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT

Rattaché au Directeur Technique de la Direction Informatique et Organisation, il dirige une équipe de 25 personnes (pratiquement toutes cadres).
Il a trois missions principales :
- Installer dans les agences le système informatique de la compagnie (500 sont déjà équipées sur les 1500 existantes).
- Analyser en permanence les besoins des agents et des courtiers pour améliorer, compléter et développer le système existant et proposer de nouveaux progiciels.
- Promouvoir et vendre les systèmes aux agents et courtiers d'assurances.

Pour réussir dans ce poste, il faut être diplômé d'une grande école ou de l'université et avoir au minimum dix ans d'expérience en informatique de gestion et en organisation. Des connaissances diversifiées en informatique sont vivement souhaitées (grands systèmes, mini, bureautique...). Le poste est à pourvoir à Paris Ouest mais implique des déplacements sur toute la France.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature sous la référence 101 S à H.B., 66 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

DESSEIN



Vous qui aimez l'INFORMATIQUE

pourquoi spi ?

parce que **SPI** vous offre, après une formation personnalisée à ses méthodes et produits - progiciels techniques et de gestion - d'être les maîtres d'œuvre de projets originaux, en en prenant la responsabilité complète auprès de ses clients,

parce que **SPI** apporte à ses clients, grandes et moyennes entreprises industrielles et commerciales, des prestations complètes et très adaptées : *Télégestion - Progiciels - Conseil - Système - Formation,*

parce que **SPI** allie le dynamisme d'une SSII (500 collaborateurs dans des équipes jeunes à taille humaine) à la politique rigoureuse d'un grand Groupe (*SPI est filiale de PECHINEY*),

parce que **SPI** a l'avenir devant elle : une ouverture vers l'Europe, les Etats-Unis et l'Afrique, une haute performance technique, des produits et outils nouveaux, un perfectionnement constant de notre encadrement par la formation interne,

enfin parce que ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : triplement du CA en 5 ans, doublement des effectifs en 4 ans, plus de 2.000 terminaux, un vaste réseau de minitels, de télex et de micro-ordinateurs.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES ET UNIVERSITES

X - CENTRALE - SUPELEC - ENSIMAG - INP GRENOBLE ET TOULOUSE - IIE - DEA INFORMATIQUE

Nous vous confierons très rapidement des responsabilités - réalisation, conception, développement - accompagnées de perspectives de carrière à la mesure de vos ambitions. (Réf. RM)

INGENIEURS CONFIRMES SPECIALISTES GRANDS SYSTEMES IBM

Nous vous proposons d'integrer
- notre **DIVISION PROGICIEL** afin de participer au développement et à l'installation de progiciels techniques ou progiciels de gestion,
- notre **DIVISION TELEGESTION** afin de prendre rapidement des responsabilités dans la mise en œuvre de projets importants,
- *notre* **DIRECTION TECHNIQUE** *afin de mettre en place et d'améliorer nos méthodes de développement, et de participer aux choix techniques de nos projets.* (Réf. LM)

Organisation et Publicité



Si ces arguments sont les vôtres, pourquoi hésiter ! Adressez votre candidature manuscrite avec C.V. en précisant la référence choisie à *notre Responsable du Recrutement - Eric Schlumberger - SPI 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY*

PECHINEY

Services et Progiciels Informatiques — MEMBRE DE SYNTEC-Informatique



La stratégie sociale... composante de la stratégie de l'entreprise

Tel est l'objectif que la Division « Spécialités Chimiques » et ses 18 Etablissements (7 000 pers.) souhaitent confier à son

Responsable du développement social

Sous la responsabilité du D.R.H. et en liaison avec les opérationnels des sites à qui vous apporterez votre aide et des moyens, vous aurez pour principales missions de :
- prendre en considération les facteurs organisationnels et sociaux dans les projets industriels (formation, conditions et intérêt du travail, groupes d'expression, cercles de qualité, études d'incidence des techniques nouvelles, etc.) ;
- mettre en œuvre des analyses de potentiels, des systèmes d'appréciation et de rémunération cohérents et performants ;
- optimiser la ressource humaine par le développement de la motivation, de la participation, de l'implication personnelle, par une meilleure communication, en un mot, favoriser une plus grande satisfaction de l'homme au travail.

*Vous pourrez certes compter sur l'acquis du Groupe dans ces domaines et sur une équipe déjà en place, mais votre crédi*bilité sera surtout déterminée par votre formation supérieure, votre expérience industrielle et votre technicité en gestion du personnel dans un ou plusieurs des domaines précités. De même, votre aptitude à la communication et votre volonté permanente de faire réaliser des objectifs économiques vous aideront à réussir dans cette fonction évolutive.

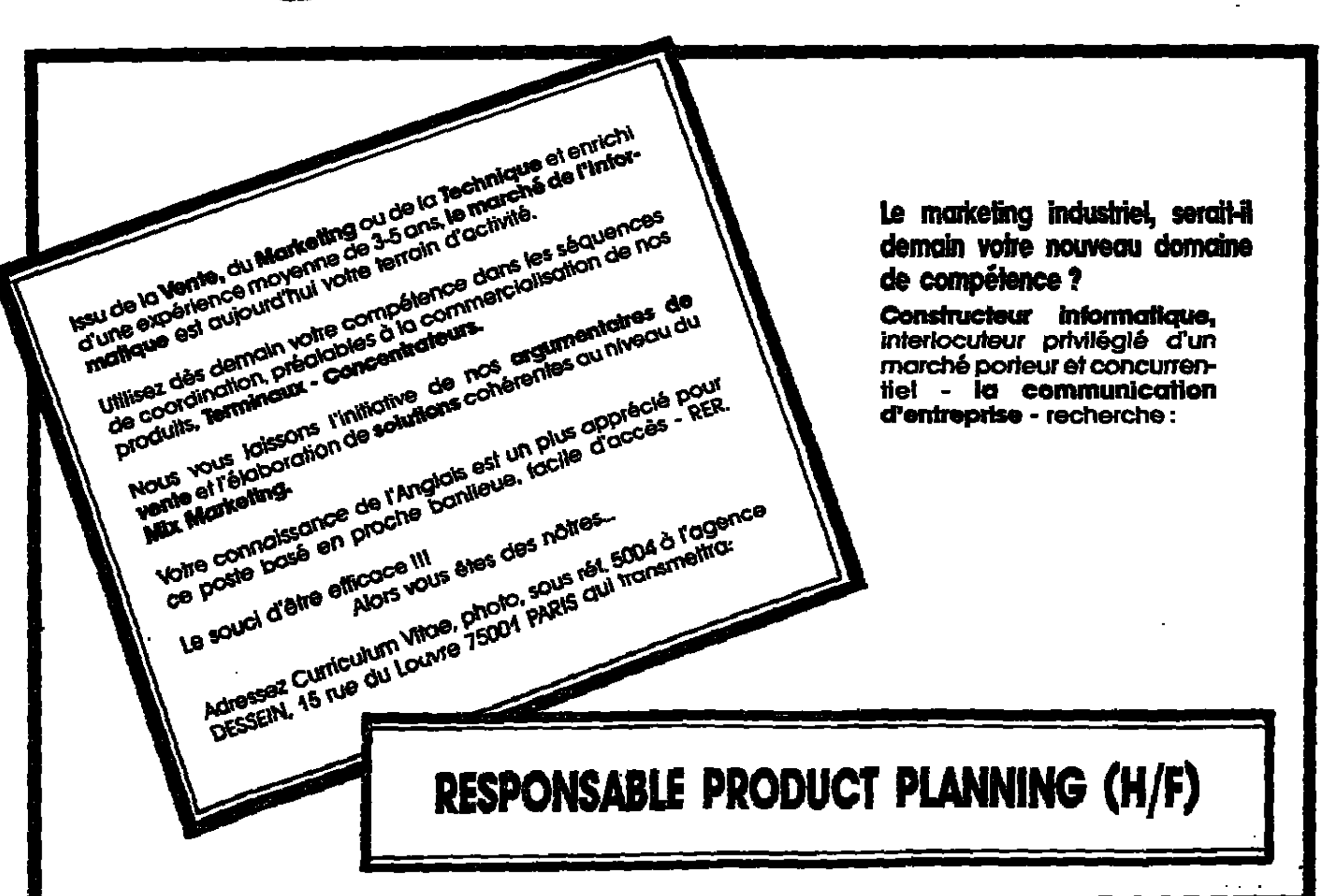
Merci d'adresser votre dossier complet *(lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence P/RHO/LM,* à Raymond POULAIN, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS


Issu de la **Vente**, du **Marketing** ou de la **Technique** et enrichi d'une expérience moyenne de 3-5 ans, **le marché de l'informatique** est aujourd'hui votre terrain d'activité.

Utilisez dès demain votre compétence dans les séquences de coordination, préalables à la commercialisation de nos produits, **Terminaux - Concentrateurs.**

Nous vous laissons l'initiative de nos **argumentaires de vente** et l'élaboration de **solutions** cohérentes au niveau du **Mix Marketing.**

Votre connaissance de l'Anglais est un plus apprécié pour ce poste basé en proche banlieue, facile d'accès - RER.

Le souci d'être efficace !!!
Alors vous êtes des nôtres...

Adressez Curriculum Vitae, photo, sous réf. 5004 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 PARIS qui transmettra:

Le marketing industriel, serait-il demain votre nouveau domaine de compétence ?

Constructeur informatique, *interlocuteur privilégié d'un marché porteur et concurrentiel* - **la communication d'entreprise** - recherche :

RESPONSABLE PRODUCT PLANNING (H/F)

juriste de banque



Banque privée, filiale française d'un groupe implanté dans 40 pays du monde, nous cherchons l'adjoint de notre Responsable du Département Juridique et Contentieux.

Ses missions sont liées au développement et au fonctionnement de la banque :
- *Assistance au département des crédits* en relation fonctionnelle avec les agences : montage des opérations, définition de l'armature juridique de nouvelles prestations. A ce titre, il peut être investi d'une responsabilité pédagogique.
- *Conseil aux différents services de l'entreprise sur l'application* du droit des sociétés et l'introduction des modifications législatives : définition de la forme juridique des nouvelles sociétés filiales, modifications de capital, etc.
- Traitement des relations commerciales conflictuelles : *précontentieux, contentieux.*

27 ans minimum, *vous avez une maîtrise de droit privé et une expérience de généraliste de la fonction juridique bancaire* de 3 ans minimum. La connaissance de l'anglais vous sera demandée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 488/LM, à Catherine de La Roche Saint-André - **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017PARIS.

MEDIA PA



VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE

Le conseil en systèmes d'information

PARIS

Notre structure de conseil a acquis une solide notoriété dans son domaine. Elle a pour interlocuteur les entreprises auprès desquelles vous serez l'expression de notre image. Votre rôle consiste :

- A recueillir des besoins techniques, les comprendre et y répondre rapidement dans le cadre d'un schéma adapté et parfois répétitif. Ces conseils se font lors d'un rendez-vous ou par téléphone avec les services administratifs, informatiques, techniques ou la direction dans le cas de PME.
- A former des groupes pluridisciplinaires sur des techniques nouvelles (séminaires 12 personnes).
- A assurer le suivi et gérer certains clients.

Formation supérieure : Université ou Grande Ecole; vous possédez 2 à 4 ans d'expérience : organisateur, conseiller, de service informatiques, banque de données. Vous réussirez si vous avez le goût pour la formation, la capacité à communiquer, de la maturité, de l'autonomie et le sens du contact.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 27/M à CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 PARIS qui nous les transmettra.

CURRICULUM

Crédit National



Crédit National, principal établissement spécialisé dans le financement des investissements des entreprises recherche un Juriste pour son Département des Contrats.

Il sera chargé de la mise au point des contrats de prêts et de la constitution des garanties. Cette activité implique des contacts avec les entreprises, les banques et les notaires.

Les candidats devront posséder :
- au minimum une maîtrise en Droit,
- *quelques années d'expérience* acquises chez un notaire, un conseil juridique ou dans un *service juridique de banque,*
- des qualités de contact,
- le sens de la rigueur et de l'organisation.

Il est offert une rémunération motivante et des possibilités de progression.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV, indication du *salaire, et photo au*
Crédit National, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45 rue Saint Dominique, 75700 PARIS.

Juriste

DESSEIN

april

OUVRE 3 NOUVELLES AGENCES. EN SEREZ-VOUS LES JEUNES DIRIGEANTS ?

Votre formation : Ingénieur **Electronicien** ou **Electromécanicien.** Un sérieux bagage, qu'une expérience dans la vente de biens d'équipements industriels *aura complété. Pour être vite opérationnel,* vous serez solidement formé et soutenu par des moyens logistiques *puissants.* Le fait d'intégrer le n°1 français de l'automate programmable saura vite donner à «votre affaire» le rayonnement auquel vous pouvez prétendre. *C'est à Paris ou dans le Sud Est de la France* que ces opportunités vous sont proposées. Si ce bref résumé vous donne envie *d'en connaître* les détails, adressez votre lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions *s/réf. 8687 au* Cabinet **ROUBEIX DECISION**, 32 rue des Volontaires, 75015 PARIS.

DESSEIN

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
ETUDES - REALISATION - CO-TRAITANCE

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Paris - France Nord **30 ans mini**

Filiale d'un groupe international producteur de composants électroniques, nous réalisons pour les plus grands noms de l'industrie des ensembles et sous-ensembles électroniques professionnels. Nous recherchons pour *assurer l'interface avec nos clients et pour en conquérir de nouveaux*, un spécialiste de la conclusion de marchés (fourniture et co-traitance) *avec les grandes entreprises. De formation technique - électro mécanique - électronique -*, ce collaborateur aura une large autonomie régionale et bénéficiera de l'appui nécessaire du siège (sud-ouest). Basé à Paris, il devra avoir le poids nécessaire pour s'imposer à des interlocuteurs de haut niveau.

Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 47 63 11 15 *aux heures de bureaux* - Réf. 247.
On peut également adresser son dossier à RHC, 65, avenue de Wagram, 75017 Paris.

CONTESSE

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL 

CÔTE D'AZUR - TRAVAUX PUBLICS

Adjoint chef service matériel

UNE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS RENOMMÉE ET SOLIDEMENT IMPLANTÉE recherche l'Adjoint du Chef de Service *Matériel.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le matériel TP ou débutant si stages intéressants, capable :

- *d'assumer, sur le plan technique et économique, la maintenance d'un parc* de matériel important (entretien préventif et dépannage),
- d'animer les ateliers de mécanique, chaudronnerie, électricité (effectif 80 personnes).

La réussite dans ce poste implique de bonnes compétences techniques alliées à des qualités d'organisateur et d'animateur et à un sens aigu de la gestion.
Elle suppose également le goût du "terrain" et une très forte motivation.

Ecrire sous réf. GO 493 CM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

Filiale d'un groupe industriel international, leader européen dans sa spécialité de biens d'équipement électro-mécanique, nous renforçons notre potentiel technique et recherchons un

Chef du service technique

Attaché au Directeur Technique, il dirigera les bureaux d'études de réalisation des *affaires (adaptation des équipements aux spécifications des clients) et de conception* des produits nouveaux (sous-ensembles mécaniques, tôlerie et charpentes).

Ingénieur généraliste, diplômé à dominante mécanique (AM, INSA, IDN, ENSI...) il possédera une expérience de conduite de bureaux d'études de produits à base mécanique et tôlerie d'au minimum 5 ans.
Il pourra faire la preuve de ses capacités à faire évoluer les hommes, les méthodes et les moyens (connaissance CAO, DAO souhaitables).
Langue allemande appréciée.
Ce poste ouvre des perspectives d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Lieu de travail : proche banlieue sud-ouest.

Ecrire sous réf. GZ 486 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris 

MANNESMANN DEMAG S.A. Division Manutention

recherche

INGENIEUR

Vous avez une solide expérience commerciale et technique dans le domaine des machines électriques et composants mécaniques, électriques, électroniques.

La connaissance de l'allemand et ou de l'anglais sera appréciée.



Adresser nous votre CV avec photo et prétentions à
MANNESMANN DEMAG
75, rue Denis Papin
93505 PANTIN Cedex.

ASSURANCES

X, ECP... et/ou ACTUAIRE

Accroître l'efficacité et développer le département Produits Tarification

Un groupe mutualiste dynamique, performant et en expansion recherche son Chef de Département Produits Tarification.

De formation supérieure, *le titulaire du poste devra impérativement disposer de* 5 à 8 ans d'expérience professionnelle dans l'assurance.

Sa mission de Chef de département au sein de la Direction Technique et Commerciale consistera à établir et mettre en œuvre la politique de la société en matière de produits, tarification, surveillance du portefeuille... (des connaissances en réassurance seraient appréciées).

En fonction de l'expérience le grade de départ se situera au niveau minimum de fondé de pouvoir.
L'importance du groupe et son taux d'expansion offre de très importantes possibilités de développement de carrière ultérieure.

Poste à Paris.
La rémunération annuelle en fonction de l'expérience et de la formation ne saurait être inférieure à 350.000 F. +

Ecrire sous réf. DN 452 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

Valeo **Premier fabricant français d'équipement automobile partenaire reconnu des constructeurs mondiaux 28.000 personnes - CA 12 milliards de francs - 50 % à l'exportation, propose des postes à responsabilités et des carrières évolutives à des Ingénieurs de valeur.**

Deux ingénieurs responsables qualité

- **Un Electronicien** ESE, IEG, ISEP, ayant environ 2 ans d'expérience professionnelle dans un cadre industriel et de bonnes connaissances en couches minces et épaisses et en électronique de mesure.

  Poste : ville vallée de la Loire. **référence PW 402 AM**

- **Un électro-mécanicien** ayant des connaissances en électronique ECP, AM, INSA option électronique, disposant d'environ 2 ans d'une expérience acquise dans l'industrie moderne.

  Poste : ville centre France. **référence RY 403 AM**

Dynamiques, bons techniciens, animateurs et pédagogues, ils seront capables :

- d'animer un service,
- de participer à l'élaboration de l'étude des produits sous l'angle qualité,
- de définir les plans, essais, moyens garantissant la qualité des produits,
- d'assurer les contacts nécessaires avec les fournisseurs et clients,
- d'assurer la gestion économique de la qualité.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

Cabinet Conseils d'Entreprises

recherche pour région Sud,

conseils en droit fiscal

EXPÉRIMENTÉS

Minimum 3 ans de pratique dans administration, cabinet ou entreprise.
Envoyer Curric.-Vitae + photo + lettre manuscrite sous n° 88.301, **PUBLICITE ROGER BLEY**
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra

Dans le cadre de l'expansion de notre département GÉNIE LOGICIEL, nous recherchons

GROUPE SYSECA

ingénieurs informaticiens

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, maîtrise.
De 4 à 5 ans d'expérience.
Désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- traduction de langages
- systèmes d'exploitation (UNIX)
- moniteur temps réel -
- analyseur de complexité
- atelier logiciel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 144 FM à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

A 30 ans prenez la barre d'un centre de distribution

GERVAIS DANONE
Gervais Danone, 7 usines et 4000 personnes en France, 1er producteur mondial de produits laitiers ultra frais.
Qualité, fiabilité et rapidité *trois règles d'or* pour satisfaire chaque jour 1 million de consommateurs.

Diplômés d'Etudes Supérieures

Diplôme ESC, universitaire ou ingénieur en poche, vous avez fait d'emblée le choix d'intégrer une petite structure responsabilisante, donnant libre cours à vos initiatives et à votre personnalité. Aujourd'hui la trentaine, vous avez acquis une expérience de 3-5 ans de la gestion et de l'animation d'une PME ou d'un centre de profit. La compétition quotidienne pour les délais, les résultats, pour maintenir un niveau élevé de motivation de vos équipes, de satisfaction de vos clients... vous avez appris.
Aujourd'hui, être le n° 2 ne vous suffit plus.
La structure Distribution de GERVAIS-DANONE FRANCE, vous propose le challenge de la direction d'un de ses centres de distribution.
Votre mission : distribuer nos produits aux meilleures conditions de coût et de qualité de service, dans le cadre d'un budget défini. Vous serez responsable d'un CA de plusieurs centaines de millions de francs.
Vos moyens : un établissement de 30 à 60 personnes à diriger, des installations adaptées, une gestion de stocks performante.
Vous intégrerez une équipe de professionnels de la distribution mobilisés autour de la valorisation de notre image de qualité du service et des produits.
Votre évolution de carrière est ouverte. Notre Groupe sait donner de la valeur aux talents.

Merci d'adresser votre candidature sous ref. P 9M en précisant votre rémunération actuelle, à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Un groupe industriel français (CA : 3,3Mds FF) fortement implanté à l'étranger recherche un:

Auditeur Interne

Outre l'audit financier et opérationnel dans les filiales du groupe, il lui sera confié par la direction financière, des missions d'assistance.

Ce poste conviendra à un jeune (25-27 ans) candidat de formation Sup de Co + DECS ou équivalent, pratiquant couramment l'anglais et si possible l'allemand, ayant acquis 2 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'audit.

Poste basé à Paris, mais déplacements fréquents à prévoir en France et à l'étranger (Europe, Canada ...).

Contacter Charles Henri-Dumon au 19-44-1-831-0431 ou envoyer sous ref. 1109 votre CV + photo + salaire actuel à Michael Page International, 39-41 Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.

MP
Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - Brussels - New York - Sydney

Consultant chez Ernst & Whinney Conseil

Ernst & Whinney Conseil est l'un des tout premiers réseaux d'Audit et de Conseil avec plus de 24 000 collaborateurs établis dans plus de 75 pays. Le Conseil en organisation connait une forte progression, avec actuellement 2 000 consultants dans le monde. En France, Ernst & Whinney Conseil a trois domaines d'intervention privilégiés : l'organisation comptable, l'organisation générale et l'organisation informatique. Face à nos perspectives de développement, nous souhaitons renforcer notre équipe et recherchons :

Un Auditeur Informatique

chargé de la revue de l'organisation et des procédures des services informatiques, ainsi que de l'analyse d'applications de gestion informatisées. Il pourra intervenir sur des missions élargies de conseil, tel que le diagnostic complet des systèmes d'information de l'entreprise.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une grande ecole de commerce, titulaire du DECS, et justifiant d'une expérience de deux à trois années acquise dans un cabinet d'audit ou au sein du service d'audit interne d'une grande entreprise. Ref. CO58

Un Ingénieur Informaticien débutant

pour concevoir et développer des outils d'aide à l'audit, et participer à des missions variées de conseil en informatique.

Ce poste sera pourvu par un jeune diplômé d'une grande école d'ingénieurs, option informatique, ayant si possible acquis une formation complémentaire de gestion. Réf. CO59

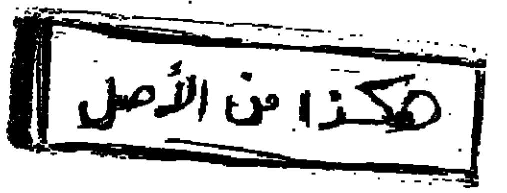
Si en plus de vos connaissances techniques et d'une bonne maîtrise de l'anglais, vous apportez dynamisme, esprit d'equipe et volonté de réussir, alors nous serons heureux de vous accueillir et de vous faire évoluer au sein de notre Cabinet.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence du poste choisi et votre rémunération actuelle, à Philippe Huignard, Partner, Responsable de l'activité de Conseil en Informatique d'ERNST & WHINNEY en France, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 PARIS



Ernst & Whinney Conseil



هكذا من الاصل

Au carrefour de notre technologie, votre créativité...

Constructeur informatique européen, *nous recherchons pour* **une nouvelle gamme de produits** *dans le domaine des* **super-micros** destinés aux grands comptes et aux PME des

Responsables Marketing Ventes

Chargés d'assurer les **annonces et la promotion des produits** auprès des réseaux de vente (France et International). Expérience requise commerciale ou technico-commerciale sur gammes mini-micro ordinateurs. Réf. 5001

Chefs de Produits

Chargés de la définition des composants produit, pour le marché de la **Gestion Transactionnelle** et de la **Bureautique.** Connaissances souhaitées : moniteurs transactionnels - bases de données relationnelles - communication d'entreprise. Réf. 5003

Anglais courant pour les deux postes. Nous sommes basés en proche banlieue (facile d'accès RER).

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence correspondante à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

CHEF PRODUITS GRANDE CONSOMMATION : SI VOUS EN CONNAISSEZ UN RAYON.

On ne vous demande pas forcément de connaître le rayon des produits d'entretien, mais en revanche, celui de la grande consommation pour y avoir tenu, pendant 3 ans au moins, un poste de Chef de Produits. La Société O-Cédar est à votre image : performante, ambitieuse, exigeante. Elle a un faible pour les diplômés d'une école de commerce (option Marketing) et la force nécessaire pour vous proposer un job aux perspectives de développement très intéressantes. L'anglais est indispensable.

Envoyer lettre man., CV, photo et prét. à Christiane Bachelier, O-CEDAR, 10 impasse Guéménée, 75004 PARIS.





DESSEIN

RESPONSABLE DES ÉTUDES MARKETING

Grande Banque de dimension Internationale recherche le Responsable du Service Études Marketing.

Votre mission :

- détecter et analyser les besoins des clients
- explorer les voies de diversification vers de nouveaux modes de distribution
- vérifier l'image qualité de l'entreprise à tous les niveaux de prestations rendues
- s'assurer du suivi des propositions d'action émanant des études.

Membre de la Direction du Développement, votre poste vous conduira à des responsabilités stratégiques.

Votre profil :

- diplômé HEC, ESSEC, ESC.
- âgé de 32 ans minimum
- justifiant d'une solide expérience d'Études Marketing et de Chef de Produits acquise dans une société de produits de grande consommation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 53345 (mentionnée sur l'enveloppe) à Deb's
140, rue de Courcelles 75017 Paris qui transmettra.

«Informatique et Communication d'Entreprise» (ICE)

Cap sur Blue green...

Des postes aux couleurs du défi sur le marché de l'informatique et de la bureautique distribuées...

Ingénieurs de logiciels d'application



Photo de P. Plisson

- Concevez, développez, maintenez des applications *ouvertes et évolutives dans le domaine* de l'I.C.E. (bureautique, télématique et informatique).
- Valorisez votre potentiel technique :
- GCOS7/TDS/IDS/COBOL
- MS - DOS/PASCAL
- CTOS/PASCAL.

Sur nos matériels Questar 400, Bull Micral 30 et DPS 7, articulés autour de l'architecture DSA.

Merci *d'envoyer votre candidature s/réf.* 412/M à :

Annie BENYAYA
BULL S.A.
PR 0G007C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20.

Bull

3 M filiale française d'un important groupe américain, aux activités diversifiées de production et de vente, recherche pour son Service Technique Européen «SCOTCH-BRITE INDUSTRIEL»



Généraliste ou mécanique ou chimie industrielle

*Responsable de la formation produit des vendeurs européens, il a aussi un rôle d'assistance technique en **CLIENTELE** (réponses aux questions et démonstrations) et en **LABORATOIRE** (essais d'échantillons, analyses comparatives de produits, recherche et développement de nouvelles applications). Homme de contact et pédagogue vous savez convaincre. Ce poste basé à Beauchamp (95) et à Rueil (92) en 1987, nécessite des déplacements en Europe et une parfaite connaissance de l'anglais (l'allemand serait souhaitable également). Une première expérience est appréciée. débutant accepté. Adresser CV, photo et prétentions à Monique GERMAND sous réf. : MMG/68, à 3 M FRANCE, Bd de l'Oise Division des Ressources Humaines, 95006 Cergy-Pontoise Cédex.*

3M

media system

GEO Ça m'intéresse prima Femme Actuelle Télé Loisirs

Filiale d'un groupe international, PRISMA PRESSE est devenu en quelques années l'un des leaders de la presse à magazine et cherche à renforcer ses structures de management en recrutant

➔ JEUNES DIPLOMES (HEC, Sup. de Co)

Persuadés que la formation des hommes est la clé du succès, nous souhaitons intégrer de jeunes diplômés à notre développement en leur assurant une initiation progressive aux différentes fonctions d'un groupe de presse.

Au terme d'un stage de deux ans environ qui vous mettra en relation avec les différents services (rédactions, marketing, gestion, planification...) vous vous verrez confier une véritable responsabilité opérationnelle.

Vous avez une formation supérieure (HEC, Sup. de Co. Sciences Po...) et une première expérience de l'entreprise.

Vous êtes motivé autant par le désir d'apprendre que par celui de prendre des responsabilités.

Vous avez une mentalité de manager, mais vous ne reculez pas devant les tâches quotidiennes.

Si cette perspective vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature avec la référence DIP à

PRISMA PRESSE - *Direction du Personnel - 6 rue Daru - 75008 Paris.*

➔ ATTACHE(E)S de DIRECTION

Au sein de la Direction Générale, vous serez chargé(e) de missions variées d'études et de coordination, en relation avec toutes les *fonctions de l'entreprise.*

Pour une personnalité de valeur, associant rigueur et ouverture d'esprit, ce poste fonctionnel et polyvalent doit déboucher à moyen terme vers une responsabilité opérationnelle.

Vous avez une formation supérieure (niveau HEC, Sup. de Co) et une véritable expérience professionnelle dans la presse. *Vous parlez couramment l'anglais ou l'allemand.*

Si cette perspective vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature avec la référence ATT à

PRISMA PRESSE - Direction du Personnel - 6 rue Daru - 75008 Paris

JOURDEF

UNE GRANDE BANQUE PARISIENNE



JURISTE-CONSULTANT

Vous avez :

- le statut cadre,
- une formation (minimum maîtrise) en droit civil, commercial et bancaire,
- une expérience de plusieurs années dans les services juridiques d'une banque ou d'un établissement financier.

Vous serez chargé :

- d'assister et conseiller, informer et former nos services du siège et notre réseau d'agences,
- d'assurer les relations avec notre clientèle, nos confrères et les organismes juridiques et professionnels externes.

Nous vous offrons :

- *une certaine autonomie dans le suivi de nos dossiers,*
- une grande variété dans votre travail,
- une évolution de votre fonction (selon *votre réussite à ce poste) au sein de* notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, *sous la référence 4129, à*



9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'UN DES TOUT PREMIERS CABINETS D'AUDIT FRANCAIS

CORRESPONDANT DE L'UN DES "BIG EIGHT"

recherche pour faire face au développement de ses

BUREAUX DE PARIS, LYON, LILLE, MARSEILLE, STRASBOURG, COGNAC, NICE, METZ

auditeur assistant

Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale (ou équivalent), vous avez une première expérience d'un à deux ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable et vous souhaitez faire évoluer votre carrière dans un grand Cabinet.

Nous vous offrons :
- une formation accélérée à nos méthodes d'audit,
- une intégration au sein d'équipes variées intervenant auprès d'entreprises de toutes tailles, nationales et internationales,
- des possibilités de développement de carrière en assumant rapidement des responsabilités de Chef de Mission.

Des déplacements sont à prévoir.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions, à :
Christine Schwarz
56, rue de Ponthieu 75008 Paris

Monsanto
INGENIEUR DES VENTES

MONSANTO est un des grands groupes internationaux qui opère dans différents domaines : agriculture, chimie, électronique, matières plastiques, pharmacie, etc... Il occupe sur ses marchés une position forte et reconnue.

En France, le directeur de la division matières plastiques, résines et plastifiants désire renforcer son équipe avec un Ingénieur des Ventes. Le titulaire de ce poste est non seulement responsable du développement du volume d'affaires avec une clientèle industrielle de transformateurs de matières plastiques, mais également de la rentabilité de sa ligne de produits. Il formule des propositions et préconise les actions permettant d'améliorer la qualité des relations fournisseurs/clients.

Nous souhaitons rencontrer de préférence un ingénieur, ou un diplômé de l'enseignement commercial supérieur ayant une première expérience professionnelle (5/7 ans environ) dans la vente de produits consommables à l'industrie. La connaissance des matières plastiques sera très appréciée. Il maîtrise correctement la langue anglaise. Mobile et disponible, il peut voyager (déplacements de courte *durée) sur l'ensemble du territoire.*

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 4/020 AF à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

CIBA CORNING
LEADER DANS SON ACTIVITÉ

recherche

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION SON

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

sous l'autorité du directeur général :
- Il prendra en charge toutes les questions administratives et logistiques, concernant l'activité commerciale de la zone Europe du Sud ;
- Il contrôlera la gestion des stocks et le réseau de distribution ;
- Il assumera un rôle de représentation au niveau international ;
- Il assurera l'encadrement d'un groupe de quinze personnes environ.

Nous confierons ce poste à un diplômé école commerciale ou universitaire d'environ 35 ans (possédant si possible un DECS) et ayant déjà acquis une expérience équivalente.

Une excellente pratique de la langue anglaise est indispensable.

Une évolution de carrière est envisageable au sein de la société.

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.v. + photo à :
CIBA CORNING DIAGNOSTICS S.A.
service du personnel
B.P. 78, 11, chemin de Ronde, 78110 Le Vésinet.

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes

recherche

UN(E) ATTACHÉ(E) D'ADMINISTRATION

expérimenté (e) pour assister les responsables de son *département contrôle d'activité.*
Une formation juridique (licence ou équivalent) *accompagnée de bonnes connaissances dans le domaine de* la comptabilité serait appréciée.

Adresser toute candidature accompagnée d'un C.V. et de la rémunération souhaitée au
Secrétaire général de la CNCC
8, rue de l'Amiral-Coligny. 75001 Paris.

BANQUE PRIVÉE FRANÇAISE

recherche

COLLABORATEUR (H. ou F.)

(22/30 ans) pour renforcer son SECRÉTARIAT des ENGAGEMENTS
Le candidat recherché a une formation

SUPÉRIEURE JURIDIQUE ou NOTARIALE

Une première expérience professionnelle de la rédaction d'actes dans une banque ou une étude de notaire serait appréciée. Candidature à adresser à O.S.P. – en rappelant la réf. « D »
64, rue La Boétie, Paris-8ᵉ qui transmettra.

AUDI-ANNONCES rech. pour Paris CCIAL H/F. en PUB. Formation assurée. Rémunér. proport. au résultat. Ecrire C.V. + photo. 75, fbg St-Antoine, 75011 PARIS.

CREATIF, DYNAMIQUE ET DIPLOMÉ (HEC, ESSEC...). Etudiant et président d'une société de services recherche collaborateur (risques partagés) pour création et lancement d'une entreprise sur marché porteur.
Nombreux atouts.
Merci d'adresser C.V. - U.S.E.
15, av. Raymond-Poincaré
75116 PARIS
ou téléphoner au 45-53-26-54.

Société spécialisée dans la fourniture de pièces de rechange de marque (15 pers. - C.A. 15.000.000 F) recherche

UN COLLABORATEUR CADRE

35 ans env. ayant quelques années d'expér. dans la pièce de rechange manutention/T.P. de diffusion nationale
Cet homme de marketing devra dans un premier temps définir puis conduire et contrôler les politiques de produits et prix ainsi que la gestion des stocks
Poste évolutif pouvant aboutir à la direction effective *de la société*
Rémunération : 200.000 F

Env. lettre manuscr. et C.V. à B. Dumortier 4, rue Bougainville 91170 Viry-Châtillon.

Important Organisme de Recherche recrute pour son Département du Personnel, un

JEUNE CADRE

pour participer à la gestion des carrières - Titulaire d'une Maîtrise de Droit - DESS - Doctorat ou équivalent. Quelques années d'expérience similaire souhaitées, de préférence dans une grande entreprise.
Poste basé à Paris Ouest

Env. C.V. sous réf. 6.991 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra. 75001 Paris, qui tr.

COHABITER AVEC LES TECHNIQUES DE POINTE

Pour renforcer son équipe, le département Recherche et Développement d'une société de services située en proche banlieue Sud-Est recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES H./F.

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats ont acquis, de préférence, une expér. de 2 ans dans l'un des domaines suivants :
- I.A. appliquée à la maintenance ;
- édition électronique ;
- E.A.O.

La connaissance des méthodes ou outils tels que MERISE, ORACLE... constituera un atout. Motivés par la fonction, ils auront pour ambition d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein de la Société

Merci d'adr. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions *s/réf.* 2.291 à Levi-Tournay Assocm. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui transmettra).

Atelier graphisme Paris rech. jeune collaboratrice ayant sens artistique pour relations publiques secrétariat - suivi des travaux Ecrire avec C.V. ss nº 7.289 LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CHEF DU PERSONNEL PARIS

Au sein de notre groupe industriel, il a la responsabilité de l'ensemble de la gestion du personnel du Siège Social et *des Agences Commerciales*
Il devra également consolider les données sociales de l'ensemble de la société (840 personnes)
Il est rattaché au Secrétaire Général
Une expérience de plusieurs années dans la fonction et une bonne connaissance des questions sociales sont nécessaires
Adresser lettre manuscrite, C.V. + prétentions sous nº 40.079, HAVAS CONTACT. 1, place du Palais-Royal 75001 Paris, qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION cherche

EXPERT EN CERCLE DE QUALITÉ

Ecrire sous le nº 7,267 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

Le Groupe des Ciments Français, CA consolidé de 4,6 milliards de Francs, 5 400 personnes, a su dans un environnement difficile et tout en restant fidèle à sa vocation de base, développer de nouvelles activités. Le Groupe par ses nombreuses filiales en France et à l'étranger, est actuellement présent dans plusieurs secteurs (ciments, bétons, granulats, matières minérales pour l'Industrie et l'Agriculture, produits chimiques, élimination de déchets, instruments de mesure...).

Dans ce contexte très évolutif, plusieurs collaborateurs sont recherchés pour son Centre Industriel et Technique de GUERVILLE (4 km de Mantes-la-Jolie).

Ingénieur automatisme-robotique H/F

Référence 73828/M

Il dirigera une équipe dont l'objectif est de faire progresser, à partir d'un niveau général déjà très élevé l'instrumentation et la robotisation des installations. Il *concevra et mettra au point des ENSEMBLES DE ROBOTS ORIGINAUX DE MESURES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DEVANT TRAVAILLER "ON LINE" SUR* DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION, en organisera et coordonnera la réalisation avec le concours de sous-traitants, les mettra en place dans les unités du groupe, en assurera la diffusion dans des secteurs connexes. Ce poste convient à un ingénieur ayant quelques années d'expérience dans ce domaine, connaissances acquises de préférence dans l'Industrie Chimique ou dans une Industrie similaire.

Ingénieur chimiste "chimie Minérale" H/F

Référence 73829/M

Il sera intégré dans une équipe de 10 personnes ayant pour vocation les études chimiques destinées à améliorer le fonctionnement des installations, à assurer la caractérisation des matières premières et des produits finis, à contribuer au développement de produits et de procédés nouveaux. Maîtrisant les techniques les plus variées de la chimie hétérogène, il sera spécialement chargé des études de chimie des ciments et des matériaux à base de ciment. Ce poste convient à un ingénieur éventuellement débutant. *Une expérience dans la recherche serait appréciée.*

Ingénieur chimiste "Chimie Organique" H/F

Référence 73830/M

Il animera une équipe de quelques personnes chargées d'études sur les applications des composés organiques dans des domaines aussi variés que les adjuvants *du béton, les combustibles de substitution ou les agents de mouture. Ces études seront orientées vers le développement de nouveaux procédés ou produits.* Ce poste convient à un ingénieur ayant une bonne maîtrise des techniques les plus récentes d'analyses utilisées en chimie organique. Des connaissances dans le domaine des macro-molécules ou des tensio actifs constituent un atout. Une expérience de 3 à 5 ans dans un laboratoire d'application ou de recherche est indispensable.

Ingénieur béton H/F

Référence 73831/M

Il traitera les affaires technico-commerciales et assurera leur suivi au laboratoire et sur le chantier. Il sera l'interlocuteur privilégié des utilisateurs du béton et leur proposera les services du laboratoire. Pour cela, une bonne connaissance de toutes les applications du ciment est nécessaire, en particulier dans le domaine du matériau béton et l'utilisation des adjuvants. Une expérience de chantier est souhaitée. Ce poste convient à un ingénieur E.T.P., ou similaire ayant 3 à 5 ans d'expérience soit dans le domaine des travaux publics, soit dans le domaine du bâtiment.

Pour chacun de ces 4 postes, l'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité. Intéressantes perspectives d'évolution de carrière (autres spécialités, autres fonctions dans le cadre du Centre Technique ou d'activités opérationnelles dans le Groupe).

Le responsable de la documentation technique du groupe H/F

Référence 73832/M

Le Groupe dispose actuellement d'une base de documentation de grande valeur. A partir de l'organisation existante, il aura pour mission de répondre aux objectifs généraux du groupe :
- Actualiser la base documentaire pour couvrir l'ensemble des activités techniques anciennes et nouvelles du Groupe,
- Mettre en œuvre les moyens informatiques nécessaires à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information (constitution et/ou utilisation de banques de données françaises et étrangères, accès au minitel...).
- être à l'écoute des utilisateurs, les sensibiliser pour en faire des participants actifs (formalisation des demandes, apports et échanges d'informations...).

Le domaine à couvrir s'étend de la chimie minérale de base aux applications du béton en passant par le Génie Civil et la construction mécanique et électrique. Ce poste convient à un ingénieur ayant été sensibilisé à l'importance de la documentation au travers d'une expérience industrielle et l'ayant pratiquée pendant quelques années dans un organisme important. Pour ce poste, la connaissance de l'anglais et de l'allemand sont indispensables, celle du russe serait appréciée.

sélé CEGOS

Pour tous ces postes, le lieu de travail se situe au centre Technique de Guerville (4 km de Mantes la Jolie).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous la référence choisie à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE, Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC JOURLET

Important Constructeur Informatique, nos résultats et nos capacités de mutation confirment la **qualité** de nos **produits.**
Vers une nouvelle croissance, chez nous, chacun s'engage personnellement sur la *qualité pour satisfaire nos clients.*
Pourquoi pas Vous ?
Pour répondre à l'enjeu industriel et commercial de l'informatique mondiale, demain, devenez notre **Chef de Service Qualité Logiciel**

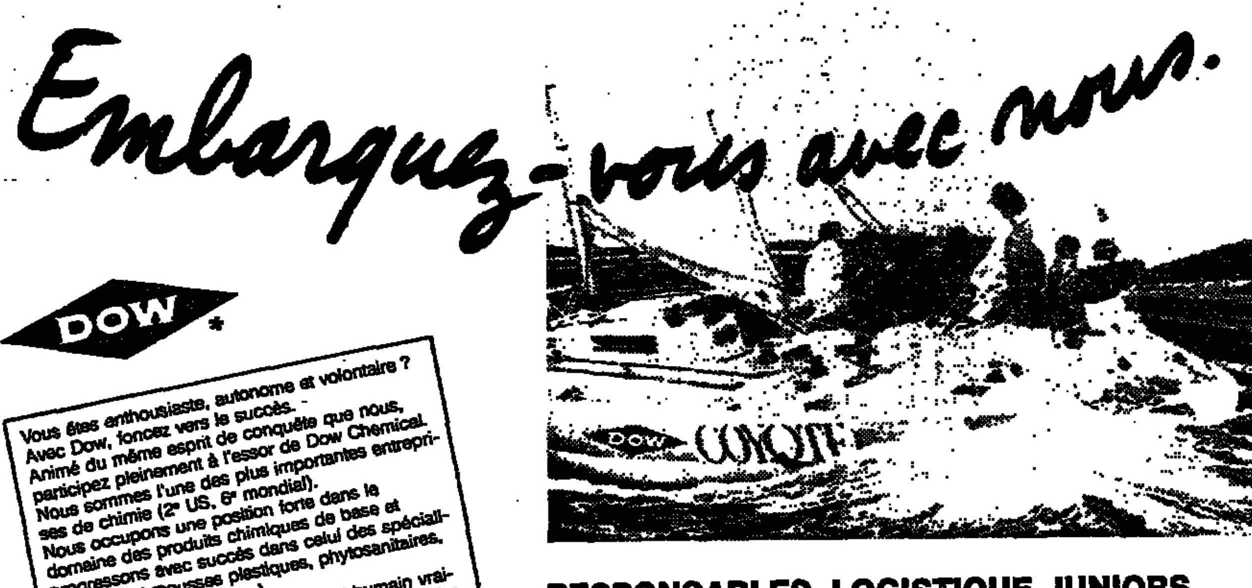
CHEF DE SERVICE QUALITE LOGICIEL H/F

De grande autonomie technique, votre mission recouvre :
- la gestion et l'encadrement d'une équipe d'Ingénieurs Qualité,
- la conduite d'actions Qualité (audit, suivi de projet, méthodologie),
- la définition de Standards de Qualité,
- l'Assistance et le Conseil auprès des autres services techniques opérationnels.

Vous serez rattaché(e) au Directeur de l'Assurance Qualité de la Société.
Ingénieur Grande Ecole ou Université, vous avez déjà exercé des fonctions analogues et/ou tenu des responsabilités dans la conception, le développement, la maintenance des logiciels.
En tant que professionnel de ces domaines, vous maîtrisez la gestion de projets et vous savez encadrer une équipe performante.
Des responsabilités à la mesure de vos ambitions ?
Adressez nous dès maintenant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 5007 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

DOW vainqueur course Edhec 1986 en classe 1-2-3-4, (temps réel et temps compensé).





Vous êtes enthousiaste, autonome et volontaire ?
Avec Dow, foncez vers le succès.
Animé du même esprit de conquête que nous, participez pleinement à l'essor de Dow Chemical.
Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de chimie (2ᵉ US, 6ᵉ mondial).
Nous occupons une position forte dans le domaine des produits chimiques de base et progressons avec succès dans celui des spécialités (films et mousses plastiques, phytosanitaires, composites, pharmacie...).
Vous découvrirez un environnement humain vraiment stimulant : structures souples, rapports informels, équipes jeunes et motivées.
La mobilité géographique et fonctionnelle vous plaît et vous pratiquez bien l'anglais pour évoluer à l'aise dans un milieu très international. Comme tous nos managers d'aujourd'hui l'ont fait hier, prenez maintenant différentes responsabilités-clefs dans notre organisation.

RESPONSABLES LOGISTIQUE JUNIORS

Diplômés de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou formation universitaire) vous êtes débutants ou avez 2 à 3 ans d'expérience dans la logistique, les achats, la gestion des stocks, les transports ou le planning.

Vous prendrez rapidement des responsabilités en milieu industriel sur un site de production ou au siège.

Ecrivez-nous en précisant la référence R.L. DOW CHEMICAL FRANCE Relations Humaines, Parc de Sophia Antipolis, BP 31, 06561 VALBONNE CEDEX. Tél. : 93.33.91.02. (93.95.62.00. à partir du 20 Mai).

* DOW Marque déposée: The Dow Chemical Company.

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON
65.000 HABITANTS (HAUTS-DE-SEINE)

recrute

pour assurer la Direction de son service

Action sociale
(Crèches, famille, 3ᵉ âge)

UN D.S.A. ou ATTACHÉ

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de 2ᵉ cycle.

Adresser C.V. + photo à M. le Maire
Hôtel-de-Ville, Service du personnel
13, boulevard Foch
92501 Rueil-Malmaison Cedex.

BANQUE INTERNATIONALE à PARIS

recherche pour son **Département Juridique**

JURISTE

- Niveau DES.
- 3 à 5 années d'expérience minimum dans une banque à activité internationale indispensables.
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise exigée.

Rémunération intéressante
en fonction de l'expérience acquise.

Envoyer c.v. et prétentions sous nº 7 262 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS



SERVICE & DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou UNIVERSITAIRES
ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, etc.

Pour assurer des développements en
- Logiciels de base.
- Logiciels d'application temps réel.
- Télécom., réseaux.
- CAO, CFAO, IA.

Des postes systèmes sont à pourvoir.
Pour tous les postes : 0 à 3 ans d'expérience.

Ecrire à : S.D.I. 78-80, avenue Gallieni tour Gallieni I – 93174 BAGNOLET CEDEX. Téléphone : 43-60-13-54 ou 13-55.

La faculté d'Etudes culturelles européennes : The American College in Paris accepte actuellement les candidatures pour un poste de *conférencier à mi-temps en philosophie* - antique au moderne. Les candidats doivent pouvoir *enseigner en anglais* des cours sur l'Histoire de la philosophie, Platon et Aristote, l'Herméneutique ou la philosophie française contemporaine. Les *demandes* peuvent être adressés, avant le 30 mai 1986, au professeur *Petermichael Von Bauwerf* The American College in Paris 31, av. Bosquet, 75007 Paris.

Important Bureau d'Etudes Economique recherche INGÉNIEUR ÉCONOMISTE Formation Grandes Écoles, quelques années d'expérence connaissant informatique. Ecrire sous le n° 7.259 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

A.G.F
RÉSEAU B.F. (600 personnes ; C.A. 85 + 20 %)

recherche

JEUNE TITULAIRE
d'un DUT, 21 ans minimum, désirant à terme accéder à un poste de responsabilité.

Le candidat(e) devra être apte à prendre en charge un certain nombre de dossiers selon sa spécialisation :
- Mise en place de l'informatique dans la force de vente ;
- Création et redéfinition des documents à usage commercial ;
- Création de produits adaptés aux besoins du marché.

Ecrire avec c.v. à R. DOURNES, 1, rue Louis-Blanc, Paris-10°.

A.G.F.
RÉSEAU B.F. (600 personnes ; C.A. 85 + 20 %)

recherche *pour renforcer son équipe* FORMATION ET COMMUNICATION

3 JEUNES DIPLOMÉS(ÉES)
Niveau études supérieures avec formation soit : *Assurances ou environnement* (placements, économie, juridique). *Soit :* marketing et techniques de commercialisation.

Les titulaires du poste devront mettre en place les supports et le programme de formation puis animer les stages se déroulant *au siège parisien.*

Ecrire avec c.v. à R. DOURNES 1, *rue Louis-Blanc, Paris-10°.*

SOCIÉTÉ DE PRESSE recrute

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION/ MISE EN PAGE
Adr. C.V. et prétentions à Mme LE GALL 10, r. Danielle-Casanova 75002 PARIS.

secrétaires

INSTITUT DE RECHERCHES recrute

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
pour service documentation

Affectation à Paris, puis à Montpellier à partir mi-87
- Expér. similaire souhaitée.
- Bonne présentation.
- Ordre et méthode.
- Connaissances en anglais.
- Connaissance de l'utilisation d'un terminal informatique (saisie et interrogation).

Ecrire avec C.V. à IRCA 42, rue Schaffer. 75116 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur civil techniques forestières ENIFEF-LES-BARRES 23 ans, libéré obligations militaires, permis BC *cherche premier emploi,* région indifférente. Ecr. jd/411 SNP (BP 907) 76023 ROUENCEDEX.

H. 37 ans. Exp. suivi administratif export (parfums et cosmétiques) *sur Extrême-Orient. Jap.* et angl. courants ch. poste ASSISTANT CHEF DE ZONE. *Ecrire sous le n° 0.678* LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Professionnelle de l'animation et de la gestion culturelles, de *l'associatif* international, du mécénat, expérience et savoir-faire, présence et personnalité, *tact et autorité, références sur* demande, prête à assumer nouveau challenge avec enthou*siasme, ardeur et competence* Ecrire sous le n° 5.894 LE MONDE PUBLICITÉ *5, rue de Monttessuy, Paris-7°.*

J.H. 27 ans, dipl. américain de *marketing* (UCLA), DEA de droit, anglais courant, expér. PME. Disponible immédiate*ment. étudie* toutes propositions de postes à respons. Ecrire sous le n° 0.680 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy. Paris-7°.

Assistante export (BTS tril. angl., all.) + 7 ans exp. com. int. recherche poste S.V.E. ex*port ou dir. gén. Disp. rap.* Ecrire sous le n° 0.672 LE MONDE PUBLICITÉ *5, rue de Monttessuy, Paris-7°.*

JEUNE FEMME

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION MAQUETTISTE - FABRICATION
organisée et très efficace, aimant « la belle ouvrage ». 10 ans d'expérience professionnelle, étudie toutes propositions presse ou édition Ecrire sous le n° 663 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Je suis actuellement en stage F.P.A. D'AGENT TECHNIQUE AUTOMATICIEN NIVEAU IV afin de valider sur le terrain mes connaissances en MICRO-PROCESSEURS, ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE AUTOMATE PROGRAMMABLE Je cherche une période d'application en entreprise DU 20 MAI AU 27 JUIN 86 Merci de me contacter au 38-59-31-46 Poste 414 ou 439 aucune rémunération n'est à envisager.

J.H., 33 ans - Doctorats de psychopathologie, d'anthropologie et des sciences politiques (relations intern.), arabe, allemand courants. Plusieurs livres parus. Exp. : marketing, journalisme, étudierait toutes propositions M. Chebel 1. rue du Roi-Doré, 75003 PARIS.

Bilingue *français - hongrois ch.* place commerce ou tourisme Téléphone : 37-83-75-39.

DESS Traduction ESIT 32 ans, tril. arabe. angl. (9 ans expér.) *ch. situation : presse, domaine* international. R.P., étud. ttes propositions. *Ecrire sous le n° 7.288* LE MONDE PUBLICITÉ 5. rue de Monttessuy, Paris-7°.

J.H. 26 ans, diplômé Sciences Po (SP) licencié en droit, 2 ans *de banque ch. à Paris, 2° poste* valorisant. Profil : chargé d'études, montage et gestion de *dossiers. Tous secteurs* Pas de démarchage Ecrire sous le n° 7.265 M LE MONDE PUBLICITÉ 5. rue de Monttessuy, Paris-7°.

Secrétaire français, allemand, anglais depuis 6 ans en R.F.A. dans le domaine spatial, à la re*cherche de la motivation,* des responsabilités, de l'indépendance et de nouvelles connais*sances dans le travail. Aucune préférence* de pays, grande disponibilité, aime voyager, dis*crète, très bonne présentation* Tél. 1949-89-551707-58 (bureau) ou 1949-89-760-98 11 *(Privé).*

DAME, CINQUANTAINE, MODERNE SECRÉTAIRE-DACTYLO ASSISTANTE Libre. Tél. : 43-57-73-33.

travail à domicile

Je frappe thèses, mémoires, manuscrits, travail rapide et soigné. Tél. : 48-85-69-69.

Artisane effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

formation professionnelle

UNIVERSITE DE PARIS X NANTERRE
CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE
STAGES 1986-1987

DESS BASES DE DONNEES ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION
Stage annuel
– Formation de gestionnaires de données

•••

LICENCE EN DROIT - DECENTRALISATION
Diplôme d'Etat aménagé pour la gestion des collectivités territoriales
– stage annuel

CADRE COMMERCIAL
Stage (220 h) - Licence de technologie (440 h)
Licence d'Etat de Sciences Economiques (720 h)
– métiers du marketing et de la vente

CREATION D'ENTREPRISE
Stage (220 h) - Licence de technologie (440 h)
Licence d'Etat de Sciences Economiques (720 h)
– création, reprise, gestion de PME

•••

*CONCEPTEUR MEDIATIQUE
Stage annuel (800 h +)
– chefs de projet et réalisateurs de produits de communication interactifs

*DECISION & IMPLANTATION INFORMATIQUES PETITS & MOYENS UTILISATEURS
Stage annuel (1200 h)

*ANALYSTE UNIX
Stage annuel (1200 h)
Système d'exploitation UNIX - PASCAL - LANGAGE C - APPELS SYSTEME - BASE DE DONNEES - Réseau et relationnelle - atome et informix

*CHEF DE PROJET - COMMERCE INTERNATIONAL
3 stages combinables par trimestre
– Formation de Cadre-Export

*GESTION DES ENTREPRISES DE TOURISME
Stage annuel

*GESTION DES SECTEURS COOPERATIF, MUTUALISTE, ASSOCIATIF
Stage annuel
– Responsables d'institutions de l'Economie Sociale

•••

ASSISTANT DE GESTION BUREAUTIQUE
Niveau BAC ou équivalent - Expérience professionnelle
2 stages combinables par semestre

ANGLAIS GENERAL
Cours hebdomadaires et stages intensifs

•••

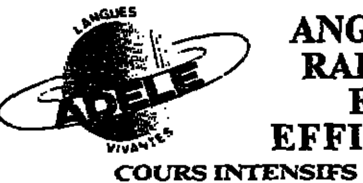
* Formations débouchant sur des licences de technologie de l'Université de PARIS X
Admission DEUG ou 26 ans d'âge et 6 ans d'expérience professionnelle ou diplôme BAC + 1 et 4 ans d'expérience professionnelle

Renseignements et inscriptions :
CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE
Université de Paris X - Nanterre
200, avenue de la République (Bât. G)
92001 NANTERRE CEDEX
Téléphone : 47.25.92.34 postes 864-866-896

INSTITUT PORTUAIRE
TRANSPORT/EXPORT
Deux formations pour des métiers qui bougent
CESTIP/CESTEX
niveau 3ème cycle
du 6 Octobre 1986 au 30 Juin 1987
I.P.E.R. I.P.E.X. 1, rue E. Zola 76600 LE HAVRE
ipex
INSTITUT POUR L'EXPORTATION

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !

DEVENEZ ANALYSTE PROGRAMMEUR
STAGE sur IBM 38 & périphériques
NIVEAU REQUIS : BAC GESTION SCIENTIFIQUE OU ÉQUIVALENT
Meilleure garantie : notre image de marque auprès des employeurs
Un exceptionnel parc disponible pour la formation + 70% de *pratique*. Durée + 742h. Crédit étudiant.
Cours du jour et du soir - Gestion Comptable
Anglais Informatique - PARIS - NANTES - LYON.
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
65, rue de Turbigo - 75003 Paris - Tél. 16(1)42.74.33.28



ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE
COURS INTENSIFS
non-stop, toute l'année
1 à 4 semaines
9 H-13 H
– ANGLAIS COURANT
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »
1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
Face gare Saint-Lazare. - Tél. : 45-22-51-18.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS X
200, av. de la République, NANTERRE, communique

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
un stage intensif de français vous est proposé du *09 au 28 juin 1986.*

Programme : 6 h de cours chaque jour sauf samedi et dimanche. Possibilité d'activités culturelles les samedis.

Tarif : 1.600 F.

Inscriptions : du 15 au 30 mai 1986, bât. A, salle A 106 aux heures de bureau.

Téléphone : 47-25-92-34, poste 535

RER : Nanterre Université
Train : ligne Saint-Lazare.

L'immobilier

appartements ventes

7° arrdt
ST-DOMINIQUE 47-03-32-31
MAISONNETTE, JARD.

8° arrdt
VILLIERS
Imm. stand., 3 P., 60 m², 4° ét., asc. Prix : 780.000 F MATIMO 42-72-33-26.

12° arrdt
M° PTE-DORÉE. Près Bois Vincennes, maison bourgeoise, 7 P., cuis., tt cft, 170 m², garage, jardin, terrasse, *except.* 2.380.000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

14° arrdt
ALÉSIA
MAISON ATELIER D'ARTISTE 250 m², 5 chbres, 3 s. de bains état exceptionnel. Agence s'abstenir. Tél. 42-94-03-42.

PRÈS PARC MONTSOURIS RECENT 8° ETAGE, VUE Liv. dble, 2 chbres, état neuf park. 1.200.000 - 45-32-66-10.

16° arrdt
PRÈS FOCH
2 PIÈCES, charme, soleil, bel imm. 950.000 - IMMOCOM Téléphone : 47-27-84-76.

DAUPHINE - LANNES 7° étage. Vue exceptionnelle sur Bois de Boulogne, dble liv., 2 chbres, soleil, 1.750.000 F INTER URBIS 45-63-17-77.

18° arrdt
2 Pièces, cft. 192.000 F.
3 Pièces, cft. 313.000 F.
Studio récent, standing terrasse sur jardin. 318.000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

78-Yvelines
VERSAILLES
STUDIO, 2 P. ET 3 P.
Parking, sous-sol
PRÊT CONVENTIONNÉ
Renseignements et vente VILLA EXELMANS 5 ter, rue Exelmans 78000 VERSAILLES bureau de vente ouvert samedi, dimanche, jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h.
COMMERCIALISATION : LES LOSANGES
Téléphone : 45-22-22-22.

92 Hauts-de-Seine
Neuilly-Roule sur verdure, séjour double + chambre tt cft, calme, parking, location 1 300 000 F, 45-74-73-77.

SÈVRES (Près gare) Séj., 3 chbres, 2 bains, 105 m² 3° étage, terrasse, 40 m² Vue imprenable, 3 parkings GARBI 45-67-22-88.

94 Val-de-Marne
Créteil centre, studio, 40 m², tout confort, imm. 68, parking, *verdure,* tennis. 240.000 F. Téléphone : 43-22-71-21.

LA VARENNE, 3' RER, SÉJOUR 2 chbres, poss. 3, 2 sanitaires, 2 parkings. AG. RAOUL 48-83-06-07.

Province
64 - BIARRITZ
DANS TR. BELLE DEMEURE « ANGLO-NORMANDE XIX° » R.-de-ch. : 280 m² habit. grand hall, voutes grandes chambres, bains DÉCORATION SOMPTUEUSE terrasse vitrée, jard. : 1.200 m² paysage + STUDIO indép. Prox. Centre, plages, golf Px 1.650.000 F (expertisée 1.750.000 F). 60-14-33-68 (Bur.) au 60-11-22-32.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une do*cumentation sur la revue spé*cialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les *Français avec ou sans diplôme.* Demandez une documentation sur la revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES (C 16)* B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

capitaux propositions commerciales

ENTREPRISE COURS PAR CORRESPONDANCE 30 ans d'activité méthodes exclusives offre association active à partenaire sérieux disposant capitaux et bureau Paris Bonne rentabilité prouvée *Téléphone : 28-60-96-47.*

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.
Collaborateur du journal VEND ALFA ROMEO SPRINT GT 9 ch. *Coupe Bertone, gris métallisé* intérieur cuir bordeaux Année 1966. 125.000 km. *Freins refaits à neuf* BON ÉTAT GÉNÉRAL PRIX : 21.000 F *Contacter BRUNO* au 42-61-08-64.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT *chez notaire* 48-73-20-67, même le soir.

SERGE KAYSER
CONSEIL IMMOBILIER RECHERCHE A *PARIS* 4°, 5°, 6°, 7°, 14° arrdt appartements et maisons classique ou original
43-29-60-60
ESTIMATION GRATUITE.

DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES ET HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION - 48-24-33-33.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle *française* et étrangère apparts et hôtels Part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux *PAIE* COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

ARCHITECTE
Ch. hôtel part. ou appart. à partir de 500 m². Gd stand. Neuilly ou Paris XVI° pour clientèle étrangère.
MAHALLAWI T. *46-02-87-75*

locations non meublées offres

Région parisienne
SAINT-DENIS
M° Basilique dans immeuble *de standing* 110 m² emplac. 1° ordre conviendrait à médecin dentiste ou profession libérale Bail neuf Ecrire sous le n° 6.893 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS. Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

Pour l'ensemble du personnel cadres et employés grande sté française électronique rech. appts, studios 2 à 8 pièces ou villas Paris et environs 45-03-30-33, 9 h 30 à 19 h.

Région parisienne
Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-68 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris
SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

immeubles

J.-M. CLEMENT ach. cpt tous IMMEUB. dans Paris, 111, av. *V.-Hugo,* 75116 45-53-60-36.

hôtels particuliers

ROUEN proximité gare SNCF, bel hôtel particulier 18°, colomb., jdin. Prix 2 600 000 F. Cab. DESERT. 35-70-97-26.

pavillons

SANNOIS (95)
Vends pavillons
1) 96 m² + cave aménagée 36 m².
2) Pavillon de 54 m², terrain 248 m² dont jardin 155 m², gare à 5 mn à pied, commerce à proximité imméd.
Ecrire sous le n° 6892 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

FONTENAY-AUX-ROSES
Résidentiel centre et RER, jolie *maison sur 2 niveaux, grenier,* cave, gar., jard. 500 m². 1.470.000 F. 45-67-68-16.

forêts

A VENDRE BOISEMENT POUR EXPLOITATION *(pin noir d'Autriche)* 13 ha, âge : 35 ans, situé au nord de l'Hérault. 400 000 F justifié *par expertise. Tél. : 90-85-19-49.*

manoirs

Allier, splendide manoir 17° Très grd cft ds village, 10 pces, Parc 8.000 m². Belles dépend. Doc. + photo. Cabinet Pezet 03500 SAULCET Téléphone : 70-45-35-70.

villas

TRÈS RARE
1 H PARIS MONTARGIS (45) 5 mn Ctre ville. Ecrin de verdure, 8.700 m², clos, calme, reposant
MAJESTUEUSE VILLA NEUVE pêche canotage, équitation intérieur d'une demeure confortable, alliant style, élégance, sal., gd séjour harmonieux, accès direct terrasse, pisc. privée, cuis. luxueusement amén., 3 chbres, bns, w.-c., gar., s. de jeux Traite avec 150.000 compt. long crédit
TURPIN RELAIS MIEL Montargis
Téléphone : (16) 38-92-72-32 et apr. 20 h : (16) 38-96-22-29.

Au pied du LUBERON (84) PARTICULIER VEND
TRÈS BELLE VILLA
2 chambres + bureau *Cuis. équipée, grand séjour* avec cheminée garage (2 véhicules) très bon standing avec piscine sur 1.200 m² clôt. Arboré. Vue imprenable *village agréable* PRIX : 95 unités Téléphone : 90-20-39-45.

domaines

Vends DOMAINE, 30 *km nord* TOULOUSE, 26 HECTARES Téléphone : 63-30-53-09.

maisons de campagne

PARIS à 90 KM au Cœur de la Forêt de RETZ Très belle CONSTRUCTION indép., s/2.000 m², avec : cuis., séj., salon, 5 chbres, conft, gar., dépendances Prix 450.000 F. Crédit AGENCE CENTRALE à 02600 VILLERS-COTTERETS Tél. (16) 23-96-05-93 Ouv. ts les js, même 8 mai et dim.

maisons individuelles

BRETAGNE-PAIMPOL
Pors-Even, aéroport 28 km. Maison granit, directement sur mer, tout cft, rez-de-chaussée : gd salon, s. à manger, *cuis.,* w.-c. ; 1° étage : gd palier salon, 3 ch., 2 s. de bns, w.-c., *gd jdin. Tél. not. 96-20-80-69.*

BÉTAILLE, 35 km Brives, à vendre maison, séjour 35 *m²*, cuis., chbre, cuis. aménagée, w.-c., *salle de bains, véranda (le tout aménagé),* garage, cellier, combles aménageables, terrain 2.900 m², *partie verger.* Prix : 450.000 F. Ecrire sous le n° 6.891 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

propriétés

91 GOMETZ-LE-CHATEL
Superbe maison de village 350 m² + jardin 1.500.000 F Tél. 45-74-41-63, le soir.

ROUSSILLON
Prades, très belle maison ancienne, parc 1 ha, 1.300.000 F. Tél. H.B. 68-96-07-38 et H.R. 68-96-15-18.

BRETAGNE, ILE DE BRÉHAT *Aéroport 30 km, gde ppté.* maison granit, 5 ch., 2, s. de b., tt cft, parc 7 000 m² bord *mer. T. not. 16-96-20-80-69.*

150 KM SUD DE PARIS
PROPRIÉTÉ EN U, 5 P., cuis., bains, w.-c., chauffage, gdes dépendances, 3 800 m² terr., 520 000 F. CRÉDIT 100 %. Tél. : (16) 86-74-08-12 ou après 20 h (16) 86-74-02-71.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 43-55-61-58.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers *maison, appartement, château* propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1878 5, rue Greffulhe, 75008 Paris *APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.*

PRETS SUR MESURE
Peu de formalités, tous usages Pour tous rens., téléphonez à INTERPRET, 43-63-96-69 92-98, av. de la République, 93 BAGNOLET.

Vous cherchez à louer un appt Vous souhaitez rénover le vôtre L'A.P.P.E.L. 75. Assoc. loi 1901 permet en centralisant l'information pour ses adhérents (bourse d'échanges, locataires, propriétaires, administrateurs, groupement d'artisans, centrale d'achat, conseils juridiques) de développer l'entraide au logement Ecr. : 7, r. Ste-Anne, Paris-1° ou téléphonez-nous au 42-60-22-30.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL bureaux, secrétariat, télex CONSTITUTION STÉS Prix compétitifs. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS : SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 250 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS St-Honoré. Tél. 42-86-84-91. Paris-12°. Tél. 43-40-68-50.

bureaux

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL PARIS-8° TELEX/SECRÉTARIAT
AGÉCO 42-94-95-28
(stationnement aisé).

fonds de commerce

Locations
75019 PARIS. Rue de Flandre, *face* à l'URSSAF, boutique 40 m² + atelier 15 m² + 2 boxes + appt 4 pièces (80 *m²*). Bail 3-6-9, loyer mensuel 5.000 F. Actuellement cycles-cyclomoteurs. sports possibilité autres commerces. Prix 220.000 F. Téléphone : 47-00-27-47.

Le Monde

ECONOMIE

Un rapport du Plan sur les retraites

Plus de justice, moins de générosité

COMMENT faire passer sans encombre le cap de l'an 2000 au système de retraites français ? C'est un des problèmes que devra examiner le nouveau ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, dans sa recherche d'une *« adaptation »* de la protection sociale sur le long terme.

L'étude du Plan publiée à la rentrée 1985 a dressé le cadre : elle a montré que la démographie et d'abord la « maturation » du système contraignaient à le modifier et à prévoir de nouveaux financements sans trop attendre (*le Monde* du 24 septembre 1985). Le rapport sur les retraites – encore confidentiel – adopté par la commission sur *« la solidarité entre générations face aux effets du vieillissement »*, formée l'an dernier auprès du commissariat général du Plan, présente des propositions précises de transformation, indépendamment des financements possibles.

Clarification et souplesse

La réponse tient en trois points : égalisation des efforts, clarification et souplesse. Souplesse d'abord : à gauche comme à droite, beaucoup jugent aujourd'hui trop rigides les modalités de départ à la retraite. La retraite à soixante ans, mise en place en 1983, a été une occasion manquée – pour des raisons de coût et d'« affichage » politique.

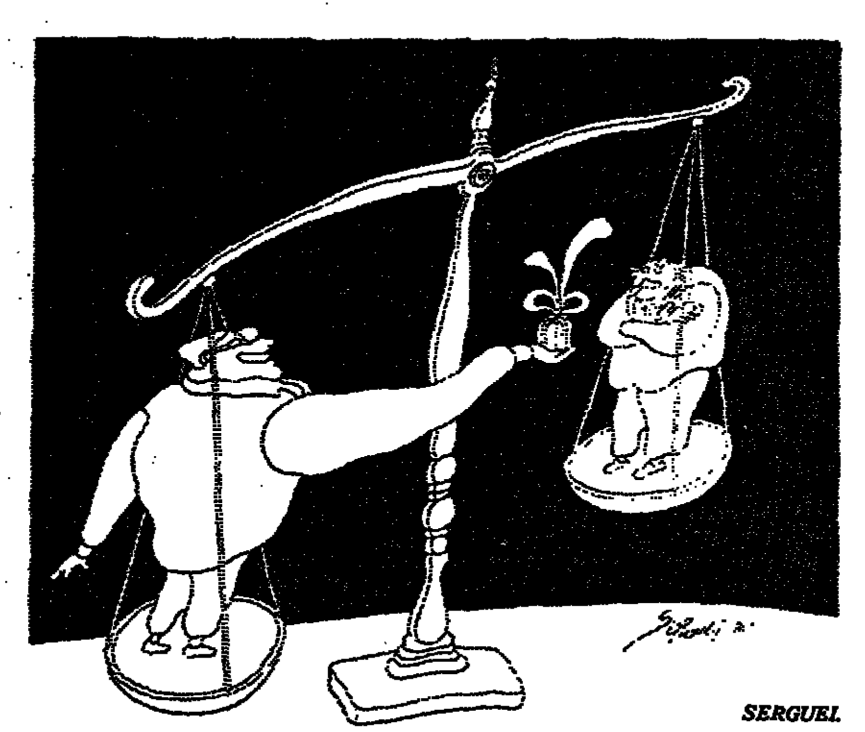
Il eût été à la fois plus juste et plus sûr – M. Gilles Johanet, ancien conseiller de M. Pierre Mauroy à Matignon, le reconnaît en fait dans son livre *Contes et mécomptes de la protection sociale* (*Voir note de lecture page 40.*) – de tenir uniquement compte de la durée de cotisation. Si la *« retraite progressive »*, fréquemment souhaitée, comme l'incitation à retarder le départ semblent difficiles à financer aujourd'hui, il faut permettre l'évolution et faciliter le « pilotage » financier.

Mieux proportionner les pensions aux cotisations versées pendant les années d'activité signifie que les avantages accordés à certains individus ou à certains groupes professionnels sous forme de prise en charge de périodes d'inactivité ou de suppléments de pension (notamment dans les *« régimes spéciaux »*) ne pourront être intégralement maintenus. Ce qui était nécessaire au départ pour les plus défavorisés, ce qui a pu être acquis par d'autres est maintenant considéré comme un luxe.

De toute façon, les avantages conservés – annuités ou suppléments accordés aux mères de famille ou aux « inactifs » – devront être clairement distingués des droits acquis par les cotisations et devront être financés autrement. Ne relèvent-ils pas plutôt d'une solidarité nationale que d'une prise en charge dans le cadre professionnel ?

Ces choix plus rigoureux reposent sur la conviction que la « générosité » passée n'est pas seulement trop coûteuse, mais qu'elle devient de moins en moins nécessaire, par suite de l'amélioration des pensions et du développement de l'activité professionnelle des femmes. Le système de retraites, achevant sa montée en charge, doit être remis en ordre. Mais cette remise en ordre suffit : inutile donc de recourir à d'autres méthodes comme la capitalisation, toujours moins rentable et moins sûre sur le long terme que la répartition, affirme nettement le rapport.

Cette attitude s'expose à deux critiques. D'un côté on peut récuser le diagnostic initial, jugé catastrophiste, et donc la nécessité de la rigueur, rejeter le nivellement proposé. N'existe-t-il pas encore beaucoup de petites retraites (1 650 000 personnes bénéficient des allocations du Fonds national de solidarité) ? Les avantages obtenus par certaines catégories *professionnelles* ne font-ils partie de leur contrat de travail ?



SERGUEL

Des réserves

On peut, à l'inverse, juger insuffisantes les modifications proposées au regard des changements en cours dans les carrières, la courbe des rémunérations et les pratiques d'épargne, comme de la déformation de la pyramide des âges. Ne faut-il pas se préoccuper davantage d'éviter les distorsions entre les générations ? Les régimes de retraites ne pourraient-ils, comme le propose un économiste, M. Denis Kessler, constituer des réserves pour assurer ultérieurement une partie du paiement des pensions, afin d'alléger à l'avenir la contribution des actifs ?

Les objections sont difficiles à écarter en l'absence de connaisssance précise des revenus des retraités (1) (et même de leur nombre !) ainsi que de la transformation des carrières et des rémunérations. L'aménagement des retraites ne peut effectivement être séparé de l'évolution de l'activité professionnelle.

Même si une certaine stabilité du système est indispensable au maintien de la confiance, elle-même condition de la pérennité des retraites, le déblocage proposé ne dispense pas d'une réflexion plus générale sur le financement comme sur les modalités de départ. Les réformes décidées dans divers pays étrangers, prévoyant des étapes ou des *« étages »* de la retraite, en donnent un exemple.

Comment le gouvernement et les partenaires sociaux accueilleront-ils ces propositions ? Jusqu'à présent, on n'a guère évoqué que l'âge de la retraite. M. Séguin, après avoir dénoncé l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite comme une *« escroquerie sociale »*, a déclaré, dans une interview à *l'Express* du 2 mai, vouloir *« concilier le droit à prendre sa retraite à soixante ans avec une incitation à travailler au-delà de cet âge »*.

Acquis

C'est que les syndicats sont attachés à cet acquis, même s'ils sont favorables à une retraite au bout de quarante années de cotisation, comme l'est la CFDT et comme l'a été la CGT en 1981. De leur côté, CGC et CFTC font remarquer que rien n'empêche les salariés de prendre leur retraite après soixante ans, sinon... la volonté des employeurs, qui préfèrent ne pas conserver de salariés âgés.

Il est vrai cependant que le système n'incite guère à retarder le moment du départ : après trente-sept années et demie de cotisation, on n'acquiert plus de droits sinon pour la retraite complémentaire. Ouvrir cette possibilité pour la retraite *« de base »* n'aurait pas que des effets positifs sur les finances du régime général. Comme le note le rapport, on accroîtrait *ipso facto* le montant de la pension, et l'on serait ainsi amené, quelques années plus tard, à servir des pensions plus élevées...

GUY HERZLICH.

(*Lire l'analyse du rapport page 39.*)

(1) Selon l'économiste André Babeau, la « dispersion » des retraites est moindre que celle des revenus d'activité (*la Fin des retraites ?*, « Hachette-Pluriel », 1985).

DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE

Sortir des pièges du libéralisme

On n'est pas libre en fait de peindre sa maison comme on veut

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

LE *libéralisme fournit* aujourd'hui une intéressante illustration de la distance qui peut séparer un thème idéologique retenu par les politiques de l'état effectif de nos connaissances sur les réalités sociales. Selon son acception la plus large, la doctrine libérale a déjà conduit dans le passé à des interprétations divergentes de part et d'autre de l'Atlantique.

Dans sa version économique à la mode aujourd'hui, elle se pare volontiers des attributs de la pensée scientifique en invoquant la science économique. Le libéralisme économique s'appuie en effet sur deux piliers principaux : le premier pose que l'*individualisme* constitue la garantie de l'efficacité économique et de l'équité sociale ; le second, que le *marché* s'organise spontanément sur la base des seuls agents individuels, dès que disparaît la réglementation contraignante de l'autorité centrale. On confrontera ces hypothèses aux enseignements de l'économie théorique contemporaine.

Parmi les arguments fréquemment avancés en faveur de la supériorité sociale d'un régime libéral, figure l'optimalité parétienne d'un équilibre résultant des transactions décentralisées. Certes, il a été démontré que la libre décision des agents dans une économie de propriété privée, où les consommateurs sont tous actionnaires des moyens de production, peut conduire à un état engendrant le maximum de satisfaction pour chacun, dans les limites de sa compatibilité avec celle des autres (1). Mais ce résultat théorique, bien connu et formellement incontestable, peut-il être légitimement invoqué au crédit du libéralisme économique ?

Le principe d'individualisme implique une prise en compte par la société libérale des préférences de chacun. Cela se traduit au minimum par la liberté offerte à tous de pouvoir faire triompher son point de vue sur au moins une *alternative sociale*, même si ce point de vue n'est pas partagé par les autres.

Le critère de Pareto

Concrètement, il en résulte par exemple que chacun doit pouvoir être libre de peindre la façade de sa maison d'une couleur qui serait unanimement jugée inesthétique par les autres habitants du voisinage. Or cette interprétation minimale de l'individualisme libéral entre en conflit avec le critère de Wilfredo Pareto.

Sous sa forme la plus faible, l'exigence parétienne stipule seulement qu'une situation préférée par chacun est nécessairement préférable pour tous et doit par conséquent être choisie par la société dans son ensemble. On peut alors démontrer que la recherche d'un ordre social permettant de satisfaire à la fois l'*individualisme* libéral et l'optimum de Pareto s'apparente à la quête de la quadrature du cercle.

(*Lire la suite page 38.*)

(1) Gérard Debreu, *Théorie de la valeur, analyse axiomatique de la valeur*, Dunod, Paris, 1960.

(*) Professeur à l'université Paris IX-Dauphine.

Passer de la micro à la macro-économie

Les petits ruisseaux ne font pas nécessairement les grandes rivières

par GILLES ETRILLARD et FRANÇOIS SUREAU (*)

LA politique économique a besoin de la macro-économie. Elle repose en effet sur l'idée que des relations stables s'établissent entre les grands agrégats économiques et qu'il est par exemple possible de calculer une consommation, un revenu ou une masse monétaire nationaux. Les gouvernants connaissant ces relations peuvent alors manipuler un agrégat pour faire évoluer les autres dans un sens désiré.

Les querelles théoriques, et même les débats de politique économique, ont, ces dernières années, porté sur la validité et la stabilité des relations entre agrégats. Il en est ainsi de l'étude de liens entre l'évolution de la masse monétaire et le niveau général des prix.

Plus négligée fut la question – pourtant fondamentale – de la loi d'agrégation qui fonde le raisonnement macro-économique. Le passage de l'individuel au collectif, de la *micro-économie* à la macro-économie ne peut se résumer à une addition de variables. Or, pour l'heure, le raisonnement macro-économique utilise des concepts – épargne, consommation... qui n'ont de sens que pour un individu.

Deux questions se posent : les difficultés d'agrégation sont-elles à ce point résolues qu'on puisse les négliger dans l'étude des crises contemporaines de la macro-économie et de la politique économique ? La période de crise modifie-t-elle les comportements individuels et les règles d'agrégation ?

Deux approches sont possibles pour tenter de régler le problème de l'agrégation. La première consiste à supposer que l'on peut toujours additionner des variables économiques, qu'elles soient exogènes ou qu'elles caractérisent un comportement. De ce point de vue, la macro-économie n'a pas de spécificité propre puisqu'on ne doit retrouver au niveau général *que* les relations constatées au niveau particulier.

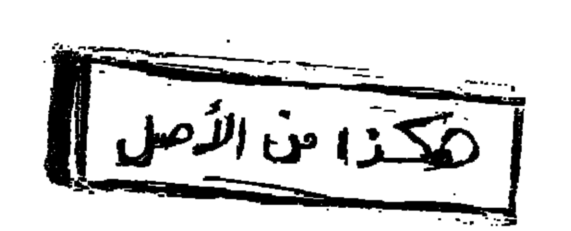
Inutilisable

Ainsi la somme des consommations est *facteur de la somme des* revenus, car la consommation individuelle est liée au revenu individuel. Cette méthode suppose donc connues toutes les fonctions de comportement individuelles, ce qui la rend inutilisable dès lors que la population est celle d'une nation.

D'où l'intérêt de la seconde approche qui postule directement une relation macro-économique – entre revenu national et consom*mation nationale pour reprendre* notre exemple – et donne à la macro-économie sa spécificité et accessoirement à la politique économique sa justification. Cette analyse est, au moins implicitement, celle de l'économie keynésienne, des manuels et des hommes politiques qui invoquent bien souvent, qui *« la »* relance par *« la »* consommation, qui *« la »* relance par *« l »*'investissement.

(*Lire la suite page 38.*)

(*) Auteurs de *A l'Est du monde*.



DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE

Les pièges du libéralisme

(Suite de la page 37.)

Ce résultat négatif dû à Amartya Sen (2) ne présente un aspect paradoxal que parce que le critère de Pareto est *généralement* considéré comme la formulation la plus individualiste d'un optimum social. Sa définition ne se fonde en effet que sur les seules appréciations subjectives des individus, et sa construction ne nécessite pas de recourir aux comparaisons interindividuelles.

La contradiction logique entre l'individualisme et l'optimum de Pareto reste latente. Elle conduit néanmoins à des impasses chaque fois que les préférences individuelles des agents ne sont pas indépendantes, soit pour des raisons économiques, soit pour des raisons éthiques. Or de telles situations sont fréquentes dans la réalité économique et sociale quotidienne.

Cette contradiction place le libéralisme devant l'alternative inconfortable suivante : ou bien s'affranchir du critère de Pareto, mais l'argument précédent de l'optimalité de l'allocation des ressources, associée à une économie de marché concurrentiel, perd sa pertinence ; ou bien amender sa définition de la liberté individuelle, mais la spécificité de l'option libérale se trouve alors menacée.

La guillotine de Sen

Pour échapper à ce dilemme, un économiste libéral est en droit de faire valoir que, d'une part, l'individualisme n'implique pas l'*égoïsme* et que, d'autre part, le marché n'est pas réductible à une procédure de choix collectif. Le premier renvoie à un réexamen éthique du libéralisme économique déjà entrepris par Serge Christophe Kolm (3), le second à une révision de la théorie des organisations à la lumière de l'approfondissement du concept d'information (4). Quant à l'*optimum de Pareto*, il n'est pas lui-même exempt d'ambiguïté, dans la mesure, notamment, où il correspond à un cas très particulier où les préférences individuelles, traitées comme indépendantes, deviennent mutuellement interdépendantes.

Ces arguments sont-ils suffisants pour sauver le libéralisme de la guillotine de Sen ? Il est permis d'en douter, car, par-delà le débat technique, des difficultés logiques de nature plus fondamentale semblent menacer toute organisation sociale qui cherche à se développer à partir du seul principe de l'individualisme. Le problème qui se pose alors concerne la nature véritable des liens entre l'individualisme et le marché.

Plus précisément, il s'agit de savoir si les libres décisions individuelles des agents suffisent à garantir les performances du marché. Laissons de côté la référence insistante à une interprétation historique erronée de la « *main invisible* » d'Adam Smith. Cette formule célèbre désigne un corollaire du principe de *sympathie* énoncé dans la *Théorie des sentiments moraux*, plutôt qu'elle ne renvoie à un mécanisme de régulation automatique, décrit dans *la Richesse des nations*.

Une analyse récente, baptisée à tort « théorie du déséquilibre », fournit quelques lumières intéressantes sur cette question. Elle distingue les offres et les demandes individuelles, librement contrôlées par les agents, des achats et des ventes *effectifs*, limités par le fonctionnement social du processus. L'équilibre comptable entre les ventes et les achats ne signifie donc pas que les offres et les demandes émanant de la volonté des agents se trouvent nécessairement réalisées par le marché. Des situations de marchés contraints peuvent s'observer, indépendamment de toute intervention extérieure, lorsque, par exemple, la rationalité individuelle de chaque transacteur conduit à des *ajustements plus rapides* par les quantités que par les prix.

Si de telles situations se révèlent stables, *ce qui n'est pas rare*, la seule façon de rapprocher les ventes et les achats des offres et des demandes désirées passe par une intervention, qui prend la forme directe d'une politique économique appropriée, ou s'exerce indirectement à travers des incitations visant à modifier les comportements des agents. A la première catégorie correspond le traitement des *différents* types de chômage identifiés par Edmond Malinvaud (5), tandis que la seconde renvoie aux hypothèses récentes formulées sur les anticipations des agents.

Quelles que soient l'approche et la méthode préconisée, les bienfaits de l'équilibre de marché ne peuvent pas, dans ces conditions, être considérés comme résultant d'une propriété naturelle du régime libéral, mais deviennent des normes de politique économique. Des recommandations du comité Rueff-Armand (1959) aux premières orientations esquissées par M. Edouard Balladur, en passant par les dernières dispositions prises par M. Pierre Bérégovoy, toutes les politiques dites de « liberté des prix » en portent témoignage. La déréglementation est *donc une politique* volontariste qui requiert une action délibérée sur l'environnement économique.

L'idée de promouvoir une régulation satisfaisante des marchés n'est ni bouleversante ni nouvelle. Elle n'apparaît choquante, voire scandaleuse pour la doctrine libérale, *que parce que cette dernière* considère ouvert le marché sous l'angle restrictif d'une organisation qui se mettrait spontanément en place, du seul fait de la *déréglementation*.

Marché et compétition

Cette conception confond marché et compétition, autorégulation et génération spontanée. Les travaux récents sur la structure et les dynamiques de marché mettent au contraire l'accent sur la complexité du fonctionnement de la régulation marchande et sur son caractère mal connu. Joseph Stiglitz (6) a montré notamment que, si la structure des marchés n'est pas exogène, *mais résulte plus souvent des stratégies* des opérateurs, ces derniers en revanche se fondent moins sur *des considérations individuelles* que sur la perspective de leur environnement industriel et social.

On sait, *en outre*, qu'il n'existe aucune relation simple entre le nombre des transacteurs et le degré de compétition d'un marché, de telle sorte que certains oligopoles se révèlent plus concurrentiels que des marchés ouverts. On démontre enfin que ni le monopole *ni la concurrence* n'engendrent en eux-mêmes d'incitations à l'innovation, la structure compétitive *favorisant seulement* sa diffusion.

S'il est évident qu'un lien rattache les différentes *formes* de marchés au calcul des acteurs économiques, ce n'est pas en *l'appréhendant dans la seule perspective* de la logique individualiste que l'on améliorera sa *connaissance*. Tant il est vrai qu'il ne se manifeste qu'à travers un réseau subtil d'informations, n'excluant ni la hiérarchie des niveaux ni les déformations dans leur transmission.

Le libéralisme économique a certes le mérite de remettre sur le devant de la scène la discussion de questions anciennes essentielles et encore non résolues, touchant au rôle et aux responsabilités des acteurs individuels ainsi qu'aux conditions de fonctionnement des marchés. Mais la problématique qui l'inspire et les solutions qu'il préconise semblent parfois ignorer plusieurs acquis, même partiels et fragmentaires, des théories économiques qui s'élaborent aujourd'hui.

CHRISTIAN SCHMIDT.

(2) Amartya Sen, *The Impossibility of a Paretian Liberal*, Journal of Political Economy, 78, février 1970.

(3) Serge Christophe Kolm, *le Contrat social libéral*, PUF, Paris, 1985.

(4) Kenneth J. Arrow, *The Economics of Information*, Collected Papers, Harvard University Press, 1984.

(5) Edmond Malinvaud, *Un réexamen de la théorie du chômage*, Calmann-Lévy, Paris, 1982.

(6) Joseph Stiglitz et Frank Mathewson, *New Development into Analysis of Market Structure*, Mac Millan, Londres, 1986.

De la micro à la macro-économie

(Suite de la page 37.)

La prudence devrait pourtant être de règle, car il reste à établir les fondements macro-économiques de la relation ainsi postulée. Comme on l'écrivait récemment, « *beaucoup d'économistes seraient d'accord pour dire que la macro-économie peut fonctionner même si les fondements micro-économiques ne sont pas encore mis en place. L'inertie des salaires à l'égard de l'inflation... a été employée dans les modèles macro-économiques bien avant une quelconque démonstration rigoureuse au niveau de la fonction individuelle de comportement* » (1).

Or un tel passage du micro au macro-économique ne va pas de soi. Pour qu'il y ait agrégation parfaite, c'est-à-dire équivalence totale entre la première et la seconde approches décrites, les conditions sont très sévères : linéarité des relations micro-économiques, identité de comportement de tous les agents micro-économiques (2), ou, au moins, convergence autour d'un comportement représentatif moyennant l'hypothèse d'un nombre infini d'agents (3).

Incertitude

La réalité est bien entendu tout autre. Il en résulte une grande incertitude dans l'appréciation des modifications entre agrégats, et une perte de signification de l'agrégat en tant qu'indicateur pour la politique économique, particulièrement en temps de crise.

La répartition des comportements individuels et leur hétérogénéité peut, en ruinant la loi d'agrégation, ruiner les relations macro-économiques. On a ainsi pu *montrer que l'augmentation* des différences de situation sur les multiples marchés du travail se traduit par un relèvement de la courbe de Phillips, qui relie au niveau national salaire réel et taux de chômage.

L'autorité économique risque donc systématiquement de confondre ce qui est changement dans la valeur d'un agrégat, dû à l'influence d'un autre agrégat ou de la politique économique, et ce qui n'est que modification dans le mode de calcul de cet agrégat. Or chacun sait que la crise a pour effet de multiplier les différences sectorielles, ne serait-ce que parce qu'elle inspire une redistribution des cartes et que l'inertie, les effets pervers et les rentes de situation se multiplient. Comment, dans ces conditions, espérer rendre compte de l'évolution de tout le système économique à travers un agrégat national ?

Certaines analyses de la crise prennent déjà en compte un niveau désagrégé, ou plus exactement un niveau d'agrégation qui n'est plus le seul cadre national. Le secteur ou la branche, le pôle économique, le marché du travail sont autant de niveaux d'étude pour lesquels on espère qu'en réduisant le niveau d'agrégation on retrouvera une certaine stabilité de la fonction macro-économique.

Pourtant, la politique économique continue, au moins dans les discours traditionnels, à raisonner en termes d'agrégats nationaux uniquement. Une telle erreur risque de coûter fort cher : le risque est grand que les autorités économiques ne soient plus capables d'expliquer véritablement les variations des agrégats auxquelles elles ont à faire face, et qu'elles se lancent donc, comme on le voit déjà en politique monétaire, dans une recherche de l'agrégat le plus large possible ce qui, on l'a compris, ne fait qu'accroître son illisibilité.

GILLES ETRILLARD et FRANÇOIS SUREAU.

(1) George L. Perry, « Reflections on Macro-Economics », *American Economic Review*, vol. 74, n° 2, mai 1984.

(2) Edmond Malinvaud, « L'agrégation dans les modèles économiques », *Cahiers du séminaire d'économétrie*, 4, 1956.

(3) Christophe Henocq et Hubert Kempf, « Agrégation quasi parfaite par convergence », *Revue économique*, vol. 35, n° 5, septembre 1984.

POINT DE VUE

Le boycottage arabe d'Israël : un tigre de papier

Les entreprises françaises font preuve d'une regrettable myopie

par LIONEL STOLÉRU (*)

SCÈNE de la vie quotidienne. Un directeur commercial se voit *proposer une affaire à* l'exportation : produits, prix, crédit, tout va bien. Pour quel pays ? Pour *Israël. Oh ! (silence).* Alors, cela change tout... Et, à partir de là, vont se déclencher une série de réflexes de parapluie vers l'échelon supérieur ou d'autocensure sur le thème « *Pas d'ennuis avec le boycottage !* ».

Quelqu'un aura-t-il le courage de *dire que le roi est nu*, c'est-à-dire que le boycottage n'est aujourd'hui plus qu'un tigre de papier, que les entreprises françaises sont parmi les moins bien informées sur ce sujet et qu'elles risquent de perdre des marchés intéressants sans aucune contrepartie ?

Rappelons les faits. D'une part, le document de la Ligue arabe de 1972 est beaucoup moins redoutable qu'on ne le dit : il n'interdit pas l'« *exportation* » vers Israël, c'est-à-*dire l'essentiel des échanges, et se* borne à interdire les investissements en Israël, les prises de participation dans les sociétés israéliennes et les échanges technologiques. L'article 35 le précise de la façon la plus claire.

Donc, « *n'importe qui peut exporter en Israël en même temps qu'en Arabie saoudite* ». Le sait-on assez ? L'exemple de Renault est très significatif : la Régie détient 10 % du marché israélien et fournit *même les R-4 utilisées par l'armée* israélienne sans que cela l'empêche de vendre dans les pays arabes. Le seul incident est survenu lorsque la Ligue arabe s'est aperçue que Renault avait une participation indirecte dans une société israélienne. *Quant à Peugeot, elle n'a jamais été* boycottée.

Même dans les cas d'application du boycottage, le moins qu'on puisse dire est que la Ligue arabe n'est pas très regardante : IBM, *Motorola, Mercedes, le Club Méditerranée* et bien d'autres ont des implantations en Israël sans être boycottés. Quant à Siemens, elle entretient des échanges technologiques très nourris avec Israël, dans le plus profond mépris du boycottage. Les Français seraient-ils plus *royalistes que le roi dans ce* domaine ?

Parfait alibi

D'autre part, rappelons que nos *entreprises sont, en outre, protégées* par notre loi anti-boycottage de 1977, l'une des plus perfectionnées des démocraties occidentales, qui, complétée par la circulaire de *Pierre Mauroy du 17 juillet 1981*, leur donne l'alibi parfait vis-à-vis des pays arabes, en leur interdisant de se conformer aux règles du boycottage.

Dans une note officielle de *novembre 1983*, notre ambassadeur en Israël n'hésitait pas à *écrire : « De manière paradoxale, on constate que l'existence du boycottage d'Israël par la Ligue arabe gêne moins nos concurrents que les exportateurs français. Evitant de tomber dans les deux extrêmes inverses (braver le boycottage par une politique ostentatoire d'implantation locale ou refuser purement et simplement tout contact commercial avec Israël), nos concurrents ont établi des relations d'affaires normales avec Israël, soit directement, soit indirectement. »*

Nos entreprises, qui, malgré ces données factuelles, continuent à *s'autocensurer sur le marché israélien*, s'imaginent peut-être qu'elles ne perdent pas grand-chose, *compte tenu* de la taille de ce petit pays de quatre millions d'habitants. Regrettable myopie : *outre le fait* que le niveau de vie du pays est sans commune mesure avec celui *des pays avoisinants, il est évident* que la prise d'une part de marché compétitive en Israël est la clé d'entrée sur ce qui sera un jour un nouveau Marché commun, dès que la paix sera obtenue. *Ronald Reagan* ne s'y est pas trompé, qui a signé avec Israël, il y a six mois, un *accord révolutionnaire de zone de* libre-échange Etats-Unis-Israël.

Nos entreprises croient-elles *qu'elles vendront plus en Jordanie* si elles refusent de vendre en Israël ? La réponse nous est donnée par les entreprises allemandes et anglaises : une référence commerciale en Israël *est d'ores et déjà un* atout pour négocier une vente en Jordanie, car il y a belle lurette que les entreprises du Golfe ont compris la réalité économique.

Le commerce extérieur de la France est structurellement très mauvais : nous sommes excédentaires sur les pays pauvres et déficitaires sur les pays riches – dont Israël. Nous vendons des barrages *et autres grands contrats en extinction* au tiers-monde au lieu de vendre des chaussettes aux Etats-Unis. En bref, nous ne sommes pas assez compétitifs là où il y a vraiment *compétition*.

Vendons à Israël, cela nous donnera des débouchés dans l'immédiat et cela nous donnera pour demain une réputation de compétitivité dans tout le Moyen-Orient. Disons à nos entreprises qu'elles peuvent abandonner leur comporte*ment frileux à l'égard d'Israël sans* pour autant renoncer, bien au contraire, à leur dynamisme légitime sur les marchés arabes.

Lorsque le boycottage a été créé en 1972, nos entreprises ont cru qu'il leur fallait choisir entre le désir de refuser le chantage et le souci de *préserver leurs marchés*. Quinze ans d'expérience ont montré, par bonheur, qu'il s'agit là d'un faux dilemme. Aujourd'hui, vendre en Israël, ce n'est plus seulement une victoire de la morale, c'est aussi un succès de l'efficacité.

(*) Président de la chambre de commerce France-Israël.

Le rapport du Plan sur les retraites

Il faut dès maintenant faire évoluer en douceur le système pour harmoniser les prestations

RIGUEUR pour tous : tel est le programme préconisé par la commission sur la solidarité entre générations face au vieillissement démographique (1) dans le « rapport technique » sur les retraites qu'elle vient d'adopter. Partager les sacrifices entre les retraités et les actifs ; proportionner davantage les pensions aux cotisations versées et harmoniser les prestations, en réduisant les avantages accordés par certains régimes – notamment les régimes spéciaux du secteur public : telle sont les solutions présentées par ce rapport pour faire face à la croissance des charges.

Ces orientations étaient déjà contenues dans l'étude préalable du commissariat du Plan (*le Monde* du 24 septembre 1985). Le rapport complète les projections sur l'évolution des charges des régimes de base : d'ici à 2005, à législation constante, l'augmentation serait de 84 % pour le régime général, le rythme de croissance annuelle se ralentissant et revenant de 4,6 % au cours de la décennie 1980 (contre plus de 5 % entre 1975 et 1985) à 2 % environ en fin de période.

L'augmentation serait moins forte pour les autres régimes, dont la situation démographique est aujourd'hui moins favorable : 32 % pour les commerçants, 22 % pour les artisans (avec une accélération au début pour les premiers, à la fin pour les seconds), par suite de l'abaissement de l'âge de la retraite et de l'amélioration des pensions. Pour les agriculteurs, l'accroissement du nombre des retraités serait compensé par la baisse relative des pensions.

Conclusion : plus on tarde à modifier le système, moins la note à payer en 2005 sera supportable. Il faut jouer dès maintenant à la fois sur le relèvement des cotisations, « *inévitable* », et sur une moindre revalorisation des pensions (par alignement sur les salaires nets des cotisations sociales ou sur les prix s'ils progressent moins vite) afin de ne pas faire peser toutes les mesures sur les actifs. Le recul de l'âge de la retraite, remède classique et logique, ne peut être utilisé que si la situation de l'emploi s'améliore, même si le recours à la retraite à soixante ans afin de réduire la main-d'œuvre disponible a été « *regrettable* ».

En « points »

● Pour pouvoir faire évoluer dès maintenant le système en douceur, le rapport propose de transformer les retraites de base – actuellement calculées par annuités avec des durées minimales de cotisation – en retraites par points. Cette formule, en vigueur actuellement pour les retraites complémentaires, permettrait de modifier, selon les besoins, le montant des cotisations et celui de l'ensemble des pensions présentes et à venir, sans être contraint de recourir à une succession de réformes pour changer les conditions de liquidation (durée d'assurance, taux de remplacement du salaire).

Ainsi pourrait-on revaloriser moins la valeur du point (qui touche les retraités actuels) ou faire payer celui-ci plus cher (ce qui touche les futurs retraités) en jouant sur le salaire de référence, comme faire varier le taux d'appel de la cotisation. L'hypothèse d'une retraite calculée en points a déjà été évoquée à plusieurs reprises. M. Pierre Bérégovoy notamment l'a caressée quelquefois lorsqu'il était ministre des affaires sociales.

En revanche, l'idée de jouer sur les paramètres – notamment de manipuler le salaire de référence – a été vivement critiquée par certains membres de la commission, en particulier par des représentants de régimes de retraites complémentaires : une telle pratique, estimaient-ils, rompant le lien automatique établi entre l'évolution des salaires et celle des pensions, risquerait de mettre en cause le contrat moral passé avec les futurs retraités. Pour les auteurs du rapport, au contraire, cela permet d'éviter la perte de confiance dans le système que provoqueraient des modifications successives des conditions de liquidation.

Une redistribution excessive

● Deuxième proposition : séparer plus clairement les éléments « *contributifs* » et « *non contributifs* » de la retraite et « *mieux rétribuer l'effort contributif des salariés* » (ce que faciliterait aussi le système par points). En effet, selon le rapport, les régimes de base opèrent une redistribution considérable. Ils valident sans contrepartie non seulement les périodes d'activité antérieures à leur création, mais aussi des périodes d'inactivité (maladie, maternité, chômage), accordent aux mères de famille des annuités supplémentaires (une ou deux par enfant) et des suppléments de retraite (10 % pour trois enfants)...

Le régime général gomme les aléas de carrière en alignant le niveau de la pension sur les dix meilleures années au lieu de se fonder sur l'ensemble. A l'inverse, il écrête les pensions en ne prenant en compte que trente-sept ans et demi de cotisation et en n'accordant au maximum que 50 % du salaire plafond.

A elle seule, la validation des périodes de chômage représente chaque année un surcoût de 4 % pour la liquidation des pensions. Quant aux avantages accordés aux mères de famille, ils s'élèvent à une trentaine de milliards de francs (sur les 381 milliards de dépenses des régimes de base).

Or cette redistribution, destinée aux travailleurs qui ont peu cotisé (notamment les femmes) ou à ceux qui ont reçu de bas salaires, a des effets pervers : elle profite à ceux qui ont eu des carrières fragmentées entre plusieurs régimes. Elle s'apparente à un saupoudrage : 41,7 % des hommes et 69,2 % des femmes en profitent, selon une étude menée sur le régime général en Ile-de-France. Quant au minimum contributif, il correspond pour 30 % à des droits accordés gratuitement.

Le rapport propose donc de distinguer d'un côté une retraite proportionnelle (prenant cependant en compte les congés de maladie, de maternité ou parentaux, où le contrat de travail n'est pas rompu), financée par les cotisations sur les salaires ; de l'autre un minimum social ou plutôt un supplément de retraite commun à tous les régimes de base, donné sous conditions de ressources et financé par une contribution sur tous les revenus (comparable à l'ancien 1 %). Ce supplément devrait être réduit en limitant le cumul des annuités gratuites et des majorations accordées aux mères de famille, et, pour les périodes de chômage, en n'accordant pas plus aux retraités qu'aux chômeurs.

Le document se distingue ainsi des propositions antérieures du rapport *Vieillir demain* pour le VIII[e] Plan ou celles de la commission « Emploi-revenus-solidarité » du IX[e] Plan, en faveur d'une « *pension universelle* » de base *sans conditions de ressources* et d'une pension proportionnelle par points. Le groupe *Vieillir demain* proposait de porter le minimum vieillesse à 80 % du SMIC à la fin des années 80. Le climat a changé.

Les agriculteurs dans le rang

● Troisième proposition : rapprocher du régime général (sur lequel sont alignés ceux des commerçants et artisans) ceux des agriculteurs et des professions libérales ainsi que les régimes spéciaux réunissant en général des salariés du secteur public. Pour ces derniers, le sujet n'est pas neuf, mais il devient urgent : les cotisations salariales y sont souvent plus faibles et les retraites plus avantageuses, au moins pour les petits et moyens salaires, et l'âge de départ est moins élevé pour certaines catégories. Plusieurs d'entre eux (EDF, RATP, militaires) ne sont équilibrés que par le recours à des subventions de l'Etat pour combler un déficit « *dû à un effort contributif insuffisant et à un haut niveau de protection* ».

Le rapport propose d'aligner l'âge de départ sur celui du régime général (sauf pour les mineurs de fond ou les marins), d'intégrer les primes dans l'assiette des cotisations (notamment pour les fonctionnaires), de supprimer les bonifications permettant d'obtenir une pension supérieure à 75 % du dernier salaire, de réduire les possibilités de cumul des pensions de réversion, enfin de calculer les retraites en points, comme pour le régime général.

Comment opérer la transition ? *On peut geler les droits* acquis ou n'appliquer les nouvelles règles qu'aux futurs retraités ; mais ce n'est qu'à condition d'accroître l'effort des assurés que les subventions d'équilibre de l'Etat seraient augmentées en cas de besoin. Il n'est pas question d'accroître la nouvelle compensation entre tous les régimes de retraite introduite par la loi de finances pour 1986 (*le Monde* du 11 janvier). En outre, la gestion de ces régimes devrait cesser d'être assurée directement, comme c'est fréquemment le cas, par l'employeur – Etat ou service public.

Quant aux professions libérales et aux agriculteurs, il est nécessaire de réformer le calcul de leurs cotisations et de remettre celles-ci à niveau. Pour les agriculteurs, en particulier, « *l'effort contributif est insuffisant par rapport aux retraites reçues* », même si l'on tient compte des taxes alimentant le BAPSA (budget annexé des prestations sociales agricoles). Si la retraite de base est faible, elle l'est moins par rapport aux revenus déclarés et elle est largement attribuée aux conjoints, même lorsque ceux-ci n'ont eu qu'une activité partielle.

G. H.

(1) Cette commission, nommée en 1985 par M. Laurent Fabius auprès du commissariat général du Plan, comprend des cadres des institutions de retraite, des représentants des partenaires sociaux et des administrations concernées, des experts et deux parlementaires, M. Claude Evin (PS), ancien président de la commission des affaires sociales, et son successeur, M. Jacques Barrot (CDS).

UNE ENQUÊTE DE L'INSEE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Quand risques et nuisances se cumulent

Octroi de primes ou maîtrise du temps à titre de compensation

RÉALISÉE pour la deuxième fois en *1984*, l'enquête de l'INSEE sur les conditions de travail a fait l'objet d'une exploitation originale, une fois les résultats habituels connus (*le Monde* du 11 février). Il s'agissait entre autres de chercher à savoir qui supportait des risques, des nuisances, et comment cela était vécu dans l'entreprise.

Dans la dernière livraison de la revue *Economie et statistique* (n° 186, mars 1986), M. Francis Kramaz livre les éléments de ce complément d'enquête qui, s'il n'apporte pas de réelle surprise, permet de clarifier le paysage touffu du monde salarial. Menée auprès des ouvriers et des ouvrières à temps plein, l'enquête dégage plusieurs caractéristiques.

Quatre pôles

Certaines professions ou activités s'exercent avec plus de risques ou de nuisances que d'autres, mais l'on observe que, dans ce cas, il se produit un effet de cumul. Ainsi, 17,8 % des hommes et 10,4 % des femmes travaillent avec onze risques de nuisances sur les vingt-trois possibilités recensées.

Les hommes et les femmes ne subissent pas les mêmes contraintes. Mais, surtout, on constate que, parmi ceux qui cumulent risques et nuisances, les femmes déclarent supporter plus de pénibilités physiques – liées à la tâche – et moins de nuisances – l'environnement du travail – que les hommes.

De même, la situation diffère selon la taille des entreprises, et, autre remarque, il apparaît que des métiers ont « *incorporé* » le risque comme un élément naturel, alors que d'autres l'ont « *objectivé* » pour l'accompagner de compensations.

C'est toutefois la sphère d'activité qui détermine la présence ou non de risques et de nuisances. Les différents facteurs permettent de définir quatre pôles bien contrastés.

● Dans le premier pôle, on trouve les ouvriers du bâtiment, le plus souvent salariés d'entreprises petites ou moyennes. Ils ont à connaître l'humidité, le froid, le travail à l'air libre sur des chantiers. Ils manipulent des charges lourdes et peuvent redouter des chutes. Ces désavantages ne sont pas tous reconnus par les entreprises et ne donnent donc pas lieu au paiement de primes spéciales. Ils sont également intégrés par les ouvriers qui les considèrent comme normaux.

« *Certains risques sont (...) tellement présents, acceptés ou proches de ceux rencontrés dans la vie courante qu'ils ne sont pas vécus comme tels* », note l'auteur de l'étude à propos de ces « *ouvriers artisanaux* ». En revanche, l'exercice de la profession « *dans un environnement naturel* » autorise des facilités. La gestion du temps se révèle plus souple. Il existe des pauses imprévues, et parfois larges, qui compensent les longues journées de travail.

● Le deuxième pôle comprend les activités industrielles « *taylorisées* » ou répétitives qui emploient davantage de femmes. Elles supportent peu de risques et de nuisances, s'exercent dans des entreprises de grande taille qui, souvent, « *contrôlent leur environnement* » (air recyclé, etc.). A l'inverse, la pénibilité des tâches y est plus fréquente.

Les salariés sont soumis à la pointeuse, n'ont pas le choix des pauses et se voient imposer des contraintes. La cadence, le rythme, l'attention portée au travail, l'interdiction, parfois, de parler, entraînent une grande intensité du travail sur toute la journée.

Des responsabilités

● Dans le troisième pôle, on retrouve toutes les activités industrielles qui nécessitent une production en continu, dans de grandes entreprises, anciennes le plus souvent. Là, les ouvriers cumulent des risques et des nuisances, mais, en contrepartie, bénéficient de primes ou d'avantages particuliers. Cette situation, « *liée à l'activité sociale plus fréquente* », aboutit à la reconnaissance des risques et à leur prise en compte.

Le temps de travail est plus court, le salaire plus élevé et les ouvriers plus libres. Le contrôle du temps se fait par fiches d'horaires, et le travailleur exerce des responsabilités qui lui donnent le sentiment de maîtriser son activité. Ceux-là sont le plus souvent mariés, âgés de vingt-cinq à quarante-cinq ans, pères de trois enfants et déclarent une ancienneté élevée.

● Le quatrième pôle est composé des emplois au service d'une clientèle. Si ces salariés supportent peu de risques et de nuisances, ils sont soumis aux exigences de la demande extérieure (des clients, du public) qui conditionne leur rythme. Les horaires sont irréguliers, contraignants et « *peu réglés* » dans de petites entreprises.

C'est dans cette catégorie que l'on rencontre des gens qui travaillent toujours de nuit, le samedi et le dimanche. Le temps de travail est « *très long* », et les compensations minimes, en salaires comme en primes. Les contraintes sont jugées naturelles et comme allant de soi dans un milieu où la syndicalisation est faible.

ALAIN LEBAUBE.

A PROPOS DU PLAN

Une lettre de M. Pierre Massé

« Lorsqu'un message est mal *entendu, c'est en partie sans doute* parce qu'il n'a pas été bien formulé, *nous écrit M. Pierre Massé*. C'est pourquoi l'article de Paul Fabra (« *Le programme d'un jeune économiste* », dans *le Monde* du 29 avril), qui m'impute une pétition de principe – partielle – et une perte irrémédiable me paraît appeler un essai de clarification de ma part.

1. Dans les années 60, j'ai qualifié le Plan de « *réducteur d'incertitudes* » parce que son établissement reposait sur la confrontation d'opinions très diverses sur un avenir inconnu. Il laissait subsister l'incertitude puisque la ligne d'avenir choisie admettait des écarts. Il la réduisait toutefois en limitant la plage d'écarts par des « clignotants ». Si tels d'entre eux s'allumaient, il y aurait correction de trajectoire ou ajustement d'objectif.

J'admets volontiers qu'après vingt ans d'expérience – et quelle expérience ! – cette conception doive être reconsidérée. Mais il me paraît absolument nécessaire que, en face des nécessités et des *appétits du court terme*, le *premier ministre* ait directement auprès de lui un défenseur du moyen et du long terme.

2. Ce serait une erreur de confondre la critique de la politique des revenus et celle du V[e] Plan. Celui-ci s'étend sur une courte période de notre histoire (1965-1970). Celle-là est un problème permanent de l'action économique. Il est exact que la politique des revenus esquissée en 1965 a sombré rapidement. Il serait inexact de dire que le V[e] Plan a sombré avec elle.

Son exécution a été troublée par une circonstance historique : mai 68, Grenelle et leurs conséquences. La croissance n'a pas été ralentie, mais elle a obliqué vers plus de consommation – encore une ironie de l'histoire – et moins d'équipements collectifs. En outre, de rapide elle est devenue fiévreuse, l'inflation augmentant de deux points.

Ainsi le V[e] Plan s'est-il altéré, *mais non « irrémédiablement* perdu ». L'irrémédiable, si l'on adopte le terme, s'est manifesté par la rupture de la croissance en 1974. *Le V[e] Plan était loin...*

La politique des revenus est restée en réserve de l'action gouvernementale pendant près de quinze ans. Elle s'est manifestée avec succès lors de la déconnexion des salaires et des prix effectuée par Jacques Delors, premier pas vers la désinflation.

L'expression de politique des revenus, peu heureuse à l'origine, est irrémédiablement compromise. Il subsiste des conseils de sagesse pour le gain économique et le partage social.

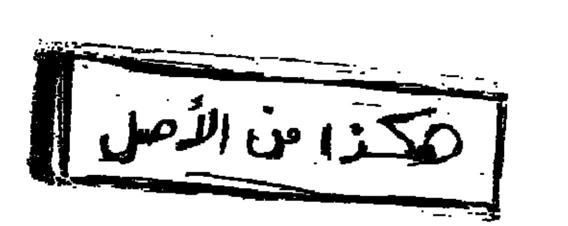
a) Si une économie distribue plus qu'elle *ne gagne réellement*, elle glisse vers l'inflation.

b) Si, dans le partage, une économie sacrifie les profits aux *salaires, elle se condamne au sous*-investissement et au sous-emploi.

Si le marché et la politique contractuelle des salaires s'inspirent de cette sagesse, tant mieux ! Mais, dans le contexte français, j'ai quelques doutes.

Si la sagesse est durablement oubliée, l'Etat doit réagir. (On peut remarquer à cet égard que le passage cité de Christian Saint-Etienne vise la *période initiale* de redressement.) Moins d'Etat certes mais sur les points clés, un Etat fort ».





La chronique de Paul Fabra

L'arrière-goût amer du sommet

CONVIENT-IL de *revenir* sur le sommet de Tokyo une semaine après qu'il a eu lieu ? Des onze *conférences au sommet qui se sont te*nues régulièrement chaque année, la mémoire n'en aura retenu que trois ou quatre. *Rambouillet parce que ce fut la* première. Incidemment, dans leur déclaration finale, les Sept promettaient de combattre *les fluctuations* « erratiques » des monnaies et d'« *œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité* ». On était en novembre 1975.

Versailles (1982), *parce que ce fut* le plus somptueux et qu'il fut suivi, à huit jours de distance, par une humi*liante dévaluation du franc. Williams*burg (1983), parce que les Américains y donnèrent le plus charmant et le plus *réussi* des spectacles de reconstitution historique (le dix-huitième siècle de la vie coloniale et de l'Indépendance).

Quant à celui qui se réunit en 1978 *à Bonn, on s'en souvient* à cause des conséquences catastrophiques qu'eurent les décisions, pour une fois précises et circonstanciées, *qui y furent* prises. C'est à cette occasion que, en application de ce qu'on appelait la théorie des locomotives, conçue par l'OCDE, il fut convenu de mettre collectivement en branle une politique de relance à-tout-va.

Le moment ne pouvait pas être *plus* mal choisi, notamment pour l'Allemagne et le Japon, chargés de tirer le convoi, l'Amérique de Carter ayant déjà, si *l'on peut dire, fait par avance* son devoir en ouvrant toutes grandes les vannes du crédit. Cela avait précipité *une chute si profonde du dollar* que la Bundesbank, la Banque du Japon, mais aussi la Banque d'Angleterre, la Banque de France et la Banque d'Italie, avaient, pour essayer de la freiner, procédé à des interventions massives sur le marché. En achetant *d'énormes quantités de dollars, elles* avaient accumulé une réserve explosive d'inflation. Il fallut, pour en diluer les effets, le deuxième choc pétrolier étant venu empirer la situation, de longues et pénibles années.

Les choses se présentent aujourd'hui de façon très différente. *La leçon tirée* de cette cuisante expérience n'a pas été oubliée. Elle continue de hanter les esprits des dirigeants allemands et nippons *comme on a pu encore s'en ren*dre compte à Tokyo. La poursuite du mouvement de baisse du dollar que *James Baker, troisième du nom, le très* habile et très politique secrétaire américain au Trésor, semble appeler de ses *vœux, les inquiète. Il n'est cependant* pas question, pour le moment du moins, de s'engager sur une grande échelle dans des opérations de soutien de la devise des Etats-Unis.

Une telle politique, à n'en pas douter, ferait courir à l'économie mondiale *un risque — le seul peut-être qu'on* doive prendre au sérieux — d'un retour de flamme de l'inflation. James Baker *a bien fait pression sur le chancelier* Kohl et sur son ministre des finances Gerhard Stoltenberg ainsi que sur le premier *ministre japonais Yasuhiro* Nakasone pour qu'ils consentent à « *stimuler leur demande intérieure* » par des baisses d'impôts et de taux d'intérêt, déjà les plus bas du monde (hormis la Suisse). La manœuvre n'a été qu'indirecte.

LE dispositif sur lequel, à l'instigation *de James Baker,* on s'est apparemment mis d'accord pour assurer « *la coordination étroite et permanente* » des politiques *économiques* menées par les Sept fait appel à des méthodes dont l'application soulève des objections qui *ne sont pas seule*ment de nature « technique ». A telle enseigne que, toutes réflexions faites, on est en droit de demander si le meilleur *sort qu'on puisse souhaiter au* sommet de Tokyo, c'est d'être, à l'instar de la majorité de ses prédéces*seurs, oublié (on ne parle ici que des* aspects purement économiques et monétaires des accords conclus).

Sur le plan de l'efficacité d'abord, quel *crédit accorder aux recommanda*tions qui ont été adoptées ? L'exercice envisagé consiste à organiser une « *surveillance multilatérale* », autrement dit une surveillance des Sept par les Sept. Le vocabulaire est emprunté à celui du Fonds monétaire, institution dominée par les *mêmes pays,* qui est officiellement chargée d'exercer une « surveillance » sur le fonctionnement *des marchés des changes afin de* s'assurer notamment qu'aucun pays ne profite, ou ne souffre, d'un taux de *change déséquilibré. Cela n'a jamais* empêché le dollar d'être sous Carter grossièrement sous-évalué, ni sous Reagan première manière absurdement surévalué, facteur supplémentaire de « désindustrialisation » pour l'Amérique et de ruine pour des centaines de milliers *d'agriculteurs. Il menace d'être* demain, sous le même Reagan conseillé par l'ingénieux Baker, à nou*veau manifestement sous-évalué,* comme il l'est probablement déjà vis-à-vis du yen.

Pour guider leurs travaux de *contrôle mutuel, les* « *surveillants* » sont invités à comparer leurs « *objectifs et prévisions économiques* » en se fondant sur l'observation de certains « *indicateurs* » privilégiés, tels que les « *taux de croissance* » — on croyait que la crise avait guéri les technocrates de la *tentation de prévoir, sinon* de décréter, un taux de croissance ! — les « *taux d'inflation* » — et si c'était la déflation qui menace *aujourd'hui* ? — les « *balances courantes* » et les « *balances commerciales* » — comme si l'appréciation du surplus japonais par *les uns, ministres américains ou euro*péens, attentifs aux récriminations de leurs électorats respectifs, avait la moindre chance d'être basée sur des critères *tant soit peu objectifs* (1) — les « *taux d'intérêt* » et les « *taux de chômage* » — sans commentaire ?

Parmi *les indicateurs figurent encore* — c'est même là, pour les Français, la grande satisfaction — les taux de change. James Baker a donné un *avant-goût de ce qu'il entendait* par la surveillance mutuelle en refusant de parler d'une stabilisation du dollar après la baisse de *24,5 %* (pourcentage *vis-à-vis du mark*) à *33,3 %* (pourcentage par rapport au yen), qu'il vient de subir sur les grands marchés *en sept mois*.

Au cas où *serait constatée* une « *déviation importante* » par rapport à une « *orientation projetée* » — cette confiance dans le bien-fondé des « orientations projetées » témoigne d'une étonnante candeur *dirigiste* de la *part de chefs d'Etat et de gouverne*ments plus libéraux les uns que les autres, — il sera demandé aux ministres *de « prendre les mesures correctives appropriées* ». Ou bien la réunion annuelle des sept grands argentiers est *destinée à produire les décisions les* plus importantes, ou bien... Avant d'examiner le ou les autres termes de l'alternative, faisons remarquer que *le* vocabulaire ici *employé* rappelle vaguement les dispositions, restées lettre morte jusqu'à ce jour (ce qu'il ne faut *peut-être regretter qu'à moitié*), de l'accord européen créant le SME sur l'« *indicateur de divergence* », dont les variations *étaient censées déclencher* toute une procédure de consultations pouvant conduire à l'adoption par le pays mis sur la sellette de mesures correctives. L'irréalisme d'une proposition n'est pas forcément le signe qu'elle va dans le sens du progrès.

IL est donc permis de penser que les recommandations de Tokyo *sur ce* chapitre, dont l'hebdomadaire britannique *l'Economist* se demande pa*reillement si elles sont bien accordées* à leur objet, risquent fort de n'être pas suivies d'effets. Mais c'est peut-être là *faire preuve*, si l'on ose s'exprimer de la sorte, d'un optimisme excessif. Car la procédure de surveillance confère des lettres de noblesse aux mauvaises et vieilles *pratiques qui consistent*, pour le plus fort, à exercer le maximum de pressions sur ceux qui sont *politiquement (et militairement)* en position de faiblesse.

Telle est la crainte qu'inspire à Claude Cheysson l'amorce de « *directoire à sept* » *qu'esquisse l'accord de* Tokyo, une formule à laquelle la France s'est toujours opposée, rappelle Cheysson, parce qu'elle porte en *elle le* germe d'une prépondérance américaine (interview donnée à notre confrère *Libération* du vendredi 9 mai). L'ancien *ministre des relations extérieures*, aujourd'hui membre de la Commission européenne, n'hésite pas à placer son espoir, lui aussi, dans le fait que maintes *résolutions des sommets* ont été « *ignorées sitôt écrites* ».

CE qui rend toutefois redoutable la mécanique déclenchée par James Baker (dont les proposi*tions ont servi d'hypothèse de travail* aux discussions des Sept), est qu'elle apparaît comme la seule solution en*core disponible quand on ne sait plus* à quel saint se vouer. Cette déprimante impression de ne plus *savoir* comment se *tirer d'affaire* résulte *d'une longue* période de troubles monétaires. On a abandonné au début des années 70, sans se demander *si et comment on aurait pu les maintenir en vie*, les obligations contractuelles inhérentes au fonctionnement d'un système de taux *de changes fixes*.

Depuis lors, *même si* les gouvernements et le FMI ne veulent pas l'admettre, se pose le problème, *déjà formulé dans les années 30 dans* les termes suivants : comment assurer l'équilibre des relations économiques *internationales s'il n'y a plus de* « règles du jeu » en matière monétaire ? Si ces règles ont disparu règne l'arbitraire. Organisons l'arbitraire, a dit James Baker. *Personne n'a osé répon*dre : mais c'est impossible !

En annonçant l'éphémère accord de replâtrage du système des changes *fixes signé le 18 décembre 1971*, Richard Nixon, alors président des Etats-Unis, avait dit : « *Nous venons de conclure le plus important accord monétaire de l'histoire du monde.* » En écho à ces fortes paroles, le secrétaire au Trésor a déclaré le 6 mai dernier, *avec moins d'ambition mais tout au*tant de présomption : « *L'accord du sommet sur la coopération économique et monétaire constitue un événement dont on n'a pas vu l'équivalent depuis treize ans.* » C'est-à-dire depuis que le dollar flotte.

(1) Le *surplus commercial japonais* a pour contrepartie d'énormes placements nippons à l'étranger, qui auraient en 1985 financé le quart du déficit budgétaire américain. On ne peut pas examiner ces deux phénomènes indépendamment l'un de l'autre.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

GILLES JOHANET

Contes et mécomptes de la protection sociale

Un livre de toute opportunité... Après une présenta*tion classique de l'opposition entre libéral et social, le* préfacier M. Pierre Mauroy met en garde contre les échos que risque de susciter la campagne actuelle. Choix clairement exprimés, mais illusion, bien classi*que, sur l'allongement de la vie, par croyance en un* prolongement aux âges élevés.

Aidé d'un groupe de spécialistes, le conseiller à la Cour des comptes, ancien collaborateur de Mme Dufoix, *est un des très rares Français à connaître* en son fond, non seulement la législation sociale et sociofiscale, mais les confusions qui règnent à son *sujet et les conséquences éventuelles d'amende*ments, en apparence avantageux.

D'abord, une solide histoire de cette Sécurité sociale, créée par Bismarck et qui s'est heurtée à la *double résistance de conservateurs et de révolution*naires. Les obstacles qui lui ont été opposés nous font aujourd'hui sourire ou pleurer. Observons toutefois *que 1930, année du vote de la loi sur les assurances* sociales, n'était pas une année de crise, mais de sommet de prospérité.

Et nous voici conduits à la situation trouvée par le gouvernement *socialiste* en 1981 et à la politique qu'il *a suivie. L'auteur excelle à dissiper les illusions spon*tanées et entretenues. Est, en particulier, analysée la notion sévère de *prélèvement obligatoire*, et signalé en *passant, et sans malice, qu'il peut résulter* d'une aide aux investissements. Vues moins nettes sur la répercussion des charges patronales sur les prix et l'ensemble de l'économie.

Bien souligné, mais contestable, le rôle anticrise de la *Sécurité sociale, du fait de la confusion classique* sur le mot *crise*, dont l'emploi laisse croire à quelque maladie accidentelle qui va disparaître. Peu étudié, le chômage actuel. Bien combattus, en revanche, les trois *arguments des « libéraux » : « effet trappe, effet* assistance, effet boulet ». En fait, le débat ne porte plus aujourd'hui que sur les proportions et les limites.

Vues pénétrantes sur les dépenses hospitalières ; *une fois de plus, les deux objectifs morale et efficacité* ne suggèrent pas la même solution ; observation particulièrement valable pour le secteur privé.

De ce remarquable ouvrage se dégage constamment la nécessité impérieuse d'un retour à un taux de croissance nourrissant. Lecture *particulièrement* recommandée.

★ PUF, *Revue politique et parlementaire*, Paris, 1986, 21 cm, 175 p., 84 F.

GEORGES ARCHIER et HERVÉ SERIEYX

Pilotes du troisième type

Elle est entrée dans une guerre de mouvement, l'entreprise, guerre dont nul n'a d'ailleurs jamais connu la date de déclaration. *L'impression persiste, du moins* chez les non-experts, que tout en luttant quotidiennement pour la vie, elle va, un jour, se stabiliser. Rêve. En dehors même des techniques, *irruption continuelle,* au contraire, de méthodes nouvelles, de noms nouveaux, l'entrée en scène des Japonais faisant, en *outre, voler toute routine.*

Un médecin qui soigne aussi les entreprises, et un industriel, président de Acadi, ont uni leurs efforts pour décrire non plus l'entreprise du troisième type, comme précédemment, mais les « pilotes », le terme *patron restant en défaveur. C'est, en somme, un traité* de biologie qui nous est donné. Deux fonctions bien distinctes : assurer la marche intérieure, tout en regardant le monde. Cette méthode aurait-elle, comme il est dit, garanti la sidérurgie contre *son accident ? Cela* reste à montrer.

Un impératif ou plutôt un veto : interdiction de séparer l'économique du social. Non seulement le per*sonnel n'est jamais suffisamment formé, mais il n'est* jamais assez informé. L'entreprise doit être une. Alors que chez Taylor, « *il y a ceux qui pensent et ceux qui vissent* », le corps est un et l'on retrouve, quelque peu, la loi Auroux. Quelques *schémas et modèles sont* présentés, mais bien peu de place est cependant faite aux syndicats.

Elle ne peut vivre seule, l'entreprise : elle doit être *liée à d'autres, par un maillage*, permettant des transferts. Secours mutuel, disait-on naguère, pour les hommes. Dans le champ, les rapports des entreprises japonaises avec leurs « enfants » continentaux.

Moins heureux, moins creusé, le dernier chapitre « Enjeu national ». *Apprécions cependant la mobilisa*tion des médias, autour du « mois de la qualité ». Trois *annexes*, qui laissent de côté le phénomène fonda*mental de notre temps : le vieillissement.*

★ Editions du Seuil, Paris, 1986, 21 cm, 254 p., 89 F.

JANOS KORNAI et XAVIER RICHET

La voie hongroise. Analyses et expérimentations économiques.

Elle est, *depuis plusieurs siècles, ne disons pas* déchirée, mais disputée entre l'Est et l'Ouest, la Hongrie. Les hasards militaires l'ayant placée dans le *groupe de l'Est, une tendance* « occidentale » se manifeste fatalement.

Des dix économistes hongrois qui ont *rédigé un* chapitre de cet ouvrage, aucun ne pense que son pays a trouvé la fameuse solution, recherchée ou rêvée, par tant d'économistes et de politologues. *Il n'est d'ail*leurs pas question de modèle, mais de voie. En dehors des monastères et des régiments, observe X. Richet, il *n'existe pas de planification totale*.

Après une préface de J. Kornai, auteur du récent et si remarqué *Socialisme et économie de la pénurie*, X. Richet nous présente cette économie nouvelle qui se cherche. Heurté, chargé de contradictions, le plan de l'*ouvrage est à l'image de l'économie elle-même.*

La *première partie* « Etat de *l'économie* », de J. Kornai, insiste sur le profit, source de vie ; il est, en fait, en raison inverse de la dimension des entreprises. Les mesures prises depuis 1978 ont été autant de pas *vers le marché, lequel ne gagne, pas plus que le plan,* à être muni d'une majuscule. Rappelons, *en passant*, combien l'état de pénurie est relatif, puisqu'il est en relation avec l'abondance monétaire.

La deuxième et la troisième partie retracent encore les étapes *et les souffrances des vingt dernières* années. Dans la quatrième partie, « Les solutions et leurs limites », un remarquable article de I. Gabor, pionnier des recherches sur l'économie seconde (travail *noir, notamment*), à l'*origine* de l'évolution actuelle. Le « secteur informel », hors plan, mais en *partie légal, représente 16 à 18 % du temps de tra*vail. Tout cet ensemble évoque le *savoureux Faites-le vous-même* de Kenedi, paru il y a quelques années.

En pleine mutation, cette économie, toute expéri*mentale, n'est pas* près de se stabiliser. *Polonais*, Chinois, Soviétiques, capitalistes aussi, suivent, avec intérêt, cette évolution, moins anxieux encore que les marxistes orthodoxes.

★ Calmann-Lévy, Paris, 1986, 21 cm, 321 p., 174 F.

GILBERT TARRAB

Partenaires sociaux et entrepreneurs québécois

L'organisation syndicale au Québec se différencie tant de celle que l'on trouve aux Etats-Unis que de *celle propre à l'Europe. L'auteur* — que l'éditeur a négligé de nous présenter — est un écrivain de haute réputation, qui se consacre, de plus en plus, à l'organisation des entreprises. Nous est donné ici le résultat *de 25 entretiens avec des hommes* d'Etat, des chefs d'entreprise et des syndicalistes.

Parmi les patrons « classiques » interrogés, René Provost, vice-président de Provigo (commerce alimen*taire), se trouve, comme tant d'autres*, devant la question de la sécurité de l'emploi, qui *crée fatalement* quelques inutiles. L'entreprise étant en partie étatisée, c'est la population qui en supporte le poids.

En gérance participative, Alec Mc Nee, dernier fabricant des tapis de laine au Québec, a aidé *les travail*leurs à acheter l'entreprise en 1978, mais l'avenir reste incertain. Chez Jean-Guy Frenette (Tricofil), c'est *l'autogestion, mais* les travailleurs actionnaires gardent l'attitude de travailleurs.

Représentant les syndicalistes, Jean-Paul Hétu, président de la *Centrale des syndicats démocratiques* (62 000 *membres de divers secteurs*), précise qu'il ne s'agit pas encore de cogestion. Récusant les *idéologies* politiques dans le syndicat, il est ferme partisan de la transparence dans l'entreprise.

★ Hurtubise HMH. Ateliers graphiques Marc Veilleux, Québec, *1985, 23 cm, 336 p.*

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

Pour la liberté familiale

Ce *terme liberté, qui peut* surprendre, trouve sa *jus*tification dans certains délais de la législation, signalés dans ce rassemblement de 11 articles, sous la direction du président de l'Association pour la recherche et l'information *démographiques* (APRD). *C'est l'évolu*tion des idées sur la famille et le retard des institutions qui sont en question et, avec eux, l'avenir du pays.

Si faiblement connue est l'évolution démographique *en Europe que des jours* très difficiles se préparent pour elle. La société est en danger de perte de vie. Parmi les faiblesses — euphémisme — de la législation et des institutions est signalé le retrait du droit de vote *(à la Sécurité sociale)* à une mère de quatre enfants, qui, du fait, qu'elle les élève, *n'est plus* « *active* », ironie cruelle des mots. D'autres abaissements ou exclusions frappent la mère de famille. Nous sommes à l'*opposé de la carte de priorité, accordée au lendemain* de la guerre, *aux mères de trois enfants. Haute valeur* symbolique.

Diverses propositions sont formulées à l'attention du législateur, en dehors même des questions financières. *Un livre de poids.*

★ PUF, Paris, 1986, 21,5 cm, 231 p., 98 F.

La condition des cadres n'arrête pas de progresser.

1985

Pour les cadres les plus performants, les augmentations sont imposées jusqu'à 65 %.

1986

De l'espoir ! Les pouvoirs publics laissent entrevoir que le fisc ne percevra pas plus de 50 %. Quand ?

AXIVA

Vous garantit beaucoup mieux tout de suite : la motivation à 100 %.

Cadres supérieurs, pour améliorer votre condition, n'acceptez plus la très classique augmentation. Car que vous rapporte une augmentation rognée de 50, 60, voire 65 % par le fisc ?

Demandez plutôt une augmentation de type AXIVA. L'augmentation que vous recevrez sera à vous. A 100 %. Elle n'est frappée d'aucune cotisation sociale, d'aucun impôt. Elle n'entre même pas dans le revenu imposable. Tout pour vous, rien pour le fisc. Il y a là de quoi vous remotiver.

Mieux encore, votre patron ne paye aucune charge sociale sur les sommes ainsi versées. Et elles sont déductibles des résultats de la société. Une augmentation qui coûte aussi peu cher ne peut pas se refuser.

En contrepartie, le cadre ne disposera de cet argent qu'à sa retraite. Pendant ce temps, ces fonds prospèrent de façon continue et en toute sécurité, puisqu'ils sont gérés par les financiers du Groupe AXA, dont les capacités sont unanimement reconnues par la presse économique. Et, fait appréciable, les revenus des fonds ainsi placés échappent, eux aussi, à l'impôt.

Comment un tel miracle est-il possible en France ? Grâce à la nouvelle législation de 1985 concernant les déductions fiscales sur les cotisations à des régimes de retraite et de prévoyance. Une législation injustement méconnue, qui va pourtant changer la condition des cadres et de leurs employeurs (qui peuvent aussi en bénéficier).

Des contrats modulables.

Il existe plusieurs systèmes de contrats collectifs AXIVA qui permettent à l'entreprise de moduler les versements en fonction des bénéficiaires qu'elle désire motiver. Dans tous les cas, ces cadres sont assurés de se constituer ainsi un supplément de retraite appréciable ; ce qui est indispensable quand on connaît les menaces qui pèsent sur les régimes de retraite par répartition. Précisons simplement que les rentes versées au cadre, au moment de sa retraite, seront – et c'est normal – soumises à l'impôt. Mais les tranches de cet impôt seront a priori beaucoup plus basses qu'au plus fort de sa période active.

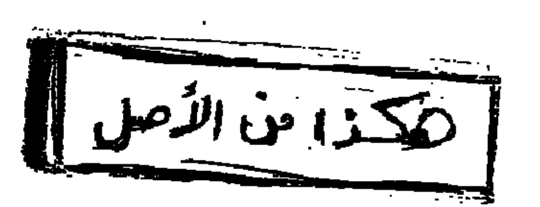
Ce système de rémunération différée va donc constituer, pour les cadres, un puissant outil de motivation immédiatement utilisable.

Nous vous enverrons notre documentation qui vous permettra de discuter de tout cela en parfaite connaissance de cause avec votre direction financière ou du personnel. Envoyez simplement votre carte de visite à : AXIVA, 17, avenue George V, 75008 PARIS.

AXIVA
GROUPE AXA

La motivation à 100 %.

Quadrillage



économie

REPÈRES

Dollar : en repli à 6,93 F

La tendance baissière du dollar s'est confirmée, lundi 12 mai, sur l'ensemble des marchés des changes. Après un repli initial à 6,92 F (contre 6,94 F le 9 mai), le billet vert à Paris est cependant remonté autour de 6,935 F, tandis qu'il reculait à 2,160 DM à Francfort. Mais c'est à Tokyo que l'affaiblissement du dollar était le plus prononcé. Il se traitait en clôture à 160,20 yens, contre 162,2 le 9 mai, après avoir touché un niveau de baisse record, à 159,99 yens. D'importantes ventes de dollars par les sociétés nippones et l'absence d'intervention de soutien de la part de la Banque du Japon ont favorisé cette nouvelle chute du billet vert à Tokyo.

Coût de la main-d'œuvre : augmentation de la part des charges

« Entre 1981 et 1984, la part des charges a augmenté de plus de trois points dans le coût total de la main-d'œuvre, au détriment de la part de la rémunération directe du travail », indique l'INSEE dans les *premières données d'une étude sur le coût de la main-d'œuvre* en 1984. La part de la rémunération directe du travail est passée de 60,4 % en 1981 à 57 % en 1984, tandis que la part des *charges augmentait de 39,6 % en 1981 à 43 % en 1984* (dont de 18,6 % à 19,2 % pour les charges légales de Sécurité sociale). L'INSEE explique cet accroissement des charges notamment par l'octroi de la cinquième semaine de congés (la charge congés payés est passée en trois ans de 7,3 % à 8,5 %), par la hausse des taux de cotisation minima pour les retraites complémentaires et surtout de l'assurance-chômage, par la croissance des plafonds de cotisation à la Sécurité sociale plus rapide entre 1981 et 1984 que celle de la moyenne des salaires, etc.

SOCIAL

LA SUPPRESSION DE L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE DE LICENCIEMENT

Le gouvernement s'interroge sur le contenu à donner au premier projet de loi

C'est, en principe, cette semaine que le conseil des ministres devrait adopter un premier projet de loi *mettant en cause les fondements de* l'autorisation administrative de licenciement. Comme M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, l'a déjà annoncé lors de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » du 27 avril), ce premier texte reviendrait sur l'obligation, pour l'administration, d'avoir à se prononcer sur le bien-fondé économique d'un licenciement collectif. Il supprimerait également l'autorisation préalable nécessaire à toute embauche survenant dans l'année suivant un licen*ciement économique*.

Ensuite, et ainsi que s'y est engagé M. Yvon Gattaz le 24 avril à Deauville, le CNPF et les organisations syndicales engageraient des négociations pour définir les procédures conventionnelles, les moyens de contrôle et la nature des plans sociaux qui pourraient se substituer au rôle jusque-là dévolu à l'administration. *Qu'il y ait accord ou pas*, le gouvernement compléterait alors son projet par un deuxième texte, *qui entrerait en application* le 1er janvier 1987.

Si le schéma général est connu, des imprécisions demeurent qui ne seront *levées* qu'à l'occasion du conseil des ministres. Des variantes existent, en effet, qui font encore l'*objet de discussions. Ce qui explique* que, ces jours derniers, et notamment lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 11 mai, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, ait fait part de ses *inquiétudes* et multiplié les avertissements.

En l'état actuel, le premier projet de loi comporterait trois parties d'importance variable. Il aurait d'abord pour fonction de « *nettoyer tout de suite* » la loi de 1975 instituant l'autorisation préalable de licenciement « *sur des points qui ne sont pas considérés comme centraux* ». Il promettrait ensuite un deuxième texte et, enfin, garantirait que celui-ci ne serait rédigé qu'« *au vu des résultats* » obtenus par la *négociation entre partenaires* sociaux.

« Vide juridique »

En fait, c'est sur l'ampleur des *éléments compris dans « le nettoyage immédiat »*, applicable dès le vote du premier projet de loi, que le gouvernement paraît encore hésiter. Par exemple, la fin du contrôle économique doit-elle y figurer ?

Cette question est d'autant plus *importante que, selon certains* experts, le retrait de l'administration pourrait entraîner un « *vide juridique* » dans le cas de licenciements collectifs de moins de dix salariés. Il est même envisagé d'apporter un « *complément* » sur ce point pour donner de nouvelles garanties aux salariés. En effet, la loi de 1973 sur les licenciements individuels, qui *prévoit un entretien préalable et* la communication au salarié du motif de la rupture du contrat de travail, *ne s'appliquerait pas* au licenciement collectif. Or, entre deux et neuf salariés, la seule protection sociale actuellement prévue tient dans le contrôle du motif économique (au-delà de dix salariés, la loi stipule en tout état de cause une *vérification des procédures* et l'existence d'un plan social d'accompagnement).

« J'ai le projet, dans les jours qui viennent, d'attirer l'attention du premier ministre sur cet aspect des choses, qui, semble-t-il, avait échappé à beaucoup », a déclaré M. Bergeron au « Grand Jury », en soulignant que M. Séguin reconnaissait *« l'existence de ce vide juridique »*.

Le secrétaire général de Force ouvrière a utilisé cet argument pour *refuser* avec encore plus de vigueur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, à laquelle il est opposé par principe. *« M. Séguin est membre du gouvernement, et le gouvernement a décidé d'aller dans cette direction. Je suppose donc que M. Séguin veut y aller aussi, mais il a reconnu qu'un certain nombre de nos arguments étaient fondés »*, a noté M. Bergeron, qui observe cependant que le gouvernement *« a admis qu'il fallait manipuler cela avec précaution »*.

Récusant la méthode employée, qu'il juge *« bizarre »*, M. Bergeron *s'est montré réservé* sur les chances d'aboutir lors de négociations avec le patronat. *« Dans la mesure où les employeurs auront obtenu satisfaction sur l'essentiel, la discussion pour la suite n'aura plus d'intérêt »*, a estimé le secrétaire général de FO, qui a ajouté : *« De toute manière, nous négocierons (...), nous essaierons en tout cas de limiter les dégâts. »*

ALAIN LEBAUBE.

MONNAIES

Dévaluation de 12 % de la couronne norvégienne

La fête est finie...

Stockholm. – Deux jours après son entrée en fonctions, le gouvernement travailliste norvégien a annoncé, le dimanche 11 mai, une dévaluation record de 12 % de la couronne. *« Nous n'avions pas le choix*, a déclaré le nouveau premier *ministre, Mme Gro Harlem Brund*tland. *Depuis novembre 1985, nos réserves de devises ont diminué de 50 milliards et la compétitivité des entreprises se dégrade régulièrement depuis plusieurs années. »*

Ces dix derniers jours, la Banque centrale de Norvège avait dû intervenir massivement pour enrayer les fuites de capitaux (près de 10 milliards de couronnes en une semaine) et soutenir la monnaie, qui était l'objet de fortes spéculations (1). Les rumeurs de dévaluation, favorisées par la crise gouvernementale, avaient conduit à des taux d'intérêt au jour le jour dépassant 50 %.

Les travaillistes espèrent probablement que cette opération spectaculaire aura un *effet psychologique*. L'objectif est bien entendu d'aider l'industrie « continentale », qui n'est pas liée au *secteur pétrolier*, sur les marchés étrangers et d'atténuer les conséquences négatives des récents *accords sur les salaires et la réduction de la durée du travail* (37 heures et demie par semaine à *compter de janvier 1987*), *qui impliquent* un relèvement d'environ 9 % en un an des changes des entreprises. *Mais l'ambition du gouvernement* de Mme Brundtland est aussi de faire comprendre aux Norvégiens qu'après *trois années de* « boom » économique, la chute des prix du pétrole et du dollar ont plongé le pays dans *une situation* très préoccupante.

Selon les estimations, la balance commerciale, qui affichait un excédent de 22 milliards de couronnes en 1985, présentera un déficit de 30 milliards cette année et de 47 milliards en 1987. Au cours des deux premiers mois de 1986, les exportations ont diminué de 9 % en valeur, tandis que les importations augmentaient de près de 17 %. Grâce au pétrole, la Norvège était *parvenue à rembourser entièrement*, ou presque, les considérables emprunts extérieurs contractés *avant 1975 pour financer les investissements* en mer du Nord. Mais le tableau a radicalement changé, la Banque centrale prépare de nouveaux emprunts pour combler les déséquilibres prévisibles des années à venir.

Les prévisions budgétaires à long terme indiquent que si le prix du pétrole se maintient à 100 couronnes le baril (il est d'environ 85 couronnes aujourd'hui) jusqu'en 1990 et si la valeur du dollar reste inchangée, les revenus des exportations chuteront en quatre ans de 190 milliards de couronnes et les recettes de l'Etat de 120 milliards, ce qui représente un budget norvégien annuel !

Le pétrole n'est pas seul en cause

L'effondrement des prix pétroliers n'explique pas à lui seul les difficultés de la Norvège. Selon les économistes des *banques, il n'a fait* qu'illustrer, plus tôt que prévu, les problèmes structurels de l'économie. Le bilan des deux dernières années a été, à bien des égards, remarquable : croissance de 5,6 % du produit national brut en 1984 et de 4,4 % en 1985, surplus des comptes extérieurs, réduction de l'inflation aux alentours de 5,5 % et du chômage (2,3 % en mars). Mais, dans cette phase de haute conjoncture, l'ancien gouvernement de centre-droit de M. Kaare Willoch, qui multipliait les mises en garde, a cependant continué à mener une politique d'expansion en raison des échéances électorales.

L'opinion norvégienne aurait mal *compris des mesures d'austérité* dans une période faste. A cela, il faut ajouter que l'opposition travailliste pratiquait alors allègrement la *surenchère en promettant une série d'améliorations sociales*. Ces *« imprudences »* se sont traduites *par une augmentation spectaculaire* de la consommation privée, la plus forte depuis la guerre : + 7,5 % en *volume en 1985. Depuis le début des* années 80, l'évolution des coûts de l'industrie a été nettement plus *rapide en Norvège que dans les pays* concurrents – l'écart a atteint parfois 10 % – et l'Etat a continué à subventionner *les secteurs* « boiteux » et l'agriculture. Mais ces difficultés structurelles ont été masquées par les milliards de revenus du gaz et du pétrole de la mer du Nord.

« Aujourd'hui, la fête est finie », dit-on à Oslo. Comme les sociaux-démocrates suédois en 1982, les travaillistes *norvégiens* ont choisi de frapper fort. La dévaluation de 12 % de la couronne va entraîner une dégradation du *pouvoir d'achat et* une réduction de la consommation des ménages. Le gouvernement présentera *avant la fin du mois de mai* une série de mesures d'accompagnement comprenant notamment un *resserrement du crédit et une hausse* des impôts directs et indirects. Le problème est que les travaillistes *sont minoritaires* au Parlement et il n'est pas certain que toutes leurs propositions seront approuvées par *les députés*.

D'une façon générale, cette dévaluation de 12 % de la couronne a été assez bien accueillie dans les milieux industriels et politiques, sauf par le Parti conservateur de l'ancien premier ministre, M. Kaare Willoch, qui estime que l'opération risque d'aggraver en fait les problèmes et de provoquer davantage de surchauffe dans l'économie. Les Suédois avaient dévalué de 16 % leur monnaie, mais l'industrie stagnait et le chômage augmentait régulièrement. En Norvège, la situation est profondément différente : la plupart des *entreprises tournent* au maximum de leur capacité et le sous-emploi n'existe pratiquement pas.

ALAIN DEBOVE.

(1) Le nouveau *cours* de la *couronne* norvégienne s'établit à environ 0,90 F.

FAITS ET CHIFFRES

Transports

● **Les Etats-Unis créent une taxe douanière sur les bagages.** – A partir du 7 juillet, les douanes américaines imposeront à tout particulier entrant aux Etats-Unis une taxe d'inspection de bagages de 5 dollars (35 F). Les passagers en provenance du Canada *ou du Mexique en* seront exemptés. Cette taxe, qui a été autorisée par une loi votée en 1985 par le Congrès américain, rapportera 220 millions de dollars (1,5 milliard de francs) par an. – *(AFP.)*

Étranger

● **Le Brésil et la Côte-d'Ivoire sont convenus de coordonner leur politique caféière.** – L'Institut brésilien du café et la Caisse ivoirienne de stabilisation des produits agricoles indiquent, dans un communiqué publié *samedi 10 mai* à Abidjan, qu'ils prendront les mesures nécessaires *« afin que la commercialisation du conillon* (arabica brésilien) *ne gêne pas l'écoulement du robusta africain »*. Les deux organismes chercheront à maintenir les cours de ces deux variétés, dont la baisse *« ne paraît pas justifiée actuellement »*.

AU « GRAND JURY RTL - *LE MONDE* »

M. Bergeron préfère une contribution supplémentaire pour la Sécurité sociale à une diminution de prestations

Invité le dimanche 11 mai du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. André Bergeron s'est déclaré inquiet sur l'avenir de la politique contractuelle : *« Il est très difficile d'engager des négociations. (...) Je persiste à penser qu'à plus ou moins long terme, cela finira mal. (...) Il vaut mieux parfois un point d'inflation de plus plutôt que de mettre en cause cet équilibre social sans lequel on ne peut rien faire. Le jour où tout se dégrade, les politiques s'envolent comme feuilles au vent. »* Le secrétaire général de FO a critiqué la politique salariale du gouvernement : *« Ce qui me semble anormal dans l'orientation de la politique générale du gouvernement, c'est que, d'un côté, on se proclame libéral à tout vent, et, de l'autre côté, on enserre l'évolution des salaires dans un cadre rigide. »*

M. Bergeron a souligné que FO ne s'installerait pas *« dans des positions négatives »*. *« Nous allons continuer à faire de notre mieux pour inventer si possible d'autres garanties qui se substitueront à celles qui auront disparu. »* A propos de la Sécurité sociale, il a demandé qu'*« on fasse des comptes et* [qu']*on calcule, d'une part, le montant des cotisations encaissées et, d'autre part, le montant des prestations versées »*. La clarté des comptes lui paraît indispensable avant de choisir entre une augmentation de cotisations et une diminution des prestations, *« puisqu'on n'est pas sûr que, pour les salariés, ce sera nécessaire »*.

« Il faut garder notre Sécurité sociale », a-t-il affirmé, en ajoutant : *« Il faut que l'opinion publique comprenne qu'on ne gardera ce qu'on a qu'à condition d'en accepter les contreparties. Je persiste et je signe. »* Estimant que *« les mutuelles et les assurances, cela coûtera proportionnellement plus cher que la cotisation à la Sécurité sociale »*, M. Bergeron a répondu sur un éventuel rétablissement du 1 % ou en relèvement de la cotisation vieillesse : *« Personnellement, je choisis une contribution supplémentaire plutôt qu'une diminution des prestations. Mais, encore une fois, c'est une question de choix. »*

Interrogé sur la privatisation, M. Bergeron a réaffirmé son opposition à la dénationalisation des trois *« vieilles banques »* (BNP, Société générale et Crédit lyonnais) et a souligné son attachement au service public dans l'audiovisuel. *« Nous essaierons*, a-t-il indiqué, *de préserver les intérêts des personnels des entreprises qui seraient dénationalisées »*.

ÉNERGIE

PRIX DU PÉTROLE ET RISQUE POLITIQUE

17 dollars l'an prochain ?

Quel sera le prix du pétrole dans un an ? Question à 100 000 dollars. Croissance, inflation, équilibre financier international, bénéfices des compagnies parmi les plus puissantes du globe, beaucoup en dépend. Mais les économistes pétroliers, échaudés, ont donné depuis belle lurette leur langue au chat. C'est donc au tour des spécialistes du *«risque politique»* de se lancer dans l'arène.

Le cours du baril au premier trimestre 1987 ? 17 dollars, selon le scénario économique et politique le plus probable, répond dans une étude publiée le 12 mai la société américaine Frost et Sullivan, dont le département «risque politique» s'est fait une spécialité des pronostics osés. 17 dollars, c'est la moyenne des prévisions avancées *par un panel* de dix experts venus d'horizons divers : le secteur pétrolier, mais aussi la banque et la presse, etc.

Leur réponse, bien sûr, n'est pas unanime. La fourchette de prix citées va, selon les cas, de 12 à 23 dollars. C'est dire si la méthode employée ne réduit pas l'incertitude, bien que la probabilité attachée à ce prix moyen soit élevée : 60 %. Une large majorité d'experts prévoit un *raffermissement des cours, mais ils* sont très divisés sur les *«événements critiques»* qui risquent d'influencer les cours d'ici l'an prochain.

La plupart accordent une chance sur deux à l'OPEP de s'entendre, au moins sur la forme, pour répartir entre les treize pays membres des quotas de production précis pendant l'été. Mais la probabilité de voir ces quotas effectivement appliqués est beaucoup moins forte : 30 % ou moins pour sept des dix spécialistes. Une éventuelle diminution de la production saoudienne recueille un peu plus de suffrages, la probabilité *moyenne s'établissant* à 40 %, *tandis* que les chances de voir la Grande-Bretagne ou la Norvège limiter à leur tour leur rythme d'extraction sont très faibles : 20 % en moyenne.

Quant à l'issue de la guerre Iran-Irak, susceptible d'influer sur les prix, elle laisse manifestement les experts perplexes : les chances de voir l'Irak l'emporter ou négocier un accord de paix sont en moyenne un peu plus fortes (30 %) que celles accordées à une victoire iranienne (20 %); mais rares sont ceux qui donnent à l'une ou à l'autre hypothèse une *probabilité supérieure* à 50 %.

Enfin, les spécialistes interrogés ne croient pas que les Etats-Unis adopteront une taxe sur les importations pétrolières. C'est d'ailleurs à peu près la seule certitude qui ressort de l'étude. Les deux dirigeants *de compagnies pétrolières améri*caines qui font partie du panel sont formels : ils accordent à cette hypothèse zéro chance sur cent !

Pour le reste, la méthode employée relève plutôt du doigt mouillé. Seul enseignement clair : nul parmi les dix experts ne prévoit un effondrement des prix en dessous de 12 dollars, personne ne croit non plus que le brut retrouvera son niveau de l'an dernier. Mais cela, les économistes *«classiques»* l'avaient déjà dit !

V. M.

● ERRATUM. – Une erreur de transmission a faussé les données du tableau sur les capacités de raffinage dans la CEE, publié dans nos éditions du 9 mai, en annexe de l'article intitulé «Les compagnies pétrolières européennes vont devoir fermer de nouvelles raffineries». Les chiffres publiés dans la troisième colonne de ce tableau concernaient la diminution des capacités envisagées en 1986/1989 et non *1985/1986 comme nous* l'avions indiqué par erreur.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9215	6,9245	+ 30	+ 45	+ 58	+ 80	+ 80	+ 130
$ can.	5,0192	5,0250	– 69	– 47	– 134	– 102	– 433	– 348
Yen (100)	4,3192	4,3238	+ 103	+ 117	+ 188	+ 213	+ 538	+ 608
DM	3,1841	3,1869	+ 75	+ 90	+ 139	+ 161	+ 397	+ 459
Florin	2,8280	2,8304	+ 25	+ 33	+ 56	+ 72	+ 178	+ 229
F.B. (100)	15,6048	15,6186	– 108	– 31	– 221	– 66	– 489	– 52
F.S.	3,8389	3,8427	+ 113	+ 132	+ 199	+ 227	+ 569	+ 649
L (1 000)	4,6391	4,6442	– 212	– 172	– 406	– 341	– 1114	– 1022
£	10,6882	10,6977	– 307	– 263	– 560	– 500	– 1484	– 1284

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 7/8	7	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 1/4	6 3/8	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	6 7/8	7 7/8	7 3/4	8 1/4	7 5/8	8 1/8	7 1/8	7 5/8
F.S.	1 1/2	2	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8
L (1 000)	10	12	11	12	11 3/4	12 1/4	11 1/2	12
£	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 3/4	10 9/16	10 11/16	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 1/2	7 3/4	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*

AFFAIRES

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DE M. MADELIN

Les déconvenues du libéralisme

(Suite de la première page.)

De quel capitalisme la France a-t-elle besoin ? Telle est la question posée à M. Madelin, et elle est fondamentale. Si la gauche a provoqué une véritable «révolution culturelle» du monde du travail en lui faisant comprendre les impératifs de l'économie, la droite pourrait avoir le même rôle à l'égard du monde du capital.

Si les entreprises ont une meilleure santé financière, l'industrie dans son ensemble perd des emplois, des parts de marché mondial, souffre de technologies souvent vieillies et d'une mauvaise spécialisation. Le patronat industriel et bancaire, souvent décrit comme *«frileux»*, doit se *«moderniser»* à son tour, tirer parti de l'amélioration financière, prendre des risques, rompre avec ses réflexes inflationnistes, investir, se remettre en question.

Dans ce contexte, le pari de M. Madelin peut être tentant. Le *«recul de l'Etat»* peut être une méthode pour provoquer le changement nécessaire. Toutefois, les deux mois passés ont souligné au moins une difficulté et un danger. On n'abolit pas d'un seul coup les relations ancestrales entre l'Etat et l'industrie ; l'*establishment* industriel sait frapper aux bonnes portes et jouer des intérêts politiques rivaux des hommes au pouvoir. Or le recul de l'Etat n'est jamais uniforme : il est plus facile de couper dans les crédits des industries de demain que dans ceux des secteurs traditionnels. On l'a encore constaté lors du collectif budgétaire. Non seulement M. Madelin a perdu des crédits pour l'électronique et la productique, mais M. Devaquet, ministre de la recherche, a vu son budget amputé de 2 milliards de francs alors que l'on versait plus de 8 milliards à la sidérurgie, à l'automobile, aux chantiers navals et des centaines de millions de francs aux agriculteurs. La cohabitation et l'extrême rigueur budgétaire renforcent le danger. La pression du clientélisme et la tentation de borner l'horizon au court terme n'ont jamais été aussi fortes (2). Dès lors, les discours de M. Madelin sur le regain de dynamisme des entreprises *risquent* fort d'être incantatoires.

Le ministre de l'industrie pourrait utiliser son département pour représenter les forces d'un capitalisme nouveau. Mais encore faudrait-il que son libéralisme cesse d'être trop général, qu'il ne confonde plus intervention et interventionnisme, bref qu'il fasse les choix du long terme lorsqu'il fait *«reculer l'Etat»*. Les décisions, sinon, se prendront sans lui, comme depuis deux mois. Et le vrai débat sur la modernisation du capitalisme français n'aura pas lieu.

ÉRIC LE BOUCHER.

(2) La méthode retenue pour les privatisations illustre le propos : elles ne sont pas faites dans le seul souci du développement des entreprises nationalisées (il eût fallu retenir une privatisation par seule augmentation de leur capital), mais dans celui de rapporter de l'argent au budget, et la pression des *financiers «amis»* pour obtenir des blocs de contrôle est manifeste.

Privatisation

PAS DE «BLOC DE CONTROLE» DE PLUS DE 20 %

Dans une interview à *Libération* du samedi 10 mai et une émission sur Radio-Monte-Carlo le 11 mai, M. Cabana, ministre délégué chargé de la privatisation, a précisé la procédure la plus souhaitable pour mettre sur le marché les entreprises publiques à privatiser. M. Cabana a réaffirmé la volonté du gouvernement de développer l'actionnariat populaire, *«d'une part vers les petits porteurs, d'autre part vers les salariés d'entreprises»*, 10 % du capital des entreprises à privatiser devant leur être réservés. Ces deux catégories d'actionnaires pourraient bénéficier de conditions privilégiées. Mais, ajoute M. Cabana dans *Libération, «il serait souhaitable, dans certains cas, de réserver une partie du capital à vendre sous forme de bloc de contrôle. On peut imaginer d'aller jusqu'à 20 % du capital au maximum».*

Quant aux capitaux étrangers, M. Cabana estime qu'*«il est souhaitable qu'ils s'intéressent aux entreprises françaises»*, même si le gouvernement se réserve le droit de les contrôler, notamment en *«naturalisant»* la formule britannique de la *golden share*. Il s'agit d'une action qui donne à l'Etat un droit de veto sur certaines décisions (nomination du PDG, structure du capital...).

M. Cabana a d'autre part précisé sur RMC que les privatisations serviraient en priorité deux objectifs gouvernementaux : *«recapitaliser les entreprises qui restant dans le secteur public et qui ont besoin d'être recapitalisées»*, notamment Renault et la sidérurgie, d'autre part *«atténuer la dette publique qui a atteint des niveaux considérables»*.

SEIZE ANS APRÈS SA CRÉATION

Le groupe britannique Saatchi and Saatchi devient le numéro un mondial de la publicité

Le regroupement entre BBDO, Doyle Dane Bernbach et Needham Harper n'aura été le numéro un mondial des agences de publicité que pendant deux semaines (*le Monde* du 30 avril 1986). En rachetant pour 450 millions de dollars l'agence américaine Ted Bates, quatrième mondiale tant par le chiffre d'affaires que par le revenu net, le groupe britannique Saatchi and Saatchi (sixième mondial par le revenu, cinquième par le chiffre d'affaires) réalise l'ambition des deux frères, Charles, quarante-deux ans, et Maurice, quarante et un ans : devenir le numéro un de la publicité, seize ans seulement après la création de leur agence londonienne.

Le nouveau groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de dollars en 1986, très loin devant le regroupement précité, qui prend la deuxième place avec 5 milliards de dollars (en 1985). Saatchi and Saatchi a grandi par acquisitions successives, reprenant, dans les cinq dernières années, six agences, pour une valeur de 300 millions de livres.

Sur le marché américain, qui représente plus de la moitié du *marché publicitaire mondial, Saatchi* and Saatchi, après avoir absorbé Compton en 1982 et McCaffrey and McCall en 1983, n'était qu'au dixième rang, avec une croissance plus faible que celle des autres réseaux. Cette faiblesse était toutefois compensée par la croissance des autres activités : conseil en management et relations publiques, dans lesquelles le groupe a aussi des ambitions mondiales.

Comme il est d'usage dans ces opérations de concentration dans les réseaux de la publicité, les deux agences conserveront leur autonomie, afin de pouvoir conserver des clients concurrents. Il n'est pas exclu toutefois que de telles concentrations conduisent certains annonceurs à reporter leur budjet sur d'autres agences.

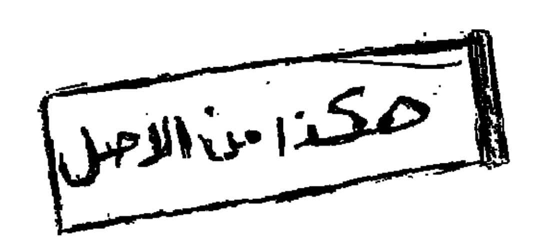
En France, cette fusion va aussi modifier le paysage des entreprises de publicité, puisque Saatchi and Saatchi, avec Ted Bates, prendront la quatrième place, derrière Eurocom, Publicis, Roux Séguéla Cayzac et Goudard, mais devant les filiales de l'ancien numéro un mondial constitué il y a quinze jours.

Les négociations entre les deux groupes ont duré dix-huit mois. Sans doute d'autres conversations se dérouleront-elles en coulisse dans le monde de la publicité, dont la course à la mondialisation n'est pas terminée, suivant en cela le mouvement général de concentration des entreprises, sensible surtout dans les entreprises qui visent un marché grand public comme les produits alimentaires ou encore énergétiques.

J. G.

CRÉATION D'UN COMITÉ POUR LA SIDÉRURGIE EN AMÉRIQUE LATINE

L'Argentine, le Brésil, le Mexique, le Venezuela (ces quatre pays sont les principaux producteurs latino-américains d'acier) et le Nicaragua ont constitué un comité d'action pour la coopération et la coordination dans le secteur sidérurgique (CASIDER). Le CASIDER, dont le siège sera à Caracas, aura pour objectifs une concertation régionale, une augmentation du commerce intra-régional, une hausse *de la production adaptée aux* besoins de la région, une amélioration des techniques de production, un développement de nouvelles industries et de nouveaux produits. Le CASIDER étudiera également les restrictions à l'importation auxquelles sont soumis les produits sidérurgiques de la région. Selon une étude du SELA (Système économique latino-américain), l'Amérique Latine est la zone la plus affectée par le protectionnisme américain en matière de sidérurgie.


هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de Hachette SA s'est réuni le mercredi 7 mai 1986, sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, et a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Le résultat net consolidé confirmant les estimations faites dès l'assemblée générale du 20 juin 1985 est, pour la part du groupe, de 169,5 millions de francs contre 202 millions de francs en 1984 avant plus et moins-values contre 265 millions l'année précédente.

Ces chiffres sont la conséquence des *importants* investissements réalisés en 1985 en France et à l'étranger, qui pèsent sur le résultat immédiat mais préparent l'avenir.

Le résultat de Hachette SA, *société* mère du groupe, reflète une évolution analogue s'établissant à 110,8 millions de francs contre 127 millions en 1984 avant plus et moins-values, et 109,9 millions contre *180* millions après plus et moins-values.

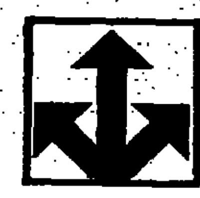
En 1986, les résultats du groupe connaîtront à nouveau une progression *sensible*. Par ailleurs, le résultat consolidé 1986 après plus et moins-values marquera une *forte augmentation* du fait des cessions intervenues en cours d'exercice, notamment des 8,2 % de la CLT qu'Hachette possédait et dont la vente était devenue logique après la prise de contrôle du groupe Europe 1 Communication.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire convoquée le 18 juin 1986, une assemblée générale extraordinaire sera réunie. Il lui sera proposé d'autoriser le conseil d'*administration* à *augmenter* les capitaux permanents de l'entreprise par l'émission de certificats d'investissement ou d'obligations remboursables en certificats d'investissement.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée de fixer le dividende à 21 francs par action contre 18,50 francs en 1984.

POLIET-SCAC





Après quatre années de conjoncture particulièrement difficile pour les métiers du bâtiment et alors qu'une tendance à la reprise se confirme depuis quelques mois, *les Groupes Poliet et SCAC* ont l'intention de rapprocher leurs activités de négoce de matériaux de construction.

SCAC, qui est le leader français de l'auxiliaire de transport, implantée dans le monde entier, et qui contrôle des sociétés d'importation et de négoce de combustibles, les agences « SCAC Voyages Friedland » et la chaîne de magasins de bricolage Bricorama, cherchait un partenaire de dimension nationale pour sa branche matériaux de construction, qu'elle a profondément restructurée et assainie depuis deux ans.

Poliet, dont l'ensemble des activités se situe dans la production et la *distribution des matériaux de construction* ; plâtres Poliet et Chausson, mortiers industriels Weber et Broutin, menuiseries Lapeyre, Ciments Français, est le leader du négoce de matériaux de construction avec près de 6 milliards de chiffre sous l'enseigne « Point P ».

Les négociations actuellement en cours devraient aboutir à une prise de participation par Poliet à hauteur de 51 % dans les sociétés constituant la branche matériaux de la SCAC, qui représente plus d'un milliard de chiffre d'affaires.

Ce rapprochement d'entreprises, dont les implantations sont complémentaires tant au niveau géographique qu'à celui de la gamme des produits, devrait être bénéfique aux deux Groupes dans le *respect du métier dominant de chacun d'eux.*

SOCIÉTÉ PEUGEOT SA

Lors de la réunion du conseil de surveillance du 30 avril 1986, le directoire a présenté, aux fins de vérification et de contrôle, *les* comptes et le bilan de la société Peugeot SA pour l'exercice 1985.

Le compte de résultat de la société se solde par un bénéfice de 165 millions de francs, qu'il sera proposé à la prochaine assemblée *générale des* actionnaires de reporter à nouveau.

En 1984, le résultat de la société Peugeot SA avait été une perte de 204 millions après constatation d'une *créance* de 775 millions *sur* l'Etat au titre du report en arrière des déficits ou carry-back, soit une perte de 979 millions avant carryback.

Les états financiers consolidés du groupe PSA seront présentés fin mai à la prochaine réunion du conseil de surveillance et publiés le 2 juin. Ils *devraient confirmer les prévisions* précédemment faites sur le retour du groupe à un résultat bénéficiaire encore modeste.

STEMI

Le conseil d'administration de la STEMI, réuni le 30 avril 1986, sous la présidence de M. Raymond de Blegiers, a arrêté les comptes de l'exercice 1985, qui font ressortir un bénéfice net de 25,8 millions de francs, contre 19,5 millions de francs en 1984 après 42,3 millions de francs d'amortissements, contre 37,8 millions de francs, le bénéfice consolidé part du groupe passant de 23 millions de francs à 32,7 millions de francs.

Poursuivant sa politique de désengagement industriel, pour accentuer son recentrage sur la location de matériel de transports spécialisés, principalement conteneurs citernes et wagons, la STEMI a cédé sa participation dans *FERIFOS* à la *SATI* et acquis de celle-ci 10 % de la société Eurotainer SA, en complément de sa participation antérieure de 22,5 %.

Le conseil de la STEMI proposera à l'assemblée générale, qui se réunira le 25 juin 1986, de fixer le dividende à 30 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 15 F, sous déduction de l'acompte de *15 F net versé le 27 décembre 1985.*

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



S.A. DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE FRANÇAISE « CALIF »

L'assemblée générale des actionnaires du 6 mai 1986 a approuvé les comptes de l'exercice 1985, qui font ressortir un bénéfice net de 34 431 681 F, et décidé la mise en paiement, à partir du 20 mai 1986, d'un dividende de 35 F assorti d'un avoir *fiscal de 17,50 F pour les* 648 000 actions composant le capital social au 31 décembre 1985 (coupon n° 38).

MM. Hervé Coussieu, Edgar Rousseau et Philippe Blanc ont été nommés administrateurs en remplacement de MM. Jacques Mayoux, Jean-Noël Bongrain et Roger Lacour.

Les mandats d'administrateurs de *MM. Bernard Auberger, Guy de* la Motte Bouloumie et Gérard Pelisson ont été renouvelés pour une durée de trois exercices.



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le conseil d'administration des Editions Belfond a pris connaissance des résultats *consolidés du groupe et arrêté les comptes de la société mère pour l'exercice 1985.*

EN MILLIONS DE FRANCS	1984	1985	85/84 (%)
COMPTES CONSOLIDÉS			
– Chiffre d'affaires HT	75,60	93,29	+ 23,4
– Bénéfice courant avant impôts	12,14	15,13	+ 24,7
– Bénéfice net total	6,13	7,58	+ 23,7
– *Dont part du groupe*	6,12	7,57	+ 23,7
COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE			
– Bénéfice net	5,00	6,84	+ 36,9

Dividende

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1986 de fixer le dividence à 2,40 F net par action, soit un revenu global de 3,60 F.

Par ailleurs, il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire du même jour d'attribuer une action gratuite pour cinq anciennes par incorporation de réserves.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

L'assemblée générale de la Société de la Tour Eiffel réunie le 29 avril 1986 a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1985, qui *se soldent par un bénéfice de 1 532 352 F.*

Elle a décidé la mise en paiement, à partir du 12 mai 1986, d'un dividende net de 12 F par action. Compte tenu de l'avoir fiscal, le revenu global par action s'élève à 18 F, égal à celui de l'exercice précédent.



Le 30 avril 1986, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », Société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 358,82 F (contre 354,97 F le 15 avril).

« VALEURS DE FRANCE » cotait, à la même date, 363,50 F (contre *354 F le 15 avril*).

L'ACTIF DE LA SICAF ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT :

- Actions : 42,88 %
- Obligations : 29,68 %
- *Titres intermédiaires (1) : 25,05 %*

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...

AMERICAN BRANDS, INC.

RÉSULTATS RECORDS AU PREMIER TRIMESTRE

Le bénéfice par action ordinaire pour *le premier trimestre 1986 a augmenté* de 7 %, se situant à US $ 2,01 contre US $ 1,88 pour la même période 1985. Le bénéfice net s'est élevé à US $ 114 millions contre US $ 107 millions au premier trimestre *1985.*

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 22 %, se situant US $ 2,1 milliards contre US $ 1,7 milliard et le bénéfice opérationnel s'est élevé à US $ 239 millions, soit 7 % de hausse par rapport au premier trimestre 1985.

Ces excellents résultats témoignent de la capacité de la société à maintenir le taux de croissance de ses bénéfices.

Mise en paiement du dividende

Le conseil d'administration d'AMERICAN BRANDS, INC. annonce la mise en paiement, le 2 juin 1986, d'un dividende trimestriel de US $ 1,0125 millions par action ordinaire *pour les actionnaires inscrits sur* les livres de la société à la date du *8 mai 1986.*

Il sera également mis en paiement, le 10 juin 1986, un dividende trimestriel de 68,75 cents par action de préférence de *US $ 2,75* et un dividende de 66,75 cents par action de préférence convertible de *US $ 2,67* pour les actionnaires inscrits à la date du 8 mai *1986.*

Nota. – Le communiqué complet est à disposition sur simple demande adressée à la banque Paribas, réf. 221, 3, rue d'Antin, 75002 Paris.

Francic

La Sicav France

Le conseil d'administration de Francic, Sicav fondée par le Groupe CIC pour bénéficier des avantages de la loi Monory et du C.E.A., *s'est réuni le 25 avril 1986 sous la présidence de* M. Olivier Moulin-Roussel et a approuvé les comptes de l'exercice 1985-1986 clos le 27 mars 1986.

Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires la distribution d'un dividende net de F 11,70 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F 1,83, soit un revenu global de F 13,53.

Au 27 mars 1986, le montant de l'actif s'établissait à F 3,27 milliards contre F 2,12 milliards un an auparavant.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action Francic est passée de F 258,59 le 29 mars 1985 à F 365,62 le 27 mars 1986, soit une progression de 41,39 % et de 46,18 % en tenant compte du dividende payé en 1985.

Le conseil a nommé au poste de Vice-Président M. Bernard Milhaud, Directeur de l'Epargne et de la Gestion Institutionnelle de la Société Lyonnaise de Banque.

Il a, par ailleurs, décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires la nomination comme censeur de M. Bernard Bellon, Directeur de la S.A. Bonnasse Frères Banquiers.



Groupe CIC

BANQUE FINANCIÈRE PARISIENNE



Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 25 avril 1986

L'assemblée générale mixte de la BAFIP réunie le 25 avril 1986 au siège social, 48, rue La Pérouse, *75116* Paris, sous la *présidence* de M. Henri Darmas, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1985.

Le bénéfice net consolidé de la *BAFIP et de sa filiale à 99,5 %, la* Financière La Pérouse, s'élève à 119,6 millions (part du groupe), soit 99,7 F par action. Hors plus-values, ce bénéfice ressort à 47,6 millions de *francs contre 23,61 millions de* francs en 1984 (+ 100 %). Le bénéfice net de la BAFIP est de 96,5 millions de francs, soit 80,4 F par action. Hors plus-values exceptionnelles, il s'élève à 39,5 millions de francs contre 17,6 millions de francs en 1984 (+ 124 %).

L'assemblée générale ordinaire a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende net de 20 F par action auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 10 F formant un *revenu global de 30 F* par action. *Ce* dividende sera mis en paiement à compter du 5 mai 1986 aux guichets des banques suivantes :

– Banque financière parisienne-*BAFIP* ;

– Banque Odier Bungener Courvoisier-OBC ;

– Banque populaire du Nord.

L'assemblée a autorisé le conseil à *émettre des emprunts obligataires* à concurrence de 2 milliards de francs.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Henri Darmas, M. Jacques Lié*nard et M. André Jannin. Elle a pro*cédé à la nomination de trois nouveaux administrateurs :

– M. Bernard Arnault, président du directoire de la SFFAW, *président-directeur général de* BSF, président-directeur général de Christian Dior.

– M. Alain Tempelaere, directeur général de la Caisse mutuelle *d'assurance et de prévoyance*, vice-président de la Fédération française des sociétés d'assurances.

– M. Olivier Poupart-Lafarge, directeur général adjoint de Bouygues.

Deux commissaires aux comptes suppléants ont également été nommés. M. Jean-Pierre Vincent, du cabinet Frinault-Fiduciaire et le *cabinet* BEFEC-*Mulquin associés.*

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de multiplier par deux le nombre des 1 200 000 actions existantes dont la valeur nominale *s'élève à 100 F par la création* de 2 400 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 F chacune au moyen de l'échange de deux actions nouvelles contre une ancienne avec *effet le 6 mai 1986. Il a été égale*ment institué un droit de vote double au profit de tout actionnaire dont les actions sont entièrement libérées et figurent à son nom sur le registre des *actionnaires nominatifs depuis* deux ans au moins, cela avec effet immédiat. En outre, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à porter le capital *social actuel de 120 000 000* de francs jusqu'à 200 000 000 de francs.

Enfin, le président a fait remarquer que les bons résultats de l'exer*cice 1985 avaient permis* d'accroître notablement les dividendes versés aux actionnaires tout en renforçant les fonds propres de la société. Pour l'année 1986, le développement *important des activités de la banque* devrait se poursuivre et les résultats devraient enregistrer une nouvelle et importante progression.

Le rapport annuel est à la disposi*tion de toute personne qui en* ferait la demande auprès du secrétariat général de la société.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA COTE D'AFRIQUE (CICA)

(GROUPE CFAO)

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Jouissance 1/1/1986.

Le droit d'attribution correspondant sera négociable et coté à la Bourse de Marseille à partir du 15 mai 1986.

Et par augmentation en numéraire réservée aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Possibilité de souscrire à titre réductible.

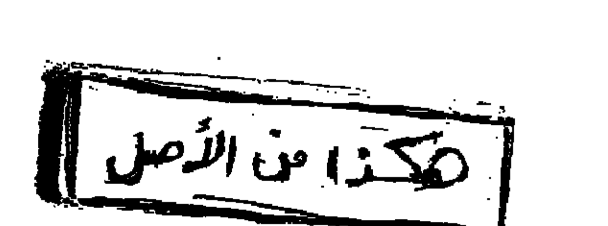
Prix d'émission : 1 200 F par action

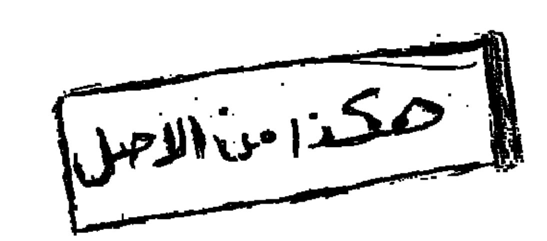
Jouissance 1/1/1986.

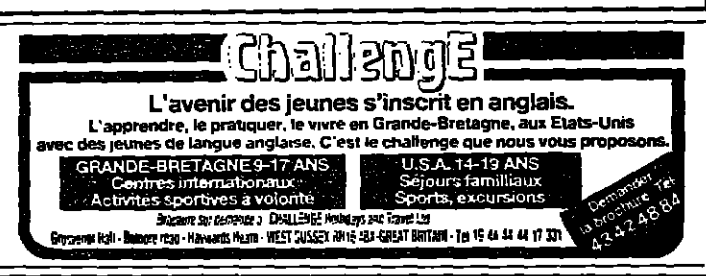
La souscription sera ouverte du 15 mai au 16 juin inclus dans les conditions décrites dans la note d'information (visa de la COB N° 86-134 du 29/4/1986, publication BALO du *5/5/1986*) tenue à la disposition du public aux guichets des banques suivantes : Banque Martin-Maurel, Crédit Lyonnais, Société Marseillaise de Crédit et Banque Bonnasse Frères.

Les opérations seront centralisées chez Martin-Maurel, 43, rue Grignan, 13006 Marseille.

CICA SA au capital de 7 573 500 F
Siège social :
32, cours Pierre-Puget,
13006 MARSEILLE
Direction : 7, place d'Iéna,
75116 PARIS - Tél. 47.23.55.10.







ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

L'année de tous les risques pour les compagnies d'assurances

Correspondance

Washington. – A s'en tenir aux statistiques, les États-Unis sont vraiment un pays de chicaneurs. Le temps est bien fini où les Américains réglaient leurs litiges à l'amiable ou alors, carrément, à coups de poing et de revolver, dans la grande tradition de l'Ouest. Aujourd'hui, encouragés par une imposante armée de sept cent mille hommes de loi (soit environ un pour trois cent cinquante mille habitants), ils envahissent les prétoires, animés par l'appât du gain et bien décidés à obtenir des jurys la réparation, sous forme de fortes compensations financières, des torts qu'ils pensent avoir subis.

Ainsi, de 1977 à 1981, le nombre des actions civiles en responsabilité a augmenté quatre fois plus vite que la population des États-Unis. En 1984, on évalue à plus de quatre cents les décisions judiciaires ayant attribué à des requérants plus d'un million de dollars de dommages et intérêts. De façon générale, les jurys se montrent extrêmement généreux. En plus des dommages « économiques » couvrant les frais médicaux ou les pertes de salaire d'un plaignant, ils ont tendance à accorder des sommes importantes au titre du *pretium doloris* (dédommagement moral ou affectif) et parfois même des dommages pour sanctionner et mettre en garde les coupables, notamment les sociétés ayant les moyens de payer. L'ampleur des sommes ainsi obtenues a encouragé la prolifération des plaideurs.

Des responsabilités étendues

D'autre part, la jurisprudence a sensiblement étendu la définition de la responsabilité. Par exemple, un travailleur blessé sur les lieux du travail peut poursuivre non seulement son employeur, mais aussi le constructeur de l'équipement dont il a été victime. Ou encore, si, dans un magasin, un chien mord une cliente, ce n'est pas le propriétaire de l'animal, mais le directeur de l'établissement qui est poursuivi. En Californie, un policeman a accepté de payer des dommages-intérêts à l'acheteur de sa maison, auquel il n'avait pas révélé cinq assassinats qui s'y étaient produits une dizaine d'années auparavant.

Certaines affaires sont surprenantes. Ainsi, un homme qui s'était grièvement blessé en se jetant sous le métro, pour se donner la mort, a poursuivi la compagnie de transport au motif que le conducteur de la motrice n'avait pas suffisamment ralenti. Ou encore, un jeune écolier qui allait commettre un vol et s'était, lui aussi, sérieusement blessé en tombant à travers un toit vitré non éclairé, s'est vu attribuer 260 000 dollars.

Personne n'est à l'abri des poursuites. Un pasteur est poursuivi par un de ses fidèles, qui lui demande 5 millions de dollars de dommages et intérêts pour avoir révélé qu'il avait détourné les fonds de son Eglise. Les propriétaires de bars et de restaurants peuvent être attaqués en justice pour des dégâts commis à l'extérieur de leur établissement par leurs clients en état d'ébriété. Et il en est de même des particuliers qui, chez eux, assurent d'amples libations à des invités si ceux-ci provoquent ensuite des accidents. Faut-il s'étonner si un jeune homme, affirmant avoir été l'amant de Rock Hudson, demande à la succession de ce dernier une indemnisation parce que l'acteur ne lui aurait pas révélé qu'il était atteint du SIDA. Il faut noter encore qu'il n'est plus nécessaire à un plaignant de faire la preuve de la négligence du fabricant d'un produit dont il a été victime. Ainsi, une mère dont l'enfant s'était étouffé en mangeant du beurre de cacahuètes a poursuivi le fabricant en faisant valoir que celui-ci aurait dû avertir les acheteurs du danger couru par les jeunes consommateurs.

Les médecins sur la sellette

La générosité des jurys envers les plaignants repose sur la conception que « quelqu'un » paiera pour les dommages causés. Soit ce sera le fautif directement s'il en a les moyens. Sinon, son assurance. La vague de contentieux a aussi, et depuis longtemps, submergé les médecins. Selon l'American Medical Association, les procès en « négligence » (*malpractice*) ont plus que doublé en une décennie, et on a compté plus de 350 décisions judiciaires accordant plus d'un million de dollars aux plaignants. Les gynécologues et les obstétriciens sont les plus exposés, mais aussi le psychiatre. Ainsi, récemment, un jury de Philadelphie accordait un million de dollars à une chiromancienne se plaignant d'avoir perdu ses « dons de clairvoyance » à la suite d'un examen psychiatrique.

La ruée des plaideurs a des effets négatifs pour l'ensemble de la communauté. Car c'est bien le consommateur qui, finalement, supporte l'augmentation en flèche du montant des primes d'assurance. L'an dernier, les Américains ont payé plus de 9 milliards de dollars de primes, soit une augmentation de 60 % par rapport à 1983 et, bien entendu, les assurés répercutent ce renchérissement dans le prix de leurs services ou de leurs produits. Mais, devant l'énormité des dommages-intérêts attribués, les compagnies d'assurances refusent maintenant de couvrir les risques. Aussi, faute d'obtenir une assurance, ou obligés de payer des primes à un taux prohibitif, des particuliers, des compagnies, des municipalités, renoncent purement et simplement à leur activité. Ainsi, la crise des assurances affecte la vie économique du pays.

Qui est responsable ? Les assureurs dénoncent les avocats qui poussent leurs clients à aller en justice dans l'espoir, en cas de succès, de recevoir entre 30 et 50 % des dommages-intérêts accordés à leurs clients. Les hommes de loi, de leur côté, soutenus par divers groupes de défense des consommateurs, accusent les compagnies d'assurances de faire état de quelques décisions judiciaires abusives pour justifier une augmentation exorbitante de leurs primes, faisant payer ainsi à la communauté le prix de leur mauvaise gestion.

La crise oblige les législatures des Etats à considérer des réformes s'inspirant des directives du ministère de la justice. Les mesures envisagées prévoient notamment une limitation des dommages moraux ou affectifs, la pénalisation des actions en justice « frivoles », l'obligation pour la partie perdante de payer les frais du procès, l'établissement d'un plafond et d'un système dégressif pour les honoraires des avocats. Bien entendu, ceux-ci protestent en invoquant le droit inaliénable des Américains d'aller en justice. Bref, la controverse fait rage entre assureurs, médecins et avocats. En attendant, pour la première fois à Pâques, le grand scenic railway du fameux parc d'amusement de Coney Island, à New-York, n'a pas roulé, faute d'être assuré...

HENRI PIERRE.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 30 avril
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	416 285
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	123 487
ECU	65 284
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 370
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 276
dont :	
Concours au Trésor public	25 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	137 146
dont :	
Effets escomptés	79 954
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	64 537
5) DIVERS	11 676
Total	662 923

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 529
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 558
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	27 304
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	98 464
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	51 985
5) ECU A LIVRER AU FECOM	62 693
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 888
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	8 376
Total	662 923

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	2 mai	9 mai
Valeurs franç. à revenu variable	144,9	152,2
Valeurs industrielles	141,5	149,7
Valeurs étrangères	108,7	108,1
Pétroles-Energie	146,5	147,6
Chimie	134,5	140,4
Métallurgie, mécanique	164,6	166
Electricité, électronique	134,7	147,4
Bâtiment et matériaux	157,1	166,5
Ind. de consommation non alimentaire	138,1	146,8
Agro-alimentaire	136,7	143,4
Distribution	131,3	135,6
Transports, loisirs, services	149,4	162,6
Assurances	175,2	178,9
Crédit banque	181,8	190,9
Sicomi	127,4	128,4
Immobilier et foncier	137,8	142,5
Investissement et portefeuille	168,1	166
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs françaises à revenu fixe	110,6	101,3
Emprunts d'Etat	107,8	109
Emprunts garantis et assimilés	111,9	112,7
Sociétés	106,7	108,3
Base 100 en 1949		
Valeurs françaises à revenu variable	3 281,9	3 281,9
Valeurs étrangères	3 493,6	3 493,6
Base 100 en 1972		
Valeurs françaises à revenu variable	473,5	473,5
Valeurs étrangères	472,6	472,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	127	127,1
Emprunt d'Etat	123,2	123,2
Emprunts garantis et assimilés	128,7	128,7
Sociétés	128,3	128,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	388,1	407,6
Produits de base	255,2	260,8
Construction	345,5	365,2
Biens d'équipement	366,9	394,5
Biens de consom. durables	461,4	487,6
Biens de consom. non durables	420,4	460,6
Biens de consom. alimentaires	379,9	398,5
Services	338,9	356,6
Sociétés financières	644,9	684
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	384,4	362,3
Valeurs industrielles	348,6	369,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	295,7	306,2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU BÉNÉFICE DE JEUMONT INDUSTRIE. — Jeumont Industrie SA a enregistré, en 1985, un bénéfice de 40 006 150 F, après 24 500 000 F de reprises de provisions sur titres, contre 18 861 933 F en 1984, après 4 400 000 F de reprises de provisions nettes. Un dividende net de 12 F par action (contre 10 F en 1984) sera proposé aux actionnaires, auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 6 F, portant le revenu global de 15 F à 18 F.

PROGRESSION DES RÉSULTATS DE LOUIS VUITTON. — Le bénéfice consolidé (part du groupe) de Louis Vuitton, en 1985, s'est élevé à 225,2 millions de francs, contre 178,1 millions de francs en 1984, soit une hausse de 26,4 %. Un dividende net de 15,6 F par action (contre 12 F en 1984) sera proposé aux actionnaires, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 7,80 F. Le revenu global par action sera ainsi de 23,40 F.

NORMEREL AU HORS COTE. — La société Normerel (micro-informatique) sera introduite au marché hors cote de la Bourse de Paris, le lundi 12 mai. 15 % du capital de cette société seront proposés au public.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 mai	9 mai
Valeurs françaises	152,6	154
Valeurs étrangères	109,1	108,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 mai	9 mai
Indice général	483,6	497,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 mai .... 7 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 mai	12 mai
1 dollar (en yens)	162,85	160,25

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 816
5 %	83 20	1 342
3 % amort. 45-54	78	2 318
Emp. 7 % 1973	7575	..
Emp. 8,80 % 77	121 30	8 487
9,80 % 78/93	108 20	8 108
8,80 % 78/86	100 98	3 592
10,80 % 79/94	108 50	7 338
13,25 % 80/90	112	12 379
13,80 % 80/87	108 50	7 788
13,80 % 81/89	114 87	4 348
16,75 % 81/87	111 65	11 105
16,20 % 82/90	128 40	5 193
16 % juin 82	128 40	14 685
E.D.F. 7,8 % 61	164 70	4 459
E.D.F. 14,5 % 80-92	116 35	12 371
Ch. France 3 %	168 50	..
CNB Bques janv. 82	104 70	3 811
CNB Paribas	106	3 811
CNB Suez	105 60	3 811
CNI janv. 82	104	3 811
CBH 10,90% déc.85	119 50	3 521

BOURSE DE PARIS Comptant — 9 MAI
Cours relevés à 17 h 33

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	455	478 20
A.G.F. (St Cent.)	9000	9200
André Roudière	250	260
Applic. Hydraul.	610	615
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.H.	100	104 d
Métal Déployé	442	....
Mors	232	230
Naval Worms	169	169
Navig. (Nat. de)	143	145
Nicolas	665	666
OPB Paribas	489	450
Optorg	220	225
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gulf Oil Canada	78 50	....
Honeywell Inc.	549	....
Hoogovens	260	....
I.C. Industries	315	299
Int. Min. Chem	230 50	230
Johannesburg	760	680 o
Kubota	13	12 40
[illegible]	288	283
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	4010	4170
A.G.P. S.A.	1642	1645
Alain Manoukian	580	580
Asystel	373	373
BAFIP	1400	773
B.I.P.	1180	1180
Bolloré Technologies	883	850
Calberson	800	824
Cardif	2050	2050
Cap Gemini Sogeti	1800	1810
C.D.M.E.	990	988
C. Equip. Elect.	288	286
C.G.I. Informatique	....	....
C. Occid. Forestière	153	153
Dafsa	209 80	218 20
Dauphin O.T.A.	1850	1850
Davenlay	1585	1580
Deville	1080	....
Drouot-Assurances	580	560
Editions Belfond	294	291
Elect. S. Dassault	1025	1036
Expand	414	418
Filipacchi	870	900
Guy Degrenne	1040	1030
I.C.C.	326	326
IN Informatique	620	630
Loca-Investissement	436	445
Marotan	589	570
Merlin Immobilier	590	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurg. Minière	186	185
M.M.B.	686	713
Navale-Delmas	829	832
Om. Gest. Fin.	399	383 o
Petit Bateau	250	253
Petrofigaz	928	963
Rezal	980	980
St-Gobain Emballage	1330	1426 d
S.C.G.P.M.	230	230
Sema-Metra	841	840
S.E.P.	1405	1462
S.E.P.R.	1570	1570
Sofibus	278	....
Sopra	924	920
Valeurs de France	362	....
Moisx	350	335

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asarup	26	....
C.E.M.	....	....
Cochery	61	....
Coparex	470	411
Dubois Inv. (Casto.)	610	640
Hydro-Energie	273	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	142 20	141 40
S.M.T. Goupil	449	448
Sopalem	212	....
S.P.R.	219	201 o
Ufinex	360	335 o
Union Brasseries	140 50	....

Étrangères

[illegible]

SICAV 9/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France-Net	123 95	122 72
France-Obligations	456 05	451 53
Francic	424 50	405 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblifion	1136 23	1105 82
Optimevalor	637 41	608 51
Orient-Gestion	154 97	147 94
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 33

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1482	4,5 % 1973	1810	1520	1620	+ 0 66
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1148	B.N.P.	1130	1130	1130	....
1320	C.C.F.	1362	1326	1340	– 1 61
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
350	Elf-Aquitaine	350	349	349 90	– 0 0[illegible]
320	– (certific.)	329	324 50	325	– 1 [illegible]
2090	Epeda-B-Faure	2085	2100	2100	+ 0 [illegible]
2650	Essilor	2680	2710	2710	+ 1 1[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
35	East Rand	34 30	35 25	35 25	+ 2 76
295	Electrolux	291 70	292	292	+ 0 10
290	Ericsson	280	270	273	– 2 50
405	Exxon Corp.	420	421	421	+ 0 23
595	Ford Motors	564	560	560	– 0 70
80	Freegold	77	76	76	– 1 29
92	Gencor	90 70	89 20	91	+ 0 33
560	Gén. Electr.	557	555	556	– 0 17
510	Gén. Belgique	503	509	506	+ 0 59
575	Gen. Motors	585	559	580	– 0 88
50	Goldfields	50 20	49 40	49 40	– 1 59
44	GdMetropolitain	45 20	44	44	– 2 65
75	Harmony	69 60	69 40	69 50	– 0 14

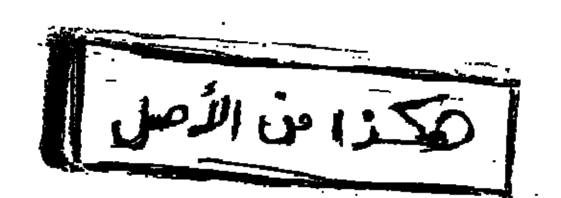
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
83	Shell transp.	81 55	81 55	81 55	....
2240	Siemens A.G.	2110	2063	2063	– 2 22
149	Sony	156	163 10	152 50	– 2 24
169	T.D.K.	174 70	171 50	171 50	– 1 83
17 50	Toshiba Corp.	17 65	17 55	17 55	– 0 56
1230	Unilever	1234	1232	1232	– 0 16
370	Unit. Techn.	363	355	355	– 2 20
495	Vaal Reefs	469	469 80	469 80	+ 0 17
390	Volvo	380 50	375 50	377	– 0 91
245	West Deep	234 50	234	234	– 0 21
425	Xerox Corp.	433	425 80	425 80	– 1 66
1 50	Zambia Corp.	1 40	1 41	1 41	+ 0 71

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 088	6 944	6 650	7 250
ECU	6 860	6 846	....	....
Allemagne (100 DM)	318 530	318 490	309	327
Belgique (100 F)	15 615	15 622	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 560	282 950	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 050	86 070	85	90
Norvège (100 k)	100 900	100 300	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 844	10 697	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 088	5 090	4 800	5 700
Italie (1 000 lires)	4 645	4 641	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 520	382 300	370 500	390 500
Suède (100 krs)	99 760	99	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 290	45 300	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 022	5 007	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 759	4 759	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 143	5 035	4 800	5 250
Japon (100 yens)	4 226	4 284	4 100	4 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/5
Or fin (kilo en barre)	77400	77150
Or fin (en lingot)	77500	77700
Pièce française (20 fr)	531	535
Pièce française (10 fr)	485	.....
Pièce suisse (20 fr)	526	521
Pièce latine (20 fr)	491	492
Souverain	597	594
Pièce de 20 dollars	3010	3140
Pièce de 10 dollars	1557 50	1580
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3000	2955
Pièce de 10 florins	478	480
Or Londres	342 15	344 25
Or Zurich	342 50	344 50
Or Hongkong	342 25	344 05
Argent Londres	5 16	5 21



Le Monde

L'auteur présumé de plusieurs attentats arrêté à Nancy

L'auteur présumé de plusieurs attentats en France et en Grande-Bretagne, en 1983 et 1985, a été arrêté à Nancy et écroué, dimanche 11 mai. L'homme, Habib Maamar, âgé de vingt-cinq ans, est un ressortissant tunisien résidant illégalement en France depuis plusieurs années. Son arrestation n'est pas la conclusion d'une longue enquête policière, mais le résultat d'une dénonciation.

Habib Maamar avait été interpellé, une première fois, il y a plusieurs jours, par des gardiens de la paix pour avoir battu son amie. L'incident avait été classé jusqu'à ce que la jeune femme revienne, le 8 mai, se plaindre à nouveau de mauvais traitements, indiquer que son ami avait forcé la porte de son domicile et préciser que Habib Maamar était l'auteur de plusieurs attentats.

Selon son témoignage, elle s'était rendue à Londres avec Habib Maamar peu avant Noël 1983. Le 18 décembre, entendant à la télévision de leur hôtel la nouvelle de l'attentat contre le magasin Marks et Spencer de la capitale britannique (deux blessés légers), il lui aurait déclaré : *« C'est moi qui ai déposé la bombe. »* Par la suite, Maamar aurait cherché à commettre un attentat, à Paris, contre la compagnie israélienne El Al et aurait finalement choisi la banque Leumi, le 21 août 1985, en raison des mesures de protection prises par El Al. Enfin, la jeune femme accuse son ami d'avoir commis l'attentat du 23 février 1985, à Paris, contre Marks et Spencer, dans le quartier des grands magasins (un mort, quatorze blessés).

Ces actions terroristes n'ont jamais été revendiquées. Les enquêteurs n'avaient pas pu déterminer si les attentats contre Marks et Spencer devaient être attribués à un groupe agissant au nom d'une « cause arabe » (les propriétaires de la chaîne étant désignés comme « *sionistes* » par Carlos) ou d'une « *cause irlandaise* ».

Une perquisition au domicile de Habib Maamar a permis la saisie de son carnet d'adresses. En revanche, une perquisition effectuée chez une autre de ses amies, pour l'instant introuvable, a permis de découvrir des documents découverts étaient à moitié consumés. Plusieurs policiers de la section antiterroriste de la brigade criminelle de Paris se sont rendus, dimanche, à Nancy, pour entendre Maamar.

Le parquet du tribunal de grande instance de Nancy précise que l'enquête se trouve toujours dans « *une phase évolutive* ». La garde à vue de Habib Maamar devait se terminer lundi 12 mai.

LE PARTI CONSERVATEUR BRITANNIQUE EN CRISE

Le ticket-choc de M. Biffen

Les résultats des élections locales et partielles du jeudi 8 mai ont fait l'effet d'une douche froide sur le Parti conservateur britannique. L'un de ses membres les plus éminents, M. John Biffen, chef du groupe parlementaire tory à la Chambre des Communes, connu pour son franc parler, estime qu'il faut à son parti « *un ticket bien balancé* » pour espérer l'emporter aux prochaines élections législatives. Cette transposition insolite des mœurs électorales des Etats-unis à la Grande-Bretagne se justifie, selon les déclarations de M. Biffen à la télévision britannique et au *Times* de Londres, par le fait que « *personne ne croit sérieusement que Mme Thatcher restera premier ministre jusqu'à la fin de la prochaine législature* ».

M. Biffen va même jusqu'à tracer un portrait-robot de l'homme appelé à faire contrepoids à la dame de fer : *il devrait être « l'un des hommes les plus puissants dans le Parti conservateur, dont l'expérience et la largeur de vues pourrait redonner confiance à l'électorat... »*. Une critique voilée du style de gouvernement personnel de Mme Thatcher apparaît lorsque M. Biffen propose la constitution d'une équipe représentative des divers courants du parti pour aller à la bataille. L'hypothèse selon laquelle Mme Thatcher pourrait modifier son style pour regagner les faveurs de l'électorat britannique ne paraît pas souhaitable : « *Le premier ministre rendra un meilleur service au parti en restant ce qu'elle est... et non pas en essayant d'être ce qu'elle n'est pas...* »

M. Biffen demande par ailleurs que le gouvernement prête plus d'attention aux problèmes sociaux, notamment à la réforme du système éducatif et aux problèmes de santé. « *Je pense que nous vivons dans une société où l'on doit gouverner en expliquant, et non pas en prêchant* », a conclu M. Biffen, faisant là une allusion transparente au style du secrétaire général du Parti conservateur, M. Norman Tebbit.

Ce dernier pourrait bien servir de bouc émissaire après le désastre électoral de jeudi dernier. Nombreux sont en effet les députés conservateurs qui le rendent directement responsable des récents déboires du parti. Dans la ligne de mire des contestataires tories se trouve également Sir Keith Joseph, un proche de Mme Thatcher, à qui l'on reproche sa politique impopulaire au ministère de l'éducation. On murmure même dans les couloirs de Westminster qu'un remaniement ministériel est en préparation, qui avancerait de quelques mois la retraite déjà annoncée de l'idéologue du thatchérisme...

L. R.

Sur le vif

Des grands enfants

Voyez, je vous l'avais bien dit ! Il est passé par ici le nuage. J'en étais sûre. Pourquoi se serait-il arrêté aux frontières de l'Hexagone ? Pour pas embêter Carignon ? Vous ne savez pas qui c'est, Carignon ? C'est le ministre des abonnés absents. Non, il n'est pas aux P et T, il est à l'environnement. Le sien, à la mairie de Grenoble. Nos vertes campagnes, il s'en fout. La seule qui l'intéresse, c'est celle qu'il mène dans l'Isère en vue des prochaines législatives. Il a d'ailleurs prévenu ses services parisiens : Débrouillez-vous sans moi. Je veux rien savoir. J'ai autre chose à m'occuper.

Et qui il y a dans ses services ? Qui, à défaut d'un fauteuil, s'est empressé d'accepter un strapontin ? Haroun Tazieff soi-même, ouais, le spécialiste des catastrophes naturelles sous l'ancien règne. Lui, le nuage, il ne l'a pas vu non plus. Pour une bonne raison : il était dedans. Le beau petit nuage rose de qui dispose toujours d'un bureau, d'une voiture de fonction et, très important, d'un chauffeur.

Heureusement qu'on a Madelin. Il est vraiment super. C'est le champion du libéralisme triomphant. Il va rattraper le coup vite fait. Il nous l'a annoncé hier à la télé. On était écrasé de reconnaissance admirative. Vous ne devinerez jamais ce qu'il a eu l'audace de proposer : une structure interministérielle d'information. A quoi ça sert ? A informer les différentes administrations. Des fois qu'elles ignoreraient encore que le nuage a eu le culot de venir nous faire de l'ombre il y a déjà plus d'une semaine. Elles ne sont pas forcées de regarder le journal de Jean-Claude Bourret, le samedi midi sur TF1. Elles ont le droit de bouffer tranquillement, les administrations.

Et informer les Français ? Ça, pas question. Ils sont bien trop cons. Ils mélangent les picocuries et les becquées, ils ne comprennent rien, ils confondent tout. C'est des enfants. Ils risquent quand même de distinguer, le moment venu, un rhume de cerveau d'un cancer du sang. Mais ça, c'est pas avant dix ans. Alors, ils seront grands.

CLAUDE SARRAUTE.

JEAN-LOUIS ETIENNE A ATTEINT LE POLE NORD

Victoire dans la débâcle

Le médecin français Jean-Louis Etienne, trente-neuf ans, a gagné son pari. Il a réussi, dimanche 11 mai à 2 heures GMT, à rallier le pôle nord géographique au terme d'un raid solitaire à skis de fond de 750 kilomètres en soixante-trois jours. Contrairement aux alpinistes qui éprouvent la joie physique de l'ultime coup de rein, l'aventurier n'a appris son propre exploit qu'en écoutant la radio, six heures après avoir atteint « le sommet de la terre ». Il faut ce temps en effet aux ordinateurs du CNES à Toulouse pour dépouiller les informations de la balise Argos transmises par le satellite du système Sarsat-Cospas et pour les répercuter sur Resolute Bay, camp de base de l'expédition dans le Grand Nord canadien, où Michel Franco, responsable des communications, pouvait alors annoncer la nouvelle au marcheur solitaire : *« OK, OK, Jean-Louis. Tu es au pôle, Papy ! C'est gagné. »*

Parti le 9 mars de la petite île de Ward Hunt, dernier morceau de terre avant l'océan gelé, Jean-Louis Etienne a dû affronter des températures de moins 52 °C et des vents dépassant les 100 kilomètres/heure au cours de son périple. Dès le deuxième jour, il avait dû faire demi-tour, sa balise Argos ne fonctionnant plus. Le cinquième jour, il cassait l'un de ses skis en franchissant une barre de glace. Fin avril, la banquise cédait sous ses pas et il tombait dans l'eau glacée. La débâcle devait d'ailleurs rendre sa progression très difficile dans les dernières heures : Jean-Louis Etienne a dû marcher vingt heures d'affilée pour couvrir les derniers kilomètres car la banquise « reculait » de plus en plus vite. De plus, un brouillard épais l'empêchait de s'orienter correctement. Pour surmonter, pendant soixante-trois jours de solitude (il a été ravitaillé par avion à cinq reprises), cette succession d'épreuves, Jean-Louis Etienne a dû faire preuve d'une résistance physique et morale hors du commun.

Fort d'une première expérience manquée en 1985, il n'était parti qu'avec un minimum de matériel. Le traîneau qu'il tirait derrière lui ne pesait pas plus de cinquante kilos. Aujourd'hui, blotti sous sa tente, il attend qu'on vienne le chercher. Il faudra onze heures à un avion parti de Resolute Bay pour atteindre le bout de banquise sur lequel se trouve Jean-Louis Etienne. Or les conditions atmosphériques (brouillard et nuages) ne permettaient pas ce lundi 12 avril, d'envisager l'opération de récupération. Le médecin français se trouve donc condamné à quelques heures ou quelques jours supplémentaires de solitudes.

J.-J. B.

En Afghanistan

DES MANIFESTATIONS EN FAVEUR DE M. KARMAL ?

Islamabad. – Selon des diplomates occidentaux à Islamabad, plusieurs manifestations de civils auraient eu lieu ces jours derniers à Kaboul pour protester contre le remplacement de M. Babrak Karmal à la tête du PC afghan par M. Mohamed Najibulah. Cependant, à la suite de la réapparition publique de M. Karmal (qui demeure chef de l'Etat), jeudi dernier, aux côtés de MM. Najibula et Ali Kishtmand, le premier ministre, certains observateurs avancent l'hypothèse d'une « direction à trois ».

Par ailleurs, neuf personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées au cours d'un bombardement effectué, jeudi dernier, par des appareils de l'armée de l'air afghane contre un camp de réfugiés afghan au Pakistan, près de Parachinar (zone frontalière du nord-ouest), rapporte l'agence officielle pakistanaise. – *(AFP, Reuter.)*

● *Egypte : inculpations pour corruption.* – Seize Egyptiens, dont le sous-secrétaire d'Etat à l'industrie, M. Al Hadi, et deux ressortissants allemands ont été inculpés samedi 10 mai de corruption et déférés devant la Cour supérieure de sûreté de l'Etat du Caire.

La catastrophe de Tchernobyl

PREMIÈRES SANCTIONS EN UNION SOVIÉTIQUE

Un des responsables d'une entreprise de transports dépendant de la centrale nucléaire de Tchernobyl a été exclu du Parti communiste et deux de ses adjoints ont été frappés d'« *avertissements* », pour « *indifférence et inertie* » après l'explosion du 26 avril, annonce lundi 12 mai la *Pravda*.

Il est reproché à l'ingénieur en chef de l'Union industrielle des transports de Tchernobyl, M. A. Chapovoal, et à un de ses adjoints, M. A. Sitcharenko, de ne « *pas avoir porté assistance* » aux deux cents employés de l'entreprise au moment et après l'évacuation dans les régions voisines de Poleski et d'Invankovski.

Le quotidien indique également, sans autre précision, qu'une « *sanction a été infligée au secrétaire de l'organisation du parti de l'entreprise, M. A. Goubski, qui n'a pas su évaluer la situation* ». *(AFP.)*

● *Cinq morts dans un accident du métro de Tunis.* – Cinq personnes ont été tuées et cent sept autres blessées dans l'accident d'une rame de métro, samedi matin 10 mai, à Tunis. Cet accident, qui s'est produit dans le quartier des Monopoles, a été provoqué par le déraillement d'une voiture.

En Corée du Sud

UNE MANIFESTATION RÉUNIT 25 000 OPPOSANTS

Masan. – Un dirigeant de l'opposition sud-coréenne, M. Kim Young Sam, a menacé de faire du président Chon Doo Hwan un « *second Marcos* » lors d'une réunion tenue samedi 10 mai dans le bastion ouvrier de Masan.

Quelque vingt-cinq mille personnes ont assisté au rassemblement, considéré comme symbolique par le nouveau Parti coréen démocratique (NKDP), principale force d'opposition au régime autoritaire du président Chon.

En effet, c'est de Masan (à 500 kilomètres au sud-est de Séoul) que partit en 1960 la rébellion qui renversa le régime du président Syng Man Rhee. Masan et le grand port voisin de Pusan se soulevèrent en octobre 1979, contre le président Park Chung Hee, qui devait être assassiné trois semaines plus tard.

Important remaniement en Inde

● UN SIKH NOMMÉ MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ● M. SHIV SHANKAR AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

New-Delhi. – Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a nommé un Sikh ministre de l'intérieur, poste-clé pour le maintien de l'ordre, alors que le pays fait face à la rébellion des séparatistes sikhs au Pendjab. Dans le cadre d'un important remaniement ministériel, annoncé ce lundi 12 mai par l'agence PTI, M. Gandhi a transféré M. Buta Singh du ministère de l'agriculture à celui de l'intérieur. Il a confié le portefeuille de l'agriculture à un autre sikh, l'ancien président de la Chambre basse, M. G.S. Dhillon.

Ces nominations semblent viser à satisfaire les sikhs modérés, qui demandaient une plus large représentation au gouvernement de Delhi. En outre, le premier ministre a limogé le ministre des affaires étrangères, M. Bali Ram Baghat, remplacé par le ministre du commerce, M. Shiv Shankar, qui cumule les deux portefeuilles.

Onze nouveaux ministres ont été nommés dans ce remaniement, le plus important depuis l'accession au pouvoir du fils d'Indira Gandhi, voici dix-sept mois.

Les obsèques religieuses de Gaston Defferre

UNE MISE AU POINT DE L'ARCHEVÊQUE DE MARSEILLE

Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille, a publié, le lundi 12 mai, une mise au point à propos d'informations « *inexactes* » ayant circulées avant les obsèques religieuses de Gaston Defferre dans la cathédrale de la ville. « *Gaston Defferre était protestant,* dit Mgr Coffy. *La célébration religieuse de ses obsèques a été faite selon le rituel de l'Eglise réformée de France et c'est M. le pasteur Raymond Doré qui a présidé cette célébration. On ne peut donc, en rigueur de termes, parler de cérémonie œcuménique.* »

M. le cardinal Roger Etchegaray qui a été archevêque de Marseille pendant quatorze ans, assistait à titre personnel à cet office religieux (...). « *On m'a demandé de conclure par une prière et une bénédiction du corps selon notre rituel (...).*

Le choix du lieu s'est porté sur la cathédrale parce que seule elle pouvait accueillir les nombreuses personnalités présentes et parce que l'esplanade permettait le rassemblement des Marseillais.

Le numéro du « Monde » daté 11-12 mai 1986 a été tiré à 433 098 exemplaires

Bourse du matin

TOUJOURS LA HAUSSE

La séance du matin à la Bourse de Paris a été marquée, lundi 12 mai, par une nouvelle hausse. Parmi les valeurs bien orientées figuraient Lafarge (+ 6 %), Carrefour (+ 4 %), Alsthom (+ 3 %), Chargeurs (+ 3 %), Accor (+ 2 %), En clôture, l'indicateur de tendance gagnait 1,15 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 12 MAI

Indicateur de séance (%) : + 1 16

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	485	487	493
Agence Havas	1895	1890	1890
Air Liquide (L')	824	815	820
Alsthom	560	575	575
Bancaire (Cie)	1269	1279	1288
Bongrain	2200	2210	2210
Bouygues	1245	1245	1245
B.S.N.	3995	4010	4015
Carrefour	3680	3930	3850
Chargeurs S.A.	1325	1340	1380
Club Méditerranée	556	555	555
Dumez	1440	1450	1462
Elf-Aquitaine	349 90	352	353
Essilor	2710	2710	2710
Lafarge-Coppée	1535	1600	1630
L. Vuitton S.A.	1365	1370	1380
Michelin	3279	3270	3270
Midi (Cie)	6530	6580	6590
Moët-Hennessy	2630	2850	2870
Navig. Mixtes	1240	1230	1255
Oréal (L')	3840	3640	3870
Pernod-Ricard	1251	1250	1255
Peugeot S.A.	1128	1126	1137
Sanofi	823	830	836
Source Perrier	726	726	728
Télémécanique	3815	3880	3860
Thomson-C.S.F.	1425	1440	1440
Total-C.F.P.	383	383	383
T.R.T.	3085	3085	3085
Valéo	609	609	615

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 12 MAI
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
47-20-52-97
Mourir irradié
avec JEAN-YVES NAU, JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et FRANCK NOUCHI
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

MERCREDI 14 MAI
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
47-20-52-97
LA VIE POLITIQUE SUR ORDINATEUR
avec MICHEL TATU
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

Chaque mardi et chaque vendredi, à 8 h 27, la chronique placement de CFM, réalisée avec le Crédit lyonnais.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

A B C D E F G